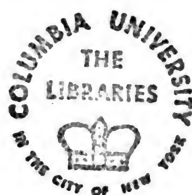

COLUMBIA UNIVERSITY
THE
LIBRARIES
IN THE CITY OF NEW YORK

OEUVRES COMPLÈTES

DE M. LE VICOMTE

DE

CHATEAUBRIAND.

TOME II.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX,
RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, N° 8.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE M. LE VICOMTE

DE

CHATEAUBRIAND

PAIR DE FRANCE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

TOME SECOND.

MÉLANGES HISTORIQUES.



PARIS.
LEFÈVRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6;
LADVOCAT, ÉDITEUR,
QUAI VOLTAIRE.

M DCCC XXX.

MÉLANGES HISTORIQUES.

PRÉFACE.

Mes ouvrages historiques se composent de l'*Essai sur les Révolutions*, des *Mémoires touchant la Vie et la Mort de Mgr le duc de Berry*, de quelques articles nécrologiques, d'une *Notice sur la Vendée*, et de mes *Discours servant d'introduction à l'Histoire de France :* ceux-ci formeront la base de mon Histoire de France proprement dite.

Ce n'est pas que dans mes ouvrages littéraires et dans mes Voyages on ne trouve des morceaux d'histoire, entre autres le dernier chapitre sur l'avenir des nations, dans le *Génie du Christianisme*, et la *Mort de saint Louis*, dans l'*Itinéraire ;* mais ces morceaux ne sont point isolés, et ne peuvent être publiés à part.

C'est à la tête de mes *Discours d'introduction à l'Histoire de France* que je placerai ma Préface générale sur l'Histoire. Je n'ai donc que quelques mots à dire ici du volume que je donne maintenant au public.

Ce volume contient, avec l'*Histoire de la Vie de Mgr le duc de Berry*, l'écrit intitulé : *Le Roi est mort, vive le Roi !* la *Notice sur la Vendée ;* les articles nécrologiques sur le général *Nansouty*, MM. de *La Harpe*, *Saint-Marcellin* et *de Fontanes*, enfin, une sorte de traité de politique historique : les *Quatre Stuarts*. Lorsque je déplorois la perte de M. de Saint-Marcellin, et que j'essayois de consoler l'amitié, je ne me croyois pas appelé à parler sitôt après sur le tombeau de M. de Fontanes : voilà ce que c'est que de vivre.

La mémoire de Mgr le duc de Berry, de ce prince qui encourageoit les talents, qui honoroit la vertu militaire,

cette auguste mémoire ne sera point offensée que j'aie placé, comme sous sa protection, la mémoire de deux hommes illustres dans les lettres, celle d'un général célèbre, celle d'un jeune soldat malheureux, et le souvenir de cette Vendée, la France des Bourbons, quand il n'y avoit plus pour eux d'autre France.

J'ai représenté la famille royale dans des jours de douleur; les peintres ne manqueront pas pour les jours de prospérité : si mes portraits ne sont pas ceux d'un maître, ils sont du moins ressemblants. MONSIEUR, aujourd'hui le le ROI, n'est-il pas toujours le prince *dont la conscience n'a rien à cacher à la terre?* Mgr le duc d'Angoulême, aujourd'hui Mgr le Dauphin, n'est-il pas toujours *ce juste sur la foi duquel on peut se reposer?* La gloire qu'il a ajoutée à sa vie n'a pas changé le chrétien. MADAME, aujourd'hui Madame la Dauphine, a-t-elle cessé d'être la femme représentée par ces traits : «Que lui importent les périls? est-il une douleur «qui puisse se passer d'elle, une adversité qui l'ait jamais «fait reculer? MADAME est accoutumée à regarder la révo«lution en face : ce n'étoit pas la première fois que la fille «de Louis XVI et de Marie-Antoinette prenoit soin d'un « frère mourant.»

J'ai reçu, pour un travail trop au dessous du sujet, une récompense que j'estime plus que tous les honneurs de la terre : la mère de Mgr le duc de Bordeaux, cette jeune princesse, le charme et l'amour de la France, a enseveli les *Mémoires* avec le noble cœur qui fut percé du poignard : que n'ai-je pu le ranimer!

L'écrit [1] où j'ai exprimé les regrets et les espérances de la France, devoit naturellement se placer ici comme une page historique. En déplorant avec la patrie la mort du

[1] *Le Roi est mort : vive le Roi!*

vénérable auteur de la Charte, je déplore celle de mon bienfaiteur.

Des pièces justificatives importantes ont été jointes aux Mémoires sur Mgr le duc de Berry : ce sont des lettres de Louis XVIII, de Charles X, de Mgr le Dauphin, de Mgr le duc de Berry, de Mgr le prince de Condé ; et un fragment de journal inédit.

Depuis plusieurs années, on a bien voulu me faire passer des réclamations très justes, ou des documents très précieux relatifs à ma *Notice sur la Vendée*. J'aurois voulu y faire droit, j'aurois voulu nommer tout le monde ; mais cela m'a été impossible : une *Notice* n'est point un *ouvrage complet*. Si jamais je puis conduire mon *Histoire de France* jusqu'à l'époque de la révolution, je réparerai les omissions auxquelles m'ont forcé les limites étroites d'un premier essai.

Depuis la restauration, on a beaucoup affecté de parler des Stuarts ; entendant leur nom retentir sans cesse à la tribune, j'ai voulu savoir ce qu'il en falloit croire.

L'*Essai historique* prouve que je m'étois autrefois occupé du règne de Charles Ier ; j'en avois même écrit l'histoire complète. J'ai relu attentivement les mémoires latins et anglois des contemporains sur la matière : les historiens de nos jours, MM. Guizot, Lingard, Mazure, ont éclairé ma marche et ajouté à mon instruction ; j'ai déterré quelques pièces peu connues. De tout cela il est résulté, non une histoire des Stuart que je ne voulois pas faire, mais une sorte de traité où les faits n'ont été placés que pour en tirer des conséquences politiques. Tantôt la narration est courte lorsque aucun sujet de réflexions ne se présente, ou qu'on n'est pas attaché par l'intérêt des événements ; tantôt elle est longue quand les réflexions en sortent avec abondance, ou quand les événements sont pathétiques. Il

n'y a personne qui n'ait lu quelque récit de la mort de Charles Ier : j'ose croire que de petits détails négligés des historiens frapperont les lecteurs dans la *Politique historique;* ils verront, par exemple, sur les anneaux scellés à l'échafaud, sur les deux hommes *masqués*, etc., des renseignements qui se trouvent consignés au procès des régicides, et qui ajoutent à l'épouvante de la scène.

J'ai tâché de faire sentir les principales ressemblances et différences des deux révolutions, de la révolution de 1640 et de 1688, et de la révolution de 1789 et de 1814. Je me suis proposé de signaler les écueils, afin d'en rendre l'évitée plus facile; mais l'homme pervertit souvent les choses à son usage, et quand on lui croit offrir des leçons on ne lui fournit que des exemples.

MÉMOIRES,

LETTRES ET PIÈCES AUTHENTIQUES

TOUCHANT LA VIE ET LA MORT

DE S. A. R. MONSEIGNEUR

CHARLES-FERDINAND D'ARTOIS,

FILS DE FRANCE,

DUC DE BERRY.

AVERTISSEMENT

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Les *Mémoires* ont été composés sur les documents originaux les plus précieux : on le verra suffisamment par les pièces citées ou rapportées en entier dans l'ouvrage. Plusieurs personnes, que nous n'avons pas l'honneur de connoître, ont bien voulu aussi nous envoyer des renseignements dont nous nous empressons de les remercier. Quant aux ouvrages imprimés, nous avons fait usage de l'excellent recueil connu sous le nom de *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Condé.* L'ouvrage de M. le marquis d'Ecquevilly, *Campagnes du corps sous les ordres de S. A. S. Mgr le prince de Condé*, nous a fourni une suite de dates et de faits exacts. Nous avons de plus consulté *le Moniteur*, les journaux et divers écrits qui ont paru en France, en Anglèterre et en Allemagne. Enfin, nous avons lu avec attention tout ce que le zèle et le talent ont dernièrement publié sur la vie et la mort de Mgr le duc de Berry. Ces *Mémoires* serviront aux historiens qui voudront un jour écrire sur les affaires de notre temps ; et, dès à présent, ils apprendront

à ceux qui peuvent l'ignorer ce que faisoient les Bourbons à une époque où la révolution cherchoit à justifier ses crimes par des calomnies, pour faire ensuite de ses calomnies le prétexte de ses crimes.

MÉMOIRES

SUR S. A. R. MONSEIGNEUR

LE DUC DE BERRY.

PREMIÈRE PARTIE.

VIE DE Mgr LE DUC DE BERRY HORS DE FRANCE.

LIVRE PREMIER.

ÉDUCATION ET ÉMIGRATION DU PRINCE : SA VIE MILITAIRE JUSQU'A LA RETRAITE DE L'ARMÉE DE CONDÉ EN POLOGNE.

CHAPITRE PREMIER.

Exposition.

Louis XIV emporta avec lui dans la tombe la splendeur de la monarchie. Le régent laissa perdre les mœurs : prince brave et voluptueux qui ne permettoit pas qu'on troublât ses plaisirs, et qui du moins savoit maintenir la paix à la longueur de son épée. Sous Louis XV, l'ordre naturel des choses se dérangea : la médiocrité passa dans les hommes d'état, la supériorité dans les hommes privés. Il n'y eut plus d'histoire de France au dehors : elle se renferma toute dans le cabinet des

ministres, le salon des maîtresses, la société des gens de lettres. Les vanités, principes des crimes parmi nous, s'exaltèrent. La mollesse de la vie contrastoit avec l'âpreté des doctrines : la monarchie tournoit à la république, parce que la licence des mœurs amenoit l'indépendance des opinions. La France fut enfin jetée par la révolution dans un abîme où elle a vécu trente ans. Elle eût été dévorée dans cette fosse aux lions, si elle ne se fût cachée derrière la vertu de quelques justes issus du sang des rois.

Nous ne doutons point que nous n'ayons été rachetés par le mérite des enfants de saint Louis : quand le sang des Bourbons a cessé de couler pour notre gloire, il a coulé pour notre salut. Un nouvel holocauste vient d'être offert. Les générations présentes, accoutumées aux meurtres, se souviennent encore de l'assassinat de Henri IV; mais par delà le couteau de Ravaillac, elles ne connoissent plus rien. Veulent-elles néanmoins se faire une idée de la grandeur du dernier sacrifice; veulent-elles apprendre tout ce qui a été immolé dans la personne de Mgr le duc de Berry, il faut qu'elles connoissent la race de ce prince.

CHAPITRE II.

Des Bourbons.

Saint Louis eut six fils. L'aîné, Philippe-le-Hardi, lui succéda, et sa postérité occupa le trône jusqu'à la mort de Henri III. Le dernier des fils de saint Louis, Robert, comte de Clermont, épousa Béatrix de Bourgogne, fille unique de Jean de Bourgogne et d'Agnès de Bourbon : celle-ci étoit l'héritière de la branche aînée des sires de Bourbon, ancienne lignée dite des Archambaults, d'où sortit, par Guillaume de Dampierre, la seconde maison des comtes de Flandre.

Charles-le-Bel érigea en duché-pairie le comté de Bourbon pour Louis Ier, comte de Bourbon, fils aîné de Robert. Charles obligea Louis à quitter le nom de Clermont pour prendre celui de Bourbon, parce qu'il vouloit réunir à la couronne la terre de Clermont où il étoit né, laquelle terre avoit été donnée par saint Louis à son fils Robert. Philippe de Valois rendit le comté de Clermont aux descendants de Robert; mais le nom de Bourbon resta à cette branche royale. Dans les lettres d'érection du duché de Bourbon par Charles-le-Bel, on lit ces paroles prophétiques: « Le roi a érigé en duché-« pairie le comté de Bourbon, en considération des « richesses, des services et de la générosité des « princes de cette maison. Comme ils sont du sang

« royal, il se tient honoré de leur élévation, et il « espère que ses successeurs seront soutenus par la « grandeur de ces princes. »

Ainsi Dieu, partageant les enfants de Robert-le-Fort, dans la personne de saint Louis, en deux familles, donna le sceptre à l'une, et mit l'autre en réserve dans un rang moins élevé pour y conserver ces vertus qui s'usent quelquefois sur le trône. Sujets avant d'être rois, les Bourbons moururent pour les François avant que les François mourussent pour eux : Pierre de Bourbon fut tué à la journée de Poitiers, Louis de Bourbon à celle d'Azincourt, François de Bourbon à celle de Sainte-Brigide, Antoine de Bourbon au siége de Rouen. Les femmes de cette famille donnèrent de grands monarques à la France, en attendant le règne de la lignée masculine : Marguerite de Bourbon, duchesse de Savoie, fut l'aïeule de François I[er]. Lorsque les Bourbons, alliés à plus de huit cents familles militaires, eurent reçu tout ce qu'il y avoit d'héroïque dans le sang françois, la Providence fit paroître Henri IV et les Condé.

CHAPITRE III.

Grandeur de la Maison de France.

Quand il n'y auroit dans la France que cette Maison de France dont la majesté étonne, encore pourrions-nous, en fait de gloire, en remontrer à

toutes les nations, et porter un défi à l'histoire. Les Capets régnoient lorsque tous les autres souverains de l'Europe étoient encore sujets. Les vassaux de nos rois sont devenus rois : les uns ont conquis l'Angleterre, les autres ont régné en Écosse; ceux-ci ont chassé les Sarrasins de l'Espagne et de l'Italie, ceux-là ont formé les états de Portugal, de Naples et de Sicile. La Navarre et la Castille, les trônes de Léon et d'Arragon, les royaumes d'Arménie, de Constantinople et de Jérusalem ont été occupés par des princes du sang capétien. En 1380, plus de quinze branches composoient la Maison de France, et cinq monarques de cette Maison régnoient ensemble dans six monarchies diverses, sans compter un duc de Bretagne et un duc de Bourgogne. En tout, une seule famille a produit cent quatorze souverains : trente-six rois de France depuis Eudes jusqu'à Louis XVIII; vingt-deux rois de Portugal, onze rois de Naples et de Sicile, quatre rois de toutes les Espagnes et des Indes, trois rois de Hongrie, trois empereurs de Constantinople, trois rois de Navarre de la branche d'Évreux, et Antoine de la maison de Bourbon, dix-sept ducs de Bourgogne de la première et de la seconde maison, douze ducs de Bretagne, deux ducs de Lorraine et de Bar. Il faut se représenter dans cette nation, plutôt que dans cette famille de rois, une foule de grands hommes : ces souverains nous ont transmis leurs noms avec des titres que la postérité a reconnus authentiques : les uns sont appelés *auguste*, *saint*, *pieux*, *grand*, *courtois*, *hardi*, *sage*, *victo-*

rieux, *bien-aimé;* les autres, *père du peuple*, *père des lettres*. « Comme il est écrit par blâme, dit un « vieil historien[1], que tous les bons roys seroient « aisément pourtraits en un anneau, les mauvais « roys de France y pourroient mieux, tant le nombre « en est petit! » Sous la famille royale, les ténèbres de la barbarie se dissipent, la langue se forme, les lettres et les arts produisent leurs chefs-d'œuvre, nos villes s'embellissent, nos monuments s'élèvent, nos chemins s'ouvrent, nos ports se creusent, nos armées étonnent l'Europe et l'Asie, et nos flottes couvrent les deux mers. Ajoutez plus de mille ans d'antiquité à cette race : hé bien! le révolution a livré tout cela au couteau de Louvel!

CHAPITRE IV.

Naissance et enfance de Monseigneur le duc de Berry.

La France pleurera long-temps Mgr. le duc de Berry; elle peut dire de lui ce que Plutarque dit de Philopœmen par rapport à la Grèce : « La Grèce « l'aima singulièrement comme le dernier homme « de vertus qu'elle eût porté dans sa vieillesse. » Il naquit à Versailles le 24 janvier 1778. Il eut pour père Charles-Philippe de France, comte d'Artois, aujourd'hui MONSIEUR, frère du roi, et pour mère Marie-Thérèse de Savoie. Son frère aîné, Louis-

[1] Du Tillet, *Recueil des Roïs de France*.

Antoine de France, duc d'Angoulême, étoit né à Versailles le 6 août 1775, et avoit par conséquent deux ans six mois et dix-huit jours plus que lui.

Mgr le duc de Berry eut pour gouvernante Mme la comtesse de Caumont. La première enfance du prince fut pénible. A l'âge de cinq ans et demi, il fut remis à la garde de M. le duc de Sérent, qui déja exerçoit la charge de gouverneur de Mgr le duc d'Angoulême. Ce respectable vieillard se consoloit encore, il y a quelques mois, d'avoir perdu ses deux fils dans les guerres de Bretagne, en voyant prospérer les deux autres fils qu'il avoit élevés pour la France : il ne se console plus aujourd'hui.

Les princes allèrent s'établir pour leur éducation à Beauregard : c'étoit un château où l'on voyoit un de ces grands bois[1] de tout temps réservés en France pour l'ornement des maisons de campagne. Ce château et ces jardins existent encore, ainsi qu'une pièce d'eau à laquelle les enfants de France ont travaillé.

Ce fut dans cette solitude, tout auprès des pompes de Versailles, qui devoient bientôt cesser, que M. le duc de Sérent prépara sans le savoir, contre les rigueurs de l'infortune, ceux qu'il ne croyoit avoir à défendre que des séductions de la prospérité. Les sous-gouverneurs des jeunes princes furent MM. de Buffevent, de la Bourdonnaye et d'Arbouville. Ils eurent pour sous-précepteurs l'abbé Marie, savant dans les mathématiques, et l'abbé Guénée,

[1] *Arbores quæ ab antiquo servatæ et fotæ fuerunt, propter decorum et amœnitatem maneriorum.* (Ordon. des Rois de France.)

qui a su tourner contre Voltaire l'arme avec laquelle ce beau génie attaquoit la religion. Les illustres élèves revenus en France n'ont point oublié leurs précepteurs : après vingt-cinq ans d'exil et la chute d'un empire ils se sont rappelé, au milieu de tant de souvenirs, l'homme de bien dont ils reçurent les leçons. Ces pieux disciples ont fait ériger à Fontainebleau, où l'abbé Guénée est mort, un monument à sa mémoire : il étoit touchant de les voir soutenir d'une main le trône rétabli, et de l'autre élever la tombe de leur humble maître.



CHAPITRE V.

Traits de l'enfance du prince.

Les deux frères montroient des inclinations différentes : Mgr le duc d'Angoulême avoit un penchant décidé pour les sciences, Mgr le duc de Berry pour les arts. Celui-ci offroit comme un mélange de l'esprit des Bourbons et des Valois : par sa mère et par ses aïeules, il tenoit quelque chose du génie de l'Italie.

On raconte mille traits ingénieux de son enfance. Il étoit fougueux, comme l'élève de Fénelon, mais plein de saillies d'esprit et d'effusions de cœur. « Si « fut enfant plaisant de visage, et assez coulouré. « Si étoit avenant, joyeux en tous ses enfantibles « faicts [1]. » On lut un jour au petit prince quelques

[1] *Mémoires de Boucicaut.*

scènes du *Misanthrope;* le lendemain, un des maîtres composa une fable : la morale de cette fable étoit que Mgr le duc de Berry n'apprenoit rien, et ne se souvenoit point de ses lectures. Le maître, ayant fini, demanda à Son Altesse royale ce qu'elle pensoit de ce morceau. L'enfant repartit brusquement :

« Franchement, il est bon à mettre au cabinet. »

Un M. Rochon, maître d'écriture des jeunes princes, avoit éprouvé une perte considérable causée par un incendie. Mgr le duc de Berry pria son gouverneur de lui donner vingt-cinq louis pour le pauvre Rochon. M. le duc de Sérent y consentit, mais à condition que le prince satisferoit son maître pendant quinze jours, sans lui parler des vingt-cinq louis. Voilà Monseigneur à l'ouvrage : il trace de grandes lettres, le moins de travers possible. Rochon s'émerveille à ce changement subit, et ne cesse d'applaudir à son élève. Les quinze jours se passent : Mgr le duc de Berry reçoit les vingt-cinq louis, et les porte triomphant à Rochon. Celui-ci, ne sachant si le gouverneur consentoit à cette générosité, refuse de recevoir l'argent. L'enfant insiste; le maître se défend. L'impatience saisit le jeune prince, qui s'écrie en jetant les vingt-cinq louis sur la table : « Prenez-les; ils m'ont coûté assez cher : « c'est pour cela que j'écris si bien depuis quinze « jours ! »

CHAPITRE VI.

Émigration de Monseigneur le duc d'Angoulême et de Monseigneur le duc de Berry.

Le temps du malheur approchoit; Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry ne devoient pas jouir même du repos de l'enfance. Leur éducation commençoit à peine, que déja la monarchie finissoit. On leur enseignoit à être rois, et l'adversité alloit leur apprendre à devenir hommes.

Les têtes des premières victimes avoient été promenées dans Paris; la Bastille étoit tombée. La famille royale, menacée, fut obligée de se retirer : le roi même lui en donna l'ordre. Mgr le comte d'Artois partit pour les Pays-Bas [1], et laissa à M. le duc de Sérent le soin de lui amener ses deux fils.

Le péril étoit grand; il falloit traverser le royaume, sans escorte, au milieu des insurrections. Chargé de la fortune et de l'espoir de la France, M. le duc de Sérent cacha son projet aux jeunes princes. Il leur dit qu'il alloit les mener voir en garnison un régiment d'hussards qu'ils avoient aperçu sur le chemin, et dont ils ne cessoient de lui parler. Les enfants montent avec joie, la nuit, dans une chaise de poste qu'on avoit préparée secrètement : ils croyoient aller à une fête, et ils quittoient leur

[1] Le 16 juillet 1789.

patrie. M. le duc de Sérent ne dut son salut et celui de ses élèves qu'à la rapidité de sa course. A peine avoit-il quitté Péronne, qu'une sédition éclata dans cette ville. Lorsqu'il fut prêt à passer la frontière, il apprit aux princes, toujours enchantés du voyage, le but réel de ce voyage, et la proscription dont ils étoient l'objet : ils jetèrent alors autour d'eux un regard attendri et étonné. Mgr le duc de Berry dit vivement à son gouverneur : « Nous reviendrons. » Malheureux prince, vous êtes revenu!

Des Pays-Bas, M. le duc de Sérent conduisit ses élèves à Turin [1], où ils furent reçus par leur oncle le roi de Sardaigne, qui, avec son auguste famille, ne cessa de montrer le plus généreux attachement à la Maison de France.

CHAPITRE VII.

Monseigneur le duc de Berry à Turin.

Monseigneur le duc de Berry amusoit toute la cour par ses reparties et sa vivacité. On retrouvoit en lui, à cette époque, quelques unes des singularités des divers personnages que l'on avoit vus paroître à Turin depuis le brillant comte de Grammont jusqu'à ces Vendômes, braves, spirituels, insouciants, qui, négligeant tout dans la vie, ne soignoient que leurs victoires.

[1] Octobre 1789.

Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry étudièrent un excellent plan d'éducation militaire, tracé par M. le duc de Sérent. Ce plan, formé pour la France, fut, par un changement devenu nécessaire, rendu applicable à un terrain étranger. On se servit des marches de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier, et de ce Catinat, héros à Marsaille, solitaire à Saint-Gratien, indifférent aux honneurs, parce qu'il les méritoit tous.

Il y avoit à Turin une bonne école d'artillerie; Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry en suivirent les exercices. Ils passèrent par tous les grades, depuis le rang de simple canonnier jusqu'à celui de capitaine. Ils chargeoint, pointoient et tiroient leurs pièces avec rapidité et précision. Ils fondirent deux canons sur lesquels leurs noms furent gravés. Un de ces canons tomba entre les mains des François lors de l'invasion du Piémont. On le voyoit encore, il y a quelque temps, dans un de nos dépôts d'artillerie : singulier monument de nos conquêtes et des jeux de la fortune!

Cependant les troubles de la révolution croissants commençoient à menacer les états voisins : l'Europe se disposoit à la guerre. Ce fut alors que Mgr le duc de Berry écrivit cette lettre à son père; c'est le premier cri de l'honneur dans le cœur d'un François et d'un Bourbon[1] :

« Avec quel plaisir nous avons appris la lettre du « régiment de Berwick, et votre réponse, ainsi que

[1] Turin, 15 août 1791.

« celle de MONSIEUR! Ah! que ne suis-je près de « vous! je voudrois bien voir ces bons soldats et me « battre avec eux; je leur dirois comme notre Henri: « *Camarades, si dans la chaleur du combat vous* « *perdez vos drapeaux, ralliez-vous à mon panache* « *blanc, qui ne sera jamais qu'au chemin de l'hon-* « *neur.* Cette pensée m'a fait bouillir le sang dans les « veines. Marchons, mon cher papa, pour rendre la « liberté à notre malheureux roi; trente-deux offi- « ciers du régiment de Vexin sont arrivés à Nice, « remplis de zèle et de courage; je n'en manque pas « non plus, et suis prêt à me bien battre. »

CHAPITRE VIII.

Départ de Monseigneur le duc d'Angoulême et de Monseigneur le duc de Berry pour l'armée des princes.

L'Assemblée nationale déclara la guerre à l'Autriche et à la Prusse [1]. Les deux princes, partis de Turin, vinrent rejoindre Mgr le comte d'Artois, pour faire sous les ordres de MONSIEUR, et sous ceux de leur auguste père, cette campagne qui devoit tout finir, et qui commença tout. Beaucoup d'émigrés n'avoient rien apporté avec eux; quelques uns déployoient les dernières marques de la fortune. Les différents corps d'officiers de l'armée faisoient le service de soldats; la marine étoit à cheval; les

[1] Août 1792.

gentilshommes, formés en compagnies, se distinguoient par le nom de leurs provinces. On étoit gai, parce qu'on étoit sous la tente, qu'on alloit puiser l'eau, couper le bois, préparer les vivres, et qu'on entendoit le son de la trompette. La pauvre noblesse remplissoit son devoir sans y penser, tout simplement, comme on respire et comme on vit. Elle ne regrettoit point ce qu'elle avoit perdu; d'ailleurs, elle le croyoit bientôt retrouver : elle espéroit revoir, à la fin de l'automne, son magnifique héritage, la bruyère, le grand bois, le vieux colombier. Que d'aventures à conter! que de desseins pour le jour du retour! Dans tous les temps, les François ont été les mêmes : peuple essentiellement guerrier, les camps où il retrouve ses vertus lui ont fait oublier ses misères, soit qu'il ait eu pour étendard la chape de saint Martin ou la cornette blanche, soit qu'il ait commencé la charge au refrain de la *chanson de Roland* ou au cri de *vive le Roi!*

Mgr le duc de Berry eut le plaisir d'aller au premier feu devant Thionville. Les compagnies bretonnes se trouvant parmi les plus avancées vers la place, il leur disoit : « Je voudrois être Breton pour « voir de plus près l'ennemi. » C'est une dure nécessité pour l'homme de s'habituer à la vue du sang; et, ce qu'il y a de plus malheureux, plusieurs vertus dépendent de la force d'ame qui fait le guerrier.

CHAPITRE IX.

Retraite de Champagne. Le prince achève son éducation militaire, et va rejoindre l'armée de Condé.

Après la retraite de Champagne, le changement des événements, les jalousies politiques, les différents intérêts des divers cabinets, retinrent les princes oisifs jusqu'en 1794. Pendant ce temps-là, la monarchie disparut; et Louis XVI, en montant au ciel, laissa le drapeau de cette monarchie au prince de Condé. Mgr le duc de Berry brûloit de se ranger sous cette bannière; mais il falloit attendre l'ordre des rois, afin qu'un fils de France pût tirer l'épée. Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry, retirés au château de Ham, profitèrent de ce repos pour perfectionner leur éducation militaire. Ils devinrent d'excellents cavaliers, en suivant le conseil d'un grand homme de l'antiquité [1], qui veut que *le maître de la cavalerie* commence ses revues par de pieux sacrifices. Rien n'étoit agréable comme de voir Mgr le duc de Berry, si jeune encore, manier avec adresse des chevaux fougueux; créatures de Dieu si nobles par elles-mêmes, qu'elles ont donné leur nom aux classes de la société humaine les plus distinguées, les plus braves et les plus généreuses.

Dans le cours de l'année 1794, Mgr le duc d'Angoulême alla rejoindre, avec son père Mgr le comte

[1] ΞΕΝΟΦ. Ἱππαρχικός.

d'Artois, les corps d'émigrés françois qui combattoient dans la Flandre autrichienne et dans la Hollande. Mgr le duc de Berry, à peine âgé de seize ans, obtint la permission de se rendre à l'armée de Condé. Dans son transport, il écrivit sur-le-champ au prince sous les yeux duquel il alloit combattre [1] : « Monsieur mon cousin, je ne puis « vous exprimer la joie que j'ai éprouvée lorsque « mon père m'a annoncé que j'allois servir sous vos « ordres. J'ai une grande impatience de vous voir, « ainsi que tous les braves gentilshommes que vous « commandez. Je suis gentilhomme comme eux; c'est « un titre dont je m'honore, et j'espère que vous « trouverez en moi la même soumission, et surtout « le même zèle. »

Un mois après, il avoit rejoint l'armée. Il arriva le 28 juillet à Rastadt, accompagné du comte de Damas-Crux [2] et du chevalier de Lageard. Le prince de Condé, en le recevant et le serrant dans ses bras, lui dit : « Je crains bien, Monseigneur, que « nous ne vous amusions pas autant cette campagne « que nous aurions pu le faire l'année dernière; « mais ce n'est pas ma faute. » Ces *amusements* d'un Condé convenoient parfaitement à un fils de France.

[1] Ham, 27 juin 1794.

[2] Frère de M. le duc de Damas, premier gentilhomme de Mgr le duc d'Angoulême.

CHAPITRE X.

Armée de Condé.

A la fin de la monarchie, les gentilshommes françois redevinrent ce qu'ils avoient été au commencement de cette monarchie, et tels que les anciennes ordonnances de nos rois nous les représentent : « *Nobles hommes à pied, armés d'une tunique, d'une* « *gambière et d'un bassinet* [1]. » Ils rajeunirent leur noblesse dans ses sources, c'est-à-dire dans les combats : tout soldat françois a ses lettres de noblesse écrites sur sa cartouche. L'armée de Condé, souvent contrainte de se replier avec les grandes armées dont elle subissoit les fautes, ne fut jamais défaite. Hors de la portée du canon, elle marchoit sans discipline : généraux, officiers, soldats, tous égaux, n'obéissoient presque plus; au feu, elle serroit ses rangs et s'alignoit sous le boulet ennemi. Pendant neuf campagnes, elle n'eut pas une nuit de sommeil; cent mille guerriers dormoient en paix derrière elle. Qu'avoient-ils à craindre? Trois Condé étoient à leurs avant-postes.

Lorsque Mgr le duc de Berry rejoignit l'armée de Condé, elle étoit à sa troisième campagne; elle avoit emporté avec les Autrichiens les lignes de Weissembourg, et, dans la brillante affaire de Berstheim,

[1] *Nobilis homo pedes, armatus tunica, camberata et bassineto.* (Ordon. des rois de France.)

elle avoit empêché les républicains de percer la ligne des alliés. Ce fut dans ce combat que les trois Condé, renouvelant l'aventure de la bataille de Senef, déployèrent une valeur héroïque : le vieux Condé, dans le village même de Berstheim, qu'il reprit à la tête des gentilshommes à pied [1]; le duc de Bourbon, en avant du village, dans une charge de cavalerie où il fut grièvement blessé d'un coup de sabre au poignet; le duc d'Enghien, dans une autre charge de cavalerie par laquelle il s'empara d'une pièce de canon, après avoir eu ses habits percés de balles et de coups de baïonnette. « Vous « êtes à l'âge, et vous portez le nom du vainqueur « de Rocroy, lui écrivoit à cette occasion MONSIEUR, « régent du royaume; son sang coule dans vos veines; « vous avez devant les yeux l'exemple d'un père et « d'un grand-père au dessus de tous les éloges : que « de motifs d'espérer que vous serez un jour la gloire « et l'appui de l'état! »

Quand on songe ce qu'on a fait de *cette gloire et de cet appui de l'état*, ces belles paroles fendent le cœur. Le jeune d'Enghien devint le frère d'armes du jeune Berry; ces princes se sentoient unis par une même destinée : « *Saül et Jonathas si aimables* « *durant leur vie, plus prompts que les aigles, et* « *plus courageux que les lions, sont demeurés insé-* « *parables dans leur mort même* [2]. »

Mgr le duc de Berry se trouvoit à une grande

[1] 2 décembre 1793.

[2] *Reg.* 2, lib. II, c. I.

école : amis et ennemis lui offroient également des exemples ; c'étoit partout des François. Les uns défendoient le roi, les autres la France : dans les deux camps étoit la gloire, également attirée par l'éclat des succès et par la noblesse des revers.

CHAPITRE XI.

Monseigneur le duc de Berry à l'armée de Condé.

Le lendemain de l'arrivée du fils de France, le prince de Condé tint un conseil secret. Il recommanda à M. le baron de La Rochefoucauld, maréchal des logis, de veiller à la sûreté de Mgr le duc de Berry : « Mais prenez garde qu'il ne s'en aperçoive, ajouta-t-il, car il s'en fâcheroit. » C'est de la surveillance à la manière des héros : les balles sont plus faciles à conjurer que les poignards.

Mgr le prince de Condé remercia S. A. R. Mgr le comte d'Artois de la marque de confiance qu'il avoit bien voulu lui donner en lui envoyant son fils ; il l'assuroit qu'*il prendroit le plus vif intérêt aux succès certains du jeune prince doué par le ciel des plus heureuses dispositions*[1]. Mgr le duc de Berry servit d'abord comme volontaire. Mgr le prince de Condé lui présenta les officiers les plus distingués de l'armée, et ceux qui avoient été blessés dans les campagnes précédentes. Le jeune prince se fit re-

[1] Août 1794. *Lettre du prince de Condé à S. A. R. Mgr le comte d'Artois.*

marquer par son amour pour la discipline, et par son empressement à se soumettre aux règlements militaires. Il ne se plaignoit jamais que des usages étrangers à la France. « Il faut, s'écrioit-il, aller « prendre les grosses bottes et tout l'attirail d'un « Prussien, moi qui suis François autant que pos- « sible [1]. » Il étudioit les nouveaux et les anciens champs de bataille. Il visita Philipsbourg où périt le maréchal de Brunswick, et le champ de Saltzbach où tomba Turenne. Il vouloit assister aux moindres affaires. Lorsqu'on lui représentoit qu'il se feroit blesser : « Tant mieux, disoit-il, cela fait honneur à « une famille. » Il écrivoit à une femme : « La guerre « va commencer. Nous en serons, nous autres « princes. Il faut espérer, pour l'honneur du corps, « que quelqu'un de nous s'y fera tuer. » Un billet de la même année [2] montre la gaîté guerrière du prince ; il est adressé au jeune vicomte César de Chastellux :

« Votre aimable lettre m'a fait un grand plaisir, « mon cher *César ;* je suis charmé du désir que « vous me montrez d'imiter votre prédécesseur, et « d'entrer dans les Gaules ; vous y trouveriez des « Vercingentorix, des Dumnorix en grande quan- « tité ; mais je ne doute point que votre courage et « la cause que vous soutiendriez ne vous les fissent « vaincre aisément. J'espère que sous peu d'années « vous pourrez vous montrer digne de votre prédé- « cesseur et de vos respectables parents. »

[1] *Lettre à M. le comte d'Hautefort.*

[2] Rastadt, 10 août 1794.

CHAPITRE XII.

Suite du précédent. Bravoure du Prince. Sa réparation envers un officier.

Monseigneur le duc de Berry passa par tous les grades militaires[1], et prit, le 23 juillet 1796, le commandement de la cavalerie, en remplacement de Mgr le duc d'Enghien, qui prit celui de l'avant-garde. Placé entre l'ancienne gloire et la nouvelle gloire de la France, le duc d'Enghien étoit toujours le premier homme que rencontroit l'ennemi. Dans les campagnes de 1795, 1796 et 1797, Mgr le duc de Berry se trouva présent à tous les combats. A l'affaire de Steinstadt, qui dura toute la journée, l'avant-garde de l'armée de Condé fut chargée de l'attaque du village. Mgr le duc de Berry échappe aux officiers qui l'entouroient, entre dans le village avec les premiers hussards qu'il rencontre, le traverse au milieu d'un feu terrible, s'y maintient plusieurs heures sous une pluie de bombes et de boulets, et revient tout couvert de sang et de la cervelle d'un brave officier du génie, nommé Dumoulin, tué auprès de lui par un obus.

A la tête du pont d'Huningue, Mgr le duc de Berry visitoit les ouvrages. Il s'étoit arrêté sur le revers de la tranchée avec quelques officiers. Ce groupe attira le feu de deux pièces de canon placées de l'autre côté du Rhin. Les boulets portèrent et cou-

[1] 1795, 1796, 1797.

vrirent de terre le jeune prince, qui ne fut sauvé que par le gabion même renversé sur lui.

A Kamlach, à Munich, à Schussen-Ried, Mgr le duc de Berry combattit encore. Il étudia les mouvements du général Moreau dans sa belle retraite, prenant des leçons de cet habile ennemi. Il sollicita de l'archiduc Charles la faveur de suivre le siége de Kehl : le chevalier de Franclieu, aide-de-camp de Mgr le duc de Bourbon, fut tué dans les ouvrages à ses côtés. A Offembourg, il alloit journellement à la tranchée ; et, comme il le dit lui-même dans une de ses lettres, il entendit *siffler force boulets, obus et mitraille*[1].

L'exactitude que Mgr le duc de Berry mettoit dans ses devoirs militaires, il la vouloit trouver dans les autres. Sa vivacité l'emportoit quelquefois. Il avoit blessé, par des paroles sévères, à la parade, un officier-général : celui-ci fit une réponse hardie que ses camarades essayèrent en vain de couvrir de leurs voix ; le prince l'entendit et cacha son émotion. Il laissa partir la colonne, fit ensuite appeler l'officier, l'emmena dans un bois avec des témoins, et lui dit : « Monsieur, je crains de vous avoir offensé ; ici je ne suis point un prince, je suis un « gentilhomme françois comme vous ; me voici prêt « à vous donner toutes les satisfactions que vous « exigerez. » Et il met l'épée à la main. L'officier tombe à genoux, et baise cette noble main qui vouloit, non faire une blessure, mais panser celle de l'honneur : c'est Henri IV et Schomberg.

[1] *Lettre à M. le comte d'Hautefort.*

CHAPITRE XIII.

Louis XVIII est proclamé à l'armée de Condé.

L'armée de Condé offroit l'image d'un camp des premiers Francs; c'étoit tout une patrie: on y trouvoit des princes logés sur des chariots, des magistrats à cheval, des missionnaires enseignant l'Évangile et distribuant la justice. En même temps que l'on se battoit, on s'occupoit des affaires domestiques et de celles de la religion et de l'état: tantôt, après un assaut ou une poursuite, on relevoit une croix que les républicains avoient abattue; tantôt on versoit des larmes aux récits de quelques gentilshommes-soldats qui étoient parvenus à voir l'orpheline du Temple. On s'inquiétoit des destinées futures de l'armée: que deviendroit-elle? que feroit-elle? Le prince Charles l'avoit louée dans un ordre du jour; on étoit ravi: tous les maux étoient oubliés. Les corps étoient prêts à se dissoudre faute des premières nécessités militaires; on étoit consterné: tout à coup M. le duc de Richelieu arrivoit avec un peu d'or, et le loyal petit-fils du brave maréchal faisoit renaître l'espérance. Sous la tente, au bivouac, autour du feu des grands-gardes, on redisoit des aventures étranges, on racontoit des histoires de son enfance, de sa famille, de son pays, et, oubliant les injustices de la France, on admiroit même les victoires des François.

Le 14 juin 1795, on apprit au cantonnement de Steinstadt la mort de Louis XVII. Le 16 au matin l'armée prit les armes. Un autel fut dressé à la lisière d'un taillis; un aumônier y célébra la messe. Après le service divin, Mgr le prince de Condé, accompagné de Mgrs les ducs de Berry, de Bourbon et d'Enghien, se tourna vers l'armée et dit :

« Messieurs, Mgr le duc de Berry m'ordonne « de prendre la parole. A peine les tombeaux de « Louis XVI, de la Reine et de leur auguste sœur « se sont-ils fermés, que nous les voyons se rou- « vrir pour réunir à ces augustes victimes l'objet « le plus intéressant de notre amour, de nos espé- « rances et de nos regrets... Après avoir invoqué le « Dieu des miséricordes pour le roi que nous per- « dons, prions le Dieu des armées de prolonger les « jours du roi qu'il nous donne. *Le roi Louis XVII « est mort : Vive le roi Louis XVIII!* »

Le canon répondit au cri de l'héritier du grand Condé; Mgr le duc de Berry éleva un drapeau blanc, et, sur ce pavois du nouveau Champ-de-Mars, proclama le premier le monarque qui devoit lui fermer les yeux.

CHAPITRE XIV.

Le roi à l'armée de Condé.

Ce monarque étoit attendu à l'armée. Il y vint en effet, *n'ayant plus d'asile* (comme il le dit lui-même dans son ordre du jour) *hors celui de l'honneur.* Son arrivée excita une grande joie. A la sollicitation de Mgr le duc de Berry, tous les militaires retenus en prison ou aux arrêts pour quelques fautes furent mis en liberté. On étala pour l'entrée du roi dans son nouveau Louvre toutes les pompes de l'armée: on fit tirer le canon, battre les tambours et sonner les trompettes; on n'avoit pas d'autre musique. On rangea en bataille des soldats à peine vêtus, le visage noirci par la fumée de la poudre, par le soleil et les frimas; on déploya des drapeaux blancs déchirés, percés de boulets, criblés de balles, et semblables à cette oriflamme usée par la gloire, que l'on voyoit dans le trésor de Saint-Denis.

Le monarque banni voulut se montrer à son autre armée, à l'armée républicaine qui bordoit la rive gauche du Rhin. Il alla aux gardes avancées : des paroles furent échangées entre lui et les postes françois. Cette périlleuse conversation, établie par le roi avec ses sujets égarés, remplit les républicains d'admiration et d'étonnement.

Malheureusement la joie causée par la présence du roi fut de courte durée. La grande ombre de la

vieille monarchie effrayoit les ministres des puissances : Charlemagne avec sa peau de loutre, et Louis XIV avec son manteau royal, leur apparoissoient. Un roi de France proscrit, à la tête de quelques exilés, leur sembloit menacer le monde. La politique crut revoir un maître, et le força de se retirer. Circonspection inutile; le génie et le temps ont placé le pouvoir dans cette famille de France : sans trône, elle seroit encore souveraine, et n'a besoin que de son nom pour régner.

Toutefois Louis XVIII demeura assez de temps à l'armée de Condé pour montrer l'intrépidité naturelle à nos monarques. Un assassin (car les Bourbons n'ont plus à combattre que des assassins) tira au roi, par une fenêtre de Dillingen, un coup de carabine : la balle effleura le haut de la tête. Le roi, portant la main au front, se contenta de dire : « Une demi-ligne plus bas, et le roi de France s'ap- « peloit Charles X.

Pendant le séjour du roi à l'armée de Condé, il assista au service que cette armée fit célébrer à la mémoire de Charrette. Placé entre Mgr le duc de Berry et Mgr le prince de Condé, il adressa lui-même ce discours aux troupes réunies : « Messieurs, « nous venons de rendre les derniers devoirs à celui « que vous avez admiré, peut-être même envié « jusque sur le champ de bataille de Berstheim, à « celui qui tant de fois a fait entendre ce cri qui « m'a causé dans vos rangs une satisfaction si vive, « mais que j'aurois beaucoup mieux aimé répéter « encore avec vous. »

C'étoit ainsi que la vieille monarchie s'entendoit partout où elle existoit : la fidélité avoit ses échos ; le cri de *Vive le Roi!* retentissant sur les rivages de la Loire, étoit répété sur les bords du Rhin. Mgr le prince de Condé et ses fils, Mgr le duc de Berry, la noblesse de France honorant dans un camp d'exilés les vaillantes communes de France, un roi proscrit, à la tête de cette noblesse, faisant lui-même l'oraison funèbre d'un sujet fidèle ! l'histoire offre-t-elle quelque chose de plus beau ? Notre patrie obtenoit alors de grandes victoires, mais elles n'effaceront point le souvenir de ces François persécutés, proclamant dans les bois, à la face du ciel, leur souverain légitime, et célébrant les funérailles de ceux qui étoient morts pour lui.

CHAPITRE XV.

Repos momentané des émigrés et de Monseigneur le duc de Berry. Les observations de ce prince sur l'Allemagne.

Des négociations continuelles, des trèves, des paix séparées, donnoient aux émigrés quelques moments de repos. Les uns alloient alors errer dans les vallées des Alpes, visiter les religieux de la Val-Sainte, autre espèce d'exilés sur la terre (mais la révolution les poursuivoit encore dans le désert, car tout étoit envahi, et la solitude manquoit au solitaire) ; les autres s'enfonçoient dans l'Allemagne, accueillis dans les cabanes, repoussés dans

les châteaux, chassés de la porte de ces rois dont ils défendoient les trônes.

Mgr le duc de Berry profitoit également de ces intervalles de repos pour voyager et pour consoler sa famille dispersée : il étudioit les nations au milieu desquelles la Providence l'avoit jeté. Il remarquoit que les Allemands, divisés en une multitude d'états, sont tels encore qu'ils étoient du temps de Tacite, c'est-à-dire qu'ils sont moins un peuple que le fond et la base d'autres peuples. Sortis de leurs forêts, transportés sous un ciel plus propice, leur génie natif se développe; ils deviennent des nations admirables et presque indestructibles. Les Francs, les Angles, les Visigoths, les Goths et les Lombards l'ont prouvé en France, en Angleterre, en Espagne et en Italie. Mais tant que les tribus germaniques habitent leur pays natal, tout semble enseveli chez eux comme dans une mine, ou confus comme dans un chaos.

Un fait singulier n'échappa point à la perspicacité du prince. Il vit, avec un intérêt mêlé de surprise, que les doctrines du siècle, introduites parmi les Allemands, avoient fait naître dans certains esprits les erreurs sociales sans y pouvoir détruire les vérités naturelles enracinées dans un sol fécond et sauvage. Il en étoit résulté un mélange bizarre de folie et de bon sens, de christianisme et de déisme, de libéralisme et de mysticité, d'enthousiasme froid et de métaphysique exaltée, de goût et de barbarie, de corruption et de rudesse. De même que les Cattes, les Bructères, les Chau-

ques adoroient dans les bois une horreur secrète, vague, indéfinie, plusieurs de leurs fils se sont mis à révérer quelque chose de fantastique et de ténébreux qu'ils ne peuvent ni peindre ni saisir.

CHAPITRE XVI.

Lettre de Monseigneur le duc de Berry à Monseigneur le prince de Condé. L'armée de Condé se retire en Pologne. Adieux du prince à cette armée.

Monseigneur le duc de Berry se trouvoit ainsi pour un moment absent de l'armée[1], lorsqu'il écrivit au prince de Condé cette lettre si touchante par la tendresse et la noblesse des sentiments :

« Enfin, Monsieur, mon frère est arrivé hier : « vous jugerez facilement de la joie que j'ai éprou- « vée en le revoyant. Ma joie est d'autant plus vive « que mon retour à l'armée sera très prompt ; nous « ne devons rester que cinq ou six jours ici, et nous « ne perdrons pas de temps en chemin pour reve- « nir. Je fais bien des vœux pour qu'on ne tire pas « des coups de fusil pendant mon absence ; mais « que cette campagne, qu'on peut bien regarder, je « crois, comme la dernière, soit active. Je le désire « vivement pour mon instruction et pour mon frère ; « car je suis persuadé qu'il faut que les Bourbons « se montrent, et beaucoup ; et que, hors de la

[1] 1797.

« France, ils doivent commencer par gagner l'es-
« time des François avec leur amour. »

Cette campagne de 1797 ne fut pas longue. L'armistice conclu à Léoben[1], entre Buonaparte et le prince Charles, changea les destinées de l'armée de Condé : elle passa au service de la Russie, et se retira en Volhinie; elle étoit encore forte de plus de dix mille hommes. Mgr le duc de Berry en avoit pris le commandement pendant l'absence de Mgr le prince de Condé. Avant de quitter cette brave armée, pour se rendre à Blakembourg, il lui fit part d'une lettre de satisfaction dont le roi l'avoit chargé pour elle, et il mit à l'ordre du jour les adieux suivants :

« Après avoir été si long-temps au milieu et à la « tête de la noblesse françoise, qui, toujours fidèle, « toujours guidée par l'honneur, n'a pas cessé un « instant de combattre pour le rétablissement de « l'autel et du trône, il est bien affligeant pour moi « de me séparer d'elle dans un moment surtout où « elle donne une nouvelle preuve d'attachement à « la cause qu'elle a embrassée, en préférant aban- « donner ses biens et sa patrie, plutôt que de plier « jamais sa tête sous le joug républicain.

« Au milieu des peines qui m'affligent, j'éprouve « une véritable consolation en voyant un souverain « aussi généreux que S. M. l'empereur de Russie re- « cueillir et recevoir le dépôt précieux de cette no- « blesse malheureuse, en la laissant toujours sous

[1] 7 juin 1797.

« la conduite d'un prince que l'Europe admire, que « les bons François chérissent, et qui m'a servi de « guide et de père depuis trois ans que je combats « sous ses ordres.

« Je vais rejoindre le roi; je ne lui parlerai pas « du zèle, de l'activité et de l'attachement dont la « noblesse françoise a donné tant de preuves dans « cette guerre : il connoît tous ses mérites et sait les « apprécier. Je me bornerai à lui marquer le vif « désir que j'ai et que j'aurai toujours de rejoindre « mes braves compagnons d'armes; et je les prie « d'être bien persuadés que, quelque distance qui « me sépare d'eux, mon cœur leur sera éternelle- « ment attaché, et que je n'oublierai jamais les « nombreux sacrifices qu'ils ont faits et les vertus « héroïques dont ils ont donné tant d'exemples. »

LIVRE SECOND.

VIE MILITAIRE DU PRINCE JUSQU'AU LICENCIEMENT DE L'ARMÉE DE CONDÉ.

CHAPITRE PREMIER.

Monseigneur le duc de Berry rejoint l'armée de Volhinie. Hospitalité des Polonois. Le prince organise le régiment noble à cheval.

Après avoir passé environ un an auprès de son père à Édimbourg, et auprès du roi à Mittau, Mgr le duc de Berry vint rejoindre ses compagnons d'armes en Volhinie [1] : il les trouva dans la joie; cette joie étoit causée par la nouvelle du mariage, qui venoit d'être assurée, entre Mgr le duc d'Angoulême et S. A. R. MADAME. Ainsi notre vieille monarchie continuoit ses destinées dans un coin du monde, tandis qu'on croyoit qu'elle n'existoit plus. Les victimes qui en gardoient les saintes lois croyoient n'avoir rien perdu tant qu'elles voyoient au milieu d'elles la famille de leurs souverains. Qui eût osé se plaindre d'un malheur que partageoit la fille de Henri IV et de Marie-Thérèse ?

Mgr le duc de Berry ne se trouva point étranger en Pologne. Henri III n'y avoit-il pas régné? la fille de Stanislas n'étoit-elle pas l'aïeule du prince

[1] 29 octobre 1798.

exilé? La France a été surnommée la mère des rois: les Bourbons trouvent des ancêtres sur tous les trônes.

Les Polonois sont les François du Nord : ils en ont la bravoure, la vivacité, l'esprit; ils parlent notre langue avec grace. Les émigrés retrouvèrent au milieu des forêts de la Pologne de grandes dames qui leur donnèrent l'hospitalité comme au temps de la chevalerie. Ce qui ajoutoit à l'illusion étoit une certaine mollesse de l'Asie, introduite dans les vieux manoirs polonois, où des femmes charmantes ont l'air d'être enfermées par des enchanteurs et des infidèles.

C'étoit au reste une étrange fortune que celle qui reléguoit un prince, victime de la politique, chez un peuple bouleversé par cette même politique, qui amenoit ce prince dans un pays que des diètes tumultueuses ont perdu, comme des assemblées populaires ont détruit la France. Et que de vicissitudes dans la destinée des rois de Pologne, depuis ce Jagellon qui conquit, perdit, reprit et refusa des couronnes, jusqu'à ce Casimir, d'abord jésuite, ensuite cardinal, et puis roi, lequel, après avoir proposé pour monarque aux Polonois le duc d'Enghien, fils du grand Condé, vint oublier le trône aux soupers de Ninon, et mourut abbé de Saint-Germain-des-Prés!

L'armée de Condé avoit subi une nouvelle organisation. Les cavaliers nobles, distribués auparavant en différents corps, ne formoient plus qu'un seul régiment, destiné par l'empereur Paul à Mgr le

duc d'Angoulême. Mgr le duc de Berry prit le commandement de ce régiment en l'absence de son frère; il employa ses loisirs à discipliner un corps superbe, mais difficile à conduire par la nature même de sa composition. Il montra dans cette circonstance des talents qui annonçoient en lui un des meilleurs officiers de cavalerie de l'Europe.

CHAPITRE II.

L'armée de Condé se met en marche pour rejoindre les troupes alliées. Mariage de son altesse royale Madame et de Monseigneur le duc d'Angoulême.

La Russie s'étant déterminée à secourir l'Autriche, à délivrer l'Italie, et à porter la guerre en France, le corps de Condé reçut en Volhinie l'ordre de se tenir prêt à marcher. Cet ordre ranima dans le cœur des vaillants proscrits leur double passion pour les combats et pour la patrie : chacun se défit de ce qui lui restoit pour s'équiper; les lambeaux de la fidélité furent vendus pour acheter les armes de l'honneur. L'armée s'étoit formée en trois colonnes [1] : la première commandée par Mgr le prince de Condé; la seconde par Mgr le duc de Berry, et composée du régiment noble à cheval, du régiment d'infanterie de Durand, et de l'artillerie; la troisième sous les ordres de Mgr le duc d'Enghien.

[1] 25 janvier 1799.

Tandis que ces guerriers s'avançoient vers la France dans l'espoir d'en ouvrir le chemin à leur roi, le ciel accomplissoit une partie de leurs vœux : MADAME donnoit sa main à Mgr le duc d'Angoulême. Des témoins oculaires nous ont transmis des détails de cette pompe, qui n'a presque point été connue : nous les laisserons parler. Hélas! nous avons vu et nous raconterons les solennités d'un autre mariage! il s'étoit fait au sein de la patrie, sous des auspices bien plus favorables : Dieu avoit ses desseins sur les deux frères.

Mittau, 5 juin 1799.

« La reine [1] arriva hier après un long et pénible voyage. « Le roi se proposoit d'aller à quatre milles d'ici : il la ren- « contra à moitié chemin de cette distance. Leur entrevue « excita tout l'intérêt que doivent inspirer deux augustes « époux séparés depuis huit ans, et cherchant dans leur « réunion quelque adoucissement à des malheurs inouïs.

« MADAME Thérèse est arrivée le lendemain : le roi étoit « parti de grand matin pour aller à sa rencontre. La première « maison de poste étoit indiquée pour le rendez-vous ; mais « la princesse ayant fait la plus grande diligence, ce fut « aussi sur le chemin qu'ils se rencontrèrent : nulle expres- « sion ne pourroit peindre un pareil moment. Le même « sentiment fit s'élancer à la fois, hors de leurs voitures, le « roi, Mgr le duc d'Angoulême et MADAME Thérèse. Le roi « courut vers MADAME en lui tendant les bras ; mais ses ef- « forts ne purent suffire pour l'empêcher de se précipiter à « ses pieds. Des larmes et des sanglots furent les premiers « témoignages des sentiments profonds dont le cœur étoit « rempli. Le premier tribut payé à la nature et au souvenir « de tant d'infortunes fit place aux expressions de la plus

[1] Marie-Josèphe-Louise de Savoie, épouse de Louis XVIII.

«tendre reconnoissance. Mgr le duc d'Angoulême, retenu «par le respect, mais entraîné par mille sentiments divers, «arrosoit de ses pleurs la main de sa cousine, tandis que «le roi, dans la plus vive émotion et les yeux inondés de «larmes, pressoit contre son sein cette princesse, et lui «présentoit en même temps l'époux qu'il lui donne. Ce roi «si bon, si digne d'un meilleur sort, placé ainsi entre ses «enfants d'adoption, éprouvoit pour la première fois qu'il «peut encore exister pour lui quelques instants de bon-«heur.

«Tous les François qui entourent Sa Majesté, avides de «voir, de bénir, d'adorer l'auguste fille de Louis XVI, s'é-«toient postés en foule dans les cours et les escaliers du «château. A l'instant où elle a paru, des larmes d'attendris-«sement couloient de tous les yeux, et l'on n'entendoit plus «que des vœux adressés au ciel.

«On admire dans les traits de Madame Thérèse, dans son «maintien, dans son langage et le mouvement de sa physio-«nomie, l'aisance, la noblesse et les graces de Marie-An-«toinette. La France, avec autant de joie que de douleur, «retrouva dans sa figure les traits de l'infortuné Louis XVI, «embellis par la jeunesse, la fraicheur, la sérénité; et, par «un heureux accord, qui sans doute est un don du ciel, la «princesse rappelle aussi Mme Élisabeth.

«Les regrets universels que la cour et les habitants de «toutes les classes de la ville de Vienne ont témoignés au «départ de Madame Thérèse, le respect et la vénération «qu'elle inspire à tous ceux qui ont le bonheur de l'appro-«cher, sont un garant certain des sentiments d'amour dont «la France entière fera hommage à cette adorable prin-«cesse.»

Mittau, 10 juin 1799.

«Le mariage si long-temps désiré de Mgr le duc d'Angou-«lême, avec Madame Thérèse de France, s'est célébré au-«jourd'hui dans une grande salle du château, où l'on avoit «dressé un autel entouré de fleurs. Son Ém. Mgr le cardinal «de Montmorency, grand-aumônier de France, leur a

« donné la bénédiction nuptiale : le clergé catholique de « Mittau assistoit à cette cérémonie. L'abbé Edgeworth étoit « auprès du prie-dieu des jeunes époux. MONSIEUR, que l'é- « tat actuel des choses retient à la proximité de France ; et « MADAME, à qui sa santé n'a pas permis d'entreprendre un si « long voyage, n'y ont pas été présents [1]. Toutes les per- « sonnes les plus considérables de la ville se sont empres- « sées de s'y rendre, ainsi que le prêtre grec et le pasteur « luthérien. Les François qui se sont trouvés à Mittau dans « ce beau jour ont eu le bonheur de voir former ces liens. « La famille royale avoit pour escorte ces cent gardes du « corps, respectables vétérans de l'honneur et de la fidélité, « à qui l'empereur de Russie a donné, pour récompense de « leurs longs services, la fonction d'entourer leurs maîtres. « MM. les ducs de Villequier, de Guiche, de Fleury, le comte « de Saint-Priest (qui a reçu le contrat de mariage), le mar- « quis de Nesle, le comte d'Avaray, le comte de Cossé, et « quelques autres officiers ou serviteurs du roi, ont eu « l'honneur de signer comme témoins l'acte de célébration.

« Une fille de France et un petit-fils de France ne pouvant « trouver qu'à six cents lieues de leur patrie un autel où il « leur fût permis de déposer leurs serments ; l'héritier pré- « somptif de la couronne de Louis XVI, et les précieux « restes du sang de ce monarque, unissant leurs destinées « à Mittau sous les auspices de l'empereur de Russie : quel « spectacle, et que de réflexions il fait naître !

« Le roi, qui trouve dans l'union de sa nièce et de son « neveu tout ce que le sentiment a de plus doux réuni à ce « que la politique peut avoir de plus important, jouit main- « tenant de son ouvrage, en y reconnoissant une nouvelle « marque de l'amitié du digne successeur de Pierre-le- « Grand. Ce magnanime souverain signera le contrat de ma- « riage, et en recevra le dépôt dans les archives de son « sénat. [2]. »

[1] Le comte d'Artois et la comtesse d'Artois.

[2] *Corresp. manusc. et off. de M. le comte de Saint-Priest avec le chevalier de Vernègues.*

Ainsi s'accomplit dans une terre étrangère, au milieu des religions étrangères, le mariage dont un des témoins fut le prêtre étranger qui assista Louis XVI à l'échafaud : un sénat étranger reçut l'acte de célébration. Il n'y avoit plus de place pour le contrat de mariage de la fille de Louis XVI dans ce trésor des chartres où fut déposé celui d'Anne de Russie et de Henri Ier, roi de France.

CHAPITRE III.

Arrivée de Monseigneur le duc de Berry à Constance avec l'armée. Combat. Retraite.

Monseigneur le duc de Berry, avec l'armée de Condé, étoit arrivé à Friedeck dans la Silésie autrichienne lorsqu'il reçut la dépêche annonçant le mariage de son frère : elle fut mise à l'ordre. On lisoit dans cet ordre une lettre du roi, qui disoit au prince de Condé : « Apprenez cette heureuse « nouvelle à l'armée ; elle ne peut paroître que d'un « bon augure à vos braves compagnons, au moment « où ils vont rentrer dans la carrière qu'ils ont si « glorieusement parcourue. »

Ce bourg de Friedeck fut un véritable lieu de réjouissances pour le corps de Condé. Un vieux seigneur allemand du voisinage, à force d'entendre parler de rois tués et de princes bannis, fit des réflexions. Il lui sembla, puisqu'on dissipoit en festins les biens qu'on ravissoit aux autres, qu'il

seroit bien fou de ne pas prendre les devants : il se mit donc à manger son patrimoine. Quand Mgr le duc de Berry et Mgr le prince de Condé arrivèrent, il venoit de vendre son château. Avec le prix qu'il en avoit obtenu, il donna un grand souper et un excellent concert à ses hôtes. Débarrassé des soins de la fortune, il se promettoit bien de rire de la révolution lorsqu'elle le viendroit trouver à Friedeck.

Après une marche de quatre cents lieues, l'armée arriva le 1er octobre dans les environs de Constance : elle avoit parcouru ses forêts natales, berceau des Clodion et des Mérovée; elle avoit passé sur ses anciens champs de bataille, dans ces bois qui avoient retrouvé leur silence, et où l'on voyoit, comme au camp de Varus, les ossements blanchis des soldats sacrifiés pour leur prince et pour leur patrie [1].

Lorsque Mgr le duc de Berry avoit traversé la ville de Prague à la tête de l'armée, le peuple s'étoit attendri à la vue de ces chevaliers de Saint-Louis, de ces vieillards qui, le sac sur le dos, un fusil russe sur l'épaule, marchoient tout courbés sous le poids de leurs armes, de leurs jours et de leurs malheurs. Le commandant autrichien, qui les regardoit passer, se tournant vers les officiers de sa garnison, leur dit : « Hé bien, Messieurs, en eussions-nous fait autant ? »

Constance ne fut pas plutôt occupé par le corps de Condé [2], que les républicains l'attaquèrent. Ils

[1] Tacite, *Annales*. [2] 5 octobre 1799.

pénétrèrent dans la ville : on s'y battit à la baïonnette aux cris de *vive le roi! vive Condé! vive la république!* Ce fut la première et la dernière affaire de cette campagne pour Mgr le duc de Berry et pour l'armée de Condé : la division se mit parmi les Russes et les Autrichiens. Le maréchal Suwarow rentra en Pologne avec ses armées : le corps de Condé fut maintenu, mais par l'Angleterre. Paul Ier envoya des drapeaux d'honneur au régiment de Bourbon, et la grande croix de Malte à Mgr le duc de Berry. Ce dernier prince alla voir le maréchal Suwarow avant son départ, et s'entretint avec ce guerrier, dont la bizarrerie égaloit le génie et la loyauté.

CHAPITRE IV.

Projet de mariage entre Monseigneur le duc de Berry et la princesse Christine de Naples. Le prince va en Italie.

Ce mélange de combats et de voyages, ces relations avec toutes sortes de peuples et toutes sortes d'hommes, avoient formé le caractère et l'esprit de Mgr le duc de Berry; il parloit avec facilité la plupart des langues de l'Europe, et les épreuves de sa vie promettoient à la France un grand monarque.

Le roi avoit pensé pour son neveu à un mariage : il avoit jeté les yeux sur la famille royale de Naples. M. le chevalier de Vernègues avoit donné la première idée de cette union, et avoit été chargé de la

suivre; ensuite M. le comte de Chastellux reçut des instructions à ce sujet: celui-ci, attaché à madame Victoire, avoit été nommé après la mort de cette princesse[1] ministre plénipotentiaire de Louis XVIII à la cour de Sicile. Des lettres-patentes, en date de Mittau, donnèrent pouvoir au comte de Chastellux de consentir, au nom de Sa Majesté, au mariage de Mgr le duc de Berry avec Madame Christine, princesse de Naples.

Mgr le duc de Berry, accompagné du comte de Damas-Crux, du chevalier de Lageard et du marquis de Sourdis, partit de Lintz pour Clagenfurth, où se trouvoit la princesse sa mère, MADAME: de là il se rendit à Palerme. L'armée de Condé devoit passer en Italie, s'embarquer à Livourne, et faire une descente en Provence, où les royalistes avoient un parti.

Mgr le duc de Berry plut à la cour. Son mariage avec la princesse Christine fut à peu près arrangé. Il reçut un traitement de 25 mille ducats, que les malheurs du temps ne tardèrent pas à lui enlever. La reine de Naples, les princesses ses filles et le prince Léopold ayant quitté la Sicile pour faire un voyage à Vienne, Mgr le duc de Berry alla à Rome, avec dessein de servir dans le corps napolitain qui occupoit la ville des Césars.

[1] 15 septembre 1800.

CHAPITRE V.

Voyage du prince à Rome.

Monseigneur le duc de Berry débarqua à Naples, et de là se rendit à Rome. Il fut singulièrement frappé de la variété des personnages qu'il rencontra sur les chemins de l'Italie : des Anglois et des Russes voyageoient à grands frais dans d'élégantes voitures, avec tous les usages et tous les préjugés de leur pays : une famille italienne cheminoit avec économie dans un chariot du temps de Léon X : un moine à pied traînoit par la bride sa mule chargée de reliques, des paysans conduisoient des charrettes attelées de grands bœufs blancs, et portant une petite image de la Vierge élevée sur le timon, au bout d'une gaule recourbée ; des femmes en jupon court, en corset ouvert, la tête voilée comme des madones, ou les cheveux bizarrement tressés, insultoient le prince en riant, et des pélerins, appuyés sur un long bâton, le regardoient passer. Tout cela sur les grands pavés de la voie Appienne, qui conservent encore les traces des roues du char d'Agrippine, sur les chemins de Tibur, où l'ermitage de saint Antoine de Padoue s'est écoulé à son tour dans les ruines de la maison d'Horace.

Le cardinal de Bernis n'existoit plus quand M[gr] le duc de Berry arriva à Rome. Il ne pouvoit plus offrir à un prince fugitif cette hospitalité digne des jours

d'Évandre, qu'il exerça envers les nobles dames dont l'auteur de cet ouvrage honora les cendres de Trieste : notre destinée est de pleurer sur le tombeau des Bourbons. Nous ne sommes pas Tacite, mais nous écrivons la vie d'un homme fort au dessus d'Agricola, et nous avons encore sur l'historien romain l'avantage de n'avoir pas attendu le règne des bons princes pour rendre hommage à la vertu malheureuse.

La veuve des rois, des consuls et des empereurs, étoit aussi veuve de pontifes, lorsque Mgr le duc de Berry vint l'admirer dans sa solitude : Pie VI étoit mort à Valence, le 29 août 1799, et Pie VII, élu à Venise le 14 mars 1800, n'étoit pas encore arrivé. Le dernier souverain de la Rome chrétienne avoit été aussi noble dans ses disgraces, que les derniers princes de la Rome païenne avoient été vils dans leurs malheurs. Pie VI, et après lui Pie VII, soutinrent dans les fers la grandeur de la ville éternelle, et se montrèrent les dignes chefs de l'éternelle religion.

CHAPITRE VI.

Suite du précédent. Monseigneur le duc de Berry quitte Rome pour retourner à l'armée.

Le séjour de l'Italie réveilla dans le jeune prince le goût des arts ; il se livra à l'étude de la peinture et de la musique. Beaucoup d'instruments lui étoient

familiers; il en jouoit avec goût. Il chantoit bien; il dessinoit agréablement, surtout les scènes militaires: il se connoissoit en tableaux mieux que les hommes les plus exercés.

« Je suis dans l'admiration de Rome, » écrivoit-il à M. le comte de Chastellux. Le prince aimoit par caractère la vie libre et débarrassée de toute gène, que l'on mène en Italie. Rome, par un privilége qui semble attaché à son origine, est encore le pays de l'indépendance personnelle: c'est le lieu de toutes les existences isolées, l'asile de tous les hommes las du monde ou jouets de la fortune. Souffrez-vous le jour, vous pouvez comparer vos malheurs à ceux que tant de monuments rappellent, et vous trouvez vos peines légères; la nuit, vous oubliez ces peines sous un ciel enchanté, au milieu de tous les plaisirs. Un prince de la race des Radegaise et des Alaric, le dernier héritier d'un empire de douze siècles, le descendant proscrit des bienfaiteurs du saint-siége, le fils des rois très chrétiens, le neveu de Louis XVI, le prince qui devoit tomber lui-même sous le fer révolutionnaire, le duc de Berry enfin, errant dans les palais détruits des Césars, s'égarant dans les Catacombes, parcourant le Vatican désert, ou dessinant, assis sur un obélisque tombé, les débris épars du Capitole, offroit lui-même un tableau qui manquoit aux ruines et aux souvenirs de Rome.

Le malheur poursuivoit partout M[gr] le duc de Berry. Il avoit perdu un de ses fidèles compagnons, le chevalier de Lageard, et il n'avoit été un peu consolé que par la loyauté du Bailli de Crussol qui

se trouvoit alors à Rome. Le prince apprit bientôt que l'armée de Condé, étant arrivée à la hauteur de Venise, avoit reçu l'ordre de suspendre sa marche, parce que la guerre étoit au moment de recommencer. Un faux bulletin, que l'on attribue au ministre Acton, avoit déja répandu cette nouvelle lorsque Mgr le duc de Berry étoit encore à Palerme, et avoit pensé faire partir subitement ce prince. Il reçut à Rome la nouvelle positive que le corps de Condé alloit se trouver engagé, que Mgr le duc d'Angoulême avoit rejoint l'armée, et qu'il s'étoit mis à la tête du régiment noble à cheval, formé par Mgr le duc de Berry. La gloire et l'amitié fraternelle parlent au cœur de notre brave et sensible prince; il ne peut résister à cette double tentation; il quitte Rome furtivement pour rejoindre son frère et ses compagnons d'armes. Le Béarnois se déroboit au tumulte des armes pour aller voir Gabrielle, son petit-fils s'éloigne d'une grande princesse pour courir au champ d'honneur. On l'entendra s'excuser bientôt dans son admirable lettre à M. Acton.

CHAPITRE VII.

Monseigneur le duc d'Angoulême arrive à l'armée de Condé. Il est rejoint par son frère. Dernier Bulletin de l'armée de Condé, écrit par Monseigneur le duc de Berry.

Monseigneur le duc d'Angoulême, accompagné du comte de Damas-Crux et du chevalier de Saint-Priest[1], avoit rejoint l'armée de Condé à Pontaba[2]. L'armée reçut avec transport cet autre héritier du trône de saint Louis. Il avoit déja donné des preuves de sa valeur dans les armées du Nord, et sa destinée l'appeloit à balancer un jour presque seul la fortune de l'homme qui avoit tenu le monde dans sa main.

Les François s'avancèrent dans la Bavière. Le corps de Condé, forcé à une marche longue et rétrograde, entra en ligne dans l'armée autrichienne sur les bords de l'Inn; Mgr le duc de Berry, en arrivant au camp, le trouva dans cette position[3]. La reconnoissance des deux frères fut touchante. Mgr le duc de Berry suivit comme simple volontaire dans le régiment noble à cheval qu'il avoit formé, et dont Mgr le duc d'Angoulême avoit pris le commandement. Obéissant à son frère aîné comme le moindre

[1] Tué à Reims par un des derniers coups de canon tirés dans la campagne de 1814. Un de ses frères, M. le comte de Saint-Priest, est aujourd'hui aide-de-champ de Mgr le duc d'Angoulême.

[2] 25 mai 1800.

[3] 8 septembre 1800.

soldat, il donna un nouvel exemple de cette soumission des membres de la famille royale les uns envers les autres, dans l'ordre de l'hérédité : soumission qui non seulement manifeste les vertus naturelles aux Bourbons, mais qui conserve encore le trône, en devenant une sorte de confession authentique et perpétuelle du principe de la légitimité.

La perte de la bataille de Marengo par les Autrichiens amena un armistice prolongé à différentes reprises jusqu'au 20 d'octobre. L'armée de Condé, postée sur l'Inn, défendoit, entre Weissembourg et Meubeieren, le passage de cette rivière. Une affaire eut lieu à Ravenheim[1] : les ducs d'Angoulême et de Berry s'y trouvèrent. Le prince de Condé fut obligé d'employer l'autorité pour faire retirer les deux princes qui s'exposoient inutilement ; un soldat avoit été frappé d'une balle à un pas du premier. Deux jours après, la bataille de Hohenlinden[2] fut gagnée par un général qui vouloit acquérir une grande renommée pour la mettre aux pieds de son roi légitime. Cette bataille décida du sort de la guerre. L'armée de Condé se retira en se battant toujours. Mgr le duc de Berry envoya à la reine de Naples le détail de toutes ces affaires. Il est curieux d'opposer aux bulletins pompeux de Buonaparte le dernier bulletin de l'armée de Condé, écrit par un fils de France : Mgr le duc de Berry étoit digne d'être

[1] 1er décembre.

[2] 3 décembre.

le dernier historien des derniers combats de la noblesse françoise, les derniers exploits des derniers Condés.

Linsen, près Rottman, 15 décembre 1800.

«Nous avons eu bien des désastres; mais je vous assure «que pour ceux qui les ont vus, ces événements sont fort «singuliers. Le peu de précaution que l'on a pris à la ba-«taille du 3, près Ebesberg, l'inaction où l'on a laissé et «les corps qui étoient à Wasserburg, et nous avec M. de «Chasteller, qui pouvions attaquer avec succès sur Mu-«nich; mais principalement le passage de l'Inn que l'on a «laissé forcer, sans vouloir prendre aucune mesure raison-«nable pour l'empêcher; tout cela est fort extraordinaire.

«Déja depuis plus de dix jours l'on savoit que les forces «de l'armée de Moreau se portoient devant nous. Avec «quinze cents hommes d'infanterie et douze cents chevaux «(ce qui fait la totalité du corps), nous gardions depuis la «gauche de Wasserburg jusqu'au delà de Neubeieren, c'est-«à-dire plus de six lieues. Le 15 de ce mois, un corps de «quinze cents Autrichiens, sous les ordres du feld-maré-«chal ***, s'étoit porté à Hartmansberg, à cinq lieues du «pont de Rozenheim, où étoient nos batteries. Il est connu, «par l'exemple des anciennes guerres et par la vue du «pays, que le passage de Neubeieren est non seulement «facile, mais le seul praticable. Malgré les représentations «que M. le prince de Condé avoit faites le soir, aucun secours «ne lui avoit été donné, et les Autrichiens ne s'étoient pas «rapprochés. Le 9, à la pointe du jour, les ennemis ouvri-«rent un feu terrible sur nos batteries; en même temps trois «divisions passèrent l'Inn entre Neubeieren et Rohrdoff, «défendu ou plutôt observé par vingt-cinq dragons d'En-«ghien et douze hommes de Durand. Les François s'avan-«cèrent en se battant toujours contre M. le duc d'Enghien «(qui avoit réuni son régiment et celui de Durand), jus-«qu'au village de Riedering. Les Autrichiens n'arrivèrent «qu'à une heure. Le général *** s'emporta beaucoup sur

«ce que nous avions laissé passer deux mille cinq cents «hommes devant vingt-cinq dragons, et surtout de ce que «M. le prince de Condé avoit abandonné la position de «Rozenheim, où le canon nous avoit démonté deux pièces, «tuant hommes et chevaux, les François d'ailleurs nous «ayant débordés, et étant déja à Riedering, à deux lieues «en arrière de la position. Le général *** envoya le général «Giulay avec sa division pour se joindre avec M. le duc «d'Enghien, et forcer Riedering. Cet ordre fut exécuté. «M. le prince de Condé et M. le duc d'Angoulême attaquè- «rent avec les grenadiers de Bourbon, et emportèrent sur- «le-champ les batteries de l'ennemi. M. le duc d'Enghien «chargea avec les dragons à pied le régiment de Durand et «les dragons de Kinski; ces trois corps se couvrirent de «gloire. Le comte de Giulay faisoit tous ses efforts pour «nous faire appuyer par l'infanterie autrichienne : elle «étoit harassée de tant de combats. Trop foibles, il fallut «renoncer à nos avantages, et les François reprirent leur «position, où ils se maintinrent jusqu'à la nuit.

«Le brave régiment de Durand a été écrasé; douze gre- «nadiers seulement sur la totalité de la compagnie revin- «rent de l'affaire. M. le duc d'Enghien a eu un cheval tué «sous lui, et a perdu beaucoup de dragons. Gaston de Da- «mas, frère cadet de Roger, a été blessé, ainsi que plu- «sieurs autres officiers de distinction. Le général major La «Serre a été blessé grièvement en combattant avec les gre- «nadiers de Durand.»

«Depuis ce moment nous n'avons cessé de marcher le «jour ou la nuit. Nous venons occuper la position de Rott- «man, par où les François pourroient arriver sur Léoben.

«Nous apprenons que dans ce moment les François ont «forcé le passage de la Salza à Lauffen.»

Mgr le duc de Berry renouvelle ici la générosité de Catinat; il ne se nomme pas une seule fois dans cette relation si animée, il avoit pourtant assisté à

tous les combats : il ne parle que de son frère et de Mgr le duc d'Enghien; silence bien digne de l'ame du prince dont la fin a été si généreuse et si héroïque.

CHAPITRE VIII.

Licenciement de l'armée de Condé.

La paix de l'Allemagne amena la dissolution du corps de Condé[1]. Quand on licencie une armée, elle retourne dans ses foyers : mais les soldats de l'armée de Condé avoient-ils des foyers? Où les devoit guider le bâton qu'on leur permettoit à peine de couper dans les bois de l'Allemagne, après avoir déposé le mousquet qu'ils avoient pris pour la défense de leur roi? Les chasser de leur camp, c'étoit les condamner à un second exil. Ce camp étoit devenu pour eux une petite France; ils y avoient transporté leurs pénates : l'épée héréditaire, le drapeau blanc, l'autel de l'honneur. Ils ne pouvoient s'arracher à leur dernière patrie : ceux-ci s'arrêtoient tristement devant les faisceaux d'armes; ceux-là pleuroient assis sur des canons; d'autres erroient dans les rues du camp, auxquelles ils avoient donné des noms empruntés de leur cher pays. Quel prix tant de braves gentilshommes recevoient-ils de leur loyauté? Leur sang versé pour une cause sacrée,

[1] 16 avril 1801.

tous les genres de sacrifices faits à leur devoir; rien n'étoit compté : le résultat de leur vertu étoit l'abandon et la misère. On leur disputoit jusqu'au chétif secours qu'une certaine pudeur ne permettoit pas de leur refuser : on les obligeoit de montrer leurs blessures à des commissaires étrangers, afin de rabattre quelques deniers sur celles qui ne paroissoient pas trop graves, et de faire un petit profit sur le sang de la fidélité. Le cœur navré du coup qui frappoit ses compagnons d'infortune, Mgr le duc de Berry surmontoit sa douleur pour les consoler : on le voyoit courir de tous côtés, encourageant les uns, embrassant les autres, partageant avec tous le peu d'argent qui lui restoit. Il ordonna de distribuer aux soldats du régiment noble à cheval le produit de la vente des chevaux : mais les escadrons le supplièrent de faire remettre cette somme aux cent vétérans gardes du corps placés près du roi à Mittau. Il fallut enfin se séparer. Les frères d'armes se dirent un dernier adieu, et prirent divers chemins sur la terre, sans savoir où ils reposeroient leur tête. Tous allèrent, avant de partir, saluer leur père et leur capitaine, le vieux Condé en cheveux blancs : le patriarche de la gloire donna sa bénédiction à ses enfants, pleura sur sa tribu dispersée, et vit tomber les tentes de son camp avec la douleur d'un homme qui voit s'écouler les toits paternels.

LIVRE TROISIÈME.

SÉJOUR DU PRINCE EN ALLEMAGNE ET EN ANGLETERRE.

CHAPITRE PREMIER.

Embarras de Monseigneur le duc de Berry en Allemagne. Ses lettres.

Monseigneur le duc de Berry se trouva lui-même dans un extrême embarras après le licenciement de l'armée. Le jeune prince passa une année tantôt à Wildenwarth, tantôt à Vienne, le plus souvent à Clagenfurth, auprès de sa mère. Il cherchoit à renouer à Naples un mariage que traversoit le ministre Acton; homme qui n'étoit propre aux affaires humaines que par leur côté commun.

Rien n'est plus intéressant que les lettres écrites par Mgr le duc de Berry à cette époque: ses malheurs répandent sur son style et dans ses sentiments quelque chose de touchant et de triste. Parlant de la descente que l'armée de Condé avoit dû faire sur les côtes de la Provence: « Je suis désespéré, dit-il, « que cette expédition n'ait pas eu lieu; non que je « crusse au succès, mais parce que j'y aurois acquis « de la gloire, ou que j'y aurois été tué, ce qui est « notre seule ressource si Buonaparte règne sur la « France[1]. » Dans une autre lettre il refuse d'aller

[1] *Lettres à M. le comte d'Hautefort.*

en Italie sous un nom supposé, et il ajoute : « Je « veux être ce que je suis, et marcher toujours la « tête haute partout où je serai[1]. » Il manquoit de tout, et on le voyoit sans cesse venir au secours de ses malheureux amis. Tandis que son mariage ne pouvoit être renoué, que l'adversité l'isoloit de plus en plus sur la terre, il songeoit à donner aux autres un bonheur qu'il n'avoit pas, à unir des familles qu'il aimoit.

« Ma bien véritable amitié pour vous, dit-il au « comte de Chastellux, m'engage à vous parler « d'une idée qui m'est venue en tête. Vous avez vu « à Venise Mme de Montsoreau et ses filles : l'aînée est « un ange ; c'est la personne la plus accomplie que « je connoisse[2]. Elle a toutes les vertus et tous les « charmes : la douceur, l'esprit et la figure. Ses pa- « rents, qui sont bien décidés à ne jamais quitter « notre déplorable bannière, voudroient l'unir à « quelqu'un qui réunît à la naissance une conduite « et des mœurs fort rares à rencontrer. Ils m'ont « souvent entendu faire l'éloge de votre fils, et j'ai « lieu de croire qu'ils seroient charmés de lui don- « ner leur fille. Ils désirent la marier promptement, « voulant même marier la cadette au comte de la « Ferronnays, qui joint à un caractère propre à « faire le bonheur de sa femme, un peu de bien « hors de France, et une très grande fortune à Saint- « Domingue. Montsoreau a l'espérance de retirer

[1] *Lettres à M. le comte de Chastellux.*

[2] Aujourd'hui Mme la duchesse de Blacas.

« quelque chose des débris de sa fortune. Mandez-« moi franchement si cette idée vous plaît, ou si « vous avez d'autres vues sur son compte. »

Et c'est le même prince, occupé du bonheur des autres d'une manière si affectuense, qui écrivoit au même comte de Chastellux :

« Qu'irois-je faire à Naples ? Je ne peux pas vivre « pour rien dans un pays d'une cherté affreuse. « Pourquoi M. Acton ne me parle-t-il pas franche-« ment ? qu'a-t-il besoin d'user de réserve envers « moi ? Je ne suis point une puissance politique : je « suis un homme malheureux, qui ne peut porter « ombrage à personne. »

Son admirable lettre à M. Acton mérite surtout d'être conservée : « Je vous écris, monsieur, avec « la franchise d'un Bourbon, qui parle au ministre « d'un Roi-Bourbon, d'un roi qui n'a cessé de mon-« trer un attachement généreux à la partie de sa « famille si cruellement traitée par la fortune.

« J'ai appris avec une vive douleur que le roi avoit « désapprouvé la démarche que j'avois faite de quit-« ter Rome pour aller joindre l'armée de Condé. La « noblesse fidèle avec laquelle j'ai fait huit campa-« gnes n'avoit jamais vu tirer un coup de fusil sans « que je fusse à sa tête. Au moment où mon frère « venoit de la joindre, il me mandoit : *Nous atta-« quons le* 15 *septembre*. Si j'avois attendu les ordres « du roi, je perdois le temps : je suis donc parti « sur-le-champ ; je suis arrivé le 15, et le 16 nous « étions au bivouac, devant attaquer le lendemain. « Je n'aurois jamais quitté l'armée napolitaine, si elle

« avoit été devant l'ennemi, mais tout paroissoit in-
« diquer de ce côté la plus grande tranquillité.
« D'ailleurs, volontaire sous M. de Nazelli, ou sous
« M. de Damas que j'ai vu si long-temps colonel à
« l'armée de Condé, ce n'étoit pas une position bien
« agréable pour moi, et je n'y pouvois être d'aucune
« utilité au service du roi. Depuis que la paix a été
« faite, je vous ai écrit trois fois sans recevoir ja-
« mais de réponse de vous. Cette incertitude-là est
« cruelle : pourquoi ne pas me dire franchement les
« volontés du roi à mon égard ? J'aurois été aussi
« heureux qu'il est possible, lorsqu'on n'est pas dans
« son pays, d'être uni à la famille de Naples et de
« tout devoir à des parents aussi bons. Mais les cir-
« constances empêchent-elles cette union ? Ma pré-
« sence seroit-elle incommode ? Le traitement qu'on
« a bien voulu m'accorder est-il une gêne dans un
« moment où les finances du roi sont si cruellement
« obérées ? Je mets le tout à ses pieds, avec la même
« reconnoissance : je vous supplie seulement de vou-
« loir bien faire continuer de payer les 5000 ducats
« que le roi a eu l'extrême bonté d'accorder aux
« officiers de ma maison. Ces gentilshommes, inva-
« riables dans leur devoir et leurs principes, ne flé-
« chiront jamais la tête sous le joug d'un usurpa-
« teur, et tous ont abandonné leurs fortunes pour
« me suivre. Je ne réclame donc rien pour moi que
« le passé. Je n'ai eu jusqu'ici d'autres ressources
« que la générosité du roi ; mais vous savez sûrement
« les retards que j'ai éprouvés. Cela me met dans le
« plus grand embarras. N'ayant rien à moi, je re-

« garderois comme une infamie de faire une dette.

« Je suis bien sûr que vous sentirez les raisons de « mon empressement à connoître mon sort, quand « vous saurez que, dans un mois, je n'aurai en vendant mes équipages, que de quoi rejoindre mon « père. »

La réponse de M. Acton n'arriva point[1], et Mgr le duc de Berry partit pour l'Angleterre.

CHAPITRE II.

Monseigneur le duc de Berry en Écosse.

Ce fut dans cette île que se réfugièrent tour à tour, à quelques années d'intervalle les uns des autres, les princes de la Maison de France poursuivis par la fortune. M. le prince de Condé erra quelque temps en Allemagne. Comme la gloire ne se peut cacher, il trouvoit difficilement un asile : le généreux duc de Brunswick, son ancien adversaire, ainsi que celui des maréchaux de Broglie et de Castries, lui offrit une retraite; mais l'illustre rejeton de la maison d'Est devoit être brisé lui-même par ce fléau qui brisoit tous les royaumes et toutes les renommées. Mgr le prince de Condé, passant enfin en Angleterre, y rejoignit Mgr le duc de Bourbon, son fils.

[1] M. le chevalier de Vernègues parvint dans la suite à faire connoître la vérité au roi, et obtint sur l'arriéré de la pension une somme de 80,000 ducats.

Louis XVIII avoit été forcé de sortir de Saxe en 1798, par ordre de ce directoire, qui se déchargeoit sur l'Europe du mépris dont il étoit accablé en France. « Le roi, écrivoit alors Mgr le duc de Berry, « va encore courir de pays en pays chercher un « asile qu'on lui refusera partout. Mon frère le suivra. » Le roi se retira à Mittau : Pierre-le-Grand vint en France apprendre au pied de la statue de Richelieu à commencer un empire; l'adversité, le premier des maîtres, conduisit Louis XVIII dans les états russes, pour lui apprendre à relever un empire qui finissoit. Paul Ier se souvint d'avoir été voyageur dans notre patrie, et il accueilloit l'hôte illustre que notre patrie lui envoyoit. Mais l'usurpateur vint à son tour dicter des lois. Obligé de quitter Mittau avec MADAME, le roi ne trouva d'asile assuré qu'au sein de ces mers sur lesquelles toute puissance a été refusée à Buonaparte, et qui devoient commettre à la garde de ce génie des tempêtes leurs orages et leurs abîmes.

Le pays qu'habita d'abord Mgr le duc de Berry auprès de son père étoit uni à la France par d'anciens liens d'hospitalité. Les Écossois avoient fourni une garde à nos rois, et servi puissamment dans leurs revers Charles VII et Henri IV. Montross, qui donnoit au cardinal de Retz *l'idée de certains héros que l'on ne voit plus que dans les Vies de Plutarque*[1], représentoit à Mgr le duc de Berry les généreux François immolés à la cause de leur roi. Il retrou-

[1] *Mémoires du cardinal de Retz*, liv. III.

voit encore le souvenir de ces hommes fidèles dans celui des officiers qui s'attachèrent à la fortune de Jacques II.

« Leurs aventures furent dignes des beaux jours « de Sparte et d'Athènes. Ils étoient tous d'une nais- « sance honorable, attachés à leurs chefs, et affec- « tionnés les uns aux autres, irréprochables en tout... « Ils se formèrent en une compagnie de soldats au « service de France... Ils furent passés en revue par « le roi à Saint-Germain-en-Laye; le roi salua le « corps par une inclination et le chapeau bas. Il re- « vint, s'inclina de nouveau, et fondit en larmes. « Ils se mirent à genoux, baissèrent la tête contre « terre; puis, se relevant tous à la fois, ils lui firent « le salut militaire. Ils furent envoyés de là aux « frontières d'Espagne, ce qui formoit une marche « de 900 milles. Partout où ils passoient, ils tiroient « les larmes des yeux des femmes, obtenoient le « respect de quelques hommes, et en faisoient rire « d'autres par la moquerie qui s'attache au malheur. « Ils étoient toujours les premiers dans une bataille, « et les derniers dans la retraite... Ils manquèrent « souvent des choses les plus nécessaires à la vie; « cependant on ne les entendit jamais se plaindre, « excepté des souffrances de celui qu'ils regardoient « comme leur souverain [1]. » Qui ne croiroit lire une page de l'histoire des émigrés françois!

Mgr le duc de Berry habitoit près d'Édimbourg, avec son père, le château de Marie Stuart, la pre-

[1] Dalrym., *Mémoires de la Grande-Bretagne.*

mière veuve d'un roi de France qui porta la tête sur l'échafaud, et qui regrettoit en mourant de n'avoir pas la *tête tranchée avec une épée à la françoise*[1]. Il aimoit à répéter sous les vieilles voûtes du château la ballade où l'infortunée princesse faisoit ses adieux *au plaisant pays de France* :

Adieu, plaisant pays de France :
O ma patrie
La plus chérie,
Qui as nourri ma jeune enfance!
Adieu, France, adieu nos beaux jours!
La nef qui déjoint nos amours
N'a eu de moi que la moitié.
Une part te reste : elle est tienne;
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne.

Lorsque MONSIEUR vint demeurer à Londres, Mgr le duc de Berry l'y suivit, et sa vie changea encore comme sa fortune.

[1] *Rech. de Pasquier.*

CHAPITRE III.

Monseigneur le duc de Berry arrive à Londres. Ses foiblesses. Admirable déclaration du roi et des princes de la Maison de France.

Un prince qui ne règne plus, un banni sans patrie, un soldat qui ne fait plus la guerre, est le plus indépendant des hommes : il arrive souvent qu'il cherche dans les affections du cœur de quoi remplir le vide de ses journées. Il seroit inutile de taire ce que la mort chrétienne et héroïque du prince a révélé. Le duc de Berry faillit comme François Ier et Bayard, Henri IV et Crillon, Louis XIV et Turenne : le roi Jean vint reprendre en Angleterre des fers qu'il préféroit à la liberté. Il y a deux espèces de fautes qui, toutes graves qu'elles doivent être aux yeux de la religion, sont traitées avec indulgence dans la patrie d'Agnès et de Gabrielle. En condamnant trop sévèrement dans ses rois les foiblesses de l'amour et le penchant à la gloire, la France craindroit de se condamner elle-même.

Mgr le duc de Berry eut une de ces joies si pures que produit l'honneur, en donnant (avec tous les princes de la famille royale qui se trouvoient en Angleterre) son adhésion à la note du roi, en réponse à la proposition que lui fit faire Buonaparte de renoncer au trône de France, moyennant des indemnités : cette note est un des plus beaux documents de notre histoire. Tandis que de puissants

monarques étoient forcés d'abandonner leurs trônes au conquérant, un roi de France proscrit refusoit le sien à l'usurpateur qui l'occupoit : le sénat romain ne fit pas acte de propriété plus magnanime, en vendant l champ où campoit Annibal.

Varsovie, 22 février 1803.

«Je ne confonds pas M. Buonaparte avec ceux qui l'ont «précédé; j'estime sa valeur, ses talents militaires : je lui «sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien «que l'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il «se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits : «loin de là, il les établiroit lui-même, s'ils pouvoient être «litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

«J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et «sur moi; mais je connois les obligations qu'il m'a impo«sées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chré«tien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier «soupir; fils de saint Louis, je saurai à son exemple me «respecter jusque dans les fers; successeur de François Ier, «je veux du moins pouvoir dire comme lui : *Nous avons tout* «*perdu, fors l'honneur.*

«*Signé* LOUIS.»

Et au bas :

«Avec la permission du roi mon oncle, j'adhère de cœur «et d'ame au contenu de cette note.

«*Signé* LOUIS-ANTOINE.»

Mgr le duc d'Angoulême résidoit alors auprès du roi à Varsovie.

MONSIEUR, Mgr le duc de Berry, Mgr le duc d'Orléans et les deux princes ses frères alors vivants, Mgr le prince de Condé, Mgr le duc de Bourbon,

tous exilés dans la Grande-Bretagne, envoyèrent au roi l'adhésion suivante :

«Pénétrés des mêmes sentiments dont S. M. Louis XVIII, «roi de France et de Navarre, notre seigneur et roi, se «montre si glorieusement animé dans sa noble réponse à «la proposition qui lui a été faite de renoncer au trône de «France, et d'exiger de tous les princes de la maison de «Bourbon une renonciation à leurs imprescriptibles droits «de succession à ce même trône,

«Déclarons

«Que notre attachement à nos devoirs et notre honneur «ne pourront jamais nous permettre de transiger sur nos «principes et sur nos droits, et que nous adhérons de cœur «et d'ame à la réponse de notre roi;

«Qu'à son illustre exemple, nous ne nous prêterons ja-«mais à la moindre démarche qui pût avilir la maison de «Bourbon, et lui faire manquer à ce qu'elle se doit à elle-«même, à ses ancêtres, à ses descendants;

«Et que si l'injuste emploi d'une force majeure parve-«noit (ce qu'à Dieu ne plaise!) à placer de fait, et jamais «de droit, sur le trône de France, tout autre que notre roi «légitime, nous suivrons avec autant de confiance que de «fidélité la voix de l'honneur qui nous prescrit d'en ap-«peler jusqu'à notre dernier soupir, à Dieu, aux François, «et à notre épée.»

Mgr le duc d'Enghien envoya de son côté, au roi, son adhésion particulière.

«Sire,

«La lettre du 5 mars, dont Votre Majesté a daigné m'ho-«norer, m'est exactement parvenue. Votre Majesté connoît «trop bien le sang qui coule dans mes veines pour avoir pu

« conserver un instant de doute sur le sens de la réponse « qu'elle me demande. Je suis François, SIRE, et François « resté fidèle à son Dieu, à son roi èt à ses serments d'hon- « neur : bien d'autres m'envieront peut-être un jour ce triple « avantage. Que Votre Majesté daigne donc me permettre « de joindre ma signature à celle de Mgr le duc d'Angou- « lême, adhérant comme lui de cœur et d'ame au contenu « de la note de mon roi.

« *Signé* LOUIS-ANTOINE-HENRI DE BOURBON. »

Ettenheim, ce 22 mars 1803.

Quels sentiments ! quelle signature ! et quelle date ! Lorsqu'on lit à cette époque l'histoire des deux France, ancienne et nouvelle, qui existoient en même temps, on ne sait de laquelle on doit être plus fier : les succès héroïques sont pour la France nouvelle, les malheurs héroïques pour l'ancienne ; nos princes avoient tout emporté des grandeurs de notre patrie, ils n'y avoient laissé que la victoire.

CHAPITRE IV.

Vie de Monseigneur le duc de Berry à Londres. Voyages du prince.

Monseigneur le duc de Berry, établi à Londres, alloit une fois tous les mois faire sa cour au roi à Hartwell : il visitoit aussi son ancien général Mgr le prince de Condé. Le roi avoit écrit à ce dernier ces paroles charmantes : « Jouissez, mon cher cousin, « du même repos que le plus illustre de vos aïeux « goûta volontairement sous les lauriers : tout vous

« sera Chantilly. » Cependant le héros de Friedberg et de Berstheim ne conduisoit plus *ses amis dans ses superbes allées de Chantilly, au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisoient ni jour ni nuit*[1]. N'ayant rien à laisser au duc de Berry, son royal élève, il lui légua par son testament ses vieux compagnons d'armes. On voit quelle opinion il s'étoit formée du prince par la lettre qu'il lui écrivit alors : « Sans doute, lui dit-il, votre existence est « cruelle; mais nous avons fait notre devoir. Ce n'est « plus à moi, dans la circonstance présente, c'est à « vous à relever l'étendard royal, et à nous tous à « marcher sous vos ordres. Votre extrême jeunesse « a pu nécessiter pendant quelque temps l'inconve- « nance que vous fussiez sous les miens; mais tant « qu'il me restera un peu de force, je me ferai « gloire d'être votre premier grenadier. » M. Pitt avoit conçu la même idée du prince, et Buonaparte lui-même en parloit avec une haute estime. Les hommes supérieurs peuvent errer dans leur opinion; mais lorsqu'ils rencontrent la vérité, ils augmentent le prix du mérite jugé de toute la valeur attachée à l'autorité du juge.

Hors ces devoirs de famille si chers à son cœur, et qu'il remplissoit avec exactitude, Mgr le duc de Berry n'en connoissoit point d'autres à Londres : il avoit secoué le joug de la société. Renfermé chez lui, il vivoit au milieu de quelques amis dont il faisoit les délices. Il avoit tout ce qu'il falloit pour

[1] BOSSUET, *Oraison funèbre du grand Condé.*

rendre charmante la vie privée : de l'esprit, de la grace, de la gaîté, du goût pour les arts, de l'ordre dans les affaires, de la régularité dans les habitudes, une humeur caressante, une bonté infinie. Fait pour la lumière, il aimoit l'ombre; mais quelque chose du prince lui restoit dans la condition commune, et l'on sentoit qu'il étoit plutôt caché que perdu dans les rangs obscurs de la société. Ses loisirs en Angleterre lui permirent de s'abandonner à diverses études : il se livra à la science des médailles, dans laquelle il fit des progrès étonnants. Il retourna ensuite à la musique, à la peinture, et se perfectionna dans la connoissance des tableaux. Il acquit aussi à Londres, sur la monarchie représentative, les idées saines que nous lui avons connues.

Les royaumes unis de la Grande-Bretagne avoient atteint leur plus haut point de gloire politique lorsque Mgr le duc de Berry y vint chercher un asile. A la tête du gouvernement, M. Pitt luttoit avec des hommes capables de le seconder contre cette grande opposition qu'avoient formée les Burke, les Fox et les Sheridan. Les vieilles mœurs se soutenoient parmi les gentilshommes-fermiers qui trouvoient un appui dans le caractère du plus simple et du meilleur des rois. Restés originaux, sans être grossiers et exclusifs, les Anglois s'étoient accoutumés aux étrangers, par la noble hospitalité qu'ils avoient exercée envers eux : ils aimoient ces François qu'ils avoient si long-temps détestés. Mgr le duc de Berry s'étonnoit de trouver un pays qui ressembloit bien peu à celui que croyoient avoir peint Voltaire

et de Lolme; pays moderne assis sur des fondements gothiques, et dont les libertés constitutionnelles reposent sur des lois féodales.

Mgr le duc de Berry entreprit quelques voyages dans l'intérieur de l'Angleterre pour mettre à profit son exil. Il vit les prodiges de Manchester et de Birmingham; il s'émerveilla plus qu'il ne fut enthousiasmé de ces grands miracles qui font de petites choses, de ces machines qui créent des bras et tuent des intelligences; subtiles inventions *qui ne maintiennent l'état de ce monde qu'en entretenant ce qui passe avec le temps* [1]. Le prince remarqua le génie conservateur d'un peuple qui ne laisse rien périr, qui remet à neuf ses vieux monuments, et rétablit avec soin jusqu'à la pierre tombée d'une ruine. Les maisons de campagne dont l'Angleterre est semée, attirèrent l'attention de l'illustre voyageur. Les unes lui offroient d'élégantes *villa*, bâties sur le modèle de quelques monuments de l'Italie ou de la Grèce, et dans lesquelles demeurent oubliés les tableaux des plus grands maîtres; les autres lui présentoient le modèle de ces vieux châteaux décrits par les romanciers : ici, des obélisques, des colonnes, des statues, enlevés aux débris de Tentyra, de Palmyre et d'Athènes; là, des pagodes indiennes, des armures d'anciens chevaliers, des arcs et des flèches de Sauvages, apportés par le capitaine Cook. A Hamptoncourt, les portraits des maîtresses de Charles II; à Windsor, les souvenirs de cette

[1] *Ecclés.*, c. XXXVIII.

comtesse de Salisbury, *qui férit le roi Édouard d'une étincelle de fine amour au cœur*[1]. Mgr le duc de Berry trouva à Glascow la littérature des bardes, à Oxford celle d'Homère et de Virgile, à Cambridge les sciences de Newton. Enfin le prince visita tous les monuments publics, depuis cet hôpital de Greenwich où le matelot regrette les tempêtes, jusqu'à cette abbaye de Westminster où dorment en paix les souverainetés du trône et du génie. Parmi tant de noms gravés sur tant de sépulcres, le fils de France lut avec attendrissement les noms de quelques François encore exilés parmi ces morts.

CHAPITRE V.

Monseigneur le duc de Berry essaie de reprendre les armes et de passer en France. Magnanimité du prince de Condé et des Bourbons.

Les malheurs envoyés par la Providence faisoient connoître chaque jour une nouvelle vertu de cette Maison de France si élevée au dessus des autres, comme les torrents qui descendent du ciel mettent quelquefois à découvert l'or que recèle la montagne : Mgr le duc de Berry perdit sa mère. Ce bon fils nous apprend par une de ses lettres avec quelle amertume il la pleura; il éprouva une longue maladie, et l'on voit encore dans la même lettre qu'il fut tendrement soigné par son père.

[1] Froissard.

Heureux ce prince s'il eût moins aimé son pays, s'il se fût enseveli pour jamais dans cette vie paisible qu'il goûtoit sur une terre hospitalière! Mais s'il n'eût tourné ses yeux vers sa patrie, auroit-il été François? Il saisissoit avec ardeur toutes les occasions qui se présentoient de rentrer en France. L'expédition des Anglois à Copenhague paroissoit liée à d'autres desseins; le prince partit, et se rendit en Suède, espérant de servir dans quelque armée. L'entreprise manqua, et il fut forcé de revenir en Angleterre, où le roi arriva alors.

La guerre d'Espagne le tenta de nouveau: il écrivoit à M. de Mesnard[1] : « Vous avez fort bien jugé, « mon cher Mesnard, et de ce que j'éprouve, et de « ce qui me retient. Il n'est que trop vrai que de- « puis six semaines j'ai travaillé à aller rejoindre « les braves Espagnols, et que le gouvernement y « a mis un obstacle absolu et positif. Les Espagnols « qui sont ici nous ont évités avec soin. Tout en « admirant leurs nobles efforts, il me semble qu'ils « ont oublié, ainsi que tout le monde, que les aînés « de leurs rois ont gouverné la France, et qu'il faut « que Buonaparte tombe pour leur sûreté comme « pour celle du monde. »

Une fois Mgr le duc de Berry fut prêt à passer en France. Il avoit formé le projet de rejoindre, avec deux personnes seulement, les royalistes de l'intérieur. « Il me suffira, disoit-il, de trouver cinquante « braves pour me recevoir. » Au moment de s'em-

[1] 27 juillet 1808.

barquer, il écrivit ces mots à M. de Mesnard : « L'en-« treprise est audacieuse : je suis bien sûr que cela « ne vous arrêtera pas; mais songez que vous êtes « père. » Ainsi le prince, qui recherchoit pour lui les périls, craignoit de les faire partager à ses amis. M. le comte de la Ferronnays, qui soupçonnoit d'inexactitude les renseignements arrivés de la côte de France, proposa au prince d'aller sonder le terrain; le prince lui répondit par cette admirable lettre :

Hartwell, 1809.

« J'ai reçu hier matin ta lettre d'avant-hier, mon cher « Auguste. Je te remercie de tes bons conseils; je trouve « dans tout ce que tu me dis assez de sagesse et de rai-« son; et ce que j'aime encore mieux, j'y trouve une « preuve de plus de ton attachement pour moi : mais, mon « ami, tes réflexions sont trop tardives, et sont inutiles. « Tout ce que tu me dis, je me le suis déja dit à moi-« même : je n'ai jamais partagé ta confiance dans le succès « de notre expédition; je crois fermement que nous mar-« chons à la mort, et c'est ce qui fait que je ne veux pas « m'arrêter. Tu sais trop, mon cher Auguste, les absurdités « qui ont été débitées sur notre compte; tu sais combien on « nous reproche de n'avoir pas combattu avec la Vendée, « de n'avoir pas mêlé notre sang à celui des royalistes : il « faut faire taire la calomnie, et tu es trop mon ami pour « me conseiller le contraire. Tu connois mes opinions sur les « guerres civiles et ceux qui les fomentent; je me croirois « traître au roi, traître à la France, et le plus coupable des « hommes, si, pour ma propre gloire, ou pour mon intérêt « personnel, je cherchois à la rallumer et à ramener sur « cette fidèle Vendée les malheurs qui déja furent le prix « de son dévouement à notre cause. Mais puisque l'on nous « assure que, lassés d'être opprimés, les royalistes se déci-« dent d'eux-mêmes à reprendre les armes, puisqu'ils nous

«le font dire et qu'ils demandent un prince, rien ne m'em-«pêchera d'aller les rejoindre. Je combattrai à leur tête, je «mourrai au milieu d'eux, et mon sang versé au champ «d'honneur, abreuvant le sol de la patrie, rappellera du «moins à la France qu'il existe des Bourbons, et qu'ils sont «encore dignes d'elle. Mon vieux Nantouillet et toi, mon «ami, vous partagerez mon sort : je ne vous plains pas. Tu «seras enterré à mes côtés; c'est un moyen très bon pour «couvrir ce que tu appelles ta *responsabilité*. Quant à ta «proposition d'aller avant moi sonder le terrain et vérifier «les faits, elle n'a pas le sens commun, et tu me connois «assez pour être bien sûr que je ne consentirai jamais à ce «que mon ami s'expose pour moi à un danger que je ne «partagerois pas avec lui.

«Adieu; je serai à Londres après-demain à cinq heures. «J'irai passer la soirée chez ta belle-mère : nous causerons «de tout cela. Embrasse ta femme et tes deux enfants; je te «quitte pour aller à la chasse.»

Lorsque l'usurpateur, dans l'orgueil de la prospérité, cherchoit à flétrir de grandes infortunes qu'il devoit lui-même connoître, l'ancienne race royale pouvoit-elle mieux repousser que par cette lettre les calomnies de la nouvelle dynastie? Quel est ici l'homme supérieur, ou de Buonaparte insultant publiquement les Bourbons dans sa proclamation aux provinces de l'ouest, ou du duc de Berry répondant, dans le secret de l'amitié, à des outrages si cruels et si peu mérités? On peut dire que toute la mort de Mgr le duc de Berry est dans cette lettre généreuse et sublime.

L'entreprise n'eut pas lieu : seulement un soldat[1],

[1] Armand de Châteaubriand.

envoyé à la découverte, y perdit la vie. La fortune refusa à Mgr le duc de Berry la mort de Charette, pour lui réserver celle de Henri IV : elle vouloit le traiter en roi.

Une autre fois des révolutionnaires subalternes cherchèrent à attirer Mgr le duc de Berry sur le continent. Ils racontoient que les royalistes étoient prêts à se soulever en Normandie, que la seule présence du prince produiroit une révolution. Le piége fut découvert; le prince ne descendit point au rivage où sa tête avoit été mise à prix. Il s'est rencontré depuis un homme qui a livré la tête du Fils de France pour rien.

Quelque temps avant l'époque où l'on voulut sacrifier Mgr le duc de Berry, un étranger se présenta en Angleterre pour proposer aux Bourbons d'assassiner l'usurpateur. Il faut voir de quel air le prince de Condé reçoit cette proposition, et comme il en écrit à MONSIEUR. « Cet homme m'a proposé tout « uniment, dit-il, de nous défaire de l'usurpateur « par le moyen le plus court. Je ne lui ai pas donné « le temps de m'achever les détails de son projet, et « j'ai repoussé cette proposition avec horreur, en « l'assurant que si vous étiez ici, vous feriez de « même; que nous serions toujours les ennemis de « celui qui s'est arrogé la puissance et le trône de « notre roi, tant qu'il ne les lui rendroit pas; que « nous avions combattu cet usurpateur à force ou- « verte, que nous le combattrions encore si l'occa- « sion s'en présentoit, mais que jamais nous n'em- « ploierions de pareils moyens, qui ne pouvoient

« convenir qu'à des jacobins... Après cela j'ai dit à « l'homme qui étoit venu, qu'il n'y avoit que l'excès « de son zèle qui eût pu le porter à venir nous faire « une pareille proposition; mais que ce qu'il avoit « de mieux à faire étoit de repartir tout de suite, « attendu que, s'il étoit arrêté, je ne le réclamerois « pas, et que je ne le pourrois qu'en disant ce qu'il « est venu faire. »

Voilà les princes que l'on avoit proscrits! Ces nouveaux Fabricius ne font point étalage de leur générosité auprès du nouveau Pyrrhus : ils ne l'avertissent point qu'on le veut tuer; ils se contentent de chasser l'assassin, et de faire ainsi avorter son crime: leurs vertus sont pour Dieu et non pour les hommes. On les ignoreroit encore, ces vertus, sans des lettres que le hasard a conservées, et qui viennent long-temps après les découvrir. Et qui repousse le premier l'idée d'un assassinat sur Buonaparte? le grand-père du duc d'Enghien!

CHAPITRE VI.

Départ de Monseigneur le duc de Berry pour Jersey. Séjour du prince dans cette île.

Enfin, après vingt-deux ans de combats, la barrière d'airain qui fermoit la France fut forcée : l'heure de la restauration approchoit; nos princes quittèrent leurs retraites. Chacun d'eux se rendit sur différents points des frontières, comme ces

voyageurs qui cherchent, au péril de leur vie, à pénétrer dans un pays dont on raconte des merveilles. MONSIEUR partit pour la Suisse; Mgr le duc d'Angoulême pour l'Espagne, et son frère pour Jersey. Dans cette île, où quelques juges de Charles Ier moururent ignorés de la terre, Mgr le duc de Berry retrouva des royalistes françois, vieillis dans l'exil et oubliés pour leurs vertus, comme jadis les régicides anglois pour leurs crimes. Il rencontra de vieux prêtres désormais consacrés à la solitude; il réalisa avec eux la fiction du poëte qui fait aborder un Bourbon dans l'île de Jersey après un orage. Tel confesseur et martyr pouvoit dire à l'héritier de Henri IV, comme l'ermite à ce grand roi :

Loin de la cour alors, dans cette grotte obscure,
De ma religion je vins pleurer l'injure.

Henriade.

Mgr le duc de Berry passa quelques mois à Jersey; la mer, les vents, la politique l'y enchaînèrent. Tout s'opposoit à son impatience; il se vit au moment de renoncer à son entreprise, et de s'embarquer pour Bordeaux. Une lettre de lui nous retrace vivement ses occupations sur son rocher :

8 février 1814.

«Que direz-vous, Madame, de la liberté que je prends «de vous écrire, et de me charger de répondre à une lettre «qui ne m'est pas adressée? Mais le tendre et touchant in«térêt que vous voulez bien m'y marquer est mon excuse. «Je comptois bien vous écrire, mais du sol de ma patrie, «de cette terre chérie que je vois tous les jours sans pou-

«voir y atteindre; enfin, je voulois écrire à la veuve du «grand Moreau, si digne de lui, sur le chemin qu'il auroit «déja aplani devant nous si le sort ne nous l'avoit enlevé.

«Me voici donc, comme Tantale, en vue de cette mal-«heureuse France qui a tant de peine à briser ses fers, et «les vents, le mauvais temps, la marée, tout vient arrêter «les courageux efforts des braves qui vont courir des dan-«gers qu'on ne me permet pas encore de partager. Vous «dont l'ame est si belle, si françoise, jugez de tout ce que «j'éprouve; combien il m'en coûteroit de m'éloigner de ces «rivages qu'il ne me faudroit que deux heures pour at-«teindre! Quand le soleil les éclaire, je monte sur les plus «hauts rochers, et, ma lunette à la main, je suis toute la «côte, je vois les rochers de Coutances. Mon imagination «s'exalte; je me vois sautant à terre, entouré de François, «cocardes blanches aux chapeaux; j'entends le cri de *vive «le roi!* ce cri que jamais François n'a entendu de sang-«froid; la plus belle femme de la province me ceint d'une «écharpe blanche, car l'amour et la gloire vont toujours «ensemble. Nous marchons sur Cherbourg : quelque vilain «fort, avec une garnison d'étrangers, veut se défendre : «nous l'emportons d'assaut, et un vaisseau part pour aller «chercher le roi, avec le pavillon blanc qui rappelle les «jours de gloire et de bonheur de la France. Ah, Madame! «quand on n'est qu'à quelques heures de l'accomplisse-«ment d'un rêve si probable, peut-on penser à s'éloigner?

«Pardonnez toutes ces folies, Madame : croyez que les «sentiments que vous m'avez inspirés sont aussi durables «que ma vie. Veuillez me donner une petite part dans votre «amitié, et recevoir l'hommage de mon tendre et respec-«tueux attachement.»

Cette lettre charmante n'est écrite ni à des émigrés, ni à un compagnon d'infortune du prince. Les sentiments françois y sont-ils moins vifs? Pouvoit-on ne pas adorer un pareil prince? Mgr le duc

de Berry arriva à Jersey, grandeur évanouie, couronne tombée! Toutefois ce Fils de France avoit en lui quelque chose de si singulièrement propre à se faire aimer, que les habitants de Jersey ont parlé d'élever un monument en l'honneur du proscrit étranger que nos tempêtes avoient jeté dans leur île.

Les destinées de Buonaparte s'accomplirent. Ses droits eurent l'inconstance de la victoire: fidèle, elle les avoit donnés, elle les retira infidèle: son favori tomba au milieu de ses gardes, et la France alla chercher dans sa retraite le vrai roi, qui devoit supporter la prospérité comme il avoit supporté le malheur.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

VIE ET MORT DE M[gr] LE DUC DE BERRY EN FRANCE.

LIVRE PREMIER.

PREMIÈRE ET DEUXIÈME RESTAURATION. CORRESPONDANCE DE MONSEIGNEUR ET DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY. LEUR MARIAGE. VIE PRIVÉE DU PRINCE.

CHAPITRE PREMIER.

Arrivée de Monseigneur le duc de Berry en France. Voyage de Cherbourg à Paris.

A peine le pavillon blanc arboré à Cherbourg[1] avoit-il flotté dans les airs, que ce signal de paix en appela un autre. On aperçut en mer une frégate ayant aussi pavillon blanc ; c'étoit la frégate l'*Eurotas,* qui conduisoit à Caen M[gr] le duc de Berry : mais ce prince, ayant découvert dans la rade de Cherbourg le drapeau sans tache, fit tourner la proue vers la première terre de France. La ville de Cherbourg avoit envoyé une députation à Jersey, afin de prier M[gr] le duc de Berry de vouloir bien débarquer dans son port : le vaisseau chargé de cette députation ne rencontra pas en mer l'*Eurotas.* Les

[1] 1814.

habitants et la garnison de Jersey s'étoient distingués par les marques de respect et d'amour qu'ils avoient données au Fils de France : à son départ de leur île, dix-huit cents coups de canon saluèrent le vaisseau qui portoit le prince dans sa patrie.

Le préfet maritime et les principales autorités de Cherbourg s'avancèrent en mer au devant de l'*Eurotas*. Mgr le duc de Berry les reçut sur son bord. L'*Eurotas* entra dans la rade au bruit des salves d'artillerie et au milieu des navires pavoisés. Le prince, descendu de la frégate angloise, passa à bord du vaisseau amiral françois, qui recommença le salut militaire. Ensuite la chaloupe de l'amiral conduisit Mgr le duc de Berry au fond du port royal. Elle étoit suivie d'une multitude d'autres chaloupes et de petits bâtiments qui portoient, avec la suite du prince, les premières autorités et les habitants les plus distingués de la ville. Les quais étoient couverts d'une foule immense qui faisoit retentir l'air des plus vives acclamations. Le duc de Berry sauta à terre en criant : *France!* La révolution vient de répondre à ce cri.

Mgr le duc de Berry étoit accompagné des comtes de la Ferronnays, de Nantouillet, de Mesnard et de Clermont-Lodève. Le soir, la ville fut illuminée : Louis XVI avoit été reçu dans ce même port, créé par lui, avec les mêmes témoignages d'allégresse. Pour répondre aux transports de la joie publique, Mgr le duc de Berry fit relâcher six cents conscrits réfractaires, remettre au capitaine de la frégate angloise des prisonniers de sa nation. C'est ainsi qu'il

délivra à Caen d'autres prisonniers françois et espagnols : tout devenoit libre sur le passage d'un Bourbon.

Parti de Cherbourg, le prince s'arrêta quelques instants à Valognes et à Saint-Lô. Il fut complimenté auprès de Bayeux par le préfet du Calvados. Ces villes croyoient revoir le bon connétable qui les fit rentrer autrefois sous l'autorité paternelle du sage Charles V. A Bayeux, un militaire se présente au prince et lui dit : « Monseigneur me re-« connoît-il ? » C'étoit un soldat de l'armée de Condé. « Si je vous reconnois ! répondit vivement le prince « en s'approchant de lui et écartant ses cheveux. « Vous devez avoir au front la cicatrice d'une bles-« sure que je vous ai vu recevoir à Walden. » Honneur au prince qui lit si bien sur le front le nom de ses serviteurs !

Un régiment dont l'esprit n'étoit pas encore changé passoit dans les environs de Bayeux. On conseilloit à Mgr le duc de Berry de l'éviter. Ce fut au contraire pour le prince une raison de marcher au devant de ces troupes. Il se présente aux soldats. « Vous êtes, leur dit-il, le premier régiment fran-« çois que je rencontre. Je viens au nom du roi re-« cevoir votre serment de fidélité. » Les soldats crient : *Vive l'empereur !* « Ce n'est rien, dit le prince « avec un sang-froid admirable ; c'est le reste d'une « vieille habitude. » Il tire son épée, et crie : *Vive le roi !* Les soldats françois aiment le courage ; ils répètent aussitôt : *Vive le roi !*

Le prince fut reçu à Caen avec des démonstra-

tions de joie extraordinaires. Il assista au spectacle : on lui présenta sur le théâtre, après la pièce, les prisonniers qu'il avoit fait mettre en liberté. Ainsi, la première fois que Mgr le duc de Berry parut dans nos jeux publics, ce fut pour essuyer les larmes de quelques François, et la dernière fois pour y répandre son sang.

Le prince rencontra à Lisieux le brave général Bordesoulle à la tête de la cavalerie du premier corps de l'armée. A Rouen, il eut encore l'occasion d'admirer les débris de ces vieilles troupes échappées à tant de combats, et qui sembloient plutôt succomber sous le poids des victoires que sous celui des revers. Mgr le duc de Berry s'avançoit vers Paris entre deux haies de drapeaux blancs flottant sur les remparts et sur les clochers, aux portes des villes, aux fenêtres des châteaux, des maisons et des chaumières. Partout les rues étoient sablées, les murs ornés de tapisseries, de guirlandes et de fleurs-de-lis d'or; partout les cloches sonnoient, les canons tiroient; les *Te Deum* étoient chantés, les cris de *vive le roi! vivent les Bourbons!* se faisoient entendre. Le prince, objet de tant d'amour, traversoit avec ravissement ces riches campagnes, ce beau pays de France, cette terre natale qui lui étoit plus inconnue que la terre de l'exil. Environné, pressé, porté par la foule, il disoit, les larmes d'attendrissement dans les yeux : « Je n'en puis plus; j'en « mourrai peut-être, mais je mourrai de joie. » Est-ce de joie qu'il est mort?

Un détachement de gardes à cheval attendoit

Mgr le duc de Berry au delà de Saint-Denis. Hélas! nous l'avons vu dernièrement passer sur ce chemin dans une tout autre pompe! Le corps municipal, les maréchaux et les généraux le complimentèrent à la barrière. MONSIEUR attendoit son fils au château des Tuileries, et le reçut dans ses bras. Tout étoit nouveau pour le jeune prince : Paris, ses jardins, ses monuments; et, parmi tant de François, cet étranger de notre façon ne connoissoit que son père.

CHAPITRE II.

Le Roi à Compiègne.

Cependant Louis XVIII, débarqué à Calais, approchoit de Compiègne : on se rendit en foule de Paris à cette résidence. Les François, comme du temps de la Ligue, étoient affamés de voir un roi; des courriers se succédoient d'heure en heure. Tout à coup on bat aux champs; une voiture attelée de six chevaux entre dans la cour du château de Compiègne. Elle s'arrête, on l'environne; on en voit descendre non le roi, mais un vieillard soutenu par son fils : c'étoient Mgr le prince de Condé et Mgr le duc de Bourbon; l'un, le guide de Mgr le duc de Berry au champ d'honneur; l'autre, le père de son infortuné frère d'armes. De vieux serviteurs de la maison de Condé, accourus à Compiègne, poussent des cris en reconnoissant leur maître, se jettent

sur ses mains qu'ils baisent avec des sanglots. Ces princes n'étoient que deux; on cherchoit en vain le troisième; ils étoient tout près de Chantilly, qui n'existe plus : quand l'héritier manque, qu'importe l'héritage?

Enfin, le roi lui-même arriva. Son carrosse étoit précédé des généraux et des maréchaux de France qui étoient allés au devant de Sa Majesté. Ce ne fut plus des cris de *vive le roi!* mais des clameurs confuses, dans lesquelles on ne distinguoit rien que les accents de l'attendrissement et de la joie. MADAME accompagnoit le roi. Ses traits, comme on l'avoit remarqué, offroient un mélange touchant de ceux de son père et de sa mère. Une expression de douceur et de tristesse annonçoit dans ses regards ce qu'elle avoit souffert; on remarquoit jusque dans ses vêtements, un peu étrangers, les traces de son exil. MONSIEUR, déja vieil habitant de la France, en présenta les nouveaux enfants au père de famille.

Telle est, en France, la force du souverain légitime, cette magie attachée au nom du roi : un homme arrive seul de l'exil, dépouillé de tout, sans suite, sans gardes, sans richesses; il n'a rien à donner, presque rien à promettre; il descend de sa voiture, appuyé sur le bras d'une jeune femme; il se montre à des capitaines qui ne l'ont jamais vu, à des grenadiers qui savent à peine son nom. Quel est cet homme? C'est le fils de saint Louis; c'est le ROI! Tout tombe à ses pieds.

CHAPITRE III.

Monseigneur le duc de Berry est nommé colonel-général des chasseurs. Inspections militaires. Mot du prince. Pélerinage de Monseigneur le duc de Berry à Versailles.

Le roi donne à son peuple les institutions que les siècles avoient préparées. Mais l'ouvrage de la sagesse fut mal compris : il falloit suivre le dessin de l'habile architecte, bâtir sur son plan un nouveau palais dont les fondements auroient été antiques. Au lieu de cela, on se contenta de reblanchir des ruines et de s'y loger ; on se crut en sûreté dans des débris qui devoient tomber au souffle de la première tempête. Mgr le duc de Berry, nommé colonel-général des chasseurs, n'eut à s'occuper, dans la première année de la restauration, que d'inspections militaires. Il parcourut les départements du Nord [1], visita les places fortes de l'Alsace, de la Lorraine et de la Franche-Comté, et revint à Paris. Il passoit un jour en revue, à Fontainebleau, un régiment de la vieille garde. Des grenadiers, qui l'avoient entouré après la revue, ne pouvoient s'empêcher de lui témoigner leur admiration pour Buonaparte. « Que faisoit-il donc de si remarquable ? « leur dit Mgr le duc de Berry. — Il battoit l'ennemi, « répondirent-ils. — Belle merveille, répliqua le « prince, avec des soldats comme vous ! »

[1] Août, septembre 1814.

M[gr] le duc de Berry avoit profité de son voyage dans les provinces du Nord pour passer un moment en Angleterre, et visiter les lieux de son exil. De retour à Paris, il fit un pélerinage à ceux de son enfance : il partit pour Versailles avec un seul aide-de-camp. Il fut extrêmement frappé de trouver le château tout brillant d'or, de glaces et de peintures, mais inhabité, et debout dans une espèce de désert, comme les palais enchantés des *Contes arabes*. Versailles n'a été livré qu'un moment à la révolution : aucun des gouvernements illégitimes n'en a fait son séjour. L'imagination frappée de la majesté du règne de Louis XIV, et de la violence de la révolution, oublie ce qui s'est placé entre ces deux grandeurs de l'ordre et du désordre, et s'obstine à ne voir dans Versailles que le créateur de ses merveilles. M[gr] le duc de Berry regardoit avec étonnement la façade de ce palais, semblable à une ville immense ; ces vastes rampes conduisant à des bocages d'orangers ; ces eaux jaillissantes au milieu des statues, des marbres, des bronzes, des bassins, des grottes, des parterres ; ces bosquets remplis des prodiges de l'art. Il se représentoit les fêtes brillantes données dans ce palais et dans ces jardins, encore peuplés des ombres des Montespan, des Nemours, des La Vallière, des Sévigné ; des Condé, des Turenne, des Catinat, des Vauban, des Colbert, des Bossuet, des Fénelon, des Molière, des Racine, des Boileau, des La Fontaine. Et si l'on eût demandé quel étoit le voyageur que les gardiens du château conduisoient de salons en salons, de bosquets en

bosquets; quel étoit cet étranger, cet inconnu, à qui ils faisoient voir la chambre de Louis XIV, le cabinet de Louis XVI, l'appartement de Madame la comtesse d'Artois, le balcon où l'infortunée Marie-Antoinette se montra au peuple, tenant Monsieur le dauphin dans ses bras, on eût répondu que ce voyageur, cet étranger, cet inconnu, étoit le neveu de Louis XVI, le fils de Madame la comtesse d'Artois, le dernier héritier de Louis XIV!

CHAPITRE IV.

Les cent Jours. Monseigneur le duc de Berry à Gand.

La Providence, pour nous donner une dernière leçon, rendit un moment la puissance à Buonaparte. Il sort de là mer, traverse la France, arrive à la demeure du père de famille absent, court à Waterloo, et passant rapidement par le trône et par la gloire, va se replonger dans la mer au bout du monde.

Les cent Jours ne furent qu'une orgie de la fortune. La république et l'empire se trouvèrent en présence, également surpris d'être évoqués, également incapables de revivre. Tous ces hommes de terreur et de conquêtes, si puissants dans les jours qui leur étoient propres, furent étonnés d'être si peu de chose. En vain l'anarchie et le despotisme s'unirent pour régner: épuisée par ses excès avec le crime, la révolution étoit devenue stérile.

La vieille France, qui se retiroit, conservoit encore ses forces après douze siècles, tandis que la nouvelle France se trouvoit déja caduque au bout de trente ans.

Mgr le duc d'Angoulême combattit héroïquement dans le midi. Son frère protégea la retraite de Louis XVIII à la tête des volontaires royaux et de la maison du roi. En sortant des portes de Béthune, il rencontra un corps de troupes portant les couleurs de Buonaparte. Il se précipite au devant de ces soldats, les appelle au combat ou à la fidélité : ils refusent l'un et l'autre. On propose au prince de faire un exemple. « Comment voulez-vous, « répond-il, frapper des gens qui ne se défendent « pas ? »

Le commandement général des différents corps réunis dans le cantonnement d'Alost fut remis à Mgr le duc de Berry : c'étoit une seconde armée de Condé ; il y déploya la même générosité et les mêmes talents militaires. Accoutumé à l'exil, on voyoit que le malheur ne lui coûtoit rien : une mort comme la sienne n'est pas chose facile, et l'on ne parvient à cette perfection que par de longues épreuves. Cette mort a révélé les nombreux bienfaits de ce prince : il secouroit sans qu'on le sût de pauvres familles d'Alost. Ses infortunes n'ont jamais pesé que sur lui, et il a fait des heureux partout où il a souffert.

Il s'acquit encore un autre droit à l'estime de ses hôtes religieux, en accompagnant avec ses soldats une fête chrétienne, celle où l'on célébra le nom de ce Dieu pour lequel il n'y a point de terre étrangère ;

fête éternelle qui ne passe point comme celles des hommes.

Ce dieu des infortunés est aussi le dieu qui dispose de la victoire : il lui plut de l'ôter à l'homme qui en avoit abusé si long-temps. La perte de la bataille de Waterloo fit refluer un grand nombre de prisonniers françois dans les villes des Pays-Bas : Mgr le duc de Berry s'empressa de les secourir. Il reste un témoignage touchant de sa magnanimité : c'est le mouchoir dont il enveloppa la main d'un soldat blessé à Waterloo. Le grenadier qui possède ce drapeau blanc ne s'en séparera qu'avec la vie ; et il auroit versé mille fois son sang pour guérir la blessure du prince qui pansa la sienne.

CHAPITRE V.

Retour du Roi. Monseigneur le duc de Berry préside le collége électoral de Lille.

Le roi remonta sur son trône[1] : Mgr le duc de Berry rentra une seconde fois dans cette belle France dont il ne devoit plus sortir. Ce fut encore à Saint-Denis, le terme de tous ses voyages, qu'il arriva. Bientôt après, on lui présenta les officiers du dixième régiment de ligne, qui étoit resté fidèle à Mgr le duc d'Angoulême. « Messieurs, leur dit-il, « j'ai une permission à vous demander, c'est de por-

[1] Juillet 1815.

« ter votre uniforme quand j'irai au devant de mon « frère. »

Au premier moment de la seconde restauration, on parut vouloir profiter de la leçon reçue. Un ministre, qui avoit puissamment concouru à relever deux fois le trône, donna à l'opinion l'impulsion la plus monarchique. Les colléges électoraux furent convoqués avec éclat, et les princes de la famille royale furent nommés pour présider ceux des départements de la Seine, de la Gironde et du Nord[1]. Arrivé à Lille, Mgr le duc de Berry prononça à l'ouverture du collége un discours remarquable par les sentiments et par la manière dont ils sont exprimés :

« Le plus aimé de vos rois, Henri IV, après de « longues guerres intestines, rassembla les notables « de son royaume à Rouen, et leur demanda des « conseils; ainsi que lui, le roi, mon auguste sei- « gneur et oncle, d'après la constitution qu'il a « donnée lui-même à son peuple, s'adresse en ce « moment à vous, et me nomme particulièrement « pour être son organe auprès du département du « Nord. Je ne parlerai point de leur fidélité, aux « habitants d'un pays, berceau de la monarchie; je « ne remercierai point de son dévouement ce peuple « qui rappelle si bien ces Francs généreux et guer- « riers, dont il est descendu le premier; je me bor- « nerai à vous dire, messieurs, que le roi, après « vingt-six ans de troubles et de malheurs, a besoin

[1] 15 août 1815.

« d'interroger le cœur de ses sujets, dont il juge « d'après le sien. Ne pouvant réunir autour de lui « tous les François, dont il est, vous le savez, bien « moins encore le monarque que le père, il vous « demande de lui adresser, non ceux de vous qui « l'aiment davantage, ce choix seroit impossible, et « vous y voleriez tous, mais ceux qui, dignes inter- « prètes de votre pensée, porteront au pied de son « trône cet oubli du passé, cette connoissance du « présent, ce coup d'œil dans l'avenir, ce respect « pour la charte constitutionnelle, cet amour pour « sa personne sacrée, enfin cette abnégation de soi- « même qui seule peut assurer le bonheur de tous. »

Avant l'ouverture du collége électoral, Mgr le duc de Berry avoit voulu revoir et remercier la ville de Béthune et le sous-préfet, qui l'avoient si fidèlement reçu lors de sa retraite à Gand. Il envoya un présent à son hôte d'Alost, et une somme pour être délivrée aux indigents. Peu de fils de rois, rentrés dans leurs palais, se souviennent d'avoir été suppliants, d'avoir *pris dans leurs bras le petit enfant, de s'être jetés à genoux, joignant l'autel domestique*[1].

[1] Plut., *in Themist.*

CHAPITRE VI.

Mariage du Prince.

Enfin d'heureuses destinées semblèrent s'ouvrir pour Mgr le duc de Berry, par son union avec la princesse Caroline-Ferdinande-Louise, fille aînée du prince royal des Dieux-Siciles. Complimenté par la Chambre des députés, il répondit à l'orateur: « J'aurai, je l'espère, des enfants qui, comme moi, « porteront dans leur cœur l'amour des François. » La France attendoit cette lignée royale: la révolution l'attendoit aussi.

Sur le rapport de M. de Castelbajac, qui fit observer à la Chambre des députés que le mariage d'un fils de France étoit une fête de famille, la Chambre ajouta 500,000 francs au million demandé par les ministres pour l'apanage du prince. Mgr le duc de Berry abandonna cette somme pendant cinq ans aux départements qui avoient le plus souffert pendant la guerre.

Il avoit écrit le 8 février à la princesse Caroline la lettre qu'on va lire, pour lui demander sa main. Les lettres de Mgr le duc de Berry, que les espérances d'une longue vie promettoient de nous cacher longtemps, nous ont été révélées par sa mort. Ce prince appartient désormais à l'histoire, et l'on aime à chercher dans ses sentiments intimes de nouveaux motifs d'admiration et de regrets.

Paris, 18 février 1816.

« Madame ma sœur et cousine,

« Il y avoit bien long-temps que je désirois obtenir l'aveu « du roi votre grand-père et du prince votre père, pour « former une demande à laquelle j'attache le bonheur de « ma vie ; mais devant que j'aie obtenu leur agrément, c'est « Votre Altesse Royale que je viens solliciter de daigner me « confier le bonheur de sa vie en s'unissant avec moi. J'ose « me flatter que l'âge, l'expérience et une longue adver- « sité m'ont assez formé pour me rendre digne d'être son « époux, son guide et son ami. En quittant des parents si « dignes de son amour, elle trouvera ici une famille qui « lui rappellera le temps des patriarches. Que vous dirai-je « du roi, de mon père, de mon frère, et surtout de cet « ange, Madame, duchesse d'Angoulême, que vous n'ayez « entendu dire, sinon que leurs vertus, leurs bontés, sont « fort au dessus des éloges que l'on en peut faire? L'union « la plus intime règne parmi nous, et n'est jamais troublée : « mes parents désirent tous impatiemment que Votre Al- « tesse Royale comble mes vœux, et qu'elle consente à aug- « menter le nombre des enfants de notre famille. Veuillez, « Madame, vous rendre à mes prières, et presser le mo- « ment où je pourrai mettre à vos pieds l'hommage des sen- « timents respectueux et tendres avec lesquels je suis, Ma- « dame ma sœur et cousine, de Votre Altesse Royale le très « affectionné frère et cousin,

« Charles-Ferdinand. »

Le jour de la célébration du mariage par procuration, il écrivit encore à la princesse la lettre suivante :

Paris, 25 avril 1816.

« Votre aimable lettre m'a fait un plaisir que je ne puis « vous exprimer, Madame et chère femme, car dès aujour- « d'hui nous nous sommes donné notre foi. De ce jour nous

«sommes unis par les liens sacrés du mariage; liens que «je chercherai toujours à vous rendre doux. Vous daignez «me remercier de vous avoir choisie pour la compagne de «ma vie! que de remercîmens ne dois-je pas à Votre Altesse «Royale pour avoir si promptement accédé aux vœux de «vos excellents parents! Je sens combien il doit vous en «coûter de les quitter, de venir presque seule dans un pays «étranger, mais qui ne le sera bientôt plus pour vous, pour «vous unir à un homme que vous ne connaissez pas. J'ai «composé votre maison de dames dont la vertu et la dou-«ceur me sont connues: le roi a approuvé ce choix. Votre «dame d'honneur, Mme la duchesse de Reggio, est déses-«pérée de ne pouvoir aller au devant de vous. Mme de la «Ferronnays, votre dame d'atours, sœur de Mme la comtesse «de Blacas, sera la première qui aura le bonheur de vous «faire sa cour; c'est un modèle de vertu et de l'amabilité «la plus douce; je vous la recommande particulièrement: «elle vous présentera les dames pour accompagner. Le «duc de Lévis, votre chevalier d'honneur, est un homme «aussi distingué par ses qualités que par ses talents. Le «comte de Mesnard, votre premier écuyer, est un loyal «chevalier qui n'est rentré en France qu'avec moi. Enfin «j'espère que lorsque vous les connoîtrez, vous les trou-«verez dignes de l'honneur qu'ils ont de vous être attachés.

«Avec quelle impatience j'attends la nouvelle de votre «arrivée en France! Que je serai heureux, ma bien chère «femme, lorsque je pourrai vous appeler de ce doux nom! «Tout ce que j'entends dire de vos qualités, de votre bonté, «de votre esprit, de vos graces, me charme et me fait brûler «du désir de vous voir et de vous embrasser comme je vous «aime.

«CHARLES-FERDINAND.»

Cette fin de lettre est la formule de presque toutes les fins de lettres de Henri IV, mais avec quelque chose de grave et de chaste qui tient à la sainteté du

lien conjugal. Le jour même où Mgr le duc de Berry écrivoit cette lettre, la jeune princesse lui envoyoit celle-ci du pied des autels :

Naples, 24 avril 1816.

« C'est à l'autel que je viens, Monseigneur, de prendre « l'engagement solennel d'être votre fidèle et tendre épouse. « Ce titre si cher m'impose des devoirs que très volontiers « je commence à remplir dès ce moment, en venant vous « donner l'assurance des sentiments que mon cœur vous a « déja voués pour la vie; elle ne sera remplie et occupée « que de chercher les moyens de vous plaire, à me conci- « lier votre amitié, mériter votre confiance. Oui ! vous au- « rez toute la mienne, toutes mes affections ; vous serez « mon guide, mon ami; vous m'apprendrez à plaire à votre « auguste famille ; vous adoucirez (je n'en doute pas) le « chagrin si vif que je vais éprouver de me séparer de la « mienne. C'est sur vous, enfin, que je me repose entière- « ment du soin de ma conduite pour la diriger vers tout ce « qui pourra procurer votre bonheur. J'en ferai mon étude « habituelle : puissé-je y réussir et vous prouver combien « je mets de prix à être votre compagne! C'est dans ces « sentiments que je suis, pour la vie, votre affectionnée « épouse,

« CAROLINE. »

CHAPITRE VII.

Arrivée de Madame la duchesse de Berry à Marseille.

Un détachement de la garde royale se rendit en Provence. M[me] la duchesse de Reggio, M[me] de la Ferronnays, M[me] de Bouillé, M[me] de Gontaut, M. le duc d'Havré, M. le duc de Lévis, M. le comte de Mesnard, attendoient à Marseille l'arrivée de la princesse Caroline. Elle avoit déja assisté à Naples à des fêtes brillantes, fêtes qui semblent éternellement préparées sur les bords de ce golfe où tout ce qu'on aperçoit, ciel, mer, campagne, palais, ruines, se rattache à des plaisirs du moment ou à des joies passées. Embarquée sur un vaisseau napolitain, M[me] la duchesse de Berry traversa la mer qui avoit vu passer son aïeule, Marguerite de Provence, femme de saint Louis, revenant de la Terre-Sainte où elle avoit partagé les malheurs de son époux et de son roi. Marseille déploya à l'arrivée de la princesse cet enthousiasme qu'elle tient du sang de l'Ionie, de la beauté de son soleil, des chansons de ses troubadours, et du souvenir du bon roi René. Caroline de Bourbon fut reçue comme Marie de Médicis, au devant de laquelle Henri IV avoit envoyé le connétable, le chancelier, le duc de Guise, et les princesses douairières de Guise et de Nemours. Mais écoutons les deux époux : ils vont nous raconter leur histoire, et avec quel charme!

CHAPITRE VIII.

Lettres du Prince et de la Princesse. Madame la duchesse de Berry décrit les fêtes qu'on lui donne à Marseille et à Toulon.

Paris, 10 mai 1816.

« Je profite, Madame, du départ de Mme la duchesse de « Reggio, pour vous dire combien votre seconde lettre m'a « touché; cette lettre que vous m'avez écrite en sortant de « la cérémonie par laquelle vous avez confié votre destinée « entre mes mains. Je suis chargé de votre bonheur, et ce « sera la douce et constante occupation de ma vie. J'ai vu « avec peine le retard de votre départ de Naples : la qua- « rantaine que vous serez obligée de faire, quoiqu'elle soit « abrégée autant que possible, me fait présumer que ce ne « sera que dans les premiers jours du mois prochain que « j'aurai le bonheur de vous voir. Que je regrette de n'avoir « pas pu aller à Naples moi-même vous chercher! Mais il « faut nous soumettre aux volontés de nos parents ; et, pre- « miers sujets, nous devons l'exemple de l'obéissance. Toute « la France vous attend avec la plus vive impatience, et moi « plus que personne. Je vous recommande Mme la duchesse « de Reggio, qui malgré sa foiblesse a voulu partir. Elle se « trouve bien heureuse de pouvoir se rendre à son devoir « auprès de vous.

« Adieu, Madame; je suis impatient de recevoir une lettre « de Votre Altesse Royale, datée de France. Le vent qui « souffle avec violence me fait trembler.

« CHARLES-FERDINAND. »

Du lazaret de Marseille, 26 mai 1816.

« Vos aimables lettres, Monseigneur, m'ont déja habituée « à votre intérêt. Je dois à Votre Altesse Royale de l'infor- « mer, avec la confiance qu'elle m'inspire, de tout ce que

« je fais ici, et d'abord de ma santé qui est très bonne. Je « me lève assez tard, parce que j'aime à dormir le matin; « ainsi je n'entends la messe que de neuf à dix heures. Le « bon duc d'Havré prend la peine de venir de bien loin « pour y assister, ainsi que le préfet, M. de Villeneuve-Bar-« gemon, M. de Montgrand, maire, et les députés de la « *santé*, lorsque les affaires publiques le leur permettent. « Ainsi ils viennent me voir à une distance très *respectueuse* « qu'imposent les lois de la quarantaine. Puis je me retire « chez moi jusqu'au dîner, après lequel je profite de l'excel-« lente société de Mme de La Ferronnays; c'est à son atta-« chement pour Monseigneur que je dois sans doute la « preuve si touchante de son dévouement de venir s'enfer-« mer avec moi. J'y suis bien sensible, comme à la demande « qu'en fit aussi Mme la duchesse de Reggio. J'ai le plaisir « de la voir au parloir avec mesdames de Gontaut, de « Bouillé, et MM. de Lévis et de Mesnard, et tous ceux que « M. le duc d'Havré m'a présentés; c'est une occupation « de l'après-dîner, avant la promenade ou la pêche; plaisirs « que les intendants de la *santé* m'ont procuré deux fois. « Ils sont bien empressés d'employer tous les moyens d'a-« doucir ma retraite. Jeudi passé j'ai fait une jolie prome-« nade sur mer dans un très beau canot que monsieur le « commandant de la marine a fait venir de Toulon; on a pu « entrer dans le port; et comme il a paru que les bons ha-« bitants de Marseille ont été contents que l'on ait trouvé « ce moyen de me faire voir à eux, j'ai demandé de renou-« veler la promenade aujourd'hui si le temps le permet; « l'on m'a fait entendre aussi plusieurs fois de la musique; « enfin, Monseigneur, l'on n'omet rien de ce qui peut m'être « agréable. Je suis bien reconnaissante, je vous assure, et « voudrois le montrer comme je le sens; mais je ne peux « vaincre tout d'un coup ma timidité. Mon âge et le peu « d'occasions que j'ai eues de paroître doivent me faire « excuser par ceux qui savent ces raisons; les autres ne me « jugent peut-être pas avec tant d'indulgence. Je n'en serai « affligée que par rapport à Votre Altesse Royale à qui je

« voudrois faire éprouver tous les genres de satisfaction. « On doit me faire voir Toulon ; je jouirai d'autant plus de « ce plaisir que cette course n'est pas un retard, puisqu'elle « ne fait qu'employer les jours de grace que messieurs de « la *santé* m'ont accordés ; c'est un arrangement de l'excel- « lent duc d'Havré. Je n'écris pas aujourd'hui au roi notre « oncle, ni à votre père, pour ne les pas fatiguer ; mais « soyez assez bon pour être près d'eux l'interprète de mes « sentiments de respect et d'attachement, ainsi que de ceux « d'amitié à Mgr le duc et à Mme la duchesse d'Angoulême. Il « me tarde bien de faire partie de cette famille qui m'est « déja si chère. Vous m'apprendrez à lui plaire, Monsei- « gneur ; vous me direz bien franchement tout ce que je « dois faire pour cela, et surtout pour mériter votre ten- « dresse.

« CAROLINE. »

Paris, 26 mai 1816.

« Je ne puis vous exprimer, Madame, combien je suis « heureux d'apprendre votre arrivée à Marseille. J'aurois « bien voulu abréger l'ennuyeuse quarantaine de Votre Al- « tesse Royale, et je crains que vous ne trouviez le temps « bien long. Vous avez déja gagné les cœurs de ceux qui « n'ont fait que vous entrevoir. Vous êtes déja si aimée en « France ! on désire tant vous voir ! Quand je sors à pré- « sent, l'on ne crie plus : *Vive le duc de Berry !* mais, ce qui « me fait bien plus de plaisir : *Vive la duchesse de Berry ! vive « la princesse Caroline !*

« Je voudrois, Madame, prévenir tous les désirs de Votre « Altesse Royale, savoir ce qui pourroit lui plaire : vous au- « rez ici une habitation charmante, que toute la famille « s'occupe à arranger. Vous aimez à monter à cheval ; je « vous cherche des chevaux bien sages. Je sais que vous « ne craignez rien, mais moi j'ai peur pour vous. A propos « de courage, vous avez été en grand danger sur mer, au- « près de cette vilaine île d'Elbe, d'où sont partis tous nos « maux l'année dernière. Cela m'a fait trembler ; mais j'ai

«aimé à apprendre que vous n'aviez pas éprouvé la moindre «frayeur. Le sang de Henri IV et de Louis XIV ne s'est «pas démenti.

«Adieu, Madame et bien chère amie, ma bonne et ai-«mable femme; en attendant le 15 de juin qui est encore «si loin, je veux vous répéter que je vous aime, et que «je ferai tout ce qui sera en moi pour vous rendre heu-«reuse.

«Charles-Ferdinand.»

Marseille, 2 juin 1816.

«Quel plaisir pour moi, Monseigneur, de recevoir à cinq «jours de date vos lettres très aimables, mais aussi écrites «trop rapidement! Permettez-moi d'en faire un petit re-«proche à Votre Altesse Royale. Vous m'excuserez, puis-«que vous m'assurez que vous désirez me donner toutes «sortes de bonheur, et que vous retardez celui que j'ai à «vous lire par l'étude qu'il faut que je fasse de votre écri-«ture. N'allez pas, d'après cela, me juger difficile et gron-«deuse.

«Je suis arrivée hier soir de Toulon, où tous mes ins-«tants ont été employés à recevoir des hommages, des fêtes «sur terre et sur mer. La ville entière étoit parée, décorée «d'emblèmes, d'inscriptions allégoriques. Il est impossible «de décrire l'enthousiasme de ces bons habitants de Pro-«vence, ils me gâtent; ils touchent sensiblement mon «cœur par les expressions répétées de leur amour pour «le roi et pour toute sa famille. Ils ont en même temps la «délicatesse de joindre des acclamations pour mes parents «de Naples: cela n'est-il pas charmant? Toutes les autori-«tés sont excellentes, au dire général; ce sont bien elles «qui soutiennent ce bon esprit. J'ai vu avec plaisir ce «brave Rousse de Toulon, le seul qui ait fait reconnoître «Louis XVII, et qui continue, par un entier et désintéressé «dévouement, à se rendre utile à son pays et à son roi.

«L'on m'a conduite dans les arsenaux. Celui de terre, «qui n'existoit pas il y a quatre mois, est maintenant en

«état d'armer plus de trente mille hommes. On le doit à «l'activité infatigable du colonel qui en est chargé, dont «le nom est M. de Laferrière. En tout, ce petit voyage m'a «intéressée. Nulle part, je crois, on ne peut prendre une «idée plus juste des moyens et de la grandeur de la France «qu'en visitant ce beau port. S'il a fait cet effet sur moi, «qui n'y entends rien, que doit-il produire sur les per-«sonnes qui ont des connoissances? C'est dans treize jours, «Monseigneur, que je vous verrai; que je jugerai par moi-«même de tout le bien que j'entends dire de votre cœur, «de votre esprit, et que je vous répéterai que je suis et «serai pour la vie votre fidèle et affectionnée

«Caroline.»

Paris, 31 mai 1816.

«Le prince de Castelcicala m'a remis hier, Madame et «bien chère amie, des lettres pour vous de vos chers pa-«rents; je ne perds pas un instant pour vous les envoyer. «J'ai encore reçu aujourd'hui des nouvelles de Marseille, «du 23; je sais que vous enchantez tout ce qui vous en-«toure, et tout ce qui peut vous apercevoir. Votre prome-«nade en bateau a eu un grand succès, et surtout la pro-«messe que vous avez faite de la renouveler. Je ne vous «écrirai pas aujourd'hui une longue lettre, en ayant tant «à vous envoyer qui doivent vous intéresser davantage. Je «m'occupe de vous chercher des chevaux, et j'espère en «trouver qui vous conviennent. Nous avons été voir la «corbeille que le roi vous donne, et j'espère que vous en «serez contente. Il y a surtout une robe de bal que je serai «charmé de vous voir porter. Mon père rassemble votre «bibliothèque; mon frère et sa femme ornent votre cham-«bre; chacun de nous se fait un si doux plaisir de vous «être agréable! Et qui le désire plus que celui qui vous est «déja uni par les liens les plus sacrés? Je suis toujours ef-«frayé de mes trente-huit ans; je sais qu'à dix-sept, je «trouvois ceux qui approchoient de la quarantaine bien

«vieux. Je ne me flatte pas de vous inspirer de l'amour, «mais bien ce sentiment si tendre plus fort que l'amitié, «cette douce confiance qui doit venir de l'amitié même. Je «vois que je ne finis pas, et vous avez toutes vos lettres à «lire. Adieu; encore quinze grands jours. Je baise les mains «de ma femme comme je l'aime.

«Charles-Ferdinand.»

Paris, 4 juin 1816.

«J'ai reçu hier, Madame et bien chère amie, votre «bonne et aimable lettre du 27. Tout le monde dit beau-«coup de bien de vous; mais je juge encore plus de ce que «vous valez par vos lettres, où je trouve tout ce qui est «fait pour me charmer. Vous me demandez de vous don-«ner des conseils; je vous dirai tout ce que je croirai vous «être utile. Vous vous plaignez de votre timidité; elle sied «à votre âge, et vous savez y mêler la bonté et la noblesse. «Vous êtes entourée de l'amour des habitants du Midi, «qui sont bien bons. Vous êtes un présage de bonheur «pour la France, et *la terreur des factieux*[1].

«Charles-Ferdinand.»

CHAPITRE IX.

Suite des lettres. Madame la duchesse de Berry quitte Marseille, et continue à parler de la France à mesure qu'elle s'approche de Fontainebleau.

Montélimart, 5 juin 1816.

«La lettre de Monseigneur, du 31 mai, m'est parvenue «avant qu'il m'ait été possible de finir ma réponse à celle «du 26. Je vous remercie sensiblement de la seconde

[1] Louvel l'a bien prouvé.

«comme de la première. Vous m'avez fait un vrai plaisir de «m'envoyer celles de mes parents.

«On continue à me faire voir la France parée. Dans tous «les lieux où je passe, les acclamations sont continuelles, «ainsi que les compliments des autorités. J'y suis bien sen-«sible; mais je dirai tout bas à Monseigneur, à celui pour «qui je n'ai rien de caché, et pour lui seul, que je sens le «poids de ces honneurs, et n'en serai jamais enivrée. Il me «tarde de jouir d'une vie paisible en famille. Que Votre «Altesse Royale reçoive, en attendant, l'assurance de ma «tendresse : elle durera autant que ma vie.

«Caroline.»

Lyon, 9 juin 1816.

«Votre lettre du 4 et du 5 juin, Monseigneur, m'a été re-«mise le soir de mon arrivée à Lyon; je ne veux plus vous «répéter que je vous en remercie: une fois pour toutes, «comptez sur ma tendre reconnoissance, et soyez sûr que «rien n'échappe à ma sensibilité : vous l'avez touchée vive-«ment.

«Vous êtes content de moi, dites-vous, Monseigneur. «C'est sans doute pour me rassurer; car je sens qu'il me «manque beaucoup, mais beaucoup pour être ce que je «voudrois pour vous plaire, et pour répondre à l'idée trop «flatteuse qu'on vous a donnée de Caroline. Croyez à son «bon cœur, à son désir de répondre à votre confiance, en «vous accordant la sienne tout entière. Voilà tout ce dont «je puis vous répondre; vos soins, vos bontés feront le «reste.

«Je suis bien sensible à tout ce qu'on fait pour embellir «mon habitation et parer ma persônne. Comment témoigner «à tous ma reconnoissance? Vous m'aiderez, Monseigneur; «ce n'est que vis-à-vis de vous que j'essaie déja de n'avoir «plus besoin d'interprète; car je vous dis bien franchement «que vous êtes cher à votre

«Caroline.»

Paris, 9 juin 1816.

« C'est, Madame et chère amie, par un des plus dévoués « serviteurs de notre maison que je vous écris, par un « homme bien heureux de notre union, le bon prince de « Castelcicala. Je n'ai pas besoin de vous le recommander, « il me connaît bien, m'ayant vu si long-temps en Angle- « terre. Avec quel plaisir je prendrois sa place ! C'est donc « dans six jours que je vous verrai ! J'ai toujours peur que « vous ne me trouviez pas beau, car les peintres de Paris « ne sont pas comme ceux de Palerme; ils flattent. Avec « quel plaisir je presserai votre main ! Pressez aussi la « mienne, si je ne vous déplais pas trop. La contrainte où « nous serons pendant deux jours me gênera bien. Ma Ca- « roline, je vais m'occuper de votre bonheur, de vos plai- « sirs. Je sais que vous aimez le spectacle, j'ai des loges à « tous les théâtres. J'ai une jolie campagne dont on vous « aura parlé, nous irons bien souvent ensemble. Je chasse « souvent, vous y viendrez en calèche; vous aimez la mu- « sique, je l'aime aussi beaucoup. Enfin, Madame, je cher- « cherai à vous rendre heureuse, et j'espère y parvenir. « Vous avez, si je dois croire tout ce qui vous a vue, bonté, « douceur, esprit et gaîté : que peut-on de mieux ? Cepen- « dant nous nous trouverons des défauts : *tendre indulgence* « sera notre devise.

« CHARLES-FERDINAND. »

Fontainebleau, 12 juin 1816.

« Votre lettre de Lyon, que je reçois de la main du roi, « me fait un plaisir que je ne puis vous exprimer. Je suis « charmé que vous me grondiez sur mon écriture : vous « avez bien raison ; mais, en vous écrivant, mon cœur m'em- « porte; et vous n'avez pas d'idée de l'effort que je suis « obligé de faire pour être lisible. Encore trois jours ! je « brûle de vous voir. J'éprouve aussi aujourd'hui un grand « bonheur ; je possède votre portrait. Au moins celui-là ne « vous défigure pas du tout ; et fût-il un peu flatté, l'on peut

«être encore fort agréable sans être aussi jolie que ce «portrait.»

Ce 13.

«Le prince de Castelcicala me remet votre lettre de Mou-«lins, qui est plus aimable encore que les autres. Enfin c'est «demain que je verrai ma femme, celle dont le bonheur «doit être mon ouvrage.»

Hélas! le prince a fait le malheur de celle dont il comptoit faire la félicité : mais qui faut-il accuser? Comme ces deux jeunes époux aimoient la France! quelle reconnoissance bien sincère (car elle étoit bien cachée dans ces lettres) des hommages qu'on leur rend! Ces lettres renferment-elles un seul mot que l'ame la plus naïve, la plus noble et la plus tendre pût désavouer? Qui ne voudroit, en les lisant, avoir pour frère et pour sœur, pour fils et pour fille, celui et celle qui les ont écrites?

Mgr le duc de Berry et Mme la duchesse de Berry offroient un touchant rapport de destinées : sortis de la même race, tous deux Bourbons, tous deux ayant vu la chute du trône de leur famille, tous deux remontés à leur rang, ils n'avoient guère connu avant leur mariage que l'exil et l'infortune. Battus de la même tempête, ils s'étoient unis pour s'appuyer. Après tant de calamités, ils cherchoient quelques moments de bonheur : leurs lettres prouvent combien il a été cruel de les leur ravir.

CHAPITRE X.

Madame la duchesse de Berry arrive à Fontainebleau. Célébration du mariage à Paris.

La princesse arriva le jour où Mgr le duc de Berry l'attendoit, comme on le voit dans sa dernière lettre. Sa marche à travers la France avoit été une longue fête. Au terme de sa course elle trouva deux tentes dressées dans la forêt de Fontainebleau, à la croix de Saint-Hérem. Elle y fut reçue par le roi, MADAME, MONSIEUR, Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry. Tout s'y passa avec les mêmes cérémonies et les mêmes étiquettes qu'au mariage de Louis XV. Dans cette Famille de France rien ne change, quand même le royaume est changé : c'est ainsi qu'elle ramène à la longue, par son immobilité, les institutions à un point fixe, et donne au gouvernement une forme impérissable.

Les premières pompes du mariage de Mgr et de Mme la duchesse de Berry furent charmantes sous les arbres. On diroit que les descendants des rois chevelus ont conservé une prédilection secrète pour les forêts : ils ont aimé à placer leurs palais dans la solitude, à promener les enchantements de leur cour sous de grands chênes. Que de souvenirs ce Fontainebleau, habité par vingt-neuf rois depuis Robert, n'offroit-il pas à la jeune princesse ! Saint Louis, l'auguste chef de sa race, y avoit fait bâtir un hôpital pour les pauvres, *parmi lesquels il cher-*

choit, comme il le disoit, *Jésus-Christ.* Aux travaux du saint, d'autres siècles ajoutèrent les ouvrages de Charles-le-Victorieux et de François, le restaurateur des lettres. Henri IV datoit ses lettres de *ses délicieux déserts* de Fontainebleau. Louis XIII les embellit encore. Vint l'infortuné Louis XVI, qui jeta des pins sur les rochers, comme un voile de deuil; et trente ans après, on vit un pape prisonnier dans les bosquets où Louis XIV avoit aimé La Vallière. Et toutes ces choses, qui sont de l'histoire pour le monde, ne sont pour cette Maison de France que des traditions de famille.

Le mariage fut enfin célébré à Notre-Dame. Chacun, en voyant cette cérémonie, se souvenoit d'une autre pompe; chacun considéroit combien peu de temps il faut pour changer les ris en larmes, pour mettre le maître du monde à la place de l'exilé, et l'exilé sur le trône du maître du monde. Ce qui paroissoit devoir être plus durable que les empires, c'étoit la félicité de Mgr le duc et de Mme la duchesse de Berry. Jamais il n'y eut mariage mieux assorti, mari plus affectueux, femme plus dévouée et plus tendre. La France étant en paix avec l'Europe, Mgr le duc de Berry put jouir enfin d'un repos qu'il avoit bien acheté, et qui depuis long-temps étoit l'objet de ses vœux.

CHAPITRE XI.

Vie privée du Prince. Anecdotes du cocher, du valet de pied et du piqueur. Pension de M. de Provenchère.

Adoré de sa maison, Mgr le duc de Berry y établit un ordre parfait; non cet ordre naturel à la médiocrité de l'esprit, mais celui qui tient à la délicatesse de l'ame, et qui donne l'indépendance : il vouloit que cet ordre, établi pour lui-même, se retrouvât encore parmi ses domestiques. Quand ils plaçoient une somme à la caisse d'épargne, il doubloit cette somme, afin de les encourager à l'économie et de les rendre prévoyants pour l'avenir. Excellent maître, sa bonté n'avoit d'autre défaut que d'être impatiente comme son humeur. Il avoit plusieurs fois signifié à un cocher qu'il ne vouloit plus être mené par lui. « Tu es trop vieux pour travailler, lui disoit-il brus- « quement, va-t'en. » Le cocher, non moins déterminé à rester, déclaroit qu'il avoit une nombreuse famille, et qu'il falloit qu'il travaillât. « Et que ne « disois-tu cela plus tôt? s'écrie le prince : c'est une « autre affaire. J'augmente de 1200 francs ta pen- « sion de retraite; mais, bon homme, je t'en prie, « repose-toi. »

Depuis quelque temps le prince entendoit toute sa maison retentir du nom d'un certain *Joseph*, qu'on ne cessoit d'appeler dans les jardins, les cours, les vestibules. Il ordonne qu'on lui amène

cet homme qu'il ne connoissoit pas. « Hé bien, « Joseph! lui dit-il, c'est donc toi qui mènes ma « maison? Tu me parois faire la besogne de tout « le monde. Es-tu marié? as-tu des enfants? » Joseph tremblant répond : « Oui, Monseigneur. » Les gages de Joseph furent doublés.

Aubry étoit le premier piqueur du prince, souvent loué, souvent grondé, suivant la fortune de la chasse. Un rendez-vous est donné à Compiègne. Aubry reçoit l'ordre de s'y trouver à huit heures précises du matin. Le prince, arrivé plus tôt, ouvre la chasse à sept heures et demie. Aubry, exact à huit heures, entend la chasse au loin dans la forêt. A midi, Mgr le duc de Berry rentre fatigué, le cerf égaré, les chiens en défaut. Il demande Aubry avec les marques de la plus vive impatience. On trouve Aubry qui se cachoit : on l'amène tout interdit devant Monseigneur. « Aubry, s'écrie le prince, quelle « est la punition des gens qui ne sont pas exacts? » Aubry ne peut répondre. « Tu ne le sais pas? dit le « prince : hé bien, moi, je le sais; c'est de payer une « amende, et je la paie. » Il lui remet une somme pour ses enfants.

Il n'oublioit jamais les services qu'on lui avoit rendus. Sa reconnoissance alla chercher jusqu'en Amérique M. de Provenchère, son premier valet de chambre, que l'âge et les infirmités retenoient aux États-Unis. Par une rare délicatesse, Mgr le duc de Berry nomma pour son trésorier ce vieux serviteur; et c'étoit à ce titre qu'il recevoit une pension, quoique le prince n'eût jamais ni trésor ni cassette.

CHAPITRE XII.

Suite de la vie privée. Charité du Prince.

Les bontés de Mgr le duc de Berry ne se renfermèrent pas dans sa maison. Dans toutes les parties de la France, il découvroit les misérables : son nom, comme celui de la charité même, se trouvoit mêlé à toutes les œuvres de miséricorde : ce caractère est particulier à nos rois. Il nous reste des ordonnances qui prescrivent, dans les temps les plus désastreux, l'acquittement des aumônes avant les *assignations*, ou qui commandent de surseoir au paiement de toutes dettes, à l'exception des aumônes, *exceptis eleemosynis* [1]. Chaque soir on remettoit à Mgr le duc de Berry une feuille contenant l'analyse des pétitions qui lui étoient présentées dans le courant du jour; et, selon les renseignements obtenus, il faisoit droit à ces pétitions.

Il prenoit sur ses goûts pour satisfaire sa générosité. C'est ainsi qu'il renonça à l'achat de quelques tableaux qu'on proposoit de lui vendre à Anvers. « J'ai réfléchi à votre proposition, écrivoit-il à « M. Despalières, et j'ajourne l'emplette. Dans un « temps où mes pauvres appellent ma sollicitude, « je me reprocherois d'acheter si cher un plaisir « dont je puis me passer. » Une autrefois, il disoit

[1] *Ordonn. des rois de France*, tom. II, pag. 300-447.

au maire de son arrondissement : « Quand vos « pauvres auront besoin de moi, ne m'épargnez « pas. »

Il donnoit à la société de bienfaisance, dont il étoit président, un secours de 500 francs par mois; et, dans l'année 1816, il versa à la caisse de cette société la somme de 11,000 fr. comme don extraordinaire. A la mort de Mgr le prince de Condé, il remplaça son général dans la présidence de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis : c'étoit un droit. On a déja dit que, par un testament fait en Angleterre, le prince de Condé avoit légué le soin de ses compagnons d'armes à celui qui avoit partagé leurs périls. En apprenant la mort du héros de Berstheim, Mgr le duc de Berry laissa échapper ces paroles, qui disent tout : « Nous avons « perdu notre vieux drapeau blanc. »

Les charités connues de Mgr le duc de Berry se montoient à plus de 100,000 écus par an, et beaucoup d'autres étoient cachées. Mme la duchesse de Berry secondoit merveilleusement le penchant généreux du prince. On a calculé que leurs aumônes réunies, dans l'espace de six ans, se sont élevées à 1,388,851 fr., somme énorme pour un prince dont le revenu étoit au dessous de celui de plusieurs généraux, banquiers et propriétaires. Il faut ajouter à ce million 388,851 fr. les 500,000 fr. que Mgr le duc de Berry abandonnoit par an aux départements qui avoient le plus souffert de la guerre; ce qui fait deux millions dans le cours de quatre années : en tout, près de quatre millions d'aumônes.

Tous ces dons étoient accompagnés de soins qui en doubloient le prix. Le prince et la princesse, suivant le précepte de l'Évangile, visitoient les malheureux auxquels ils accordoient des secours; quelquefois ils se cachoient mutuellement leurs bonnes œuvres. Comme ils sortoient un jour ensemble, une pauvre femme se présente à eux avec ses en fants. La plus jeune des filles de cette femme s'ap proche naïvement de la princesse. « Je m'en suis « chargée, dit Mme la duchesse de Berry en rougis-« sant. — Bien, répondit le prince, j'aime à vous « voir augmenter notre famille. »

CHAPITRE XIII.

Suite de la vie privée. Diverses aventures.

L'humanité suit la charité, ou plutôt elle en fait partie. Le cheval d'un des dragons de la garde, qui accompagnoient le roi dans une promenade, s'abattit: le dragon eut la jambe cassée. Mgr le duc et Mme la duchesse de Berry le rencontrèrent; ils descendirent de voiture, y firent placer le blessé, ordonnèrent qu'on le conduisît à l'Élysée pour être soigné jusqu'à parfaite guérison, et s'en retournèrent à pied par un soleil ardent. C'étoit le même prince qui, souvent manquant de tout, n'avoit pas trouvé une main pour le secourir.

MONSIEUR avoit donné à son jeune fils cette chaumière de Bagatelle, qui fit tant parler au commen-

cement de la révolution, et dont le dernier commis de Buonaparte auroit dédaigné les jardins et l'ameublement. Mgr le duc de Berry aimoit cette petite retraite où il nourrissoit les pauvres des environs. Il y alloit souvent le matin dans la belle saison. Un jour, traversant le bois de Boulogne, il rencontre un enfant chargé d'un panier. Le prince arrête son cabriolet. « Petit bon homme, où vas-tu? dit-il à « l'enfant. — A la Muette, porter ce panier, répond « celui-ci. — Il est trop lourd pour toi, ce panier, « dit le prince : donne-le-moi, je le remettrai en « passant. » Le panier est placé dans le cabriolet, et le prince le dépose fidèlement à son adresse. Il va trouver ensuite le père de l'enfant, et lui dit : « J'ai « rencontré votre petit garçon; vous lui faites porter « des paniers trop lourds; vous détruirez sa santé, « et vous l'empêcherez de grandir. Achetez-lui un « âne pour porter son panier. » Et il lui donne l'argent pour acheter l'âne.

Qu'un grand monarque, qu'un homme célèbre, se mêlent inconnus à la foule, on aime à les y chercher; mais pourtant rien de plus facile que les vertus de position qu'ils déploient dans ces aventures : l'orgueil humain s'arrange de descendre pour remonter. Ce n'est point ce plaisir des contrastes qu'on éprouve en lisant la vie privée de Mgr le duc de Berry. Il n'étoit point roi; il n'avoit point encore cet éclat de gloire que la mort lui a donné : accoutumé à l'obscurité, ce n'étoit point une chose nouvelle pour lui de se trouver au milieu des rangs inférieurs de la société. Ce qui fait donc le charme

des mots et des actions dont il remplissoit ses journées, c'est la supériorité même de sa nature : on aime et l'on admire l'homme dans le prince, indépendamment de la scène qui le fait connoître.

CHAPITRE XIV.

Suite des aventures.

Par une matinée du mois de juin, qui sembloit devoir être belle, Mgr le duc de Berry et Mme la duchesse de Berry allèrent se promener à pied sur le boulevard : survient un orage. Un jeune homme passe avec un parapluie; le prince le prie de le lui prêter pour sa femme. — « Volontiers, dit le jeune « homme : Madame me permettra-t-elle de l'accom- « pagner? — Très certainement, » dit le prince. Et le voilà qui marche auprès de la princesse avec l'étranger. Le chemin étoit long; le jeune homme disoit souvent : « Est-ce ici? — Encore quelques pas, » répondoit le prince. On approche de l'Élysée-Bourbon; la garde reconnoît LL. AA. RR. et prend les armes. Le jeune homme, dans la dernière confusion, balbutie des excuses : Mgr le duc de Berry le rassure, et le remercie.

Dans une autre course avec Mme la duchesse de Berry, il fut obligé de se réfugier dans la loge d'une portière, qui eut lieu de remercier le ciel de lui avoir envoyé de pareils hôtes.

Lorsqu'on transporta au Pont-Neuf la statue de

Henri IV, un accident arrêta l'appareil dans l'avenue de Marigny. Mgr le duc de Berry, qui se trouvoit sur la terrasse de son jardin, le long de cette avenue, aperçut MONSIEUR et Mgr le duc d'Angoulême, au milieu du peuple, dans leur voiture : il descend tête nue, en habit bleu, et sans ordres. La foule, qui ne le connoissoit pas, ne vouloit pas le laisser passer. Par hasard, quelqu'un le nomme. Aussitôt la multitude ouvre ses rangs, et le prince passe en disant : « Je vous demande pardon, mes « amis; c'est mon père et mon frère qui m'appel« lent. » Le peuple fut charmé de cette simplicité et de cette confiance. Ce prince étoit au milieu des François sous la protection publique, comme ces riches moissons qui reposent dans nos champ, sans gardes et sans défenseurs.

Il alloit souvent aux incendies, travailloit, portoit de l'eau, et ne se retiroit que le dernier : il se trouvoit ainsi continuellement mêlé aux aventures populaires. Il revenoit avec un aide de camp d'une de ses promenades accoutumées, lorsque, remontant le long du quai au charbon, il aperçoit des charbonniers qui retenoient un de leurs camarades : celui-ci faisoit des efforts pour se débarrasser et se jeter dans la Seine. Le prince approche, entre en conversation, et apprend que le charbonnier qui veut se noyer est un père de famille, livré au désespoir par la perte d'une somme de 400 francs. Le prince fend la foule, arrive à l'homme, emploie tous les raisonnements, et obtient de lui avec beaucoup de peine qu'il différera l'exécution de son dessein

de quelques moments. Le traité conclu, Monseigneur confie le charbonnier à la garde de ses camarades; l'aide de camp court au palais, et apporte les 400 francs. Les charbonniers apprirent alors que l'inconnu avec lequel ils avoient causé si familièrement étoit le neveu du roi. Ces braves gens, qui ne pouvoient rien pour leur bienfaiteur pendant sa vie, ont fait éclater leur reconnoissance à sa mort : ils ont accompagné à sa dernière demeure le prince dont ils n'ont pu sauver les jours, comme il avoit sauvé ceux de leur infortuné camarade.

Les artistes avoient leur bonne part des visites de Mgr le duc de Berry. Il tomboit tout à coup dans l'atelier de nos grands peintres, comme François Ier chez Léonard de Vinci : il y passoit des heures entières à les voir travailler, mêlant à sa vive admiration d'utiles et savantes critiques. Si aucune remarque fine n'échappoit à la délicatesse de son goût, aucun sentiment élevé n'étoit étranger à la noblesse de son cœur. Il apprit que les restes du château de Bayard étoient à vendre; il désira les acquérir, mais sous la condition que le contrat ne seroit pas fait en son nom. Après la chute et le rétablissement de la monarchie, un Fils de France, traitant pour acheter en secret les débris du manoir du plus parfait des chevaliers, est une chose qui peint à la fois et le prince et le siècle. Il y a des temps où il n'est permis ni d'honorer des ruines, ni d'être sans reproche.

Les personnes les moins bienveillantes pour le prince étoient désarmées aussitôt qu'elles l'avoient

vu : il ne sortoit pas d'un musée, d'un atelier, d'une manufacture, sans y laisser un ami : ses moyens de succès étoient tirés de sa propre nature. Apercevoit-il un enfant, il couroit à lui, le prenoit dans ses bras, le caroissoit, l'embrassoit : voilà le père et la mère séduits. Lui présentoit-on un objet d'art, il l'examinoit curieusement : voilà le savant ou l'artiste charmé. Enfin il suivoit envers tout le monde, par bonhomie, le conseil de Nestor, qui recommande d'appeler chaque soldat par son nom, afin de lui prouver qu'on le connoît et qu'on estime sa race. Il y a des gens qui s'attendrissent encore aujourd'hui, lorsqu'ils racontent que Mgr le duc de Berry leur avoit demandé des nouvelles de leur santé en les appelant par leurs noms. « Comment, « disent-ils, voulez-vous qu'on résiste à cela ? » Pourquoi ces choses étoient-elles admirables dans Mgr le duc de Berry ? parce que la simplicité est le génie dans une ame supérieure : dans une ame commune, la simplicité est le train de nature ; c'est tout juste la médiocrité.

CHAPITRE XV.

Suite du précédent.

Gracieux, délicat, élégant, ingénieux dans ses souvenirs avec les personnes d'un rang plus élevé, Mgr le duc de Berry trouvoit toujours quelque chose d'heureux à leur dire. Il écrivoit à M. le marquis de

Gontaut : « En confiant à la vicomtesse de Gontaut « le soin de ce que j'aurai de plus cher au monde, « j'ai cru lui donner une marque de mon estime « particulière ; et j'ai saisi avec empressement cette « occasion de montrer à tout ce qui porte le nom « de Biron combien je compte sur un zèle et un « dévouement auxquels nous sommes accoutumés « depuis des siècles. »

Le général Levavasseur venoit de perdre son fils ; Monseigneur lui écrit aussitôt : « J'apprends avec « beaucoup de peine, mon cher Levavasseur, la « perte cruelle que vous venez de faire : elle est du « nombre de ces événements pour lesquels on ne « peut offrir des consolations. Si l'assurance du très « véritable intérêt que je prends à votre malheur en « adoucissoit l'amertume, vous pouvez y compter « positivement. Votre pauvre fils annonçoit des dis-« positions qui auroient fait votre bonheur. Il vous « en reste un ; toutes vos affections vont se concen-« trer sur lui : il faut espérer qu'il s'en rendra digne, « et vous dédommagera, autant qu'il sera en lui, « du chagrin que vous éprouvez en ce moment. Je « regrette que ce soit un si triste événement qui « me donne l'occasion, mon cher Levavasseur, de « vous renouveler l'assurance de mon attachement « et de ma parfaite estime. »

Quatre mois après, Monseigneur donne un bal ; il pense au général Levavasseur, et recommande de *ne pas lui envoyer d'invitation*. Quelle mémoire ! Le jour même de sa mort, M[gr] le duc de Berry ne fut occupé que des moyens d'arranger les affaires

d'un homme qu'il aimoit, et qu'il avoit attaché à son service.

Cette vie simple n'étoit point perdue pour le trône. On s'apercevoit d'un progrès sensible dans la raison du prince, d'un adoucissement graduel dans son caractère. Ses idées se fixoient, à l'écart des hommes, il les voyoit mieux. La première partie de ses jours s'étoit passée tout en expériences, la seconde tout en réflexions : il recueilloit pour son règne le fruit de ses malheurs et le résultat de ses jugements.

CHAPITRE XVI.

Madame la duchesse de Berry perd ses deux premiers enfants. Fatalité des nombres.

Cependant la fatale destinée qui poursuivoit le prince reparoissoit de temps en temps comme pour conserver ses droits et empêcher la perscription. M[me] la duchesse de Berry accoucha le 13 juillet 1817 d'une fille qui ne vécut point. La princesse se plaignoit d'avoir donné le jour à une fille. « Ne « vous désolez point, lui dit Monseigneur : si c'étoit « un garçon, les méchants diroient qu'il n'est pas à « nous, tandis que personne ne nous disputera « cette chère petite fille. »

Le 13 septembre 1818, la princesse accoucha de nouveau d'un garçon qui mourut au bout de deux heures. M[gr] le duc de Berry, frappé, le 13 fé-

vrier 1820, du coup mortel, remarqua le retour de cette date; il n'auroit pas souffert que l'on comptât pour un jour fatal le 13 avril 1814, jour qui le rendit à la France.

Lorsque Henri IV fut assassiné, on fit aussi des calculs sur le nombre 14[1]. On remarqua que Henri étoit né 14 siècles 14 décades et 14 ans après la nativité de Notre-Seigneur; qu'il vit le jour un 14 décembre, et mourut un 14 mai; qu'il y avoit 14 lettres dans son nom; qu'il avoit vécu quatre fois 14 ans, quatre fois 14 jours et 14 semaines; qu'il avoit été roi, tant de France que de Navarre, 14 trééterides; qu'il avoit été blessé par Jean Chatel 14 jours après le 14 décembre, en l'année 1594, entre lequel temps et celui de sa mort il n'y a que 14 ans, 14 mois et 14 fois cinq jours; qu'il avoit gagné la bataille d'Ivry le 14 mars; que le dauphin étoit né 14 jours après le 14 septembre; qu'il avoit été baptisé le 14 août; que le roi avoit été tué le 14 mai, 14 siècles 14 olympiades après l'incarnation; que l'assassinat eut lieu deux fois 14 heures après que la reine étoit entrée en pompe dans l'église de Saint-Denis, pour y être couronnée; que Ravaillac avoit été exécuté 14 jours après la mort du roi, en l'année 1610, laquelle se divise justement par 14; car 115 fois 14 font 1610.

Mgr le duc de Berry, dernier prince des Bourbons, dans la ligne directe, fut tué d'un coup de couteau comme le premier roi Bourbon. Il expira

[1] *Journal de l'Étoile.*

le 14 février 1820, comme son aïeul le 14 mai 1610: le premier Condé avoit été assassiné d'un coup de pistolet: le dernier Condé a été fusillé. Presque tous les ducs de Berry (y compris Louis XVI qui porta ce nom) ont eu une fin malheureuse. L'histoire, dans tous les siècles, a fait de pareils rapprochements qui ne prouvent rien, sinon la ressemblance des adversités parmi les hommes.

CHAPITRE XVII.

Pressentiments de Monseigneur le duc de Berry comparés à ceux de Henri IV.

Madame de Sévigné appelle le rossignol *le heraut du printemps* : la jeune princesse, fille de notre aimable prince, étoit venue nous annoncer le retour des beaux jours de la monarchie, et nous prédire un frère et un roi. La naissance de MADEMOISELLE avoit redoublé la tendresse de M[gr] le duc de Berry pour sa femme; il chérissoit dans cette princesse la mère des monarques futurs qui devoient assurer le repos de l'état: l'amour de la patrie augmentoit en lui l'amour paternel. Toutefois des pensées tristes l'assiégeoient.

Il existe en France une certaine classe d'hommes ou d'avortons révolutionnaires qu'on ne sauroit définir; c'est, si l'on veut la bassesse vivante et personnifiée ayant pour ame le crime. Ces hommes, ensevelis dans le mépris sous un gouvernement

régulier, étouffent; et, pour donner passage à la voix de leur conscience, ils ont recours aux lettres anonymes; ces lettres ne sont pour ainsi dire que la copie des pages de ce livre éternel où les forfaits de la pensée sont écrits. De pareilles lettres avoient souvent été adressées à Mgr le duc de Berry; dans les derniers temps, elles s'étoient multipliées, et leur style devenoit de plus en plus atroce. Le prince en étoit assez frappé, soit qu'il eût des pressentiments secrets, soit qu'il ne pût s'empêcher de reconnoître les symptômes d'une décomposition sociale.

Henri IV avoit de même pressenti sa fin. « Par-« dieu, je mourrai dans cette ville, répétoit-il à Sully; « je n'en sortirai jamais : ils me tueront. Je vois bien « qu'ils mettent toute leur dernière ressource dans « ma mort[1]. » Une autre fois, il dit à Marie de Médicis : « Ma mie, si ce sacre ne se fait jeudi, je vous « assure que vendredi passé vous ne me verrez « plus. » Il lui dit encore dans une autre occasion : « Passez, passez, madame la régente! » Un jour il répondoit à M. de Guise qui s'entretenoit avec lui : « Vous ne me connoissez pas maintenant, vous « autres, mais je mourrai un de ces jours, et quand « vous m'aurez perdu vous connoîtrez lors ce que je « valois. » Bassompierre, qui étoit présent, voulut le ramener à des idées moins tristes, en lui faisant l'énumération de ses félicités. Henri se prit à soupirer, et lui repartit : « Mon ami, il faudra quitter « tout cela. » — « Il falloit bien, dit Péréfixe, qu'il y

[1] *Mémoires de Sully, Bassompierre; Journal de l'Étoile, etc.*

« eût plusieurs conspirations sur la vie de ce bon « roi, puisque de vingt endroits on lui en donnoit « avis; puisqu'on fit courir le bruit de sa mort en « Espagne et à Milan; puisqu'il passa un courrier « par la ville de Liége, huit jours avant qu'il fût as-« sassiné, qui dit qu'il portoit nouvelle au prince « d'Allemagne qu'il avoit été tué. » Quelle singulière ressemblance! La mort de Mgr le duc de Berry a été aussi annoncée d'avance par des voyageurs, des lettres, des courriers. Le bruit en étoit public à Londres huit jours avant l'événement. Enfin, Mgr le duc de Berry devoit périr, comme Henri IV, dans une fête.

LIVRE SECOND.

MORT ET FUNÉRAILLES DU PRINCE.

CHAPITRE PREMIER.

Monseigneur le duc de Berry est blessé à l'Opéra.

Ce n'est pas la première fois que le sang chrétien a coulé dans ces spectacles que l'église appelle le petit paganisme, *dans ces jours gras consacrés au vieillard portant la faux*[1]. C'est pour les fidèles une tradition des jeux de l'amphithéâtre, un héritage du martyre.

Le dimanche 13 février, M[gr] le duc et M[me] la duchesse de Berry allèrent à l'Opéra, où les danses et les jeux étoient appropriés aux folies de ce temps de l'année. Ils profitèrent d'un entr'acte pour visiter, dans leur loge, M[gr] le duc et M[me] la duchesse d'Orléans. M[gr] le duc de Berry caressa les enfants, et joua avec le petit duc de Chartres. Témoin de cette union des princes, le public applaudit à diverses reprises.

M[me] la duchesse de Berry, en retournant à sa loge, fut heurtée par la porte d'une autre loge qui vint à s'ouvrir. Bientôt elle se trouva fatiguée, et voulut se retirer : il étoit onze heures moins quelques

[1] *Unctis falciferi Senis Diebus*. MARTIAL, Epigr.

minutes. Mgr le duc de Berry la reconduisit à sa voiture, comptant rentrer ensuite au spectacle.

Le carrosse de Mme la duchesse de Berry s'étoit approché de la porte. Les hommes de garde étoient restés dans l'intérieur; depuis long-temps le prince ne souffroit pas qu'ils sortissent : un seul, en faction, présentoit les armes et tournoit le dos à la rue de Richelieu. M. le comte de Choiseul, aide de camp de Monseigneur, étoit à la droite du factionnaire, au coin de la porte d'entrée, tournant le dos à la rue de Richelieu.

M. le comte de Mesnard, premier écuyer de Mme la duchesse de Berry, lui donna la main gauche pour monter dans son carrosse, ainsi qu'à Mme la comtesse de Béthizy : Mgr le duc de Berry leur donnoit la main droite. M. le comte de Clermont-Lodève, gentilhomme d'honneur du prince, étoit derrière le prince en attendant que Son Altesse Royale rentrât, pour le suivre ou le précéder.

Alors un homme, venant du côté de la rue de Richelieu, passe rapidement entre le factionnaire et un valet de pied qui relevoit le marchepied du carrosse. Il heurte le dernier, se jette sur le prince, au moment où celui-ci se retournant pour rentrer à l'Opéra, disoit à Mme la duchesse de Berry : « Adieu, « nous nous reverrons bientôt. » L'assassin, appuyant la main gauche sur l'épaule gauche du prince, le frappe de la main droite, au côté droit, un peu au dessous du sein. M. le comte de Choiseul, prenant ce misérable pour un homme qui en rencontre un autre en courant, le repousse en lui disant : « Prenez

« donc garde à ce que vous faites. » Ce qu'il avoit fait étoit fait!

Poussé par l'assassin sur M. le comte de Mesnard, le prince porta la main sur le côté où il n'avoit cru recevoir qu'une contusion; et tout à coup il dit: « Je suis assassiné! cet homme m'a tué! » — « Seriez-vous blessé, Monseigneur? » s'écrie le comte de Mesnard. — Et le prince répliqua d'une voix forte: « Je suis mort, je suis mort, je tiens le poignard! »

Au premier cri du prince, MM. de Clermont et de Choiseul, le factionnaire nommé Desbiez, un des valets de pied, plusieurs autres personnes avoient couru après l'assassin qui s'étoit enfui par la rue de Richelieu. Mme la duchesse de Berry, dont le carrosse n'étoit pas encore parti, entend la voix de son mari, et veut se précipiter par la portière qu'on entr'ouvre. Mme la comtesse de Béthizy la retient par sa robe; un des valets de pied l'arrête pour l'aider à descendre, mais elle, s'écriant: « Laissez-moi, je « vous ordonne de me laisser, » s'élance, au péril de sa vie, par dessus le marche-pied de la voiture. Le prince s'efforçoit de lui dire de loin: « Ne descen-« dez pas! » Suivie de Mme la comtesse de Béthizy, elle court à Monseigneur que soutenoient M. le comte de Mesnard, M. le comte de Clermont et plusieurs valets de pied. Le prince avoit retiré le couteau de son sein, et l'avoit donné à M. de Mesnard, l'ami de son exil.

Dans le passage où se tenoit la garde, il y avoit un banc; on assit Mgr le duc de Berry sur ce banc, la tête appuyée contre le mur, et l'on ouvrit ses

habits pour découvrir la blessure. Elle rendoit beaucoup de sang. Alors le prince dit de nouveau : « Je « suis mort! un prêtre! venez, ma femme, que je « meure dans vos bras. » Une défaillance survint. La jeune princesse se précipita sur son mari, et dans un instant ses habits de fête furent couverts de sang.

L'assassin déja arrêté par un garçon de café, nommé Paulmier, par le factionnaire Desbiez, chasseur au 4e régiment de la garde royale, et ensuite par les sieurs David, Lavigne et Boland, gendarmes, avoit été amené à la porte où il avoit commis son crime. Les soldats l'entouroient; il étoit à craindre qu'ils ne le massacrassent. M. le comte de Mesnard leur cria de ne pas le toucher. M. le comte de Clermont donna l'ordre de le conduire au corps-de-garde, et l'y suivit. On le fouilla : on trouva sur lui un autre poignard avec sa gaîne et la gaîne du poignard laissé dans la blessure. Ces objets furent donnés à M. le comte de Clermont, qui les remit à M. le comte de Mesnard.

CHAPITRE II.

Premier pansement du Prince.

Tandis que Mgr le duc de Berry étoit assis sur le banc dans le passage, M. le comte de Choiseul, un valet de pied, un ouvreur de loges, avoient couru pour chercher un médecin. On leur avoit indiqué

le docteur Blancheton : il demeuroit dans le voisinage, et vint à l'instant même. M. Drogard, médecin, l'avoit précédé. Ces deux hommes de l'art trouvèrent Mgr le duc de Berry dans le petit salon de sa loge où il avoit été porté. En entrant dans ce salon, le prince, qui avoit repris sa connoissance, demanda si le coupable étoit un étranger. On lui répondit que non. « Il est cruel, dit le Fils de France, « de mourir de la main d'un François ! »

Mme la duchesse de Berry s'adressa au docteur Blancheton pour connoître la vérité, promettant de la supporter avec courage : il répondit que le prince n'ayant pas rendu le sang par la bouche, c'étoit un favorable augure. M. Blancheton crut d'abord que la plaie étoit au bas-ventre où il trouva une grande quantité de sang épanché ; mais il reconnut bientôt qu'elle étoit au dessous du sein droit. Il la dégagea de sang caillé : le prince fut saigné au bras droit par M. Drogard. Monseigneur recouvra alors assez de force pour dire aux deux médecins : « Je suis bien « sensible à vos soins, mais ils sont inutiles ; je suis « perdu. » M. Blancheton essaya de lui persuader que la blessure n'étoit pas profonde. « Je ne me « fais pas illusion, repartit le prince ; le poignard est « entré jusqu'à la garde, je puis vous l'assurer. » Mme la duchesse de Berry arracha sa ceinture pour servir de bandage et d'appareil. Elle seule avoit conservé sa présence d'esprit dans ce moment affreux, et déployoit un caractère au dessus des ames communes. Le prince, dont la vue s'obscurcissoit, disoit de temps en temps : « Ma femme, êtes-vous

« là? » — « Oui, répondoit la princesse en essuyant « ses pleurs; oui, je suis là; je ne vous quitterai « jamais. »

M. Bougon, premier chirurgien ordinaire de MONSIEUR, instruit du malheur par M. Esquirolle, médecin de la Salpêtrière, se rendit en hâte auprès de Mgr le duc de Berry: le docteur Lacroix venoit d'arriver de son côté. Le prince reconnut M. Bougon qui l'avoit suivi à Gand, et qui avoit espéré lui donner ses soins sur un autre champ de bataille. « Mon cher Bougon, lui dit-il, je suis frappé à mort. » En attendant l'application des ventouses, le dévoué serviteur d'un si bon maître suça la blessure à diverses reprises. « Que faites-vous, mon ami, dit le « royal patient; la plaie est peut-être empoisonnée! »

CHAPITRE III.

Arrivée de Monseigneur l'évêque de Chartres, de Monseigneur le duc d'Angoulême, de MADAME et de MONSIEUR. Second pansement de la blessure.

Monseigneur le duc de Berry n'avoit cessé de demander un prêtre. M. le comte de Clermont étoit parti pour les Tuileries, d'où il ramena Mgr l'évêque de Chartres, confident d'une conscience qui n'a rien à cacher à la terre. Le prélat, accoutumé à admirer le père, venoit s'instruire auprès du fils. Il trouva le prince dans le cabinet de sa loge, assis dans un fauteuil, soutenu par ses

gens, et entouré de chirurgiens; il avoit toute sa connoissance. Le blessé tendit la main au respectable évêque, demanda les secours de la religion, en exprimant les plus vifs sentiments de foi, de repentir et de résignation. Mgr l'évêque de Chartres exhorta Mgr le duc de Berry à la confiance en Dieu : il lui demanda un acte général de contrition, afin de pouvoir l'absoudre, calmer ses inquiétudes, et attendre le moment où il seroit possible à S. A. R. de faire une confession plus détaillée.

M. le comte de Mesnard, se flattant encore que la blessure n'étoit pas mortelle, étoit allé chercher Mgr le duc d'Angoulême. Ce prince, qui venoit de se coucher, s'habilla à la hâte, et se rendit au lieu de douleur. L'entrevue des deux frères ne peut s'exprimer. Mgr le duc d'Augoulême se jeta sur la plaie de Mgr le duc de Berry, en la baisant et en l'inondant de ses larmes; ses sanglots l'étouffoient : son malheureux frère étoit également incapable de parler.

Tout ceci se passoit dans le petit salon de la loge. On résolut alors de porter le prince dans une pièce voisine, où l'on établit une espèce de lit sur quatre chaises, que l'on remplaça par un lit de sangle.

Mgr le duc d'Angoulême, craignant quelque nouveau danger, n'avoit pas permis à MADAME de l'accompagner lorsqu'il s'étoit rendu à l'Opéra; mais MADAME n'avoit pas tardé à le suivre. Que lui importent les périls? Est-il une douleur qui puisse se passer d'elle, une adversité qui l'ait jamais fait reculer? Madame est accoutumée à regarder la révolution en face : ce n'étoit pas la première fois

que la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette prenoit soin d'un frère mourant.

Bientôt MONSIEUR arrive. Il faut connoître la bonté, la tendresse, le cœur paternel de ce prince pour savoir ce qu'il eut à souffrir. MONSIEUR s'étoit obstiné à venir seul; mais il ne savoit pas qu'un de ses meilleurs serviteurs, M. le duc de Maillé, avoit trouvé moyen de l'accompagner, et de faire la place de l'honneur de la place la moins honorée. Mgr le duc de Berry témoigna le désir de donner sa bénédiction à MADEMOISELLE; elle lui fut apportée par Mme la vicomtesse de Gontaut. Alors le prince levant une main défaillante sur sa fille: « Pauvre enfant, lui dit-il, je souhaite que tu sois « moins malheureuse que ceux de ma famille. » Mgr le duc d'Orléans, Mme la duchesse d'Orléans, Mlle d'Orléans, qui s'étoient rencontrés au spectacle, n'avoient pas quitté le prince : le père du duc d'Enghien arriva à son tour.

On tenta les saignées de pied presque sans succès; mais plusieurs applications successives des ventouses apportèrent quelque soulagement au prince. Le pouls se ranima, le visage se colora, le sang coula par les veines ouvertes : l'on se réjouit de voir couler ce sang!

M. le duc de Maillé et M. le comte d'Audenarde étoient allés chercher M. Dupuytren. Ce célèbre chirurgien arriva à une heure : quand il entra, il trouva le prince couché sur le côté droit : sa pâleur, ses traits altérés, sa respiration courte, le gémissement qui s'échappoit de sa poitrine, la

sueur froide qui couvroit son front, le désordre de ses mouvements, le bouleversement de son lit, le sang qui inondoit ce lit, et, plus que tout cela, l'horrible blessure qui se présentoit à découvert, frappèrent de consternation un homme pourtant accoutumé aux spectacles des douleurs humaines. Le prince ne connoissoit point M. Dupuytren : il lui tendit affectueusement la main, en lui disant qu'il souffroit cruellement. M. Dupuytren examina la blessure, puis se retira à l'écart pour consulter avec les hommes de l'art, MM. Blancheton, Drogard, Bougon, Lacroix, Thercin, Caseneuve, Dubois, Baron, Roux, et Fournier, jeune chirurgien qui se fit distinguer par son zèle. On fut d'avis d'élargir la plaie, comme le seul moyen qui restât d'ouvrir une issue au sang épanché dans la poitrine.

M. Dupuytren se rapprocha du prince, et l'interrogea sur son état; il ne put en obtenir de réponse. Il pria Mme la duchesse de Berry de lui adresser quelques questions. La princesse, se penchant sur lui, dit à son mari : « Je vous en prie, mon ami, « indiquez-moi l'endroit où vous souffrez. » Le prince se ranima à cette voix si chère, prit la main de sa femme, et la posa sur sa poitrine. Mme la duchesse de Berry reprit : « C'est là que vous souffrez ? » — « Oui, répondit-il avec peine : j'étouffe. »

MONSIEUR voulut éloigner sa fille pendant l'opération. « Mon père, dit-elle, ne me forcez pas à vous « désobéir; » et, se tournant vers les gens de l'art : « Messieurs, faites votre devoir.« Pendant l'opération elle étoit à genoux au bord du lit, tenant le

prince par la main gauche. Lorsqu'on porta le fer dans la plaie, Mgr le duc de Berry s'écria : « Laissez-« moi, puisque je dois mourir. » — « Mon ami, dit sa « femme en pleurs, souffrez pour l'amour de moi ! » Un mot de cette jeune et admirable princesse apaisoit les douleurs de son mari; quand Mgr l'évêque de Chartres parloit de religion, tout se changeoit dans le malheureux prince en acte de résignation à la volonté de Dieu.

L'opération faite, Mgr le duc de Berry passa la main sur les cheveux de la princesse, et lui dit : « Ma pauvre femme, que vous êtes malheureuse ! » On reconnut dans l'opération toute la profondeur de la plaie. Le couteau dont le prince avoit été frappé avoit six à sept pouces de longueur; la lame en étoit plate, étroite, à deux tranchants, comme celle du couteau de Ravaillac, et extrêmement aiguë.

CHAPITRE IV.

Diverses paroles du Prince. Il annonce la grossesse de Madame la duchesse de Berry. Le prince avoue une faute.

Un moment de calme suivit l'élargissement de la plaie : les mourants près d'expirer éprouvent presque toujours un soulagement qui leur laisse le temps de jeter un dernier regard sur la vie ; c'est le voyageur qui s'assied un instant pour contempler le pays qu'il a parcouru, avant de descendre le re-

vers de la montagne. Le prince tenoit la main de M. Dupuytren, et le prioit de l'avertir lorsqu'il sentiroit le pouls remonter ou s'affaisser : vigilant capitaine, il posoit une sentinelle expérimentée pour n'être pas surpris par la mort, et pour s'avancer courageusement au devant de ce grand ennemi : *Mors, ubi est victoria tua?*

Dans cet intervalle de repos il adressa ces paparoles à Mme la duchesse de Berry : « Mon amie, ne « vous laissez pas accabler par la douleur; ménagez-« vous pour l'enfant que vous portez dans votre « sein. » Ce peu de mots fit un effet surprenant sur l'assemblée : en présence de la douleur on sent naître malgré soi un mouvement de joie; l'attendrissement redouble en même temps pour le prince qui laisse à la patrie, pour dernier bienfait, cette dernière espérance. Il s'en va, ce prince; il semble emporter avec lui toute une monarchie, et à l'instant même il en annonce une autre. O Dieu! feriez-vous sortir notre salut de notre perte même? La mort cruelle d'un Fils de France a-t-elle été résolue dans votre colère ou dans votre miséricorde? est-elle une dernière restauration du trône légitime, ou la chute de l'empire de Clovis? Le prince a-t-il fui l'avenir, ou est-il allé en solliciter un plus favorable pour nous auprès de celui qui laisse quelquefois désarmer sa colère?

Partout où Mgr le duc de Berry tournoit ses yeux à demi éteints, c'étoit pour donner une marque de bonté ou de reconnoissance : tandis que M. Blancheton lui pressoit la tête, pour comprimer l'hor-

rible douleur qu'il y éprouvoit, il aperçut à quelque distance au pied de son lit des domestiques fondant en larmes : « Mon père, dit-il à MONSIEUR, « je vous recommande ces braves gens et toute ma « maison. »

Des vomissements survinrent. Le prince répéta plusieurs fois que le poignard étoit empoisonné. Quelque temps auparavant il avoit demandé à voir son assassin : « Qu'ai-je fait à cet homme ? répétoit-« il ; c'est peut-être un homme que j'ai offensé sans « le vouloir. » — « Non, mon fils, lui répondit MON-« SIEUR : vous n'avez jamais vu, vous n'avez jamais « offensé cet homme ; il n'avoit contre vous aucune « haine personnelle. » — « C'est donc un insensé ? » repartit le prince. O digne enfant de l'Évangile ! vous mettiez en pratique le dernier conseil du saint roi de France à son fils : « Si Dieu t'envoie adver-« sité, reçois-la bénignement[1] ! »

Il s'informoit souvent de l'arrivée du roi. « Je « n'aurai pas le temps, disoit-il, de demander grace « pour la vie de l'homme. » Il ajoutoit après, en s'adressant tour à tour à son père et à son frère : « Promettez-moi, mon père ; promettez-moi, mon « frère, de demander au roi la grace de la vie de « l'homme. »

On a déja raconté que M[gr] le duc de Berry, libre en Angleterre, avoit eu une de ces liaisons que la religion réprouve, et que la fragilité humaine excuse. On peut dire de lui ce qu'un historien a dit

[1] Joinville.

d'Henri IV : « *Il étoit souvent foible, mais toujours* « *fidèle, et l'on ne s'aperçut jamais que ses passions* « *eussent affoibli sa religion*[1]. » Mgr le duc de Berry cherchant en vain dans sa conscience quelque chose de bien coupable, et n'y trouvant que quelques foiblesses, vouloit, pour ainsi dire, les rassembler autour de son lit de mort, pour justifier au monde la grandeur de son repentir et la rudesse de sa pénitence. Il jugea assez bien de la vertu de sa femme pour lui avouer ses torts, et pour lui témoigner le désir d'embrasser les deux innocentes créatures, filles de son long exil. « Qu'on les fasse « venir, s'écria la jeune princesse, ce sont aussi mes « enfants. » Les deux petites étrangères arrivèrent au bout de trois quarts d'heure ; elles se mirent à genoux en sanglotant au bord du lit de leur seigneur, les joues baignées de larmes et les mains jointes. Le prince leur adressa quelques mots tendres en anglois, pour leur annoncer sa fin prochaine, leur ordonner d'aimer Dieu, d'être bonnes et de se souvenir de leur malheureux père. Il les bénit, les fit se relever, les embrassa ; et, adressant la parole à Mme la duchesse de Berry : « Serez-vous assez bonne, « lui dit-il, pour prendre soin de ces orphelines ? » La princesse ouvrit ses bras, où les petites filles se réfugièrent ; elle les pressa contre son sein, et, leur faisant présenter MADEMOISELLE, elle leur dit : « Embrassez votre sœur. » — « Pauvre Louise, s'écria « Mgr le duc de Berry, en s'adressant à la plus jeune,

[1] *Vie du P. Cotton*, par le P. d'Orléans.

« vous ne verrez plus votre père! » On étoit partagé entre l'attendrissement pour le prince et l'admiration pour la princesse. Mme la vicomtesse de Gontaut, qui n'étoit pas prévenue, paroissoit étonnée. MADAME s'en aperçut, et lui dit : « Elle sait tout; elle « a été sublime. »

CHAPITRE V.

Le Prince fait une confession publique, et reçoit l'extrême-onction. Diverses paroles du Prince.

Cependant on étendit le prince sur un matelas à terre, tandis qu'on remuoit sa couche. Ce fut là qu'il se confessa d'abord en particulier à Mgr l'évêque de Chartres, et qu'il fit ensuite à haute voix un aveu public de ses fautes : on auroit cru voir saint Louis expirant sur son lit de cendre. Il demanda pardon à Dieu de ses offenses et des scandales qu'il avoit pu donner. « Mon Dieu, ajouta-t-il, « pardonnez-moi, pardonnez à celui qui m'a ôté la « vie! »

Il demanda ensuite à son père sa bénédiction. « *Lors le doux père remit et pardonna au fils les dé-* « *fauts et courroux, et avec merveilleuse ferveur de* « *foi lui donna sa bénédiction, et entre ses saints* « *baisers le salua et à Dieu le recommanda*[1]. » Ces princes trouvoient tous les exemples dans leur famille.

[1] RENAUD, dans la *Vie de Philippe-le-Bel.*

Le mourant étant remis sur son lit, Mgr le duc d'Angoulême se replaça à genoux à ses côtés. « Ah, « mon frère! dit le Machabée chrétien, vous êtes « un ange sur terre, croyez-vous que Dieu me par- « donne? » — « Vous pardonner! répondit Mgr le duc « d'Augoulême, il fait de vous un martyr! » Un rayon de joie parut sur le front du prince mourant; il ne douta point qu'un frère si pieux ne connût les desseins de la Providence; et il se reposa de son bonheur sur la foi du juste.

Alors le curé de Saint-Roch, que M. le comte de Clermont avoit été chercher, arriva avec les saintes huiles: partout où l'on trouve une douleur, on rencontre un prêtre chrétien. Mgr le duc de Berry demanda le viatique : l'évêque de Chartres lui dit avec un vif regret que les vomissements s'y opposoient. Le prince se résigna, fit un signe de croix, et attendit l'Extrême-Onction. Il commença son *Confiteor*, et frappa comme un coupable d'une main pénitente ce sein que le poignard sembloit n'avoir ouvert que pour en faire sortir les innocents secrets, et d'où il ne s'écouloit que des vertus avec le sang de saint Louis.

Le prince voyoit s'approcher sa dernière heure; il ressentoit des douleurs cruelles, et tomboit à tout moment en défaillance. On l'entendoit répéter à à voix basse : « Que je souffre! que cette nuit est « longue! le roi vient-il? » Il appeloit souvent son père; et son père, étouffant de sanglots, lui disoit : « Je suis là, mon ami. » On lui apprit que les maréchaux étoient arrivés. « J'espérois, répondit-il,

« verser mon sang au milieu d'eux pour la France. » Dévoré d'une soif ardente, il ne buvoit qu'à regret, et seulement pour se soutenir jusqu'à l'arrivée du roi. On lui annonça M. de Nantouillet. « Viens, mon « bon Nantouillet, mon vieil ami, s'écria-t-il en fai- « sant un effort, que je t'embrasse encore une fois! » Le *vieil ami* se précipita sur la main du prince, et sentit amèrement l'impuissance de l'homme à racheter de ses jours les jours qu'il voudroit sauver.

Les compagnons de M. de Nantouillet, M. le comte de Chabot, M. le marquis de Coigny, M. le comte de Brissac, M. le vicomte de Montélégier, M. le prince de Beaufremont, M. le comte Eugène d'Astorg, étoient accourus : ils se pressoient autour de leur prince expirant, comme ils l'auroient environné au champ d'honneur. Leur douleur étoit partagée par les autres loyaux serviteurs attachés au reste de la famille royale. M. le marquis de Latour-Maubourg se tint constamment debout au pied du lit de Mgr le duc de Berry : ce guerrier, qui avoit laissé une partie de son corps sur les champs de bataille, étoit là comme un noble témoin envoyé par l'armée pour assister au dernier combat d'un héros.

Nuit d'épouvante et de plaisir! nuit de vertus et de crimes! Lorsque le Fils de France blessé avoit été porté dans le cabinet de sa loge, le spectacle duroit encore. D'un côté on entendoit les sons de la musique, de l'autre les soupirs du prince expirant; un rideau séparoit les folies du monde de la destruction d'un empire. Le prêtre qui apporta les saintes huiles traversa une troupe de masques. Soldat du

Christ, armé pour ainsi dire de Dieu, il emporta d'assaut l'asile dont l'église lui interdisoit l'entrée, et vint, le crucifix à la main, délivrer un captif dans la prison de l'ennemi.

Une autre scène se passoit près de là : on interrogeoit l'assassin. Il déclaroit son nom, s'applaudissoit de son crime ; il déclaroit qu'il avoit frappé Mgr le duc de Berry pour tuer en lui toute sa race ; que si lui, meurtrier, s'étoit échappé, il seroit allé *se coucher,* et que le lendemain il eût renouvelé son attentat sur la personne de Mgr le duc d'Angoulême. *Se coucher!* pour dormir, malheureux ! votre bienveillante victime avoit-elle jamais troublé votre sommeil ? Dans la suite de son interrogatoire, cette brute féroce, sans attachement même sur la terre, a déclaré que Dieu n'étoit qu'un mot, qu'elle n'avoit d'autre regret que de n'avoir pas sacrifié toute la famille royale. Et le prince expirant, plein de tendresse et d'amour, n'a d'autre regret que de ne pouvoir sauver la vie de son meurtrier, et il n'accuse personne, et sa rigueur ne tombe que sur lui-même. Ce prince, qui sait que Dieu n'est pas un mot, tremble de comparoître au tribunal suprême ; le martyre lui ouvre les portes du ciel, et il ne se croit pas assez pur pour aller rejoindre le saint roi et le roi martyr : il ne peut trouver dans son innocence l'assurance que l'assassin trouve dans son crime. Voilà les hommes tels que la révolution les a faits, et tels que la religion les faisoit autrefois.

CHAPITRE VI.

Arrivée du Roi. Le Prince demande la grace de son assassin.

La foule s'étoit écoulée du spectacle : le plaisir avoit cédé la place à la douleur. Les rues devenoient désertes : le silence croissoit; on n'entendoit plus que le bruit des gardes et celui de l'arrivée des personnes de la cour : les unes, surprises au milieu des plaisirs, accouroient en habit de fête; les autres, réveillées au milieu de la nuit, se présentoient dans le plus grand désordre. Çà et là se glissoient quelques obscurs amis des Bourbons qu'on ne voit point dans les temps de la pospérité, et qui se retrouvent, on ne sait comment, au jour du malheur. Les passages conduisant à l'appartement du prince étoient remplis : on se pressoit à ces mêmes portes où l'on s'étouffe pour rire ou pour pleurer aux fictions de la scène. On cherchoit à découvrir quelque chose lorsque les portes venoient à s'ouvrir; on interrogeoit ses voisins, et, par des nouvelles subitement affirmées, subitement démenties, on passoit de la crainte à l'espérance, de l'espérance au désespoir.

Trois bulletins avoient été portés aux Tuileries. A cinq heures le roi arriva; on l'avoit toujours rassuré sur la position du prince. Le mourant, qui avoit entendu le bruit des chevaux dans la rue, parut revivre. Le roi entra. « Mon oncle, dit aussitôt

« Mgr le duc de Berry, donnez-moi votre main, que « je la baise pour la dernière fois. » Le roi s'avança; son visage exprimoit cette majestueuse douleur que ressentit Louis XIV lorsqu'il vit l'espoir de la monarchie reposer sur la tête d'un enfant. Il donna sa main à baiser à son neveu, et baisa lui-même celle du prince infortuné. Alors Mgr le duc de Berry dit au roi : « Mon oncle, je vous demande la grace de la « vie de l'homme. » Le roi profondément ému, répondit : « Mon neveu, vous n'êtes pas aussi mal que « vous le pensez ; nous en reparlerons. » — « Le roi « ne dit pas *oui*, reprit le prince en insistant. Grace « au moins pour la vie de l'homme, afin que je meure « tranquille ! »

Revenant encore sur le même sujet, il disoit : « La « grace de la vie de cet homme eût pourtant adouci « mes derniers moments. » Enfin, lorsqu'il ne pouvoit déja parler que d'une voix entrecoupée, et en mettant un long intervalle entre chaque mot, on l'entendoit dire : « Du moins si j'emportois l'idée... « que le sang d'un homme... ne coulera pas pour « moi après ma mort... »

Le roi demanda en latin à M. Dupuytren ce qu'il pensoit de l'état du prince. M. Dupuytren fit un signe qui ne laissa au monarque aucune espérance.

Mgr le duc de Berry avoit pourtant rassemblé le reste de ses forces sous les yeux du chef de son auguste maison. Le pouls s'étoit ranimé, la parole étoit plus libre, l'étouffement moins violent. Le prince s'inquiéta du mal qu'il avoit pu faire au roi en troublant son sommeil. Il le supplia de s'aller coucher.

« Mon enfant, répondit le roi, j'ai fait ma nuit; il est « cinq heures. Je ne vous quitterai plus. » Le jour en effet étoit venu pour éclairer un si beau trépas : le prince alloit se réveiller parmi les anges, au moment où, parmi les hommes, il avoit accoutumé de sortir du sommeil.

CHAPITRE VII.

Désespoir de Madame la duchesse de Berry. Mort du Prince.

Monseigneur ne s'étoit point abusé sur le soulagement apporté à son état par la vertu de cette présence du roi, qui ranime toujours un cœur françois. Il sentit approcher une défaillance, et dit : « C'est ma fin. »

Madame la duchesse de Berry, qui depuis si longtemps faisoit violence à sa douleur, la laissa enfin éclater. « Ses sanglots me tuent, s'écria le prince; « emmenez-la, mon père! » On entraîna la princesse dans le cabinet voisin. Toutes les dames attachées à sa maison, Mme la duchesse de Reggio, Mme la comtesse de Béthizy, Mme la comtesse d'Hautefort, Mme le comtesse de Noailles, Mme la comtesse de Bouillé, Mme la vicomtesse de Gontaut, l'environnèrent[1]. La princesse fut un peu soulagée par ses larmes : elle promit de ne plus pleurer, et rentra dans l'appartement du prince.

[1] Mme la marquise de Gourgue, absente pour cause de maladie, ne s'est pas consolée de n'avoir pu se trouver à cette scène de déso-

Si, dans quelque partie de l'Europe civilisée on eût demandé à un homme un peu accoutumé aux choses de la vie ce que faisoit à cette heure la famille royale de France, il eût répondu sans doute qu'elle étoit plongée dans le sommeil au fond de ses palais, ou que, surprise par une révolution, elle étoit entraînée au milieu d'un peuple ému. Non: tout ce peuple dormoit sous la garde de son roi, et le roi veilloit seul avec sa famille! Après tant de scènes produites par la révolution, nul n'auroit imaginé d'aller chercher tous les Bourbons réunis, au lever de l'aube, dans une salle de spectacle déserte, autour du lit de leur dernier fils assassiné. Heureux l'homme ignoré du monde, qui se réveille dans une chaumière, au milieu de ses enfants que ne poursuit point la haine, et dont aucun ne manque aux embrassements paternels! A quel prix faut-il maintenant acheter les couronnes? et qu'est-ce aujourd'hui qu'un empire?

Tout espoir s'évanouissoit; les symptômes les plus alarmants étoient revenus. Le découragement des médecins étoit visible: la mort arrivoit. Le prince demanda à être changé de côté: les médecins s'y opposèrent; le prince insista. On l'entendit prononcer à voix basse ces derniers mots: « Vierge sainte! « faites-moi miséricorde. » Il ajouta quelques autres

lation. Une petite-fille de M. de Malesherbes étoit appelée comme de plein droit au nouveau deuil de la famille royale.

Nous ne devons pas oublier de nommer M[me] de Walthaire qui, avec les autres femmes de M[me] la duchesse de Berry, étoit accourue auprès de la princesse.

paroles qui se sont perdues dans la tombe. Alors on le tourna sur le côté gauche, selon son désir : dans un instant les facultés intellectuelles s'évanouirent. MONSIEUR parvint à arracher une seconde fois sa fille à l'horreur de ce dernier moment.

Hors de la présence de son mari, elle se livra au plus effrayant désespoir. S'adressant à Mme la vicomtesse de Gontaut, elle s'écrioit : « Madame, je « vous recommande ma fille; puisque mon mari est « mort, je veux mourir. » Tout à coup échappant aux bras qui la retiennent, elle rentre dans la chambre de deuil, renverse tout sur son passage, arrive au bord de la couche, pousse un cri, et se jette échevelée sur le corps de son mari : Mgr le duc de Berry venoit d'expirer! On présente en vain à la bouche du prince le verre qui couvroit la tabatière du roi, la vapeur de la vie ne parut point sur le verre, le souffle que l'on cherchoit étoit retourné à Dieu. Tout tombe à genoux; des sanglots et des prières s'élèvent vers le ciel. Le bruit des larmes se communique au dehors, et un murmure de douleur s'étend de proche en proche dans la foule qui environnoit l'appartement du prince.

A cette clameur succède un morne effroi. Le silence de la mort semble un moment se communiquer à ceux qui environnoient le lit funèbre, Mme la duchesse de Berry le rompt la première. Elle se lève, se tourne vers le roi, et lui dit : « Sire, j'ai une « grace à requérir de Votre Majesté; elle ne me la « refusera pas. » Le roi écoute. Dans l'égarement de sa douleur elle ajoute : « Je vous demande la permis-

« sion de retourner en Sicile; je ne puis plus vivre « ici après la mort de mon mari. » Le roi cherche à la calmer: on la porte dans son carrosse, à moitié évanouie, et on la dépose dans son palais solitaire.

Les princes prièrent alors le roi de s'éloigner. « Je ne crains pas le spectacle de la mort, reprit le « monarque: j'ai un dernier devoir à rendre à mon « fils. » Appuyé sur le bras de M. Dupuytren, il s'approche du lit, ferme les yeux et la bouche du prince, lui baise la main, et se retire sans proférer une seule parole. Chacun s'éloigne en silence, comme s'il eût craint de réveiller le Fils de France endormi. M. Bougon demeura à la garde du corps. « J'allai trouver à l'Hôtel-Dieu, dit M. Dupuytren, « d'autres afflictions et d'autres souffrances; mais « du moins celles-là étoient dans l'ordre de la na- « ture[1]. »

Lorsque l'on fit l'ouverture du corps, on reconnut que le cœur même avoit été blessé: le prince auroit dû mourir sous le coup; de sorte qu'on peut dire que Dieu le fit vivre pendant quelques heures par un miracle, afin de nous le faire connoître, et de donner au monde une des plus belles leçons qu'il ait jamais reçues.

Un fils de saint Louis, dernier rejeton de la branche aînée de sa famille, échappe aux traverses d'un long exil, et revient dans sa patrie; il commence à goûter le bonheur; il se flatte de se voir renaître, de voir renaître en même temps la mo-

[1] Note manuscrite.

narchie dans les enfants que Dieu lui promet : tout à coup il est frappé au milieu de ses espérances, presque dans les bras de sa femme. Il va mourir, et il n'est pas plein de jours! Ne pourroit-il accuser le ciel, lui demander pourquoi il le traite avec tant de rigueur? Ah! qu'il lui eût été pardonnable de se plaindre de sa destinée! car, enfin, quel mal faisoit-il? Il vivoit familièrement au milieu de nous dans une simplicité parfaite; il se mêloit à nos plaisirs et soulageoit nos douleurs; il ne nous prioit, pour récompense de ses bienfaits, que de le laisser vivre obscur, en attendant qu'il devînt notre grand roi et notre bon maître. Déja six de ses parents avoient péri; pourquoi l'égorger encore, le rechercher, lui innocent, lui si loin du trône, vingt-sept ans après la mort de Louis XVI? Connoissons mieux le cœur d'un Bourbon! Ce cœur, tout percé du poignard qu'il étoit, n'a pu trouver contre nous un seul murmure : pas un regret de la vie, pas une parole amère, ne sont échappés à ce prince. Époux, fils, père et frère, en proie à toutes les angoisses de l'ame, à toutes les souffrances du corps, il ne cesse de demander la grace de *l'homme* qu'il n'appelle pas même son assassin! Le caractère le plus impétueux devient tout à coup le caractère le plus doux. C'est un homme plein de passions, attaché à l'existence par tous les liens du cœur; c'est un prince dans la fleur de l'âge; c'est l'héritier du plus beau royaume de la terre qui expire, et vous diriez que c'est un infortuné qui ne perd rien ici-bas. Le prodige est partout : l'ame est pour ainsi dire transfor-

mée; et le corps, par la force de l'ame, semble vivre contre les lois de la nature. Depuis trente ans, les François se font moissonner sur les champs de bataille; la Providence vouloit opposer à ces sacrifices de l'honneur l'héroïsme d'un trépas chrétien : elle vouloit nous montrer, dans l'antique famille de nos rois, ce que c'étoit que ces anciennes morts des chevaliers dont nous avions perdu la tradition.

CHAPITRE VIII.

Consternation de la France et de l'Europe. Chapelles ardentes au Louvre et à Saint-Denis.

Fatigué de danses et de joie, Paris étoit plongé dans le sommeil. A mesure que ses habitants se réveillent, ils apprennent la nouvelle fatale. Le peuple fut instruit d'abord : sorti de sa demeure au lever du jour pour recommencer le cercle de ses misères, le premier malheur qu'il rencontra fut la mort d'un prince, père des pauvres, soutien des infortunés. On ne peut comparer la consternation qui se répandit dans Paris, et de là dans toute la France, qu'à celle que l'on remarqua le jour de l'assassinat du duc d'Enghien, avec cette différence qu'à la première époque la douleur publique étoit comprimée. Le corps de M[gr] le duc de Berry, porté chez M. le marquis d'Autichamp, gouverneur du Louvre, fut ensuite transféré dans une chapelle ardente, sous les voûtes de la même salle où le corps de Henri IV

avoit jadis été déposé. C'étoit aussi dans cette salle que l'industrie françoise offroit naguère à l'admiration publique ses chefs-d'œuvre, et c'est de là que la révolution venoit à son tour étaler un de ses plus brillants ouvrages.

Plusieurs personnes moururent subitement en apprenant l'assassinat de Mgr le duc de Berry. Des prêtres tombèrent à l'autel; et, jusque dans les pays étrangers, ces morts surnaturelles se renouvelèrent aux services funèbres du prince. Les rois pleurèrent sur leurs trônes, et se crurent eux-mêmes frappés. De grandes princesses, connues par leur bienfaisance inépuisable, exprimèrent des regrets que l'histoire doit consacrer.

17 mars 1820.

« Vous me dites avoir pensé à moi dès les pre-
« miers moments du douloureux saisissement que
« vous a causé la mort de Mgr le duc de Berry. Je
« vous assure qu'à peine cette horrible nouvelle étoit
« venue me bouleverser, que ma pensée vous cher-
« choit. On éprouve dans ce moment-là le besoin
« de s'adresser à tous ceux dont les sentiments
« et les opinions sont conformes aux nôtres. Cet
« horrible attentat, accompagné de toutes les cir-
« constances qui le rendent si déchirant, auroit ému
« toute ame sensible de la plus vive douleur, quand
« même il auroit été commis sur un homme obscur
« et indifférent; mais ici tout se réunit pour rendre
« ce malheur personnel à ceux qui aiment et dési-
« rent l'ordre et le bien. Il paroît du moins que,

« pour le moment, les suites n'en sont pas aussi fu-
« nestes qu'il y avoit lieu de le craindre. Il paroît
« que la masse de la nation a senti comme elle le
« devoit. Si ce moment pouvoit ouvrir les yeux,
« ébranler assez les cœurs pour inspirer l'horreur
« de ces *opinions* qui ont porté le monstre à com-
« mettre son crime, ce seroit un bien dans le mal.
« Espérons en Dieu, qui fait quelquefois naître le
« bien de ce qui nous paroît être sans espoir. Qu'il
« protége cette intéressante duchesse de Berry, et
« la fasse heureusement accoucher d'un fils. Il y a
« plus de quinze jours que nous avons reçu cette
« nouvelle : mon imagination est à peine calmée sur
« l'horreur qu'elle m'a inspirée; mais mon intérêt
« pour la famille royale n'est pas refroidi. Je vou-
« drois en avoir des nouvelles tous les jours; je re-
« cueille avec avidité tout ce que je puis en ap-
« prendre; et les détails, quoique naturellement un
« peu confus, que vous me donnez dans votre lettre,
« n'en ont pas été moins précieux pour moi. Profitez
« de toutes les occasions pour m'écrire, et donnez-
« moi tous les détails que vous pourrez rassembler
« sur cette famille si malheureuse et si intéressante. »

Noble et généreuse sollicitude! Par une circonstance touchante, celui qui s'est trouvé chargé d'annoncer le malheur de la famille royale sur ces bords lointains étoit l'ami, le compagnon de Mgr le duc de Berry : il n'aura eu besoin que de laisser éclater sa propre douleur pour exprimer celle de la France.

Dans Paris, les regrets du peuple ne se calmoient

pas : il racontoit mille traits de la bonté du prince; il adressoit au ciel des vœux pour lui. Une pauvre femme mit en gage sa robe, afin de faire dire une messe pour le repos de l'ame du fils des rois. La foule ne cessoit d'assiéger le Louvre, de prier, de jeter de l'eau bénite sur le cercueil, de se plaindre qu'on eût si tôt recouvert le visage du prince : elle auroit surtout voulu voir la blessure. L'assassin seul la regarda sans émotion : lorsqu'on le confronta aux restes sanglants de sa victime, il ne fit aucune réponse, ni par les yeux, ni par la bouche, au cadavre qui l'interrogeoit. L'athée, sachant qu'il alloit mourir, espéroit dormir en paix avec son crime : le néant est quelque chose à celui pour qui Dieu n'est rien.

La dépouille mortelle de l'héritier de nos monarques étant portée à Saint-Denis, les classes du peuple les plus pauvres, des hommes et des femmes dans les lambeaux de la misère, se mêlèrent au cortége. La confrérie des charbonniers marchoit au milieu des officiers et des soldats, ce qui mérita à ces représentans de la douleur populaire l'honneur d'une place marquée aux funérailles. Dans les villages où passa le convoi, les chemins avoient été balayés, les murs des chaumières tapissés de ce que les habitants possédoient de plus précieux. Tout le temps que dura la chapelle ardente à Saint-Denis, on vit accourir des députés des villes et des hameaux voisins, pour rendre hommage au Fils de France décédé. L'église étoit incessamment remplie de paysans et de gens du peuple; des enfants

y vinrent avec leurs maîtres ; on y vit même de grands criminels : autour de ce cercueil, l'innocence pleuroit comme le repentir. Toutes les provinces du royaume exprimèrent leurs regrets dans des adresses. Il n'y avoit rien de prévu, rien de préparé, rien de concerté dans ce deuil général : c'étoit la France entière qui gémissoit.

CHAPITRE IX.

Douleur de la Famille royale et de Madame la duchesse de Berry.

Si la consternation étoit grande au dehors, elle étoit encore plus grande dans le palais. En perdant Mgr le duc de Berry, la famille royale perdoit toute sa joie : il animoit ses parents par sa vivacité, ses mots heureux, son goût pour le plaisir. Le Louvre paroissoit désert depuis que le prince avoit disparu : ces grands foyers paternels redemandoient en vain le dernier né de leurs enfants, et pleuroient la solitude de leur avenir. Mgr le duc d'Angoulême regrettoit amèrement un frère, le compagnon de son enfance et de ses malheurs, l'ami des bons et des mauvais jours de sa vie. MADAME, dominant toutes les douleurs, soutenoit à la fois son mari et son père. On ne pouvoit regarder MONSIEUR, le meilleur des hommes, le plus affectueux des princes, sans avoir l'ame déchirée : ses yeux rouloient de grosses larmes qu'il vouloit en vain retenir; le poids du chagrin paternel, ajouté à tant

d'autres chagrins, courboit sa tête, et cette dernière adversité achevoit de blanchir ses cheveux. Quant au roi, perdant l'appui de son trône, il avoit vu se dessécher le rameau qui, après *les murmures des Tribus* [1], promettoit de refleurir dans l'arche sainte.

Et dans la maison de Mgr le duc de Berry, quel deuil parmi les anciens amis du prince, ses aides de camp, ses serviteurs!

L'illustre veuve du nouveau Germanicus étoit inconsolable : elle commença par couper ses cheveux, « ses cheveux, disoit-elle, que son mari ai« moit. » Elle les remit à Mme de Gontaut, en lui disant : « Prenez-les; un jour vous les donnerez à « ma fille; elle apprendra que sa mère coupa ces « cheveux le jour où son père fut assassiné. » Nourrie sous le soleil de la Grèce, parmi les filles de Sicile, notre jeune princesse avoit rapporté de ces climats les antiques usages de la douleur, qui ne furent point inconnus à sa race. Un des plus grands princes de la maison de Bourbon, Louis III, duc de Bourbon, arrière-fils de Robert, fils de saint Louis, prêt à mourir, coupa ses cheveux. « Alors, dit son « vieil historien, requist le duc que ses cheveux « fussent ôtés. Quand il les tint, il parla en cette « manière : Dieu Jésus-Christ, mon père créateur, « ès délices de cette vie mortelle, je me suis plus « ébattu en mes cheveux : je ne veux mie qu'ils me « suivent. »

La demeure où Mme la duchesse de Berry avoit

[1] *Num.*, cap. XVII.

été si heureuse avec son mari lui devint insupportable. On conduisit la princesse à cette maison royale trop fameuse par cette nuit funeste où un cri de mort retentit *comme un coup de tonnerre;* maison qui, depuis Madame *Henriette*, n'avoit pas vu si subite et si grande adversité. Tout Paris s'empressa d'aller porter à Mme la duchesse de Berry d'inutiles hommages. Peu de jours après, elle s'établit aux Tuileries, sous la protection de la douleur paternelle.

Si cette princesse a éprouvé une de ces adversités qui tombent sur les têtes élevées, son malheur est aussi de ceux qui se font sentir à l'humanité entière : toutes les mères, toutes les épouses ont été frappées du coup qui l'a frappée. Lorsque Mme la duchesse de Berry ou MADEMOISELLE doivent sortir, le peuple se rassemble devant les passages des Tuileries : il y vient plusieurs heures d'avance; il oublie la triste nécessité où il est de gagner son pain quotidien. Aussitôt qu'il aperçoit ou la mère ou la fille, il se prend à pousser des cris de joie et à pleurer. Les femmes, tenant leurs enfants dans leurs bras, leur montrent, comme une sœur, la petite orpheline toute vêtue de blanc dans une grande voiture de deuil. Quand Mme la duchesse de Berry se promène sur la terrasse des Tuileries, sa robe de veuve produit le même effet que sa robe sanglante dans la nuit fatale. Mais chaque jour la foule remarque que ces voiles funèbres cachent moins les espérances de la patrie, et elle s'en retourne consolée. Ceux qui ont vu Buonaparte dans toute

sa puissance sortir de son palais après les plus grandes victoires, sans qu'il s'élevât une seule voix sur son passage, ceux-là reconnoissent qu'il y a quelque chose de plus fort que l'usurpation et la fortune : c'est la légitimité et le malheur.

CHAPITRE X.

Funérailles de Monseigneur le duc de Berry. Les entrailles du Prince sont portées à Lille. Son cœur sera déposé à Rosny.

Les obsèques du prince eurent lieu à Saint-Denis. Il n'y avoit pas encore deux mois que l'on avoit vu ce prince, plein de vie, assis, le 21 janvier, en face du catafalque de Louis XVI : on le cherchoit en vain sur le banc auprès de Mgr le duc d'Angoulême son frère, et on ne le trouvoit que sous ce même catafalque devant lequel son frère pleuroit. Les yeux se portoient avec attendrissement sur la famille royale, déja si peu nombreuse et encore diminuée ; sur le roi, qui sembloit méditer au milieu des ruines de la monarchie ; sur MADAME, enveloppée dans un long crêpe, comme dans sa parure accoutumée ; sur Mgr le duc d'Angoulême, chargé de mener le deuil, et qui, saluant tour à tour et l'autel et le cercueil, sembloit demander au premier la force de regarder le second. On eût dit que ces paroles de l'Évangile du jour avoient été particulièrement choisies pour lui : *Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus.*

Mgr le duc d'Orléans et Mgr le duc de Bourbon menoient aussi le deuil, avec Mgr le duc d'Angoulême.

Mgr le coadjuteur de Paris prononça une oraison funèbre remarquable dans ce vieux sanctuaire de nos chartes et de notre religion, qui entendit déja tant d'oraisons funèbres : la première de toutes fut celle de du Guesclin, faite en 1493 par l'évêque d'Auxerre. Un poëte gothique nous a transmis l'histoire de cette cérémonie : ce qu'il dit si naïvement du bon connétable et du discours du prélat s'applique de la manière la plus touchante à Mgr le duc de Berry :

Tous les princes fondoient en larmes
Aux mots que l'évêque montroit,
Car il disoit : « Pleurez, gendarmes,
« Bertrand qui très tant vous aimoit.
« On doit regretter les faits d'armes
« Qu'il fit au temps que il vivoit.
« Dieu ait pitié, sur toutes ames,
« De la sienne, car bonne étoit. »

Les honneurs qui avoient fui Mgr le duc de Berry pendant sa vie l'accablèrent après sa mort. La basilique de Saint-Denis, tendue de noir dans la longueur de la voûte, ressembloit à un vaste tombeau. Des cordons de lumières se dessinoient sur les draperies funèbres : des lampadaires, des candélabres d'argent, des colonnes qui *sembloient porter jusqu'au ciel*, comme dit Bossuet, *le magnifique témoignage de notre néant;* une large croix de feu dans le sanctuaire, tout enfin surpassoit l'idée qu'on

avoit pu se faire de cette pompe. Un clergé nombreux, la cour, l'armée, les ambassadeurs étrangers, les deux chambres, les tribunaux de justice remplissoient le chœur, la nef, les chapelles et les galeries. On chantoit, on agitoit les cloches, on tiroit le canon autour d'un cercueil muet : il y avoit tant de grandeur dans cette pompe, qu'on auroit cru assister aux funérailles de la monarchie.

Et que de sentiments divers dans cette foule! La révolution avoit convoqué et rassemblé en présence de son dernier crime, comme pour la juger, les générations que trente années avoient produites : tout ce qui avoit triomphé ou souffert se rencontroit en ce moment à Saint-Denis. Et cette église de l'apôtre de la France, que ne disoit-elle pas elle-même! Elle étaloit extérieurement les richesses de la mort; mais on avoit arraché de ses entrailles ses trésors funèbres.

La messe ouïe, on ôta le cercueil du catafalque pour le descendre dans le caveau. Alors l'héroïne du Temple fut vaincue pour la première fois : à la vue du cercueil, elle se sentit prête à défaillir, et fut obligée de se retirer de la tribune où elle étoit placée à la droite du roi. Le roi lui-même, à genoux, laissa tomber sa tête vénérable sur ses deux mains jointes : la France entière sembla courber sa tête avec lui. Il paroissoit rouler dans son esprit les pensées qui se présentèrent à son aïeul Henri IV, lorsque celui-ci assistoit, dans la même église de Saint-Denis, au couronnement de la reine. « Savez-vous, dit le vainqueur d'Ivry à son confes-

« seur, ce que je pensois tout à l'heure en voyant « cette grande assemblée? je pensois au jugement « dernier et au compte que nous y devons rendre « à Dieu[1]. »

Les gardes de MONSIEUR portoient le corps de son fils; leurs casques rapprochés formoient une espèce de voûte mouvante au dessus du cercueil. Mgr le duc d'Angoulême descendit le premier dans le souterrain où il alloit laisser son frère. Ensuite, selon l'antique usage, les hérauts d'armes appelèrent les serviteurs du prince. « Celui qui est « dedans la fosse appelle l'un après l'autre lesdits « écuyers qui apportent les éperons, gantelets, es- « cus, cotte d'armes. Lors ledit hérault estant dans « ladite voûte, crie par trois fois : Le prince est mort, « et que l'on prie Dieu pour son ame[2]. »

Les entrailles du prince ont été portées à Lille, comme pour accomplir les paroles de Henri IV, rappelées aux Lillois par Mgr le duc de Berry luimême : *Désormais,* avoit dit le Béarnois aux habitants de Lille, *entre nous, c'est à la vie, à la mort.*

Le cœur de S. A. R. fut d'abord déposé à Saint-Denis par M. de Bombelles, évêque d'Amiens, premier aumônier de Mme la duchesse de Berry. Ce prélat, avant de recevoir les ordres sacrés, combattit auprès du prince; depuis long-temps il connoissoit le trésor qu'il étoit chargé de présenter aux gardiens de la sépulture royale, et il avoit plus

[1] *Vie du P. Cotton*, par le P. d'Orléans.

[2] DU TILLET, *Recueil des Rois de France.*

de droit qu'un autre de leur dire : « Le cœur que « vous avez devant les yeux fut le plus noble et le « plus généreux qui existât jamais. »

Mme la duchesse de Berry a depuis réclamé ce cœur comme son bien. Une lettre de M. le duc de Lévis nous fait connoître les dispositions de la princesse. « La douleur de Mme la duchesse de Berry « est profonde, mais calme; sa résignation, soute- « nue par la piété et la force de son caractère, n'est « plus troublée par ce qui lui rappelle de cruels « souvenirs. J'ai eu dernièrement la bien triste com- « mission de lui demander où elle vouloit que fût « déposé le cœur du prince. Voici sa réponse : *Mes* « *intentions sont arrêtées. Je vais faire construire à* « *Rosny un bâtiment composé d'un pavillon et de* « *deux ailes; dans l'une on soignera des malades,* « *dans l'autre on élèvera de pauvres enfants; le mi-* « *lieu sera une chapelle où l'on priera pour mon* « *mari.* »

Ce que le prince chérissoit davantage, c'étoit en effet les enfants et les pauvres : on ne pouvoit mieux placer son cœur qu'entre deux monuments consacrés à ce qu'il aimoit. C'est encore une heureuse circonstance qui fait d'un château de Sully le sanctuaire où reposera le cœur du petit-fils de Henri IV.

CHAPITRE XI.

Portrait du Prince. Conclusion.

Ici finit l'histoire de la vie et de la mort de Charles-Ferdinand d'Artois, Fils de France, duc de Berry : il ne nous reste plus rien à dire de ce prince, si ce n'est quelque chose de sa personne. Il avoit la tête grosse, comme le chef des Capets, la chevelure mêlée, le front ouvert, le visage coloré, les yeux bleus et à fleur de tête, les lèvres épaisses et vermeilles. Son cou étoit court, ses épaules un peu élevées, ainsi que dans toutes les grandes races militaires. Sa poitrine, où son cœur battoit sans défiance et sans peur, offroit une large place au poignard. Mgr le duc de Berry étoit de taille moyenne, de même que Louis XIV; car c'est une erreur de croire que Louis XIV étoit d'une haute stature : une cuirasse qui nous reste de lui, et les exhumations de Saint-Denis, n'ont laissé sur ce point aucun doute. Le prince dont nous venons d'écrire la vie avoit la mine brave, l'air de visage franc et spirituel : sa démarche étoit vive, son geste prompt, son regard assuré, intelligent et bon, son sourire charmant. Il s'exprimoit avec élégance dans le commun discours, avec clarté dans les affaires, avec éloquence dans les passions. On retrouvoit dans Mgr le duc de Berry le prince, le soldat, l'homme qui avoit souffert, et l'on se sentoit entraîné vers

lui par une certaine bonne grace mêlée de brusquerie, attachée à toute sa personne. Quant à son caractère, il se trouve peint par ses actions à chaque page de cet écrit. Mgr le duc de Berry avoit passé une vie noble, mais oubliée; il ne lui a fallu que quelques heures à la fin de sa dernière journée pour acquérir une gloire que cent triomphes ne lui auroient pas obtenue : récompensé à la fois sur la terre et dans le ciel de ses vertus humaines et de ses vertus chrétiennes, le même moment lui a donné l'immortalité et l'éternité.

Tirons au moins de notre malheur une leçon utile, et qu'elle soit comme la morale de cet écrit.

Il s'élève derrière nous une génération impatiente de tous les jougs, ennemie de tous les rois; elle rêve la république, et est incapable, par ses mœurs, des vertus républicaines. Elle s'avance, elle nous presse, elle nous pousse : bientôt elle va prendre notre place. Buonaparte l'auroit pu dompter en l'écrasant, en l'envoyant mourir sur les champs de bataille, en présentant à son ardeur le fantôme de la gloire, afin de l'empêcher de poursuivre celui de la liberté; mais nous, nous n'avons que deux choses à opposer aux folies de cette jeunesse : la légitimité escortée de tous ses souvenirs, environnée de la majesté des siècles; la monarchie représentative assise sur les bases de la grande propriété, défendue par une vigoureuse aristocratie, fortifiée de toutes les puissances morales et religieuses. Quiconque ne voit pas cette vérité ne voit rien et court à l'abîme : hors de

cette vérité, tout est théorie, chimère, illusion.

Ceux donc qui ne se sentiroient pas attachés à la famille royale par tous les sentiments de respect, d'admiration et d'amour, y doivent au moins tenir par leur intérêt personnel. Verser le sang d'un Bourbon, c'est ouvrir les veines de la patrie: dans l'état actuel des choses, la légitimité est la vie même de la France. Imaginez, calculez, combinez toutes les sortes de gouvernements illégitimes, en dernier résultat vous ne trouverez rien de possible, rien qui présente une apparence de durée, une existence tolérable de quelques années, ou même de quelques mois. Les Bourbons retirés, le *droit* disparoît; alors s'ouvre l'immense carrière des *faits* qui tous ont un égal *droit* à vous opprimer. La légitimité est en Europe le sanctuaire où repose la souveraineté par qui seule les gouvernements subsistent. Voilez ce sanctuaire, et la souveraineté n'est plus qu'une divinité sans asile, exposée au milieu des ruines aux outrages de toutes les ambitions.

Aucune usurpation ne se pourroit accomplir sans faire naître en France la guerre civile, sans fournir un prétexte aux entreprises européennes, sans exposer notre pays aux ravages et aux contentions de la politique étrangère. La nation prétendroit-elle se gouverner elle-même? Elle l'a déja essayé: une nouvelle démocratie amèneroit un nouveau bouleversement de propriétés, la destruction de tous les intérêts nouveaux, puisque les anciens sont anéantis. Ah! que ceux qui se sont laissé entraîner à des exagérations populaires se repentiroient

alors! Triomphants le premier jour, le second ils seroient conduits à l'échafaud, la tête encore ornée des couronnes de leur victoire.

Seroit-ce une élection militaire que l'on prétendroit mettre à la place de l'hérédité légitime? Elle eut aussi lieu à Rome cette élection : l'armée nommant son maître, et ne le recevant plus des lois, méprisa bientôt son ouvrage. Les Barbares, introduits peu à peu dans les légions, s'accoutumèrent eux-mêmes à faire des empereurs; et quand ils furent las de donner le monde, ils le gardèrent.

Si tous les hommes de probité et de talent se veulent enfin réunir dans un système monarchique, non seulement ils épargneront à la France de nouveaux malheurs, mais ils sauveront l'Europe que menace une grande révolution. En examinant le fond des principes, on s'aperçoit que ce qui nous divise réellement est peu de chose : on cherche moins, pour se combattre, à agir sur la raison que sur les passions. Tantôt c'est la féodalité, détruite depuis deux siècles, dont on veut faire peur aux peuples; tantôt ce sont les missionnaires qui vont établir la guerre en prêchant la paix. Aujourd'hui, c'est une puissance occulte qui combat la puissance visible : triste invention en vertu de laquelle on se croiroit autorisé à traiter la légitimité de la douleur comme on a traité la légitimité politique! Mais non : il existe réellement une puissance *occulte* qui répare les erreurs de l'incapacité, comme elle déjoue les complots du crime. Depuis trente ans, ce gouvernement *secret* a marché auprès de tous les gou-

vernements publics qui se sont succédé dans notre malheureuse patrie. Placées au dessus de nous dans des régions inaccessibles, nos passions peuvent s'en plaindre, mais elles ne peuvent le renverser. Cette puissance occulte, c'est l'éternelle raison des choses; c'est cette justice du ciel qui rentre dans les affaires humaines à mesure qu'on s'efforce de l'en bannir; c'est, en un mot, la Providence, qui n'auroit besoin que de se retirer un moment pour détruire l'ordre de l'univers et replonger le monde dans le chaos.

Si la mort de Mgr le duc de Berry devoit nous laisser tels que nous sommes; si elle ne nous enseignoit rien sur l'excellence du sang de nos rois, sur le danger des doctrines qui ont produit le crime de Louvel, alors que l'on confie à notre piété les cendres de notre illustre prince. Nous irons déposer sur quelques rives lointaines le germe de la légitimité : la vertu attachée à ces cendres formera bientôt une société des François qui les auront suivies, et ils échapperont à l'arrêt que le ciel prononce enfin contre les peuples sans jugement et rebelles à l'expérience.

FIN DES MÉMOIRES SUR LE DUC DE BERRY.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PAGE 22.

« Avec quel plaisir nous avons appris la lettre du régiment de Berwick... »

Lettre de MONSIEUR *(depuis Louis XVIII) à MM. les officiers, sous-officiers, grenadiers et soldats du régiment irlandais de Berwick.*

A Schœnbornslutst, le 28 juillet 1791.

J'ai reçu, messieurs, avec une vraie sensibilité, la lettre que vous m'avez écrite. Je ferai parvenir au roi (Louis XVI), le plus tôt que je pourrai, l'expression de vos sentiments pour lui. Je vous réponds d'avance qu'elle adoucira ses peines, et qu'il recevra avec plaisir de vous les mêmes marques de fidélité que Jacques II reçut, il y a cent ans, de vos aïeux. Cette double époque doit former à jamais la devise du régiment Berwick : on la verra désormais sur vos drapeaux [1], et tout ce qu'il y aura de sujets fidèles au roi y lira son devoir, et y reconnoîtra le modèle qu'il doit imiter. Quant à moi, messieurs, soyez bien persuadés que l'action que vous venez de faire restera toujours gravée dans mon ame, et que je m'estimerai heureux toutes les fois que je pourrai vous donner des preuves de ce qu'elle m'inspire pour vous.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

[1] Voulant consacrer à jamais l'époque de 1691, où le régiment de Berwick sortit d'Irlande pour défendre le roi Jacques II, et l'époque de 1791, où ce même régiment quitta la France pour servir l'infortuné Louis XVI, MONSIEUR ordonna que ses drapeaux porteroient cette légende :

1691. *Semper et ubique fidelis.* 1791.
Toujours et partout fidèle.

Page 28.

« Ce fut dans ce combat (de Berstheim) que les trois Condé, renouvelant l'aventure de la bataille de Senef, déployèrent une valeur héroïque... »

Fragment des Mémoires de la Maison de Condé.

La gelée qui avait raffermi les chemins permit aux républicains de faire avancer leur grosse artillerie. Après s'en être servis pour battre les retranchements de ce village, centre de la position du prince, comme ils l'avoient déja fait la veille, ils s'avancent avec rapidité. Les légions de Mirabeau et de Hohenlohe défendent leur position avec la plus grande valeur; mais l'acharnement des républicains semble s'accroître avec leur nombre : ils pénètrent dans le village avec des cris affreux.

Ce premier succès pouvait devenir décisif: un coup d'œil du prince l'en avait averti; et déja sa résolution est prise. C'était la seule qui convînt au fils du grand Condé. Il saute en bas de son cheval; et, tirant l'épée, il se place à la tête de ses deux bataillons gentilshommes: « Messieurs, s'écrie-t-il, « vous êtes tous des Bayards; il faut reprendre ce village. »

On ne lui répond que par les cris : A la baïonnette ! et l'on se précipite à travers le feu le plus terrible d'artillerie et de mousqueterie. Les haies vives, les maisons, les rues, tout est emporté en dix minutes; des cris de *vive le Roi*, poussés à l'extrémité du village, annoncent de loin à la réserve que les républicains en sont chassés.

Pendant ce temps, le fils et le petit-fils se montroient dignes d'un tel père [1].

[1] C'est au récit de cette journée que Delille s'écria dans sa langue :

Angoulême, Berry, soutiennent leur grand nom.
Qu'on ne me vante plus ce triple Géryon,
Dont trois ames mouvoient la masse épouvantable.
J'aime à voir, surpassant les récits de la fable,
Un même esprit mouvoir trois héros à la fois.
Condé, Bourbon, Enghien, se font d'autres Rocroys,
Et, prodigues d'un sang chéri de la victoire,
Trois générations vont ensemble à la gloire.

A la tête de la seconde et de la troisième division de la cavalerie noble, le duc de Bourbon s'élance sur la cavalerie républicaine, et la chasse devant lui. Un ravin profond se présente : emporté par son ardeur, le prince le franchit avec une poignée de gentilshommes. Les républicains se hâtent de profiter de leur avantage, et se flattent de les accabler : la mêlée est sanglante; le prince est grièvement blessé. Mais le reste des escadrons survient : les cavaliers républicains fuient, et laissent deux pièces d'artillerie légère au pouvoir de leurs vainqueurs.

Sur un autre point, le duc d'Enghien conduisoit au combat les chevaliers de la couronne. Presque seul, il court enlever une pièce de canon; ses habits sont criblés de balles et de coups de baïonnette; il est entouré, il se défend en héros jusqu'à ce que l'on vienne le dégager : il ramène la pièce.

Le résultat de cette brillante, mais sanglante journée, ne fut que la gloire d'avoir conservé une mauvaise position, que, quelques jours plus tard, il fallut abandonner.

Le maréchal de Wurmser et plusieurs généraux autrichiens, malgré la froideur qui régnait entre eux et l'armée royale, vinrent, le soir même, féliciter le prince de Condé et ses compagnons d'armes. «Eh bien, monsieur le maré«chal, lui dit le prince, comment trouvez-vous ma petite «infanterie? — «Monseigneur! elle grandit au feu,» répondit le maréchal. Les Autrichiens furent peu étonnés d'apprendre que des chevaliers françois s'étoient battus avec un courage héroïque; mais ils ne purent refuser des larmes d'admiration à des traits comme celui-ci :

Un soldat de la légion de Mirabeau, blessé, jetait les hauts cris à côté d'un chevalier de Saint-Louis qui avait une jambe emportée[1] : «Songez, mon ami, lui dit cet in«trépide officier, que votre Dieu est mort sur la croix, et «votre roi sur l'échafaud! nous devons nous trouver heu«reux de mourir pour leur cause.»

Trois jours après, les républicains attaquèrent de nou-

[1] C'étoit M. de Barras, officier de marine, frère du directeur.

veau Berstheim, et de nouveau ils furent repoussés avec une perte considérable. Désespérant de forcer le corps de Condé dans cette position, ils essayèrent de se faire jour sur un point de la ligne autrichienne, et furent plus heureux. Le comte de Wurmser fit entrer son armée dans les redoutes qu'il avait élevées en avant d'Haguenau, depuis le Rhin jusqu'aux montagnes.

Monsieur (depuis Louis XVIII), qui était alors à Turin, n'eut pas plus tôt appris la nouvelle de ce combat, qu'il écrivit au prince de Condé :

A Turin, ce 28 décembre 1793.

Ce n'est qu'en arrivant ici, mon cher cousin, que j'ai reçu avec quelque certitude la nouvelle de la glorieuse affaire du 2 de ce mois dont un bruit vague m'avait entretenu sur mon chemin. Il me seroit difficile de vous exprimer le joie qu'elle m'a causée. Ce n'est pas assurément que je doutasse de ce que peut la valeur de la noblesse françoise; mais il étoit temps que les rebelles sussent ce qu'elle peut toute seule, et l'affaire même de Berstheim ne le leur avoit appris qu'imparfaitement. Cette joie seroit cruellement empoisonnée, s'il me restoit la moindre inquiétude sur la blessure de votre fils : mais, tranquille à cet égard, je vous félicite, et de cette blessure même, et de la conduite que son fils et lui ont tenue. Jouissez, mon cher cousin, de cette belle journée, comme bon François, comme général, comme vaillant chevalier, et comme père. Pour moi, indépendamment de ma tendre amitié pour vous, et du bien de l'état, je dois vous avouer que mon amour-propre jouit de voir trois héros de mon sang, où jusqu'à présent je n'étois sûr d'en trouver qu'un. Mais mon sentiment pour vous ne doit pas me faire oublier cette brave noblesse qui s'est si fort distinguée sous vos ordres : parlez-lui bien du double sentiment que je ressens de sa conduite, et comme gentilhomme françois, et comme régent du royaume. Adieu, mon cher cousin : vous connoissez bien toute mon amitié pour vous.

Signé Louis-Stanislas-Xavier.

Lettre de MONSIEUR (*Régent du royaume*) *au duc de Bourbon.*

Turin, le 28 décembre 1793.

Je reçois en arrivant ici, mon cher cousin, la nouvelle certaine de la gloire que vous venez d'acquérir et de la blessure que vous avez reçue. Cette dernière auroit empoisonné toute la joie de la première, si je n'avois su en même temps qu'elle n'est pas dangereuse. Je vous avoue que je vous l'envie : cependant je vous aime trop sincèrement pour ne pas vous en féliciter de tout mon cœur, en souhaitant cependant que pareille chose ne vous arrive plus. Ce n'est ni comme parent ni comme ami que je vous parle ainsi; c'est comme régent du royaume, c'est parce que je sais mieux que personne la perte que l'état feroit en vous perdant.

Adieu, mon cher cousin. Puissiez-vous être bientôt guéri, et voler à de nouvelles victoires! Vous connoissez mon amitié pour vous.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

Lettre de MONSIEUR (*Régent du royaume*) *à Monseigneur le duc d'Enghien.*

A Turin, ce 28 décembre 1793.

J'ai appris, mon cher cousin, avec un plaisir que mon amour pour mon sang, et l'amitié que vous me connoissez pour vous, vous expliqueront facilement, la gloire que vous avez acquise à la journée du 2 de ce mois. Vous êtes à l'âge et vous portez le nom du vainqueur de Rocroy; son sang coule dans vos veines; vous venez de retracer sa valeur; vous avez devant les yeux l'exemple d'un père et d'un grand-père au dessus de tous les éloges : que de motifs d'espérer que vous serez un jour la gloire et l'appui de l'état! Vous pouvez croire, vous aimant comme je le fais, que je jouis bien sincèrement des ces heureux présages. Adieu, mon cher cousin. Soyez bien persuadé de toute mon amitié pour vous.

Signé LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

Page 31.

« Dans les campagnes de 1795, 1796 et 1797, Monseigneur le duc de Berry se trouva présent à tous les combats... »

Lettre de Monsieur, *Comte d'Artois, à Monseigneur le Prince de Condé.*

Édimbourg, 29 novembre 1795.

Vous avez bien justement apprécié, mon cher cousin, tous les sentiments que j'ai éprouvés en lisant votre lettre du 3 novembre et les pièces qui y étoient jointes, puisque vous êtes content de mon fils [1] : je jouis de sa conduite. Je partage au fond de l'ame la gloire et l'honneur dont vos compagnons de fidélité se sont couverts; mais les nouvelles publiques n'ayant pas été aussi discrètes que vous, sur un objet dont vous ne parlez point, permettez-moi de vous dire que, comme parent, comme ami, et comme dévoué à la cause que nous défendons, je trouve une jouissance aussi douce que solide à entendre juger votre conduite comme elle mérite de l'être, et à vous voir augmenter tous les jours une considération si flatteuse pour ceux qui vous aiment, si honorable pour ceux qui vous sont liés par le sang, et si importante pour les intérêts de notre roi. Ceci n'est point un compliment, c'est l'expression simple de mon cœur et de ma raison.

Je joins ici ma lettre, que je vous prie de remettre de ma part au duc d'Enghien. Je ne lui parle que de mon amitié; mais c'est le roi, c'est la France entière, que je félicite de ce qu'il est, et de ce qu'il sera un jour, en suivant la glorieuse route que vous lui avez tracée.

Vous sentirez mieux qu'un autre, mon cher cousin, que celui qui remplit son devoir trouve dans sa propre conduite une compensation aux sacrifices les plus pénibles.

[1] Monseigneur le duc de Berry.

Mais je dois vous avouer que depuis le mois de juin j'éprouve un supplice difficile à exprimer, de ma douloureuse inaction, et d'être privé de partager les dangers, les fatigues et la gloire de vos intrépides compagnons d'armes. Soyez du moins mon interprète auprès d'eux; parlez-leur de mes regrets, de mes sentiments, de mon admiration pour leur constance, autant que pour leur valeur, et ajoutez-leur qu'uniquement occupé de nos intérêts communs, j'espère que le ciel finira par protéger mes efforts, et par rendre heureux les fidèles François qui ont toujours suivi le chemin de l'honneur.

Je n'avois pas attendu votre lettre pour solliciter auprès du gouvernement britannique les moyens qui nous sont nécessaires pour profiter utilement du succès des Autrichiens et de ceux de notre armée. La négociation entamée à Paris ne facilitoit pas mes démarches : cependant, le départ de M. de Précy vous aura prouvé qu'elle n'avoit pas été totalement infructueuse. Je viens de les renouveler encore avec plus de vivacité que jamais : j'espère que les ministres seront frappés de la nécessité de vous procurer des secours extraordinaires; et je me flatte que vous en recevrez de suffisants, si vos tristes pressentiments ne viennent pas à se réaliser. Je n'entrerai pas dans plus de détails sur la situation des choses et des esprits; mais je compte envoyer, le mois prochain, un courrier au roi, et je le prierai de vous communiquer des détails intéressants, et peut-être favorables.

Avant de terminer cette lettre, il faut que je vous parle d'un objet qui tient à mon cœur : il paroît que mon fils s'est conduit en joli garçon, et qu'il a du goût pour les coups de fusil. C'est toujours bon en soi-même, mais cela ne suffit pas; dans sa position, il faut qu'il se mette promptement en état de bien servir son roi; et c'est à vous que je m'adresse avec confiance, mon cher cousin, pour que vous employiez toute votre autorité de général, et toute celle que mon amitié a remise entre vos mains, à exiger qu'il occupe tout son hiver à travailler bien sérieusement

au métier de la guerre, à se rendre digne de commencer l'année prochaine à conduire des troupes. Je ne vous indiquerai aucuns moyens à cet égard; personne ne saura mieux que vous exciter son émulation, et lui inspirer le désir de l'instruction : mais vous jugerez facilement combien je serai sensible à cette nouvelle preuve de votre amitié.

Adieu, mon cher cousin, je ne veux rien changer au rendez-vous que je vous ai donné; et c'est vers ce but que tendent tous mes efforts. Je vous renouvelle, du fond du cœur, l'assurance de l'amitié bien tendre et bien constante qui m'attache à vous pour la vie.

Signé CHARLES-PHILIPPE.

P. S. Je dois vous dire que vous trouverez mon fils tout prévenu sur ce que je vous demande pour lui.

PAGE 34.

« On apprit au cantonnement de Steinstadt la mort de Louis XVII... »

Lettre du roi Louis XVIII à Monseigneur le Prince de Condé.

Mon cousin, je suis touché, comme je dois l'être, des sentiments que vous m'exprimez au sujet de la perte irréparable que je viens de faire en la personne du roi, mon seigneur et neveu. Si quelque chose peut adoucir ma juste douleur, c'est de la voir partagée par ceux qui me sont chers à tant de titres. La France perd un roi dont les heureuses qualités, que j'avois vues se développer dès sa plus tendre enfance, annonçoient qu'il seroit le digne successeur du meilleur des rois : il ne me reste plus qu'à implorer le secours de la divine providence pour qu'elle me rende digne de dédommager mes sujets d'un si grand malheur. Leur amour est le premier objet de mes désirs, et j'espère qu'un jour viendra où, après avoir, comme Henri IV, reconquis mon royaume, je pourrai, comme Louis XII,

mériter le titre de père de mon peuple. Dites aux braves gentilshommes et aux fidèles troupes dont je vous ai confié le commandement, que l'attachement qu'ils m'expriment par votre organe est déja pour moi l'aurore de ce beau jour, et que je compte principalement sur vous et sur eux pour achever de le faire éclore. Je vous renouvelle avec plaisir l'assurance de tous les sentiments avec lesquels je suis,

Mon cousin,

Votre très affectionné cousin,

LOUIS.

PAGE 35.

« Ce monarque (Louis XVIII) étoit attendu à l'armée; il y vint en effet *n'ayant plus d'asile* (comme il le dit lui-même dans son ordre du jour) *hors celui de l'honneur....* »

A L'ARMÉE.

A Riegel, le 18 avril 1796.

Des circonstances impérieuses nous retenaient depuis trop long-temps éloigné de vous, lorsqu'une insulte aussi imprévue que favorable à nos vœux ne nous a plus laissé d'asile; mais on ne peut nous ravir celui de l'honneur.

Le sénat de Venise nous a fait signifier de sortir, dans le plus court délai, des états de sa république. A cette démarche, non moins offensante pour l'honneur du nom françois que pour notre personne même, nous avons répondu :

« Je partirai, mais j'exige deux conditions : la première, « qu'on me présente le livre d'or où ma famille est inscrite, « afin que j'en raie le nom de ma main; la seconde, qu'on

«me rende l'armure dont l'amitié de mon aïeul Henri IV «a fait présent à la république [1].»

Nous venons nous rallier au drapeau blanc, près du héros qui vous commande et que nous chérissons tous. Nous nous livrons avec confiance à l'espoir que notre arrivée sera pour vous un nouveau titre aux généreux secours que vous avez déja reçus de leurs majestés impériale et britannique.

Notre présence contribuera sans doute, autant que votre valeur, à hâter la fin des malheurs de la France, en montrant à nos sujets égarés, encore armés contre nous, la différence de leur sort sous les tyrans qui les oppriment, avec celui dont jouissent des enfants qui entourent un bon père.

LOUIS.

PAGE 56.

« Arrivée de Monseigneur le duc d'Angoulême à l'armée de Condé... »

Lettre de Monseigneur le duc d'Angoulême à Monseigneur le prince de Condé.

Blankenbourg, 27 avril 1797.

Monsieur mon cousin, j'attendois depuis long-temps avec une bien vive impatience le moment où il me seroit permis de venir me réunir à mon frère sous vos ordres.

[1] Cette réponse fut faite au marquis Carlotti, chargé par le sénat de Venise de porter au roi l'ordre de quitter les états de la république. Le podestat Pringli ayant protesté, Sa Majesté répliqua le lendemain dans les termes suivants :

« J'ai répondu hier à ce que vous m'avez déclaré au nom de votre gou-« vernement; vous m'apportez aujourd'hui une protestation au nom du « podestat; je ne la reçois pas : je ne recevrai pas davantage celle du « sénat. J'ai dit que je partirois, je partirai en effet dès que j'aurai reçu le « passeport 'que j'ai envoyé chercher à Venise, mais je persiste dans ma « réponse; je me la devois, et je n'oublie pas que je suis le roi de France. »

Cet heureux moment est donc enfin arrivé; nous ne perdons pas un instant pour nous rendre auprès de vous. J'espère que vous voudrez bien m'accorder vos bontés et votre amitié. Je vous les demande avec confiance, et je ne négligerai rien pour m'en rendre digne. J'envie à mon frère le bonheur qu'il a eu d'être à l'armée depuis trois ans, pendant que j'étois dans une inactivité cruelle. Les circonstances qui en ont ainsi ordonné me peinoient vivement.

Agréez l'hommage du zèle d'un volontaire, et l'assurance de la haute considération, de l'entière confiance et de tous les sentiments avec lesquels je serai pour la vie,

Monsieur mon cousin,

Votre très affectionné cousin,

LOUIS-ANTOINE.

Lettre de Monseigneur le duc de Berry à Monseigneur le prince de Condé.

Blankenbourg, 27 avril 1797.

Enfin, monsieur, mon frère est arrivé hier. Vous jugerez facilement la joie que j'ai éprouvée en le revoyant. Ma joie est d'autant plus vive que notre retour à l'armée sera très prompt : nous ne devons rester que cinq ou six jours ici, et nous ne perdrons pas de temps en chemin pour revenir. Je fais bien des vœux pour qu'on ne tire pas de coups de fusil pendant mon absence, mais que cette campagne, qu'on peut bien regarder, je crois, comme la dernière, soit active. Je le désire vivement pour mon instruction, et pour mon frère; car je suis bien persuadé qu'il faut que les Bourbons se montrent, et beaucoup, et que, hors de France, ils doivent commencer par gagner l'estime des François, avec leur amour. Nous avons appris que les républicains avoient passé le Rhin à Neuwied, et qu'après avoir repoussé les Autrichiens, ils étoient déja aux portes de Francfort, lorsqu'un courrier arriva, apportant la nou-

velle d'un armistice conclu entre les armées autrichiennes et françaises sur toute la ligne. Un courrier allant de Vienne à Londres, ayant passé ce matin ici, a dit que l'empereur alloit se mettre en personne à la tête de l'armée d'Italie, et que l'archiduc Charles alloit reprendre le commandement de celle du Rhin. Dieu veuille nous rendre notre aimable chef, et nous mettre encore à portée de combattre sous ses ordres !

Veuillez recevoir, monsieur, l'hommage du vif empressement que j'ai de me retrouver sous vos ordres, et du sincère et respectueux attachement que je vous ai voué pour la vie.

CHARLES-FERDINAND.

PAGE 47.

« Le roi trouve dans l'union de sa nièce et de son neveu tout ce que le sentiment a de plus doux, réuni à ce que la politique peut avoir de plus imposant. »

Lettre du Roi à Monseigneur le prince de Condé.

A Mittau, ce 10 juin 1799.

Enfin, mon cher cousin, un de mes vœux les plus ardents est accompli; mes enfants sont unis. Je retrouve dans ma nièce, avec un attendrissement plus facile à sentir qu'à exprimer, les traits réunis des infortunés auteurs de ses jours. Cette ressemblance, si douce et si déchirante à la fois, me la rend plus chère, et doit redoubler l'intérêt qu'elle mérite si bien par elle-même d'inspirer à tout bon François. Le mariage a été célébré ce matin : je m'empresse de vous l'apprendre, bien sûr que vous partagerez ma joie.

Annoncez cette heureuse nouvelle à l'armée : elle ne peut que paroître d'un bon augure à vos braves compagnons, au moment où ils vont rentrer sur vos traces dans une carrière qu'ils ont si glorieusement parcourue; et ils

béniront avec moi le souverain magnanime auquel nous devons ce double bienfait. Ajoutez-leur de ma part que j'ai commencé à retrouver le bonheur, mais qu'il ne sera complet pour moi que le jour où je pourrai me retrouver parmi eux au poste où l'honneur m'appelle.

Adieu, mon cher cousin : vous connoissez toute mon amitié pour vous.

LOUIS.

PAGE 52.

« Le cardinal de Bernis n'existoit plus quand Monseigneur le duc de Berry arriva à Rome : il ne pouvoit plus offrir à un prince fugitif cette hospitalité qu'il exerça envers les nobles dames dont l'auteur de cet ouvrage honora les cendres à Trieste... »

« En quel lieu du monde nos tempêtes n'ont-elles point jeté les enfants de saint Louis ? quel désert ne les a point vus pleurant leur terre natale ? Telles sont les destinées humaines : un François gémit aujourd'hui sur la perte de son pays, aux mêmes bords dont les souvenirs inspirèrent autrefois le plus beau des cantiques sur l'amour de la patrie :

Super flumina Babylonis!

« Hélas ! ces fils d'Aaron qui suspendirent leur cinnor aux saules de Babylone, ne rentrèrent pas tous dans la cité de David; ces filles de Judée qui s'écrioient sur les bords de l'Euphrate :

O rives du Jourdain ! ô champs aimés des cieux !
Sacré mont, fertiles vallées,
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées ?

ces compagnes d'Esther ne revirent pas toutes Emmaüs et Bethel. Plusieurs laissèrent leurs dépouilles aux champs

de la captivité ; et c'est ainsi que nous rencontrâmes loin de la France le tombeau de deux nouvelles Israélites :

Lyrnessi domus alta, solo Laurente sepulchrum!

Il nous étoit réservé de retrouver au fond de la mer Adriatique le tombeau de deux filles de rois[1] dont nous avions entendu prononcer l'oraison funèbre dans un grenier à Londres. Ah! du moins la tombe qui renferme ces nobles dames aura vu une fois interrompre son silence ; le bruit des pas d'un François aura fait tressaillir deux Françoises dans leur cercueil. Les respects d'un pauvre gentilhomme à Versailles n'eussent été rien pour des princesses ; la prière d'un chrétien en terre étrangère aura peut-être été agréable à des saintes. (Voy. les *Mélanges littéraires.*)

PAGE 54.

« Le duc de Berry, errant dans les palais détruits des Césars, s'égarant dans les catacombes, parcourant le Vatican désert, ou dessinant, assis sur un obélisque tombé, les débris épars du Capitole, offroit lui-même un tableau qui manquoit aux ruines et aux souvenirs de Rome... »

Lettre de Monseigneur le duc de Berry à Monseigneur le prince de Condé.

Rome, ce 30 juin 1800.

La nouvelle de l'armistice m'a arrêté ici. N'ayant rien à faire à Palerme jusqu'au retour de la reine, j'ai obtenu du roi la permission d'aller faire la campagne avec M. le prince de Condé. Cela auroit été un grand bonheur pour moi de le voir ; je lui aurois demandé la permission de la faire

[1] Mesdames Victoire et Adélaïde de France, tantes de Louis XVI.

comme volontaire, avec mon frère. Je me faisois un bien grand plaisir de penser au moment où je pourrois me retrouver avec mes braves compagnons d'armes, auxquels je suis si attaché. Une nouvelle qui m'avoit paru très naturelle, car on disoit que M. le duc d'Enghien avoit fait des prodiges de valeur avec son régiment à Verderic, m'avoit fait hâter encore plus mon départ de Naples; et je ne faisois que de changer de chevaux ici, lorsque j'ai appris cet armistice, produit des succès incroyables de Buonaparte. Nous attendons, pour voir ce que cela deviendra.

Je prie M. le prince de Condé d'être persuadé du vif regret que j'ai de n'avoir pas pu le rejoindre et lui prouver le sincère et tendre attachement que ses bontés ont gravé dans mon cœur.

CHARLES-FERDINAND.

Lettre de Monseigneur le duc de Berry à M. Acton, ministre de S. M. le roi des Deux-Siciles.

Je vous écris, monsieur, avec la franchise d'un Bourbon, qui parle au ministre d'un roi Bourbon, d'un roi qui n'a cessé de montrer un attachement généreux à la partie de sa famille si cruellement traitée par la fortune.

J'ai appris avec une vive douleur que le roi avoit désapprouvé la démarche que j'avois faite de quitter Rome pour aller joindre l'armée de Condé. La noblesse fidèle avec laquelle j'ai fait huit campagnes n'avoit jamais vu tirer un coup de fusil sans que je fusse à sa tête. Au moment où mon frère venoit de la joindre, il me mandoit: «Nous attaquons le 15 septembre.» Si j'avois attendu les ordres du roi, je perdois le temps : je suis donc parti sur-le-champ; je suis arrivé le 15, et le 16 nous étions au bivouac, devant attaquer le lendemain. Je n'aurois jamais quitté l'armée napolitaine, si elle avoit été devant l'ennemi, mais tout paroissoit indiquer de ce côté la plus grande tranquillité. D'ailleurs, volontaire sous M. de Nazelli, ou sous M. de

Damas, que j'ai vu si long-temps colonel à l'armée de Condé, ce n'étoit pas une position bien agréable pour moi, et je ne pouvois y être d'aucune utilité au service du roi. Depuis que la paix a été faite, je vous ai écrit trois fois sans recevoir jamais de réponse de vous. Cette incertitude-là est cruelle : pourquoi ne pas me dire franchement les volontés du roi à mon égard ? J'aurois été aussi heureux qu'il est possible, lorsqu'on n'est pas dans son pays, d'être uni à la famille de Naples, et de tout devoir à des parents aussi bons. Mais les circonstances empêchent-elles cette union ? Ma présence seroit-elle incommode ? Le traitement qu'on a bien voulu m'accorder est-il une gêne dans un moment où les finances du roi sont si cruellement obérées ? Je mets le tout à ses pieds, avec la même reconnoissance : je vous supplie seulement de vouloir bien faire continuer de payer les 5000 ducats que le roi a eu l'extrême bonté d'accorder aux officiers de ma maison. Ces gentilshommes, invariables dans leur devoir et dans leurs principes, ne fléchiront jamais la tête sous le joug d'un usurpateur, et tous ont abandonné leur fortune pour me suivre. Je ne réclame donc rien pour moi que le passé. Je n'ai eu jusqu'ici d'autres ressources que la générosité du roi ; mais vous savez sûrement les retards que j'ai éprouvés. Cela me met dans le plus grand embarras. N'ayant rien à moi, je regarderois comme une infamie de faire une dette.

Je suis bien sûr que vous sentirez les raisons de mon empressement à connoître mon sort, quand vous saurez que, dans un mois, je n'aurai, en vendant mes équipages, que de quoi rejoindre mon père.

Charles-Ferdinand.

Page 70.

«Tandis que de puissants monarques étoient forcés d'abandonner leurs trônes au conquérant, un roi de France proscrit refusoit le sien à l'usurpateur qui l'occupoit...»

Entrevue de Louis XVIII avec M. Meyer.

M. Meyer, président de la régence de Varsovie, fut introduit auprès du roi le 26 février 1803, en qualité d'envoyé du cabinet de Berlin. Il étoit chargé d'annoncer à S. M. que Buonaparte étoit disposé à lui assurer des indemnités en Italie, si elle vouloit renoncer, ainsi que les membres de sa famille, au trône de France. S. M. répondit sur-le-champ :

«Je ne confonds pas M. Buonaparte avec ceux qui l'ont «précédé; j'estime sa valeur, ses talents militaires; je lui «sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien «que l'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais «il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits: «loin de là, il les établiroit lui-même, s'ils pouvoient être «litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

«J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et «sur moi; mais je connois les obligations qu'il m'a impo«sées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chré«tien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier «soupir; fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me «respecter jusque dans les fers; successeur de François Ier, «je veux du moins pouvoir dire comme lui : *Nous avons tout «perdu, fors l'honneur.*»

—«L'influence de Buonaparte s'étend sur toute l'Europe. N'est-il pas à craindre, dit M. Meyer, qu'il ne force les souverains dont Votre Majesté reçoit des subsides à les lui retirer?»

—«Je ne crains pas la pauvreté, répliqua le roi; s'il le «falloit, je mangerois du pain noir avec ma famille et mes

«fidèles serviteurs; mais ne vous y trompez pas, je n'en «serai jamais réduit là; j'ai une autre ressource dont je ne «crois pas devoir user tant que j'ai des amis puissants; «c'est de faire connoître mon état en France, et de tendre «la main, non au gouvernement usurpateur, cela jamais! «mais à mes fidèles sujets; et, croyez-moi, je serois bientôt «plus riche que je ne suis.»

L'envoyé persista et fit pressentir au roi que Buonaparte pourroit contraindre la plupart des puissances européennes à lui refuser un asile.

«Je plaindrai le souverain, ajouta S. M., qui se croira «forcé de prendre un parti de ce genre, et je m'en irai.»

On connoît l'adhésion des princes à la réponse de Louis XVIII. Ce monarque reçut quelques jours après du prince de Condé la lettre suivante :

Lettre de Monseigneur le Prince de Condé au Roi.

Wansted, le 22 avril 1803.

Sire,

Après avoir rempli, avec les autres princes de votre Maison qui se trouvent en Angleterre, le devoir que nous imposoit l'incroyable circonstance dont Votre Majesté a bien voulu nous faire part, qu'il me soit permis de lui offrir l'hommage particulier de mon admiration pour les superbes réponses qu'elle a faites à la proposition dont elle a daigné nous instruire. Faits pour marcher en toute occasion à la suite de Votre Majesté, c'est avec autant d'enthousiasme que de reconnoissance que nous avons suivi le glorieux exemple et les ordres paternels que Votre Majesté nous donnoit, dans ces temps malheureux dont Votre Majesté se trouve (passagèrement, je ne cesse de l'espérer) la première victime. C'est une grande consolation pour ceux qui ont l'honneur de lui appartenir par les liens du sang, de n'avoir qu'à suivre les traces d'un roi qui sait si dignement repousser l'injure, et répondre avec autant de raison, de noblesse et d'éloquence, à une pareille proposition. Puissent

les François apercevoir enfin tout le bonheur dont ils se priveroient, s'ils ne remettoient pas sur son trône un roi si digne de les gouverner, et dont toutes les paroles et les actions commandent également le respect et l'amour!

Mon attachement particulier à la personne de Votre Majesté redoubleroit, s'il étoit possible, après ce qu'elle vient de faire; mais il y a long-temps que ce sentiment est aussi fortement gravé dans mon cœur que ma vénération pour les vertus de Votre Majesté et mon profond respect pour elle. LOUIS-JOSEPH DE BOURBON.

Réponse du Roi.

A Varsovie, le 23 mai 1803.

J'ai reçu, mon cher cousin, à fort peu de distance l'une de l'autre, vos deux lettres des 9 février et 22 avril. Vous ne pouvez douter du plaisir que m'ont fait les sentiments et les raisonnements de la première; mais, vu sa date, je me borne à vous en accuser la réception, et je passe bien vite à la seconde. Votre commune adhésion à ma réponse m'a exalté, m'a rendu fier d'être votre aîné; j'ai reçu avec transport le serment qui la termine si noblement : mais je vous avoue ma foiblesse; mon amour-propre a peut-être encore plus joui de votre lettre particulière. L'approbation d'un parent justement chéri, d'un guerrier blanchi sous les lauriers, d'un connoisseur si délicat en matière d'honneur, est la récompense la plus flatteuse pour celui qui n'a, au fond, d'autre mérite que d'avoir fait son devoir.

J'ai reçu en même temps la réponse de votre petit-fils : elle est beaucoup plus ancienne; mais, comme de raison, il a cru devoir, pour me la faire passer, préférer la sûreté à la promptitude. Comme il est possible que, par le même motif, il ne vous en ait pas donné connoissance, j'en joins ici copie, bien sûr qu'elle vous fera plaisir, et qu'ainsi que moi vous y reconnoîtrez le sang des Bourbons.

Adieu, mon cher cousin; vous connoissez toute mon amitié pour vous. LOUIS.

Page 81.

« Un étranger se présente en Angleterre pour proposer aux Bourbons d'assassiner l'usurpateur. Et qui repousse le premier l'idée d'un assassinat sur Buonaparte?... le grand-père du duc d'Enghien!... »

Lettre de Monseigneur le Prince de Condé à S. A. R. Monsieur, *Comte d'Artois.*

Londres, le 24 janvier 1805.

Le chevalier de Roll vous rend compte, ainsi que moi, monsieur, de ce qui s'est passé hier. Un homme arrivé la veille, à ce qu'il m'a dit, à pied, de Paris à Calais, homme d'un ton fort simple et fort doux, malgré les propositions qu'il venoit faire, ayant appris que vous n'étiez pas ici, est venu me trouver sur les onze heures du matin; il m'a proposé tout uniment de nous défaire de l'usurpateur par le moyen le plus court. Je ne lui ai pas donné le temps de m'achever les détails de son projet, et j'ai repoussé cette proposition avec horreur, en l'assurant que si vous étiez ici, vous feriez de même; que nous serions toujours les ennemis de celui qui s'est arrogé la puissance et le trône de notre roi, tant qu'il ne le lui rendroit pas; que nous avions combattu cet usurpateur à force ouverte; que nous le combattrions encore si l'occasion s'en présentoit; mais que jamais nous n'emploîrions de pareils moyens, qui ne pouvoient convenir qu'à des jacobins; et que si, par hasard, ces derniers se portoient à ce crime, certainement nous n'en serions jamais complices. Pour mieux convaincre cet homme que vous pensiez comme moi, j'ai envoyé chercher l'évêque d'Arras; mais il étoit sorti. Alors j'ai fait venir le baron de Roll, à qui j'ai d'abord exposé le sujet de la mission. Ensuite j'ai fait entrer l'homme, je lui ai dit que le baron avait toute votre confiance, qu'il connoissoit comme moi la grandeur de votre ame, et que j'étois

bien aise de répéter devant un témoin aussi sûr tout ce que je venois de lui dire; ce que j'ai fait. Le baron a parlé comme moi. Après cela, j'ai dit à l'homme qui étoit venu qu'il n'y avoit que l'excès de son zèle qui eût pu le porter à venir nous faire une telle proposition, mais que ce qu'il avoit de mieux à faire étoit de repartir tout de suite, attendu que s'il étoit arrêté, je ne le réclamerois pas, et que je ne le pourrois qu'en disant ce qu'il est venu faire. J'espère, monsieur, que vous approuverez ma conduite, et que vous ne doutez pas du tendre et respectueux attachement dont mon cœur est pénétré pour vous.

LOUIS-JOSEPH DE BOURBON.

PAGE 67.

« Louis XVIII fut obligé de quitter Mittau avec MADAME... »

Extrait du journal inédit du comte de Hautefort. (1801.)

Le comte de Caraman résidoit à Pétersbourg en qualité d'ambassadeur de Louis XVIII. Tout à coup il reçut l'ordre de partir de cette capitale dans les vingt-quatre heures; il arriva le 19 janvier à Mittau, où sa présence inopinée, et ce qu'il raconta de son expulsion soudaine, répandirent l'alarme dans la colonie françoise. Ces craintes furent bientôt justifiées. Le 21 janvier, époque fatale, le général Fersen, qui avoit toujours montré beaucoup d'égards pour le roi, monta au château; il étoit chargé de signifier à Sa Majesté qu'elle devoit quitter Mittau dans les vingt-quatre heures. MADAME n'étoit pas comprise dans cet ordre; mais elle annonça sur-le-champ qu'elle ne se sépareroit jamais de son oncle. M. Driesen, gouverneur de Mittau, avoit reçu, par le même courrier, l'ordre de délivrer les passeports nécessaires pour le départ du roi, mais pour douze personnes seulement. Sans la circonstance du 21 janvier, jour que MADAME consacroit ordinairement à la retraite et à la prière,

le roi auroit désiré partir le jour même; il remit au lendemain. On peut penser quelle étoit la désolation de sa suite. Pour lui, toujours calme, il s'occupoit à fortifier le courage de ceux qui l'environnoient. Il étoit surtout touché du sort de ses gardes du corps, que sa situation ne lui permettoit plus de conserver auprès de lui. Paul Ier leur avoit fait jusqu'alors un traitement. Qu'alloient-ils devenir dans ce revers? Le roi voulut du moins consoler ces braves et fidèles serviteurs par un témoignage d'estime. Il leur adressa en partant, le 22 janvier, la lettre suivante, écrite de sa main : « Une des peines les plus sensibles que « j'éprouve au moment de mon départ est de me séparer « de mes chers et respectables gardes du corps. Je n'ai pas « besoin de leur recommander de me conserver une fidé- « lité gravée dans leurs cœurs, et si bien prouvée par toute « leur conduite. Mais que la juste douleur dont nous « sommes pénétré ne leur fasse jamais oublier ce qu'ils « doivent au monarque qui me donna un asile, qui forma « l'union de mes enfants, et dont les bienfaits assurent en- « core mon existence et celle de mes fidèles serviteurs. « Mittau, le 22 janvier 1801. *Signé* LOUIS. » A cette lettre, où l'on retrouve cette grace, cette mesure et cette sensibilité qui règnent dans tous les écrits partis de la même main, le comte d'Avaray joignit une autre lettre ainsi conçue : « Quand le roi exprime lui-même ses sentiments à ses « fidèles gardes du corps, je dois me ranger parmi eux « pour jouir en commun des bontés de notre maître. Je n'ai « donc qu'un but en ce moment, celui de témoigner à tous « ces messieurs le désir de vivre dans leur souvenir, et de « leur renouveler l'expression des sentiments dont mon « dévouement au roi et à MADAME sera le garant. »

Le roi se mit en route le 22 janvier, à trois heures et demie après midi. Son départ offrit un spectacle touchant. Ses gardes du corps, réunis à une foule d'habitants de Mittau, sembloient se disputer à qui lui témoigneroit plus d'intérêt et d'attachement. Les uns et les autres paroissoient avoir un égal regret de son départ. On eût dit que

c'étoit un père qu'on arrachoit à ses enfants : la vue de cette séparation douloureuse étoit le plus bel éloge de la conduite du roi, et la meilleure preuve des sentiments qu'il avoit su inspirer. La suite du roi se composoit de six voitures et deux chariots. Sa Majesté étoit dans la berline de Madame, avec cette princesse, le comte d'Avaray et madame la duchesse de Sérent. La reine étoit alors aux eaux de Pyrmont, et monseigneur le duc d'Angoulême étoit à l'armée. Dans les voitures qui suivoient étoient l'abbé Edgeworth, le duc de Fleury, l'abbé Fleuriel, MM. Hardouineau, Hue et Péronnet, avec les gens de service; en tout vingt-six personnes. Deux autres voitures ne partirent que le lendemain ; elles étoient occupées par l'abbé Marie, mademoiselle de Choisy, aujourd'hui madame la vicomtesse d'Agoult, MM. de Lukerque, le Faivre et Colon.

On avoit promis au roi cent mille roubles, montant de six mois du traitement que lui faisoit l'empereur ; il ne les reçut point, et on obtint avec peine d'un banquier de Riga trois mille six cent quatre ducats en avance sur cette somme. Le froid étoit rigoureux, et aucune précaution n'avoit été prise sur une route où il n'y a point de ressources. A la première couchée, un gentilhomme courlandois, M. de Zozff, ne voulut pas laisser descendre le roi à l'auberge, et le reçut dans son château. Cet accueil fait d'autant plus d'honneur à ce gentilhomme, qu'il pouvoit craindre que sa démarche ne déplût à la cour. A la seconde journée on coucha dans un cabaret. Il y avoit au moins quatre-vingts paysans rassemblés dans une grande pièce, qui faisoit à peu près toute la maison. Cette société, le bruit, l'odeur de l'eau-de-vie et du tabac, firent de cette nuit un supplice. Madame coucha dans une espèce de fournil, mal clos, où l'inquiétude l'empêcha de reposer. Quand on lui parla de sa situation : « Je ne suis point à « plaindre, disoit l'excellente princesse, je ne souffre que « des malheureux que je vois autour de moi. »

Tout ce voyage fut très pénible dans une telle saison

et dans un tel climat. Le froid, le vent, la neige, étoient d'autant plus difficiles à supporter, que la suite du roi n'avoit pas de vêtements préparés pour une telle circonstance. Les gens qui étoient sur les siéges des voitures souffrirent surtout infiniment; et cependant aucun ne le fit paroître, de crainte d'augmenter le chagrin des maîtres les plus sensibles, et déja si fort affectés. Tous ceux qui entouroient le roi étoient soutenus et consolés par sa force d'ame. «Je suis bien loin de désirer qu'on me plaigne, «écrivoit au moment même de cette fuite, et au milieu «de tant de souffrances et d'inquiétudes, le loyal et brave «officier qui nous a donné ces détails; ma position est si «digne d'envie, que je ne puis même la concevoir; c'est un «rève. Mon ame est brisée de tous les sentiments qu'elle «éprouve. Je vois souffrir les êtres les plus parfaits, et «dont le monde n'est pas digne; mais je vois de près leurs «vertus, j'admire leur noble constance, je jouis d'être con-«tinuellement auprès d'eux. Supérieurs aux coups de l'ad-«versité, leur courage semble s'accroître à raison de leur «infortune.» Tels étoient les sentiments qu'au comble du malheur inspiroient le roi et MADAME. Le troisième jour il fallut faire une lieue à pied, par le froid le plus âpre et un vent qui coupoit le visage; on se frayoit un chemin dans la neige, qui avoit dix pouces de hauteur. MADAME prit le bras de l'abbé Edgeworth, et madame de Sérent celui de M. Hardouineau. Cette dame très délicate souffroit beaucoup, quoique le roi lui eût donné sa pelisse: dans cet état, ni le roi ni MADAME ne perdirent rien de leur sérénité. La journée finit par un gîte encore plus mauvais que celui de la veille. Le local en étoit fort étroit. Le roi partagea sa chambre, comme il l'avoit toujours fait jusque là, avec l'abbé Edgeworth et le comte d'Avaray, et MADAME reçut dans la sienne madame de Sérent et deux femmes de chambre. Le quatrième jour le roi éprouva un moment de consolation dans l'excellente réception que lui fit à déjeuner le baron de Sass, qui ne se démentit point pendant tout le temps que les François passèrent en Courlande, et

qui leur rendit constamment, ainsi qu'au roi, tous les services de l'hôte le plus aimable et du gentilhomme le plus loyal. Il avoit chez lui un émigré françois, à l'imitation de beaucoup de ses compatriotes, qui s'étoient empressés d'accueillir quelques uns de ces honorables réfugiés.

On approchoit de la frontière, et on n'étoit pas sans quelque inquiétude. Tout se passa tranquillement. La garde russe prit même les armes, et rendit les honneurs au roi. Le 26 janvier, Sa Majesté coucha à Nimmersatt, premier poste prussien, où elle fut très mal. C'est là qu'elle quitta ses ordres, et qu'elle dit aux personnes de sa suite de quitter aussi leurs décorations. Elle prit l'*incognito* sous le nom de comte de Lille, et Madame sous celui de marquise de la Meilleraye. Le 27, le roi arriva à Memel : il y fut bien reçu, quoiqu'il n'y eût encore aucun ordre de la cour. On offrit même de faire rendre les honneurs au roi ; le duc de Fleury les refusa. M. de Thumen, commandant militaire, montra le désir de faire quelque chose d'agréable au roi, et M. Lorek, consul de Danemarck, justifia par ses soins la réputation que déja lui avoient acquise ses bons procédés envers les émigrés. Aux lettres qui furent écrites à la cour de Prusse par le roi ou par son ministre, Madame en joignit une pour la reine, femme de Frédéric-Guillaume. Cette lettre respiroit toute la sensibilité et la grandeur d'ame de la princesse. Elle y disoit, en parlant de son oncle : « Il est plus d'une voix qui du haut du ciel me crie « qu'il est tout pour moi, qu'il me tient lieu de tout ce que « j'ai perdu, que je ne dois jamais l'abandonner. Aussi j'y « serai fidèle, et la mort seule m'en séparera. » La cour de Prusse consentit à recevoir Sa Majesté, et la ville de Varsovie fut désignée pour sa résidence.

Le roi s'étoit proposé de partir le 9 février, quand cinq gardes du corps arrivèrent de Mittau, le 8 au soir. On leur avoit assigné l'ordre de partir dans les quarante-huit heures. On peut se figurer l'effet que produisit sur eux cette nouvelle. Mal fournis d'argent et d'habits, un voyage aussi précipité, dans une saison rigoureuse, les exposoit à périr

de besoin et de froid. Le roi suspendit son départ pour attendre ces fidèles serviteurs, les voir, les consoler, et tâcher de leur procurer des secours. Il manda les cinq gardes du corps déja arrivés, et leur parlant avec l'intérêt le plus tendre : « J'éprouve, messieurs, leur dit-il, une « grande consolation à vous voir ; mais elle est mêlée d'une « douleur bien amère. La Providence m'éprouve depuis « bien long-temps et de bien des manières, et celle-ci n'est « pas une des moins cruelles (ici le roi ne put retenir ses « larmes, *les premières que je lui ai vu verser*, dit l'auteur de « ce récit); j'espère qu'elle viendra à mon secours. Si le « courage m'abandonnoit, le vôtre, messieurs, le soutien- « droit. Vous me voyez (montrant le côté gauche de sa poi- « trine dépouillé de ses décorations), je ne peux même « porter un ordre. Je n'ai plus que des conseils à vous « donner. Le meilleur est de filer sur Kœnigsberg pour ne « point s'encombrer ici, y porter ombrage, et pour parer à « tous les inconvénients qui en pourroient résulter. Je viens « de prendre les mesures pour vous faire arriver à Ham- « bourg, où chacun pourra prendre plus aisément un parti « ultérieur. » Les cinq vieillards ne purent entendre sans attendrissement ces paroles de bonté. Ils répondirent à beaucoup de questions que le roi leur fit sur eux et sur leurs camarades, et se retirèrent pénétrés de reconnois-sance. Les jours suivants, les autres gardes du corps furent présentés au roi à mesure qu'ils arrivoient. Le prince leur parla successivement à tous avec la même bonté, et s'in-forma de leurs besoins. Un d'eux, M. de Montlezun, ne pouvoit retenir ses larmes. « Mon ami, lui dit le roi en lui « prenant la main, quand on a le cœur pur, c'est au dernier « terme de l'adversité qu'un François doit redoubler de « courage. » Puis adressant la parole aux autres : « Mes- « sieurs, si mon courage m'abandonnoit, ce seroit chez « vous que j'irois en reprendre et me retremper. » Ces gé-néreux François méritoient en effet ces éloges d'un si bon juge, et ces sentiments du meilleur des maîtres. Tous se trouvoient heureux de partager son sort, et auroient été,

en quelque sorte, humiliés d'être à l'abri du coup qui le frappoit. Ce revers n'a pu abattre leur constance. Les Courlandois, de leur côté, leur ont témoigné le plus vif intérêt. Gentilshommes et bourgeois, tous leur ont fait les offres les plus affectueuses, et c'est un devoir pour un François de publier tout ce que la fidélité malheureuse dut, dans cette circonstance, à la générosité d'un peuple loyal et sensible.

Le roi ne borna point à des paroles sa sollicitude pour ses gardes du corps. Il donna pour eux une somme considérable, eu égard à sa situation. La marquise de la Meilleraye (MADAME) remit aussi au vicomte d'Agoult cent ducats qui devoient être partagés entre les gardes du corps qui en avoient le plus de besoin : elle vouloit surtout ne pas être nommée; mais comment se méprendre sur la source d'un tel bienfait? Le vicomte d'Agoult partit de Kœnigsberg, chargé de fréter un bâtiment, et de présider à l'embarquement de ses malheureux compatriotes. Les finances du roi s'épuisant par la dépense exorbitante de chaque jour, MADAME offrit à Sa Majesté la vente de ses diamants, offre qui fut acceptée à regret; mais les circonstances ne permettoient guère au roi de refuser. La princesse autorisa, par un acte exprès, madame la duchesse de Sérent à faire le marché, *pour servir*, étoit-il dit dans l'acte, *pour servir dans notre commune détresse, à mon oncle, à ses fidèles serviteurs, et à moi-même*. Les diamants furent déposés chez le consul de Danemarck, qui fit avancer deux mille ducats sur le prix de la vente.

Le 23 février, toute la colonie de Mittau étant défilée, le roi partit de Memel pour Kœnigsberg, où il arriva, sans s'arrêter, le 24. Il n'y passa que peu de jours, et se remit en route, le 27, pour Varsovie. Dans ce trajet, le 2 mars, la voiture du roi versa dans un fossé en voulant éviter la voiture d'une dame polonoise qui se croisoit sur la route. La commotion fut très forte; une glace fut brisée, et MADAME jetée sur l'autre côté de la voiture. Cependant personne ne fut blessé. Le roi n'eut d'autre ressource que de

rester sur le grand chemin à attendre les voitures qui suivoient. Il fut pendant deux heures debout sur un morceau de glace, pour éviter d'avoir les pieds dans l'eau!!! La dame polonoise, désolée d'être la cause, quoique innocente, de cet accident, voulut revenir coucher à Pultusk, dont on n'étoit éloigné que d'une lieue, et fit monter dans sa voiture madame la marquise de la Meilleraye, et madame de Sérent. Elle ne se doutoit point encore qui étoient ces voyageurs, et l'on peut juger de sa surprise, quand, arrivée à Pultusk, elle apprit que c'étoit au roi de France et à sa nièce que sa rencontre avoit été si fâcheuse. Le roi fut enfin atteint par la chaise de poste où étoit le duc de Fleury avec l'abbé Edgeworth. Elle n'avoit que deux places; Sa Majesté y monta avec son aumônier. Le duc de Fleury et le comte d'Avaray montèrent sur le siége. Le roi coucha à Pultusk, et y passa la journée du lendemain. Il se mit en route, le 4, avec MADAME.

Le 6 mars, le roi passa la Vistule, quoique couverte de glaçons, et arriva heureusement à Varsovie. Le général Keller, gouverneur de la ville, attendoit Sa Majesté dans la maison Vassiliowitch, faubourg de Cracovie, que l'abbé André de la Marre lui avoit louée. Les personnes de la suite du roi le rejoignirent successivement; et le 25 mars, monseigneur le duc d'Angoulême arriva de l'armée avec le comte Étienne de Damas. Peu de jours après, on apprit la mort de Paul 1er, arrivée dans la nuit du 23 au 24 mars 1801. Il n'avoit pas survécu long-temps à ses procédés rigoureux envers un prince en qui ces mêmes procédés, comme on l'a vu par la lettre citée plus haut, n'avoient point effacé le souvenir d'anciens services. Le nouvel empereur de Russie s'empressa d'ailleurs de réparer les derniers torts de Paul à l'égard du roi. Il augmenta le traitement annuel promis à ce prince, et dans la suite il rappela Louis XVIII dans ses états, et le reçut dans ce même château de Mittau qui lui avoit déja servi d'asile.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LE ROI EST MORT :

VIVE LE ROI!

LE ROI EST MORT :

VIVE LE ROI!

Le roi est mort!... Jour d'épouvante où ce cri fut entendu, il y a trente ans, pour la dernière fois dans Paris! Le roi est mort! La monarchie va-t-elle se dissoudre? La colère céleste s'est-elle déployée de nouveau sur la France? Où fuir? où se cacher devant la terreur et la tyrannie? Pleurez, François! vous avez perdu le roi qui vous a sauvés, le roi qui vous a rendu la paix; le roi qui vous a faits libres : mais ne tremblez point pour votre destinée; le roi est mort, mais le roi est vivant. LE ROI EST MORT : VIVE LE ROI! C'est le cri de la vieille monarchie, c'est aussi le cri de la monarchie nouvelle.

Un double principe politique est renfermé dans cette acclamation de la douleur et de la joie : l'hérédité de la famille souveraine, l'immortalité de l'état. C'est à la loi Salique que nous devons, comme nation, une existence dont la durée n'a point d'exemple dans les annales du monde. Nos pères étoient si convaincus de l'excellence de cette loi, que, dans la crainte de la violer, ils ne reconnurent point immédiatement Philippe-de-Valois pour successeur de Charles-le-Bel. A la mort de celui-ci, la monarchie demeura sans monarque. La reine étoit grosse;

elle pouvoit porter ou ne pas porter le roi dans son sein : en attendant on resta soumis à la légitimité inconnue, et le principe gouverna dans l'absence de l'homme.

Certes, il peut s'appeler immortel un état qui a vu le sang d'une même race passer de Robert-le-Fort à Charles X. « Quel royaume[1], dit un vieil écri-« vain (qui sous Henri III défendoit les droits de « Henri IV contre les prétentions des Guise); quel « royaume, monarchie et république, est aujour-« d'hui ou a été au monde, mieux orné, affermi et « fortifié des plus belles polices, lois et ordonnances « que la françoise? Où est-ce que les autres ont une « loi Salique pour la succession du royaume? Quels « rois ailleurs se voient et se sont vus mieux aimés, « obéis et révérés? Néanmoins ils ont laissé régler « et limiter leur puissance par les lois et ordonnances « qu'eux-mêmes ont faites; ils se sont soumis sous la « même raison que leur peuple, et ont, d'ancienne « institution, réduit leurs voulants sous la civilité « de la loi. Pour raison de quoi tout le peuple, « avec une douce crainte, a été contraint de les « aimer.

« Qui ont donc été les rois au monde qui se soient « plus acquis de gloire par la justice que les nôtres? « Ils n'ont pas moins acquis à leur royaume l'honneur « et la prééminence des bonnes lettres et des sciences « libérales que des armes. Grand nombre d'hommes « signalés en savoir et intelligence sont sortis de cette

[1] *De la noblesse, ancienneté, etc., de la troisième Maison de France.* Paris, 1587.

« école des lettres, et la France a provigné quant et « quant d'excellents capitaines (outre ceux du sang « royal) par la discipline que nos rois y avoient éta- « blie, lesquels rois ont peuplé mêmement les na- « tions étrangères d'hommes héroïques.

« Reste maintenant à exposer les autres graces, « bénédictions et bonnes rencontres d'heur parti- « culières dont il a plu à la divine Providence or- « ner la famille de Hugues Capet par dessus tous « les autres : l'une est de l'avoir fait être la plus « noble et plus ancienne de toutes les races royales « qui sont aujourd'hui au monde; car à compter « depuis le temps que Robert-le-Saxon, que nous « prenons pour le chef d'icelle, se voit connu par « les histoires, elle a subsisté près de huit cents « ans, étant parvenue en la personne de notre très « chrétien roi Henri III jusqu'à la vingt-troisième « génération de père en fils, si nous ne comptons « point plus avant que ledit Robert[1].

« A ces premiers bonheurs s'en vient joindre un « non moins remarquable que les précédents, qui « est d'avoir produit plus de maisons et familles « royales, et donné plus grand nombre de rois, « empereurs, princes, ducs et comtes à divers « royaumes et contrées.

[1] On sait qu'il y a plusieurs systèmes de généalogie des Capétiens au delà de Robert-le-Fort. Les uns la font remonter à Witikind-le-Saxon; les autres aux Carlovingiens, et par eux aux Mérovingiens; les autres aux rois lombards : peu importe. Robert étoit un prince puissant et un vaillant soldat, qui fut tué en défendant la France contre l'invasion des étrangers, il y a de cela quelque mille ans : tenons-nous-en là.

« Toutes ces bonnes et belles remarques que nous « avons proposées jusqu'à ici de nos rois, semblent « bien leur avoir appartenu en général; mais outre « icelles chacun d'eux (du moins la plus grande par« tie) s'est encore si bien fait remarquer en son « particulier de certaines graces et dons d'esprit, « qu'elles leur ont acquis ces honorables surnoms, « qui rendent encore aujourd'hui leur mémoire « illustre. »

Il augmentera la liste de ces illustres monarques, Louis-le-Désiré, de paternelle et pacifique mémoire, que la reconnoissance, les pleurs, les regrets de la France et de l'Europe accompagnent au tombeau. On peut dire de l'arbre de la lignée royale, né du sol de la France, ce que le poëte dit du chêne:

. . . Immota manet; multosque nepotes,
Multa virum volvens durando sæcula, vincit.

Comme ce vieil écrivain dont la fidélité pressentoit Henri IV, l'auteur du présent écrit eut le bonheur en 1814, au second avénement des Bourbons, d'annoncer Louis XVIII. Alors la France étoit envahie; nous étions accablés de malheurs, environnés de craintes et de périls. Rien n'étoit décidé; on se battoit sur divers points du royaume; on négocioit à Paris: Buonaparte habitoit encore le château de Fontainebleau quand il lut l'histoire de ce roi légitime [1], qui n'avoit point d'armée dans la coali-

[1] *De Buonaparte et des Bourbons.*

tion des rois, mais qui étoit pour lui plus redoutable que ces monarques. Ce fut en effet la force de la légitimité qui précipita l'usurpation.

Le premier service que l'héritier des fleurs de lis rendit à sa patrie fut de la dégager de l'invasion européenne. La capitale de la France n'avoit jamais été conquise sous la race légitime : Buonaparte avoit amené les étrangers dans Paris avec son épée; Luois XVIII les en écarta avec son sceptre.

Un peuple encore tout ému, tout enivré de la gloire des armes, vit avec surprise un *vieux François* exilé venir se placer naturellement à sa tête comme un père qui, après une longue absence, rentre dans sa famille, ne supposant pas qu'on puisse contester son autorité. Louis XVIII n'étoit point étonné des grandeurs nouvelles, des miracles récents de la France; il apportoit en compensation mille ans de nos antiques grandeurs, de nos anciens prodiges; il ne craignoit point de compter avec le siècle et la nation, assez riche qu'il étoit pour payer son trône. On lui rendoit, il est vrai, le Louvre embelli, mais c'étoit sa maison. Jean Goujon et Perrault l'avoient ornée par ordre de Henri II et de Louis XIV; Philippe-Auguste en avoit posé la première pierre et acheté le terrain; Louis XVIII pouvoit représenter le contrat d'acquisition [1].

[1] *Philippus, Dei gratiâ, Francorùm rex, etc., noveritis, quod nos pro* excambio terræ, *quam monachi Sancti Dionysii de Carcere* (Saint-Denis-de-la-Chartre ou de la Prison; dans l'historien de Saint-Denis, *Carcere Glaucini*, aujourd'hui Glatigny) *habebant, ubi turris nostra de Louvre sita est, eisdem monachis*, assignamus, triginta solidos,

Ce prince comprenoit son siècle, et étoit l'homme de son temps : avec des connoissances variées, une instruction rare, surtout en histoire, un esprit applicable aux petites comme aux grandes affaires, une élocution facile et pleine de dignité, il convenoit au moment où il parut, et aux choses qu'il a faites. S'il est extraordinaire que Buonaparte ait pu façonner à son joug les hommes de la république, il n'est pas moins étonnant que Louis XVIII ait soumis à ses lois les hommes de l'empire, que la gloire, que les intérêts, que les passions, que les vanités même se soient tus simultanément devant lui. On éprouvoit en sa présence un mélange de confiance et de respect : la bienveillance de son cœur se manifestoit dans sa parole, la grandeur de sa race dans son regard. Indulgent et généreux, il rassuroit ceux qui pouvoient avoir des torts à se reprocher; toujours calme et raisonnable, on pouvoit tout lui dire, il savoit tout entendre. Pour les délits politiques, le pardon chez les François lui sembloit moins sûr que l'oubli; sorte de pardon dépouillé d'orgueil, qui guérit les plaies sans faire d'autres blessures. Les deux traits dominants de son caractère étoient la modération et la noblesse : par l'une, il conçut qu'il falloit de nouvelles institutions à la France nouvelle; par l'autre il resta roi

annui redditus, etc. *Actum Parisiis, anno ab incarnatione Domini* 1214, *mense Augusti.*

Cette rente se payoit encore par le receveur du domaine au commencement de la révolution : quel beau titre de propriété! Ce titre étoit conservé au prieuré de Saint-Denis-de-la-Chartre.

dans le malheur, témoin sa belle réponse aux propositions de Buonaparte.

La partie active du règne de Louis XVIII a été courte, mais elle occupera une grande place dans l'histoire. On peut juger ce règne par une seule observation : il ne se perd point dans l'éclat que Napoléon a laissé sur ses traces. On demande ce que c'est que Charles II après Cromwell, Charles II, dont la restauration ne fut que celle des abus qui avoient perdu sa famille : on ne demandera jamais ce que c'est que le sage qui a délivré la France des armes étrangères, après l'ambitieux qui les avoit attirées dans le cœur du royaume; on ne demandera jamais ce que c'est que l'auteur de la Charte, le fondateur de la monarchie représentative; ce que c'est que le souverain qui a élevé la liberté sur les débris de la révolution, après le soldat qui avoit bâti le despotisme sur les mêmes ruines; on ne demandera jamais ce que c'est que le roi qui a payé les dettes de l'état et fondé le système de crédit après les banqueroutes républicaines et impériales; on ne demandera jamais ce que c'est que le monarque qui, trouvant une armée détruite, a recréé une armée; le monarque qui, après des guerres glorieuses, mais longues et funestes, a mis fin en quelques mois, par un vaillant prince, à la prodigieuse expédition d'Espagne, tuant d'eux révolutions d'un seul coup, rétablissant deux rois sur leur trône, replaçant la France à son rang militaire en Europe, et couronnant son ouvrage en nous assurant l'indépendance au dehors, après nous avoir donné la liberté au dedans.

Son règne s'agrandira encore en s'éloignant de nous : la postérité le regardera comme une nouvelle ère de la monarchie, comme l'époque où s'est résolu le problème de la révolution, où s'est opérée la fusion des principes, des hommes et des siècles, où tout ce qu'il y avoit de possible dans le passé s'est mêlé à tout ce qu'il y avoit de possible dans le présent. De la considération des difficultés innombrables que Louis XVIII a dû rencontrer à l'exécution de ses desseins naîtra pour lui dans l'avenir une admiration réfléchie. Et quand on observera que ce monarque, qui avoit tant souffert, n'a exercé ni réaction, ni vengeance; que ce monarque, dépouillé de tout, a aboli la confiscation; qu'étant maître de ne rien accorder en rentrant en France, il nous a rendu des libertés pour des malheurs, nul doute que sa mémoire ne croisse en estime et en vénération chez les peuples.

Nous venons de le perdre, ce roi patient et juste. Pendant un hiver du nord, obligé de fuir d'exil en exil avec le fils et la fille de nos rois, ses pieds avoient été atteints par le froid rigoureux du climat : ses infirmités étoient encore en partie notre ouvrage, et au milieu de ses longues douleurs il ne s'est jamais souvenu de ceux qui les avoient causées. On l'a vu au moment d'expirer opposer à des maux qui auroient abattu toute autre ame que la sienne un calme qui sembloit imposer à la mort. Depuis long-temps il est donné au peuple le plus brave d'avoir à sa tête les princes qui meurent le mieux : par les exemples de l'histoire, on seroit autorisé à

dire proverbialement : *Mourir comme un Bourbon*, pour exprimer tout ce qu'un homme peut mettre de magnanimité dans sa dernière heure.

Louis XVIII n'a point démenti cette intrépidité de famille. Après avoir reçu le saint Viatique au milieu de sa cour, le fils aîné de l'église a béni d'une main défaillante, mais avec un front serein, ce frère encore appelé à un lit funèbre, ce neveu qu'il nommoit le *fils de son choix*, cette nièce deux fois orpheline, et cette veuve deux fois mère.

Cependant le peuple donnoit des signes non équivoques de sa douleur. Essentiellement monarchique et chrétien quand il est abandonné à lui-même, il environnoit le palais et remplissoit les églises; il recueilloit les moindres nouvelles avec avidité, lisoit, commentoit les bulletins en y cherchant quelques lueurs d'espérance. Rien n'étoit touchant comme cette foule silencieuse qui parloit bas autour du château des Tuileries dans la crainte de troubler l'auguste malade : le roi mourant étoit pour ainsi dire veillé et gardé par son peuple.

Souvent oubliée dans la prospérité, mais toujours invoquée dans l'infortune, la religion augmentoit le respect et l'attendrissement général par sa sollicitude et par ses prières; elle faisoit entendre devant l'image du Dieu vivant ce cantique d'Ézéchias que le génie françois a dérobé à l'inspiration des divines Écritures [1], ce *Domine salvum fac Regem* que notre amour pour nos rois a rendu si populaire. Des

[1] Le roi admiroit particulièrement ce cantique, et m'a souvent redit par cœur l'ode sublime de Rousseau.

larmes coulèrent de tous les yeux lorsqu'on vit passer les différents corps de la magistrature se rendant à pied à Notre-Dame, afin d'implorer le ciel pour celui de qui toute justice émane en France. On remarquoit surtout à la tête de la première cour du royaume le vieillard illustre qui, après avoir défendu la vie de Louis XVI au tribunal des hommes, alloit demander celle de Louis XVIII à un juge qui n'a jamais condamné l'innocence.

Ce souverain juge, en appelant au lieu de son repos notre roi souffrant, fatigué et rassasié de jours, se préparoit à prononcer sur lui une sentence de délivrance et non de condamnation.

Un évanouissement survenu le 14 fit croire que le roi avoit passé. Quand il reprit ses esprits, il parut sensible aux prières des agonisants que l'on récitoit au pied de sa couche. On lui amena les deux enfants de l'infortuné duc de Berry : il ne pouvoit plus les voir, il ne pouvoit plus même étendre sur eux sa main paternelle; mais on reconnoissoit au mouvement de ses lèvres que le vieux monarque mettoit sous la protection du ciel un berceau qu'il ne pouvoit plus protéger.

Enfin il a quitté la vie, au milieu de sa famille en larmes, le jeudi 16 septembre, à quatre heures du matin, et il avoit annoncé qu'il mourroit ce jour-là : il avoit mesuré le degré de ses forces avec ce peu d'estime pour la vie, cette liberté de conscience et ce sang-froid imperturbable qui ne permettent pas de se tromper. Bientôt il va descendre dans ces souterrains dont sa piété a commencé à repeupler

les solitudes. Quand il arriva en France, il trouva le tombeau des rois désert et leur trône vide : restaurateur de toutes les légitimités, il a rendu, dans un partage fraternel, le premier à Louis XVI, et il laisse le second à Charles X.

François! celui qui vous annonça Louis-le-Désiré, qui vous fit entendre sa voix dans les jours d'orage, vous parle aujourd'hui de Charles X dans des circonstances bien différentes : il n'est plus obligé de vous dire quel est le roi qui vous arrive, quels sont ses malheurs, ses vertus, ses droits au trône et à votre amour; il n'est plus obligé de vous raconter jusqu'à l'âge de ce roi, de vous peindre sa personne, de vous apprendre combien il existe encore de membres de sa famille. Si la conscription ne dévore plus vos enfants; si l'on ne peut ni vous dépouiller, ni vous emprisonner arbitrairement; si vous êtes appelés à consentir l'impôt que vous donnez à l'état; si vous êtes, par la Charte, un des peuples le plus libre de la terre, vous savez à qui vous devez tous ces biens : rendez-en graces à Louis XVIII et à Charles X.

Vous l'avez vu depuis dix ans ce sujet fidèle, ce frère respectueux, ce père tendre, si affligé dans un de ses fils, si consolé par l'autre! Vous le connoissez ce Bourbon qui vint le premier après nos malheurs, digne héraut de la vieille France, se jeter entre vous et l'Europe, une branche de lis à la main! Vos yeux s'arrêtent avec amour et complaisance sur ce prince qui, dans la maturité de l'âge, a conservé le charme et la noble élégance de sa jeunesse, et qui, mainte-

nant orné du diadème, n'est encore qu'*un François de plus au milieu de vous!* Vous répétez avec émotion tant de mots heureux échappés à ce nouveau monarque, qui puise dans la loyauté de son cœur la grace de bien dire!

Quel est celui d'entre nous qui ne lui confieroit sa vie, sa fortune, son honneur? Cet homme, que nous voudrions tous avoir pour ami, nous l'avons aujourd'hui pour roi. Ah! tâchons de lui faire oublier les sacrifices de sa vie! Que la couronne pèse légèrement sur la tête blanchie de ce chevalier chrétien! Pieux comme saint Louis, affable, compatissant et justicier comme Louis XII, courtois comme François Ier, franc comme Henri IV, qu'il soit heureux de tout le bonheur qui lui a manqué pendant si longues années! Que le trône où tant de monarques ont rencontré des tempêtes soit pour lui un lieu de repos! Nous sentons combien dans ce moment il lui est pénible de monter les degrés de ce trône pour y occuper la place d'un frère; mais qu'il permette à de fidèles sujets qui respectent sa royale douleur de chercher pourtant auprès de lui leur consolation et leurs plus chères espérances!

Saluons encore le Dauphin et la Dauphine; noms qui lient le passé à l'avenir, en rappelant des souvenirs nobles et touchants, en désignant le propre fils et le successeur du monarque; noms sous lesquels nous retrouvons le libérateur de l'Espagne et la fille de Louis XVI! *L'Enfant de l'Europe*, le nouveau Henri, a fait aussi un pas vers le trône de son

aïeul, et sa jeune mère le guide vers le trône où elle auroit pu monter!

Nous, sujets dévoués, pressons-nous aux pieds de notre bien-aimé souverain; reconnoissons en lui le modèle de l'honneur, le principe vivant de nos lois, l'ame de notre société monarchique; bénissons une hérédité tutélaire, et que la légitimité enfante sans douleurs son nouveau roi!

Que nos soldats élèvent sur leurs drapeaux le père du duc d'Angoulême! que l'Europe attentive, que les factions, s'il en existe encore, voient dans l'accord de tous les François, dans l'union du peuple et de l'armée, le gage de notre force et de la paix du monde!

Dans l'histoire des rois de France, de leurs couronnes et de leurs maisons, les fêtes de Reims se trouvent placées auprès des pompes de Saint-Denis. Ainsi, aux obsèques de Charles-le-Victorieux[1], tandis que deux serviteurs fidèles mouroient subitement de douleur au moment où le grand-maître de l'hôtel brisa son bâton, d'autres serviteurs, non moins attachés à la monarchie, préparoient déja dans le trésor du même Saint-Denis les éperons d'or, les gantelets, la cotte d'armes, l'armet tymbré, la tunique fleurdelisée, qui devoient servir au cou-

[1] Quelques personnes ont cru que je prenois ici Charles VII pour Charles VIII : elles sont dans l'erreur. Dans les vieux auteurs, Charles VIII est appelé *le Victorieux* et Charles VII, *le Conquérant*. Ensuite ces surnoms, presque les mêmes, ont été oubliés ou confondus. Charles VIII est encore surnommé *l'Affable* et *le Courtois*. J'aurois peut-être mieux fait d'employer ce surnom pour éviter toute équivoque.

ronnement de Louis, père du peuple : graves enseignements pour nos monarques, qui prennent sur un cercueil les attributs de la puissance.

Supplions humblement Charles X d'imiter ses aïeux : trente-deux souverains de la troisième race ont reçu l'onction royale, c'est-à-dire tous les souverains de cette race, hormis Jean Ier, qui mourut quatre jours après sa naissance, Louis XVII et Louis XVIII qui furent visités de la royauté, l'un dans la tour du Temple, l'autre dans la terre étrangère. Tous ces monarques ont été sacrés à Reims; Henri IV seul le fut à Chartres, où l'on trouve encore dans les comptes de la ville une dépense de 9 francs pour une pièce mise au pourpoint du roi: c'étoit peut-être à l'endroit du coup d'épée que le Béarnois reçut à la journée d'Aumale [1].

L'usage étoit que le roi allât à Reims à cheval, à la tête de sa maison et de ses gardes. L'archevêque de Reims, premier pair ecclésiastique du royaume,

[1] Je laisse ce paragraphe tel qu'il est; mais je dois dire que Louis-le-Gros fut sacré à Orléans. Henri IV et Louis-le-Gros ne furent point sacrés à Reims, le premier parce que Reims étoit encore entre les mains de la Ligue, et le second parce que deux archevêques de Reims étoient en contestation pour le siége de cette métropole. Il faut remarquer de plus que Louis-le-Gros avoit été associé au trône par son père Philippe Ier, lequel avoit été sacré à Reims, de sorte que Louis-le-Gros fut, pour ainsi dire, couronné deux fois. Les syndics du diocèse de Reims vinrent protester à Orléans contre son sacre, prétendant que depuis Clovis l'archevêque de Reims étoit seul en possession du droit de couronner nos rois. Il est donc constant que tous les rois de la race capétienne ont été sacrés à Reims, sauf le très petit nombre de ceux qui n'ont pu l'être à cause d'empêchements majeurs.

faisoit les frais du sacre. Il représentoit par tradition un des quatre témoins du côté maternel, sur les douze témoins que le titre 58 de la loi Salique exigeoit chez les Francs dans toutes les actions civiles et criminelles.

Les paroles d'Aldabéron, archevêque de Reims, au sujet de la consécration de Hugues Capet, sont encore vraies aujourd'hui : « Le couronnement d'un « roi des François, dit-il, est un intérêt public et « non une affaire particulière : *publica sunt hæc ne-« gotia, non privata*[1]. » Que Charles X daigne peser ces mots qui s'appliquoient à l'auteur de sa race ; qu'en pleurant un frère il se souvienne qu'il est roi. Les Chambres ou les députés des Chambres qu'il peut appeler à Reims à sa suite, les magistrats qui grossiront son cortége, les soldats qui environneront sa personne, sentiront se fortifier en eux, par une imposante solennité, la foi religieuse et monarchique. Charles VII fit des chevaliers à son sacre ; le premier roi chrétien des François reçut au sien le baptême avec quatre mille de ses compagnons d'armes : Charles X créera de même à son couronnement plus d'un chevalier pour la défense de la cause légitime, et plus d'un François y recevra un nouveau baptême de fidélité.

C'est donc à Reims que le prince, objet de tant d'amour, comblera les vœux de ses peuples ; que le prélat, en lui présentant la couronne de Charlemagne, l'épée de l'état, le sceptre, l'anneau et la

[1] Flodoard.

main de justice, adresse au ciel l'admirable prière réservée pour cette cérémonie : « Dieu, qui par tes « vertus conseilles tes peuples, donne à celui-ci, ton « serviteur, l'esprit de ta sapience! Qu'en ses jours « naisse à tous équité et justice : aux amis secours, « aux ennemis obstacle, aux affligés consolation, « aux élevés correction, aux riches enseignement, « aux indigents pitié, aux pélerins hospitalité, aux « pauvres sujets paix et sûreté en la patrie! Qu'il « apprenne (le roi) à se commander soi-même, à « modérément gouverner un chacun, selon son état, « afin, ô Seigneur! qu'il puisse donner à tout le « peuple exemple de vie à toi agréable [1] »

Cette prière sera suivie du serment du royaume, prêté sur le livre des Évangiles : dans les temps primitifs nos rois le prononçoient en françois, et dans les temps postérieurs en latin. Ils s'obligeoient par ce serment à trois choses : *A maintenir la paix de l'église, à défendre toute rapine, à commander dans tous jugements équité et miséricorde* [2]. On introduisit dans le treizième siècle une clause tirée d'une constitution du concile de Latran, qui n'est plus en harmonie avec nos mœurs, ni d'accord avec les lois qui nous régissent. Nos derniers rois prononçoient aussi des serments relatifs aux ordres du Saint-Esprit et de Saint-Louis; et, depuis le règne de Louis XIV, ils s'engageoient à poursuivre les duels, sans jamais faire grace aux duellistes.

Comme souvenir des premières assemblées de

[1] Du Tillet. [2] *Idem.*

la nation, on demandoit aux grands et au peuple témoins du couronnement du souverain, *s'il y avoit ame qui voulût contredire* [1]. On lâchoit ensuite des oiseaux dans l'église, toutes les portes ouvertes : image naïve de la liberté des François. Notre constitution actuelle n'est que le texte rajeuni du code de nos vieilles franchises.

C'est cette constitution que les successeurs de Louis XVIII devront désormais jurer de maintenir dans la solennité de leur sacre [2], en ajoutant ce serment de la monarchie nouvelle au serment de l'ancienne monarchie. Ainsi Charles X, après avoir reçu le complément de sa puissance des mains de la religion, paroîtra plus auguste encore, en sortant, consacré par l'onction sainte, des fontaines où fut régénéré Clovis.

C'est une chose dont les conséquences sont immenses aujourd'hui pour notre patrie, et dans les circonstances actuelles, qu'un monarque mourant au milieu de ses sujets, et transmettant son héritage à son successeur. Le dernier événement de cette nature date de cinquante années, car on ne peut pas compter l'immolation de Louis XVI. L'holocauste du roi martyr ne fut suivi ni d'une pompe funéraire, ni d'un sacre; un nouveau règne ne commença point au pied des autels; et il y eut en France quelque chose de ces ténèbres qui couvrirent Jérusalem à la mort du juste.

[1] Manuscrits de DUCHESNE.

[2] Charte, art. 74.

Que Dieu accorde à Louis XVIII la couronne immortelle de saint Louis! que Dieu bénisse sur la tête de Charles X la couronne mortelle de saint Louis!

LE ROI EST MORT : VIVE LE ROI!

DE LA VENDÉE.

DE LA VENDÉE.

SEPTEMBRE 1819.

L'ancienne constitution de la France fut attaquée par la tyrannie de Louis XI, affoiblie par le goût des arts et les mœurs voluptueuses des Valois, détériorée sous les premiers Bourbons par la réforme religieuse et les guerres civiles, terrassée par le génie de Richelieu, enchaînée par la grandeur de Louis XIV, détruite enfin par la corruption de la régence et la philosophie du dix-huitième siècle.

La révolution étoit achevée lorsqu'elle éclata : c'est une erreur de croire qu'elle a renversé la monarchie; elle n'a fait qu'en disperser les ruines, vérité prouvée par le peu de résistance qu'a rencontré la révolution. On a tué qui on a voulu; on a commis sans efforts les crimes les plus violents, parce qu'il n'y avoit rien d'existant en effet, et qu'on opéroit sur une société morte. La vieille France n'a paru vivante, dans la révolution, qu'à l'armée de Condé et dans les provinces de l'ouest. Une poignée de gentilshommes, commandés par le descendant du vainqueur de Rocroi, a terminé dignement l'histoire de la noblesse françoise, et les paysans vendéens ont montré à l'Europe les anciennes communes de France.

Nous allons rappeler ce que la Vendée a fait pour la monarchie, ce qu'elle a souffert pour cette monarchie, puis nous dirons ce que les ministres du souverain légitime ont fait à leur tour pour la Vendée. Il est bon qu'un pareil tableau soit mis sous les yeux des hommes : il instruira les peuples et les rois.

CE QUE LA VENDÉE A FAIT POUR LA MONARCHIE.

La Vendée étoit restée chrétienne et catholique; en conséquence, l'esprit monarchique vivoit dans ce coin de la France. Dieu sembloit avoir conservé cet échantillon de la société afin de nous apprendre combien un peuple à qui la religion a donné des lois est plus fortement constitué qu'un peuple qui s'est fait son propre législateur.

Dès les premiers jours de la révolution, les Vendéens montrèrent une grande répugnance pour les principes de cette révolution. Après la journée du 10 août 1792, une insurrection éclata à Bressuire, et un premier combat fut livré le 24 août de la même année. La levée de trois cent mille hommes, ordonnée par la Convention, produisit une insurrection nouvelle. Un perruquier, nommé Gaston, se met à la tête des insurgés : il est tué en marchant à l'ennemi. Le roi meurt, et des vengeurs naissent de son sang. Jacques Cathelineau, simple voiturier de la commune du Pin-en-Mauges, sort de sa chaumière le 14 mars 1793 : il se trouve que le voiturier est un grand capitaine. A la tête de deux cents paysans il attaque un poste républicain, l'emporte et s'empare d'une pièce de six, connue sous le nom du *Missionnaire :* voilà le premier canon de

la Vendée. Cathelineau arme sa troupe avec les fusils qu'il a conquis, marche à Chemillé, défendu par cinq cents patriotes et deux coulevrines : même courage, même succès. La victoire fait des soldats : Stofflet, garde de chasse de M. de Colbert, rejoint Cathelineau avec deux mille hommes; Laforêt, jeune paysan du bourg de Chanzeau, lui amène sept cents autres Vendéens. Les trois chefs se présentent devant Chollet, forcent la ville, mettent en fuite la garnison, s'emparent de plusieurs barils de poudre, de six cents fusils et de quatre pièces de canon, parmi lesquelles se trouvoit une pièce de douze que Louis XIII avoit donnée au cardinal de Richelieu. C'est cette pièce devenue si célèbre sous le nom de *Marie-Jeanne :* les paysans vendéens y sembloient attacher leur destinée. Dans leur simplicité, ils ne s'apercevoient pas que leur véritable *palladium* étoit leur courage.

Le prise de Chollet fut le signal du soulèvement de la Vendée. Machecoul tombe, Pornic est surpris. Bientôt avec les périls et la gloire paroissent Charette, d'Elbée, Bonchamp, La Rochejaquelein, de Marigny, de Lescure et mille autres héros françois, semblables à ces derniers Romains qui moururent pour le dieu du Capitole et la liberté de la patrie.

Cathelineau marche sur Villiers; d'autres chefs, MM. de la Roche-Saint-André, de Lyrot, Savin, Royrand, de la Cathelinière, Couëtus, Pajot, d'Abbayes, Vrignaux, menacent Nantes, Niort et les Sables. Charette devient généralissime de la Vendée-Infé-

rieure; d'Elbée, placé à la tête des forces de la Haute-Vendée, est secondé par Bonchamp, Soyer, de Fleuriot, Scépeaux, noms qui rappellent les premiers temps de la chevalerie. Les paysans du Bocage se soulèvent; le jeune Henri de La Rochejaquelein les conduit. Son premier essai est une victoire; il bat Quétineau aux Aubiers, et court se réunir à Cathelineau, d'Elbée, Stofflet et Bonchamp. Le général républicain Ligonier s'avance avec cinq mille hommes; il est défait auprès de Vihiers. Quatre jours après, nouvelle bataille à Beaupréau. Ligonier, obligé de fuir, abandonne son artillerie après avoir perdu trois mille hommes. Argenton est pris, Bressuire évacué. Les Vendéens délivrèrent dans cette ville messieurs Desessarts, Forestier, Beauvolliers, de Lescure et de Donnissan, illustres otages qui passèrent du pied de l'échafaud à la tête d'une armée. Ils n'acceptèrent qu'une partie du bienfait de la Providence; la patrie avoit demandé leur sang, ils répandirent leur sang pour la patrie.

De Bressuire, les Vendéens se dirigent sur Thouars. Une muraille gothique et une rivière profonde entouroient cette ville. Il faut s'en ouvrir les avenues par un combat sanglant. L'assaut est donné : La Rochejaquelein monte sur les épaules de Texier, gravit les murs, et se trouve bientôt seul exposé à tous les coups, comme Renaud sur les remparts de Jérusalem. Thouars est emporté; dix mille républicains, une nombreuse artillerie, des munitions de toutes les sortes demeurent aux mains des vainqueurs; Thouars fournit encore aux royalistes des

officiers qui devinrent célèbres. Il faut citer ces braves dont les noms sont aujourd'hui l'unique patrimoine de leur famille : ce furent MM. Dupérat, d'Herbaud, Maignan, Renou, Beauvolliers l'aîné, Marsonnière, Sanglier, Mondion, Laugerie, Orre-Digueur, de Beaugé et de Laville-Regny, avec son fils âgé de douze ans, que l'on voyoit combattre auprès de lui.

Alors on forma sept divisions du pays dont on avoit chassé l'ennemi, et l'on en confia la garde à un égal nombre de corps vendéens. La terreur s'étoit emparée des patriotes; Nantes s'écrioit : *Frères et amis, à notre secours, le département est en feu* : ignoble jargon qui se mêloit, dans la Vendée, à la langue de la chevalerie. Cependant une armée vendéenne est battue près de Fontenay : d'Elbée est blessé, et l'artillerie prise avec la fameuse *Marie-Jeanne*. Quinze mille paysans désespérés reparoissent sous les murs de Fontenay, que défendoient douze mille hommes d'infanterie et trente-sept pièces de canon. Chaque Vendéen n'avoit que six coups à tirer : des paysans bretons de la division du Loroux, armés de bâtons ferrés, se jettent sur les batteries de canon, assomment les canonniers et s'emparent des pièces. Les Vendéens d'abord tombés à genoux, se relèvent et se précipitent sur les républicains dont ils font cesser le feu. L'armée ennemie est culbutée, Fontenay emporté, *Marie-Jeanne* reprise. Quarante pièces de canon, quatre mille prisonniers, sept mille fusils, restent en témoignage de la victoire; et la Convention effrayée songe à faire

partir, pour combattre les vertus vendéennes, jusqu'aux grenadiers qui gardoient ses forfaits et ses échafauds.

Une proclamation rédigée à Fontenay par M. Dessarts annonça à l'Europe le succès des hommes fidèles; et leur ferme volonté de rétablir la monarchie. Ils invitoient à rejoindre le drapeau blanc; mais la terreur dans l'intérieur, la gloire aux frontières, enchaînoient tous les François : le roi n'avoit alors pour lui que la justice de sa cause et la Vendée.

Quand les divisions militaires de la Haute-Vendée se trouvèrent réunies, elles formèrent une armée de quarante mille fantassins et de douze cents cavaliers. Vingt-quatre pièces de canon avec leurs caissons accompagnoient les corps qui prirent et conservèrent le nom de *la grande armée*. Y eut-il jamais rien de plus prodigieux dans l'histoire que cette armée où l'on ne comptoit pas un fusil qui ne fût une conquête, pas un canon qui n'eût été enlevé avec une fourche ou un bâton? « Thirion nous « écrit, disoit Barrère à la Convention, que toutes « les fois que les rebelles ont manqué de munitions, « il s'est trouvé à point nommé une déroute des « nôtres. » C'est ainsi que ceux qui avoient condamné Louis XVI à l'échafaud appeloient les Vendéens des *rebelles*.

Cependant la Convention avoit rassemblé à Saumur une armée de quarante mille hommes d'infanterie et de huit mille hommes de cavalerie; quatre-vingts pièces d'artillerie et deux régiments

de cuirassiers rendoient cette armée formidable.

La grande armée vendéenne marche sans s'effrayer à ces nouveaux ennemis; elle les pousse à Doué, à Montreuil, et les accule dans Saumur. Les bataillons formés à Orléans, seize bataillons venus de Paris, deux régiments de cuirassiers, composoient la garnison de cette ville. Trente pièces de canon bordoient son château et ses redoutes nouvellement élevées que le Thoué et la Loire baignoient de leurs eaux. Rien n'arrête les Vendéens; tous s'écrient : *En avant, en avant!* Les Bretons enlèvent les canons; les républicains reculent jusqu'au pont Fouchard : M. de Lescure les suit l'épée au poing; il est blessé. Les cuirassiers chargent les Vendéens qu'étonne cette espèce de cavalerie invulnérable. Un brave soldat, nommé Dommaingué, crie aux paysans, comme César crioit à ses légions à Pharsale : *Frappez au visage!* Il abat un cuirassier d'un coup de carabine à la tête, et il est emporté lui-même d'un boulet de canon. Les cuirassiers se replient, reviennent à la défense du pont Fouchard que couvroit de son feu l'artillerie vendéenne commandée par M. de Marigny. Le combat se maintient de ce côté; mais Cathelineau et La Rochejaquelein avoient tourné les redoutes, et marchoient sur la ville, laissant derrière eux les fortifications et les avant-postes. Les troupes placées à la garde des faubourgs fuient devant La Rochejaquelein, qui entre dans Saumur accompagné seulement de M. de Beaugé. Il arrive au grand galop sur une place où huit cents républicains étoient rangés en

bataille. Il étoit trop tard pour reculer : l'héroïsme vient au secours de l'imprudence. *Rendez-vous*, dit La Rochejaquelein aux ennemis, *ou vous êtes morts*. Ceux-ci croient la ville emportée, et mettent bas les armes. Quelques moments s'écoulent : personne ne paroît. Les républicains reviennent de leur erreur, reprennent leurs armes, tirent sur les deux Vendéens. Beaugé est blessé; La Rochejaquelein le soutient sur son cheval, et tue d'un coup de pistolet un soldat qui le couchoit en joue. Dans cet instant Desessarts accourt, suivi de quinze cents cavaliers ; la ville est prise.

Les redoutes tombent; le château capitule. De toutes parts on ramène des troupeaux de républicains prisonniers; on les renvoie après leur avoir fait jurer qu'ils ne porteront plus les armes contre le roi; on leur coupe les cheveux pour les reconnoître, en cas qu'ils violent leur parole. Les cheveux repoussèrent, et avec eux l'infidélité : les Vendéens, à qui l'on ne faisoit point de quartier, furent bientôt massacrés par ceux qui leur devoient la liberté et la vie.

La renommée des Vendéens se répandit en Europe. Ils trouvèrent à Saumur quatre-vingts pièces de canon, vingt mille fusils, cinquante milliers de poudre, des vivres en abondance, des magasins de toutes sortes. Ils procédèrent à l'élection d'un généralissime. Le choix de MM. de Lescure, de Donnissan, La Rochejaquelein, et des autres gentilshommes, tomba sur le voiturier Cathelineau, dont la gloire avoit fourni les titres. Les paysans charmés

s'attachèrent davantage à une noblesse si généreuse et si brave. On proposa dans le conseil, premièrement, de marcher sur Tours; secondement, de s'emparer des Sables et de La Rochelle; troisièmement, d'attaquer Angers, et de rentrer dans la Vendée par le pont de Cé. Le premier avis étoit celui de La Rochejaquelein, et c'étoit peut-être le meilleur par son audace; le second étoit celui de Lescure, et c'étoit le plus sage; le troisième étoit celui de Cathelineau, et il prévalut.

M. d'Elbée, à peine guéri de sa blessure, vint rejoindre les Vendéens à Saumur. On vit aussi arriver MM. Charles d'Autichamp, de Piron, de Boispréau, Duchénier, Magnan, de la Bigotière. Les vainqueurs se mettent en marche pour suivre le plan du généralissime. Angers ouvre ses portes. Le prince de Talmont se présente : il est sur-le-champ nommé général de la cavalerie royaliste. Charette venoit de reprendre Machecoul dans la Vendée-Inférieure : Cathelineau lui propose de s'emparer de Nantes et de soulever la Bretagne. L'attaque des deux armées vendéennes par l'un et l'autre côté de Nantes devoit être simultanée; mais Charette arrive trop tôt, ou Cathelineau paroît trop tard. Charette soutient seul la lutte pendant dix heures : il se retiroit lorsque le canon de la grande armée se fait entendre. L'action recommence de toutes parts; on pénètre dans la ville, on se bat de rue en rue, de maison en maison. La place va capituler; mais Cathelineau reçoit un coup mortel : les paysans s'arrêtent. Il ne restoit plus qu'un léger effort à faire;

il ne fut pas fait : Nantes demeure au pouvoir des républicains. Cinq millions de François devoient périr, l'Europe devoit être ébranlée jusque dans ses fondements, avant que le fils de saint Louis remontât sur le trône de ses pères. Tout avoit été prévu pour la prise de Nantes dans les arrangements de la sagesse humaine, *fors* les desseins de Dieu.

Cette grande entreprise manquée, les Vendéens ne sont point découragés; il se rallient, battent les républicains à Châtillon, et trouvent à Coron un nouveau triomphe. D'Elbée est nommé généralissime en remplacement de Cathelineau; mais Charette refuse de le reconnoître : une fatale division commençoit à s'établir entre les chefs. D'Elbée remporte à Chantonnay une victoire éclatante.

Cette victoire attire sur la Vendée une nouvelle masse d'ennemis, qui, selon les rapports du Comité de salut public, se composoit de quatre cent mille hommes. On y joignit la garnison de Mayence. Les forces de la Vendée doublent en raison des périls. Lescure, avec cinq mille huit cents hommes, disperse à Thouars, trente-deux mille réquisitionnaires. La Convention ordonne la destruction entière de la Vendée; alors commence le système des incendies qu'exécutoient des colonnes justement appelées *infernales*. Les villes sont embrasées; les chaumières, les moissons et les bois réduits en cendres. L'armée de la Haute-Vendée vole au secours de Charette, qui, battu cinq fois, se relevoit toujours. M. d'Elbée rejoint l'habile général. « Où

« est l'ennemi ? » lui dit-il. « Il suit mes pas, répond « Charette; voyez ces tourbillons de fumée! » L'armée patriote et l'armée vendéenne se rencontrent auprès de Torfou.

La première étoit, en partie, composée des Mayençois, qui voyoient pour la première fois les paysans de la Haute-Vendée. Ceux-ci, à leur tour, n'avoient presque jamais combattu d'aussi belles troupes, et aussi bien disciplinées. Il y eut de part et d'autre un mouvement de surprise et d'admiration. Le signal est donné, le combat s'engage. Les deux armées, au milieu des incendies, étoient renfermées dans un cercle de flammes qui embrasoient l'horizon; c'étoit comme une bataille aux enfers. L'impétuosité des paysans royalistes l'emporte sur la valeur disciplinée : les Mayençois, contraints de céder le terrain, se retirent en bon ordre. Ils sont défaits de nouveau à Montreuil. On eût poursuivi la victoire, si Charette n'eût voulu secourir la Basse-Vendée, que dévastoient des colonnes incendiaires. Il entraîne d'Elbée avec lui.

Les deux armées, après avoir vaincu les républicains à Saint-Fulgent, revinrent pour attaquer les Mayençois, qui se retirèrent sous les murs de Nantes.

La Convention consternée, pour prolonger son horrible existence, veut épuiser tout le sang françois : six armées attaquent la Haute-Vendée. La plupart des chefs royalistes étoient blessés, et pouvoient à peine se tenir à cheval. Nouvelle rencontre à Châtillon, nouvelle défaite des républicains. La

Convention fulmine des décrets exterminateurs. Une bataille terrible s'engage à la Tremblaye; elle alloit augmenter la gloire des royalistes fidèles, lorsque Lescure est blessé à mort. On se retire : les républicains entrent dans Chollet.

Le Comité de salut public annonce à la Convention que la guerre est terminée; et, dans ce moment même, les paysans vendéens juroient de s'ensevelir sous les ruines de leur patrie. Les chefs approuvent et embrassent eux-mêmes cette généreuse résolution : c'est un bon parti, quand on aime la gloire, que de s'attacher au malheur. On tient conseil à Beaupréau : les uns veulent marcher à Chollet, et étouffer les vainqueurs au milieu de leur triomphe; les autres prétendent qu'il faut se rabattre sur la Vendée-Inférieure, et s'appuyer à l'armée de Charette; d'autres demandent qu'on passe la Loire, et que l'on change le théâtre de la guerre : l'opinion la plus héroïque, celle de La Rochejaquelein, l'emporte, et l'on se détermine à marcher droit à l'ennemi.

La France et l'Europe virent avec le plus profond étonnement ces paysans magnanimes, qu'on croyoit anéantis, venir attaquer une armée régulière animée par des succès, justement fière de sa valeur. Le combat dura dix heures. On se battit à la baïonnette. Les faubourgs de Chollet furent enlevés, abandonnés, enlevés de nouveau : tantôt le drapeau blanc rétrogradoit devant le drapeau tricolore, et tantôt le drapeau tricolore reculoit devant le drapeau blanc. Alors étoient aux prises ces

terribles François dont les bataillons voyoient fuir les armées européennes. Enfin, repoussés, les paysans sont poursuivis par la cavalerie républicaine. Les officiers vendéens se forment en escadron : d'Elbée, Bonchamp, La Rochejaquelein, Allard, Dupérat, Desessarts, Beaugé, Beaurepaire de Royrand, Duchaffaut, Renou, Forêt, Legeai, Loiseau, et cent cinquante braves couvrent les héroïques villageois, et arrêtent l'armée ennemie. Kléber fond sur l'escadron royaliste, à la tête de dix bataillons de troupes régulières. D'Elbée et Bonchamp tombent percés de coups; trente de leurs compagnons sont abattus à leurs côtés. Monté sur un cheval blessé qui jetoit le sang par les naseaux, La Rochejaquelein, blessé lui-même, ses habits criblés de balles et tailladés de coups de sabre, demeure seul chargé de la retraite. Dans ce moment, de Piron lui amène deux mille hommes : le combat renaît, se prolonge dans la nuit, laisse aux Vendéens le temps d'emporter leurs blessés, et de se retirer à Beaupréau.

L'indomptable La Rochejaquelein vouloit recommencer le combat, et revenir à Chollet : on ne suivit point cet avis de l'héroïsme ou du désespoir. On se replia sur Saint-Fulgent, où Bonchamp rendit le dernier soupir. D'Elbée et Lescure vivoient encore; mais ils étoient blessés mortellement : le premier fut porté à l'île de Noirmoutiers; le second resta avec l'armée.

Cependant cette armée de la Haute-Vendée, jadis si brillante, maintenant si malheureuse, se trouvoit

resserrée entre la Loire et six armées républicaines qui la poursuivoient. Pour la première fois, une sorte de terreur s'empara des paysans : ils apercevoient les flammes qui embrasoient leurs chaumières, et qui s'approchoient peu à peu; ils entendoient les cris des femmes, des vieillards et des enfants; ils ne virent de salut que dans le passage du fleuve. En vain les officiers voulurent les retenir; en vain La Rochejaquelein versa des pleurs de rage : il fallut suivre une impulsion que rien ne pouvoit arrêter. Vingt mauvais bateaux servirent à transporter sur l'autre rive de la Loire la fortune de la monarchie.

On fit alors le dénombrement de l'armée : elle se trouva réduite à trente mille soldats; elle avoit encore vingt-quatre pièces de canon, mais elle commençoit à manquer de munitions et de cartouches.

La Rochejaquelein fut élu généralissime; il avoit à peine vingt et un ans : il y a des moments dans l'histoire des hommes où la puissance appartient au génie. Lorsque le plan de campagne eut été arrêté dans le conseil, que l'on se fut décidé à se porter sur Rennes, l'armée leva ses tentes. L'avant-garde étoit composée de douze mille fantassins, soutenus de douze pièces de canon; les meilleurs soldats et presque toute la cavalerie formoient l'arrière-garde: entre ces deux corps cheminoit un troupeau de femmes, d'enfants, de vieillards, qui s'élevoit à plus de cinquante mille. L'ancien généralissime, le vénérable Lescure, étoit porté mourant au milieu de

cette foule en larmes qu'il éclairoit encore de ses conseils, et consoloit par sa pieuse résignation. La Rochejaquelein, qui comptoit moins d'années et plus de combats qu'Alexandre, paroissoit à la tête de l'armée, monté sur un cheval que les paysans avoient surnommé *le daim*, à cause de sa vitesse. Un drapeau blanc en lambeaux guidoit les tribus de saint Louis, comme jadis l'arche sainte conduisoit dans le désert le peuple fidèle. Ainsi, tandis que la Vendée brûloit derrière eux, s'avançoient avec leurs familles et leurs autels ces généreux François sans patrie au milieu de leur patrie : ils appeloient leur roi, et n'étoient entendus que de leur Dieu.

Si La Rochejaquelein, dans la Vendée, avoit brillé par les qualités d'un soldat, il déploya sur l'autre rive de la Loire les talents d'un capitaine : les grands caractères, souvent peu remarquables dans la prospérité, font éclater leur vertu dans le malheur, au contraire des faux grands hommes qui paroissent extraordinaires dans le bonheur, et deviennent communs dans l'adversité. Les soldats de l'armée royale et catholique, embrassant eux-mêmes sans s'étonner toute la grandeur de leur infortune, ne voulurent point trahir leurs revers. Jamais la Vendée ne jeta un si vif éclat que lorsqu'errante et fugitive, elle étoit prête à s'évanouir au milieu des forêts de la Bretagne. Elle trompa les prophéties de Barrère : « Les Vendéens, avoit-il dit à la Con-
« vention, sont semblables à ce géant fabuleux qui
« n'étoit invincible que quand il touchoit la terre.

« Il faut les soulever, les chasser de leur propre « terrain pour les abattre. » Le Comité de salut public se trompoit : les Vendéens tiroient leurs forces de leur conscience et de leur honneur; ils emportoient avec eux cette patrie.

La victoire ouvrit leur nouvelle carrière : Ingrande, Candé, Château-Gonthier, tombèrent devant eux ; quinze mille gardes nationaux ne les purent empêcher d'entrer dans Laval, où sept mille paysans manceaux et bretons vinrent les rejoindre.

A peine s'étoient-ils reposés deux jours dans cette ville, qu'on signala l'approche de l'ennemi. C'étoient les Mayençois qui, fiers d'avoir forcé les Vendéens à quitter leurs foyers, croyoient qu'ils n'oseroient désormais les attendre. Ils attaquent brusquement les courageux fugitifs, qui les repoussent, les forcent à se replier sur Château-Gonthier, après leur avoir tué ou blessé seize cents hommes.

Bientôt toutes les forces conventionnelles sont réunies : elles reviennent à Laval présenter la bataille à La Rochejaquelin, qui l'accepte. M. de Lescure expirant harangue l'armée ; tout s'ébranle : on se bat avec un affreux acharnement. Les canons sont enlevés à la course, comme de coutume. On en vient à l'arme blanche, aux coups de pistolet ; on se prend aux cheveux ; on lutte corps à corps. Le général républicain Beaupuy, blessé d'un coup de feu, fait porter dans les rangs sa chemise sanglante pour encourager ses soldats. La cause juste est encore une fois victorieuse : les Mayençois sont

exterminés par ces mêmes paysans qu'ils venoient de chasser de leurs chaumières.

La bataille de Laval renouvela les frayeurs des conventionnels; ils crurent voir les Vendéens arriver à Paris. Pour se mettre à l'abri de l'invasion royaliste, on coupe les routes, on fait sauter les ponts, on détruit les magasins. Trente mille hommes des meilleures troupes sont tirés de l'armée du Nord. Une autre armée, composée de gardes nationaux et des garnisons des ports, se forme à Cherbourg. On voit accourir, avec leur guillotine, de vieux révolutionnaires tout cassés de crimes, pour *battre monnoie* et faire des soldats. On arrête, on dépouille, on égorge tout ce qui est réputé suspect: l'innocence malheureuse paie les terreurs de la conscience coupable.

Il y avoit quelque fondement aux craintes des révolutionnaires. Le prince de Talmont, après la dernière victoire, avoit en effet proposé de marcher sur Paris, de fouiller le repaire de la Convention, ou, si la chose étoit impossible, de prendre à dos les armées républicaines de Flandre, et de se réunir aux Autrichiens. Au lieu d'adopter ce plan, digne du caractère vendéen, le conseil, par des suggestions étrangères, prit le parti de diriger l'armée sur Granville, dans l'espoir d'établir une communication entre l'Angleterre et les royalistes: résolution qui perdit tout.

On prit donc la route de Granville par Mayenne, Ernée, Fougères, Antrain, Dol, Pontorson et Avranches: on ne rencontra d'obstacles que dans les fau-

bourgs d'Ernée et de Fougères. M. de Lescure expira avant d'entrer dans cette dernière ville. L'illustre veuve du général vendéen emporta dans un cercueil les dépouilles mortelles de son mari. Elle craignit que la tombe de Lescure ne fût violée. Quelque temps après, cet homme, qui laissoit un nom immortel, fut enterré au bord d'un grand chemin, dans un coin de terre inconnu.

Arrivés devant Granville, les Vendéens brusquent la place. Les faubourgs sont forcés; une brèche est faite aux remparts. Déja les soldats sont sur les murs; mais les Anglois ne paroissant point à la vue du port, la garnison continue à se défendre. La lassitude s'empare des paysans : après trente-six heures, ils abandonnent l'assaut de la ville à moitié prise. Une sédition éclate dans l'armée; les paysans s'écrient qu'ils veulent retourner dans leur pays : ils entraînent leurs chefs. On reprend le chemin que l'on avoit parcouru.

A peine étoit-on rentré à Dol, que trois armées républicaines fondent sur l'armée royaliste. Là se donne une des plus furieuses batailles qui aient jamais été livrées entre François : elle dura deux jours; commencée dans les faubourgs de Dol, elle ne finit que dans les murs d'Antrain. Douze mille républicains, tués ou blessés, restèrent sur le champ de bataille. Ce fut à la fois la plus grande et la dernière victoire de ces royalistes qu'avoient commandés Cathelineau, d'Elbée, Lescure et La Rochejaquelein.

La Vendée retournoit comme un lion à son antre : les républicains n'osoient plus lui barrer le chemin;

ils se contentoient de l'attendre derrière des remparts. Parvenus sous les murs d'Angers, les royalistes, repoussés comme à Granville, ne peuvent passer la Loire : l'armée se rabat sur Beaugé, emporte La Flèche, se retire au Mans, où elle doit trouver son tombeau. Des réquisitionnaires, conduits par des représentants du peuple, viennent troubler ses derniers moments : elle se lève, les chasse et se repose. Arrive enfin une armée régulière composée des débris de toutes les armées vaincues par les Vendéens. L'affaire s'engage : le géant de la Vendée se débat écrasé sous le poids de la France révolutionnaire; il ébranle encore de ses mains le monstrueux monument de l'athéisme et du régicide. Mais la victoire échappoit aux Machabées, et le moment du sacrifice étoit venu. On s'étoit battu tout le jour aux environs de la ville; malgré la nuit, on continuoit de se battre dans les rues à la lueur des amorces et du feu du canon. « Il étoit neuf heures du soir, dit le bulletin publié « par les généraux républicains : là une fusillade « terrible s'engage de part et d'autre. On se dispute « le terrain pied à pied; le combat a duré jusqu'à « deux heures du matin. De part et d'autre on est « resté en observation; les brigands profitèrent de « l'obscurité pour évacuer la ville... Les rues, les « maisons, les places publiques sont jonchées de « cadavres, et depuis quinze heures ce massacre « dure encore... Enfin, voici la plus belle journée « que nous ayons eue depuis dix mois que nous « combattons les brigands... »

Les restes de l'armée vendéenne se rapprochèrent de la Loire pour en tenter le passage. Ce n'étoient plus des soldats, mais des martyrs : des prêtres portoient les malades sur leurs épaules ; de jeunes filles, des femmes, des enfants, des vieillards expiroient dans les fossés et sur les chemins. On se crut heureux lorsque l'on parvint à Ancenis, et qu'on aperçut les champs de la patrie de l'autre côté de la Loire. Mais il n'y avoit que deux bateaux sur la rive bretonne. Quatre grosses barques chargées de foin étoient attachées à la rive opposée. La Rochejaquelein, Stofflet et Beaugé, escortés par une vingtaine de soldats, passent dans les deux bateaux pour s'emparer des barques et les envoyer à l'armée. A peine avoient-ils mis pied à terre qu'ils sont attaqués par un grosse colonne de républicains ; l'escorte royaliste est dispersée. Forcé de se retirer au fond d'un bois, La Rochejaquelein se retrouve seul dans cette Vendée, au milieu des champs de bataille déserts où il ne rencontre plus que sa gloire.

Les corps vendéens, poursuivis sur la rive droite de la Loire, voulurent gagner le bourg de Niort. Ils étoient encore commandés par MM. de Donnissan, de Marigny, Fleuriot, de Lyrot, Desessarts, de Langrenière, d'Isigny, de Piron, et par le prince de Talmont. Atteints dans Savenay, ces braves chefs firent des prodiges de valeur qui consolent le guerrier expirant, et qui souvent influent par de glorieux souvenirs sur la destinée des peuples. L'armée fut détruite ; ses soldats se dispersèrent dans la

forêt de Gavres, et de là se répandirent dans les autres bois de la Bretagne, comme des semences fécondes d'héroïsme et de fidélité.

Quand on a raconté tant de combats, on se sent le besoin de se reposer; mais l'infatigable Vendée ne laisse pas le temps à l'historien de prendre haleine. Au moment où il croit sa tâche finie, voilà que La Rochejaquelein, Stofflet et Marigny reparoissent; Charette livre de nouveaux combats qui finissent par un traité glorieux, et la guerre des Chouans sort des débris de la grande armée vendéenne.

Cette dernière guerre différa de celle que nous venons de raconter, parce qu'elle s'établit chez un peuple dont les mœurs, sous quelques rapports, s'éloignent des mœurs vendéennes. D'une humeur mobile et d'un caractère obstiné, les Bretons se distinguent par leur bravoure, leur franchise, leur fidélité, leur esprit d'indépendance, leur attachement à la religion, leur amour pour leur pays. Fiers et susceptibles, sans ambition et peu faits pour les cours, ils ne sont avides ni de places, ni d'argent, ni d'honneurs. Ils aiment la gloire, mais pourvu qu'elle ne gêne en rien la simplicité de leurs habitudes; ils ne la recherchent qu'autant qu'elle consent à vivre à leur foyer comme un hôte obscur et complaisant qui partage les goûts de la famille. Tels se montrèrent Du Guesclin, Moreau, Cadoudal.

La guerre des Chouans produisit une foule de petits combats et de grandes actions. Quiberon vit son sacrifice : la France révolutionnaire, en égorgeant les compagnons de Suffren, abdiqua l'empire

des mers. La chouanerie, organisée dans lès provinces de l'Ouest, s'étendit jusqu'aux portes de Versailles. Georges Cadoudal commandoit le Morbihan, M. de Bourmont le Maine, M. de Châtillon la rive droite de la Loire, M. de la Prévalaye la Haute-Bretagne; la Normandie reconnut les ordres de M. de Frotté. Le Mans fut pris par M. de Bourmont; Saint-Brieuc par Cadoudal; Nantes même, qui avoit résisté à Cathelineau et à Charette, tomba pendant quelques moments au pouvoir de M. de Châtillon. Quinze mille Vendéens se montroient encore en armes sur la rive gauche de la Loire : c'étoient les restes des nouvelles armées formées par La Rochejaquelein, Stofflet, Marigny et Charette. La Rochejaquelein avoit enfin terminé dans un combat obscur son éclatante carrière : un corps redoutable recevoit les ordres de Stofflet, mais ce chef violent avoit fait périr le valeureux Marigny. Charette, qui s'étoit toujours maintenu dans la Basse-Vendée, se faisoit admirer même des républicains par ses retraites autant que par ses attaques, par ses revers autant que par ses succès. Après mille combats et des torrents de sang versé, le général Turreau avoit donné l'ordre d'évacuer la Vendée. L'indépendance et la victoire restoient donc aux royalistes; la Convention en étoit pour les frais de ses crimes! Enfin le 9 thermidor vint faire cesser le régime de la terreur. On adopta contre la Vendée un plan de guerre plus généreux; les deux partis fatigués commençoient à désirer la paix : Charette entra en négociations.

Les envoyés royalistes demandèrent le rétablissement immédiat de la religion catholique et de la monarchie légitime, la remise entre leurs mains de Louis XVII et de la jeune princesse sa sœur, le rappel des émigrés, et, en attendant l'exécution de ces clauses, l'indépendance absolue du pays des Chouans et des Vendéens. Les républicains eurent l'air de se rendre à ces conditions, mais ils exigèrent qu'elles demeurassent secrètes, et qu'elles ne parussent point dans le traité public, si ce traité avoit lieu. Ils voulurent que la monarchie ne fût proclamée que le 1er juillet 1795; que les enfants de Louis XVI ne fussent remis aux Vendéens que le 13 juin de la même année, et que les émigrés ne rentrassent en France qu'à cette même époque. La position de Charette l'obligea à consentir à ces délais, et à souffrir le gouvernement républicain jusqu'au moment fixé pour le rétablissement du trône. Alors un traité public fut signé à La Jaunaye, le 27 février 1795.

Ce traité accorda aux Vendéens le libre exercice de la religion catholique, la possession paisible de leur pays, un corps militaire payé par la république et commandé par Charette, l'exemption de toute réquisition et de toute conscription, le remboursement de 1,500,000 livres de bons royaux émis par les généraux royalistes; une forte indemnité en argent, mobilier, outils de labourage; la radiation des émigrés vendéens; la restitution des biens saisis, et la levée des séquestres. Les royalistes conservèrent jusqu'aux fruits des biens des

réfugiés patriotes, fruits qu'ils avoient perçus pendant l'insurrection : la république se chargea de dédommager les propriétaires.

Certes, si jamais les hommes ont reconnu l'empire de la vertu, c'est par ce traité de La Jaunaye. Avec qui la Convention capituloit-elle ? Victorieuse dans toute l'Europe, la plupart des rois de l'Europe étoient tombés à ses pieds : la Vendée même n'existoit plus pour ainsi dire ; c'étoit à ses ruines, c'étoit aux cendres des La Rochejaquelein, des Bonchamp, des Marigny, des Talmont, des Lescure, des d'Elbée, qu'on promettoit le rétablissement de la royauté légitime : tant le seul nom de la Vendée inspiroit de crainte, de respect et d'admiration ! M. Dupérat, envoyé par Charette auprès des représentants pour négocier le traité, refusoit de reconnoître, même provisoirement, la république : « Quoi ! lui dit un « des représentants, vous ne voulez pas reconnoître « une république que tous les rois de l'Europe ont « reconnue ? — Monsieur, répondit fièrement l'am« bassadeur vendéen, ces princes-là ne sont pas des « François. »

La France parut ivre de joie à la nouvelle de la conclusion du traité ; la Convention elle-même, délivrée de sa frayeur, faisoit entendre des chants de triomphe ; elle s'écrioit : « Enfin la Vendée est ren« trée dans le sein de la république ! » Mais la Convention n'avoit cherché qu'à tromper Charette pour le désarmer ; elle ne tint point les conditions du traité. Charette, éclairé trop tard, recommença les hostilités. Jamais il ne déploya plus de talents et

de ressources : avec quelques paysans découragés, il obtint des victoires et lutta contre une armée de cent quarante mille soldats disciplinés. Enfin, resté seul, dangereusement blessé à la tête et à la main, après avoir erré dans les bois, il fut pris par ses ennemis. En immolant ce grand homme, la Convention crut immoler à la fois la monarchie et la Vendée : Stofflet avoit péri peu de temps avant Charette.

Quand un homme extraordinaire disparoît, il se fait dans le monde une sorte de silence, comme si celui qui remplissoit la terre de son nom avoit emporté tout le bruit. Trois années de paix suivirent dans la Vendée la mort de Charette. Une conscription dont on n'exempta pas les Chouans et les Vendéens fit reprendre les armes en 1799. L'emprunt forcé et la loi des otages augmentèrent les troubles. Toutes les provinces de l'Ouest s'ébranlèrent, et ce fut alors que les Chouans obtinrent les succès dont nous avons parlé plus haut. La force et la perfidie mirent fin à cette nouvelle guerre. Buonaparte étoit monté sur le trône de saint Louis.

Pendant le règne de l'usurpateur, la Vendée ne fit que soigner ses blessures, et renouveler dans ses veines le sang que ses premiers combats avoient épuisé. Ses transports de joie éclatèrent à la restauration. Lors de la trahison du 20 mars, les Vendéens et les Bretons ne démentirent point leur loyauté ; on vit reparoître quelques uns de ces anciens noms si connus sous la république, si oubliés sous la monarchie. Cette terre vendéenne ne pou-

voit se lasser de produire, comme des plantes naturelles à son sol, des La Rochejaquelein, des Charette, des Cathelineau : Rome avoit vu de grands citoyens se succéder ainsi dans des familles immortelles. Louis de La Rochejaquelein, frère d'Henri, combat et meurt comme cet illustre frère ; il laisse lui-même un frère valeureux, une sœur héroïque pour sauver le présent, un fils pour défendre l'avenir. M. de Beauregard, digne d'être allié à cette famille, expire sur le champ de bataille. Le jeune Charette tombe comme son oncle le grand capitaine : le jeune Cathelineau combat comme son père. M. de Suzannet perd la vie dans les lieux témoins de sa constante fidélité. N'oublions pas l'infortuné de Guignes, à peine âgé de seize ans, que l'on rencontra parmi les morts, la tête frappée d'une balle et le corps percé de six coups de baïonnette. Messieurs d'Autichamp, Sapinaud, Dupérat, Duchaffaut, Robert, Tranquille, Renou, semblent, pour ainsi dire, sortir de la tombe ; ce dernier, surnommé *Bras-de-fer*, qui avoit fait toutes les campagnes de la Vendée, ne veut pas manquer la dernière. En retrouvant ces capitaines, on croit voir revivre d'antiques personnages dont on auroit déja lu l'histoire dans les *Chroniques* de Froissard, ou dans celle de Saint-Denis. La vertu du sol vendéen fait éclore dans les nobles cœurs les germes de la fidélité, et le général Canuel ira sauver à Lyon la monarchie qu'il a défendue au combat de Mathes.

D'une autre part, les paysans bretons et manceaux soutiennent la cause royale : MM. de la Prévalaye,

de Coislin, de Grizolles, de la Boisière, de Courson, les conduisent au feu. Un traité de pacification, approuvé par les uns, blâmé par les autres, vint suspendre cette guerre des cent jours. Du moins ce traité, quel qu'il soit, est encore honorable à la valeur vendéenne. Par ce traité, il est libre aux généraux vendéens de rester en France ou de passer en Angleterre, de vendre et d'emporter leurs propriétés; s'ils se décident à rester en France, ils peuvent habiter partout où ils voudront : « En traitant, dit l'article 4, avec des François, qui, dans « leurs erreurs même, ont montré une loyauté constante, toute défiance seroit injuste. » Tous les individus arrêtés seront mis en liberté, aucune levée d'hommes ne peut avoir lieu dans le pays insurgé pendant le cours de 1815. Buonaparte s'engage à demander et à obtenir des Chambres un dégrèvement pour les impositions des provinces de l'ouest. Les individus qui ont des talents seront admis aux places aux mêmes conditions que les autres citoyens. On accordera des récompenses et des pensions à ceux qui ont contribué à la pacification générale. Buonaparte s'en rapporte à la loyauté des signataires de la pacification pour la remise des armes et des munitions qui ont été débarquées sur nos côtes.

Et c'est l'ancien maître du monde qui suspend sa conscription et ses impôts, qui traite avec de tels égards des hommes armés contre sa puissance!

La première guerre de la Vendée fut utile à la monarchie légitime, en maintenant l'honneur de

cette monarchie, en prouvant la force des véritables défenseurs de cette monarchie. Elle finit par un traité qui fut violé à la vérité, mais dont les clauses secrètes stipuloient le rétablissement de l'autorité légitime. Charette fit donc avec dix mille paysans, à Nantes, ce que l'Europe n'a pu faire que vingt après, avec trois cent mille hommes, à Paris.

La France monarchique et les rois de l'Europe veulent-ils savoir combien la Vendée leur a été utile, combien elle a retardé leurs défaites et suspendu leurs revers, qu'ils écoutent Barrère parlant à la Convention au nom du Comité de salut public : « C'est à la Vendée, dit-il, que correspondent les « aristocrates, les fédéralistes, les départementaires, « les sectionnaires ; c'est à la Vendée que se reportent les vœux coupables de Marseille, la vénalité « honteuse de Toulon, les mouvements de l'Ardèche, « les troubles de la Lozère, les conspirations de « l'Eure et du Calvados, les espérances de la Sarthe « et de la Mayenne, le mauvais esprit d'Angers, et « les sourdes agitations de quelques départements « de l'ancienne Bretagne.

« Détruisez la Vendée, Valenciennes et Condé ne « sont plus au pouvoir de l'Autrichien.

« Détruisez la Vendée, l'Anglois ne s'occupera « plus de Dunkerque.

« Détruisez la Vendée, et le Rhin sera délivré « des Prussiens.

« Détruisez la Vendée, l'Espagne se verra harcelée, conquise par les méridionaux joints aux « soldats victorieux de Mortagne et de Chollet.

« Détruisez la Vendée, et Lyon ne résistera plus;
« Toulon s'insurgera contre les Espagnols et les An-
« glois, et l'esprit de Marseille se relèvera à la hau-
« teur de la révolution républicaine.

« Enfin, chaque coup que vous porterez à la Vendée
« retentira dans les villes rebelles, dans les départe-
« ments fédéralistes et dans les frontières envahies. »

Le Comité de salut public ne disoit que trop vrai, et la Vendée détruite ou pacifiée livra le monde à la puissance des François.

La seconde guerre de la Vendée a été du plus grand secours à l'autorité légitime. Pendant les négociations qui eurent lieu à Paris avec les puissances coalisées, le ministère ne présenta-t-il pas les armées royales de l'intérieur comme le contingent du roi? En considération de l'entretien de ces armées, n'allégea-t-on pas les charges imposées à la France? Les alliés eux-mêmes ne sont pas moins redevables à cette seconde Vendée. « L'armée de la
« Vendée, dit le général Gourgaud, commandée par
« le général Lamarque, comptoit huit régiments
« d'infanterie de ligne, deux de jeune garde, deux
« de cavalerie, et dix escadrons de gendarmerie,
« partie à pied, partie à cheval, formant plus de
« trois mille gendarmes... »

« La guerre de la Vendée, ajoute-t-il ailleurs,
« allumée le 15 mai, avoit diminué l'armée du Nord
« d'une quinzaine de mille hommes, dont trois ré-
« giments de dragons, deux de la jeune garde, et un
« bon nombre de détachements et de troisièmes ba-
« taillons. »

Hé bien, supposons que ces quinze mille hommes eussent pu rejoindre Buonaparte, nous demandons quel eût été le résultat de la bataille de Waterloo? A quoi le succès de cette bataille a-t-il tenu? Quel léger poids pouvoit faire pencher la balance!

Que seroient devenues l'Europe et la légitimité en cas de revers? Le même général Gourgaud va répondre. « On proposoit, dit-il, de réunir au 15 juin « le plus de troupes qu'il seroit possible, et l'on cal« culoit pouvoir réunir de cent trente à cent qua« rante mille homme sur la frontière du nord; d'atta« quer aussitôt, de disperser les Anglois, et de chasser « les Prussiens au delà du Rhin. Cela obtenu, tout « étoit terminé; une révolution dans le ministère « auroit lieu à Londres; la Belgique se lèveroit en « masse, et toutes les troupes belges passeroient sous « leur ancien étendard : toutes les troupes de la rive « gauche du Rhin, celles de Saxe, de Bavière, de « Wurtemberg, etc., fatiguées du joug de la Prusse « et de l'Autriche, se tourneroient du côté de la « France, etc. » Il est possible que les événements eussent trompé tous ces calculs, mais du moins il est certain que le sang du second La Rochejaquelein et du second Charette, que le sang de Suzannet et de plusieurs autres royalistes françois n'a pas inutilement coulé pour les rois de l'Europe. Mais quand l'immolation de la victime sans tache a désarmé la colère du ciel, songe-t-on au sort de la victime?

Il reste prouvé que dans aucun pays, que dans aucun temps, jamais sujets n'ont servi leurs rois comme les Vendéens ont servi le leur. Nous allons

bientôt voir ce qu'ils ont souffert pour la cause qu'ils défendoient; mais on perdroit une partie de l'admiration que l'on doit avoir pour les grandes choses qu'ils ont faites, si l'on ne s'arrêtoit un moment au détail de leurs mœurs et de leur caractère. Les foibles moyens avec lesquels ils ont commencé une lutte gigantesque en rendent les résultats plus prodigieux.

Les Vendéens eurent pour premières armes quelques méchants fusils de chasse, des bâtons durcis au feu, des faux, des broches et des fourches. Leurs cavaliers étoient montés sur des chevaux de labourage. Ils se servoient de bâts faute de selles, de cordes au lieu d'étriers. On voyoit sur le champ de bataille, en face des troupes républicaines, des paysans en sabots, vêtus d'une casaque brune ou bleue, rattaché epar une ceinture de mouchoirs. Leur tête étoit couverte d'un bonnet ou d'un chapeau rond à grands bords. Ces bonnets et ces chapeaux étoient ornés de chapelets, de plumets blancs ou de cocardes de papier blanc. Lorsque les Vendéens avoient un sabre, ils l'attachoient à leur côté avec une ficelle : ils suspendoient pareillement leurs fusils à leurs épaules, comme des chasseurs. Presque tous portoient une image de la croix, ou du sacré-cœur, attachée sur leur poitrine. Si les sacrifices à l'honneur et à la fidélité, si l'extrême indigence et l'extrême courage pouvoient être ridicules, les Vendéens l'auroient été quelquefois. Ils remplaçoient leurs chétifs vêtements pourris par les pluies, percés par les balles, avec tout ce que le hasard offroit

à leur héroïque misère : on a vu un de leurs officiers se battre entortillé dans une robe de juge ; un autre s'élancer et mourir au milieu du feu, n'ayant pour couvrir sa nudité qu'un morceau de serge. Un adjudant patriote ayant été conduit à M. de La Rochejaquelein, alors généralissime, il trouva celui-ci dans une hutte de branchages, vêtu d'un habit de paysan, le bras en écharpe, un bonnet de laine sur la tête.

La bravoure des Vendéens étoit reconnue même de leurs plus implacables ennemis. L'antiquité ne nous a point transmis de paroles plus belles que ces paroles si connues de La Rochejaquelein : *Si j'avance, suivez-moi; si je recule, tuez-moi; si je meurs, vengez-moi.* A la première affaire de Laval, le jeune guerrier poursuivant l'ennemi se trouve seul en face d'un grenadier qui chargeoit son arme. La Rochejaquelein étoit à cheval, mais blessé, et portant le bras droit en écharpe : il fond sur le grenadier, le saisit au collet avec la seule main qu'il eût de libre. Le grenadier se débat, et cherche à percer de sa baïonnette le cheval et le cavalier. Des paysans surviennent et veulent tuer le grenadier. La Rochejaquelein le sauve, et lui dit : « Va rejoindre tes « chefs ; tu leur annonceras que tu as lutté avec le « général de l'armée royale, qu'il ne porte point « d'armes, qu'il n'a qu'une main de libre, et que « tu n'as pu le blesser. » C'est tout le soldat françois.

Le général Turreau a peint La Rochejaquelein dans une seule ligne : « J'ai ordonné au général « Cordelier, écrit-il, de faire déterrer La Rocheja-

« quelcin, et de tâcher d'acquérir des preuves de sa « mort. » Quel est donc cet étrange jeune homme dont il faut déterrer le cadavre pour tranquilliser une république qui comptoit dans ses camps un million de soldats victorieux? Quel est donc ce héros de vingt et un ans qui causoit aux ennemis des rois la même frayeur qu'inspiroit aux Romains le vieil Annibal exilé, désarmé et trahi?

Bonchamp rappeloit toutes les vertus de Bayard; même désintéressement, même humanité, même courage. C'étoit un de ces François tels que les formoient nos anciennes mœurs, et tels qu'on n'en verra plus. Une foule de prisonniers républicains lui durent la vie; il engagea le patrimoine de ses pères pour soutenir ses compagnons d'armes. Un représentant du peuple écrivoit à la Convention: « La perte de Bonchamp vaut une victoire pour « nous, car il est de tous les chefs des Vendéens « celui en qui ils avoient le plus de confiance, qu'ils « aimoient le mieux, et qu'ils suivoient le plus vo- « lontiers. » Des historiens prétendent que les républicains mutilèrent son cadavre, et envoyèrent sa tête à la Convention.

La religion sembloit dominer particulièrement dans le jeune Lescure; il communioit tous les huit jours; il avoit porté long-temps un cilice, dont on voyoit la marque sur sa chair. Cette armure n'étoit pas à l'épreuve de la balle, mais elle étoit à l'épreuve des vices; elle ne défendoit pas le cœur de Lescure contre l'épée, elle le mettoit à l'abri des passions. Plus de vingt mille prisonniers patriotes, sauvés

par l'humanité du général vendéen, trouvèrent sans doute qu'un cilice étoit aussi bon dans les combats qu'un bonnet rouge.

Stofflet, brave soldat, chef intelligent, mourut en criant *vive le Roi!* Il avoit du cœur, et de cette vertu opiniâtre qui ne cède jamais à la fortune, mais qui ne la dompte jamais.

Charette commanda le feu du peloton qui lui arracha la vie: lui seul se trouva digne de donner le signal de sa mort. Jamais capitaine, depuis Mithridate, n'avoit montré plus de ressources et de génie militaire.

Le fier d'Elbée, couvert de blessures, fut pris dans l'île de Noirmoutiers; sa foiblesse l'empêcha de se lever. Ceux qui l'avoient vu si souvent debout sur le champ de bataille le fusillèrent dans un fauteuil. On eût dit d'un monarque recevant sur son trône les hommages de la fidélité.

Le prince de Talmont, en allant à la mort, prouva qu'il étoit du sang de La Trémouille. « Fais ton mé« tier, dit-il au bourreau, je fais mon devoir. »

De tous ces chefs, les uns étoient nobles, les autres sortis des classes moins élevées de la société; les talents marquoient les rangs. Le noble obéissoit au roturier, et le roturier au noble, selon le mérite; et tandis que la Convention décrétoit l'égalité et la liberté en créant le despotisme, l'égalité et la liberté ne se trouvoient qu'à l'armée royale et catholique de la Vendée.

« Une manière de combattre que l'on ne connois« soit pas encore, dit le général Turreau, un atta-

« chement inviolable à leur parti, une confiance « sans bornes dans leurs chefs, une telle fidélité « dans leurs promesses qu'elle peut suppléer la dis- « cipline; un courage indomptable et à l'épreuve de « toutes sortes de dangers, de fatigues et de priva- « tions : voilà ce qui fait des Vendéens des ennemis « redoutables, et ce qui doit les placer dans l'his- « toire au premier rang des peuples soldats... Ce « fut cette espèce de délire et d'enthousiasme qui, « dans des temps de ténèbres et d'ignorance, em- « porta nos premiers croisés dans les plaines brû- « lantes de l'Afrique et de l'Asie. Les défenseurs de « l'autel et du trône sembloient avoir pris nos an- « ciens preux pour modèles. Leurs bannières étoient « ornées de devises qui rappeloient les hauts faits de « la chevalerie. »

Un autre général écrivoit à Merlin de Thionville, après la déroute de Savenay : « Je les ai bien vus, « bien examinés; j'ai reconnu ces mêmes figures de « Chollet et de Laval. A leur contenance et à leur « mine, je te jure qu'il ne leur manquoit du soldat « que l'habit. Des troupes qui ont battu de tels Fran- « çois peuvent bien se flatter de vaincre tous les « autres peuples. »

N'est-il pas singulier qu'un général républicain dise des paysans de la Vendée ce que les soldats de Probus disoient de nos ancêtres : « Nous avons « vaincu mille Barbares de la nation des Francs : « combien n'allons-nous pas vaincre de Perses! »

« L'inexplicable Vendée, s'écrioit Barrère à la « Convention, existe encore; de petits succès de la

« part de nos généraux ont été suivis de plusieurs « défaites... L'armée que le fanatisme a nommée « catholique et royale paroît un jour n'être pas « considérable, elle paroît formidable le lendemain. « Est-elle battue, elle devient comme invincible; « a-t-elle du succès, elle est immense... Jamais, de- « puis la folie des croisades, on n'avoit vu autant « d'hommes se réunir qu'il y en a eu tout à coup « sous les drapeaux de la liberté, pour éteindre à la « fois le trop long incendie de la Vendée... La ter- « reur panique a tout frappé, tout effrayé, tout dis- « sipé comme une vaine vapeur. La Vendée a fait « des progrès; c'est dans la Vendée que vous devez « déployer toute l'impétuosité nationale, et déve- « lopper tout ce que la république a de puissance « et de ressources. La Vendée est encore la Vendée. »

Ainsi parloit de la Vendée, à la Convention nationale, le Comité de salut public, après avoir annoncé, quelque temps auparavant, que la Vendée n'existoit plus... Buonaparte, qui se connoissoit en choses extraordinaires, avoit surnommé les Vendéens *le peuple de géants*.

Les femmes rivalisoient d'héroïsme avec les hommes dans le grand dévouement de la Vendée. Comme les matrones de Sparte, elles gardoient leurs maisons les armes à la main, tandis que leurs maris se battoient; mais, moins heureuses que les Lacédémoniennes, elles virent la fumée du camp ennemi, et ces ennemis étoient des François! On en compte plusieurs tuées sur le champ de bataille; d'autres y reçurent des blessures. A l'affaire de Dol, une

simple servante ramena la victoire en se mettant à la tête des Vendéens et en criant : *A moi les Poitevins!* Même magnanimité dans les prêtres qui suivoient les soldats du Dieu vivant. Le lendemain de la déroute de Savenay, un curé qui avoit perdu la vue erroit dans la campagne avec un guide. Des hussards républicains le rencontrent. « Quel est le « vieillard que tu mènes? disent-ils au guide.—C'est « un vieux paysan aveugle, répond celui-ci. — Non, « messieurs, reprend le véridique pasteur, je suis « un prêtre. »

La religion animoit également tous les cœurs : « Rends-moi les armes, » crioit un soldat républicain à un paysan. « Et toi, rends-moi mon Dieu, » répliqua le paysan. Lorsque les Vendéens étoient prêts à attaquer l'ennemi, ils s'agenouilloient et recevoient la bénédiction d'un prêtre. Ils ne couroient point à la mort comme les bêtes des bois, sans penser à celui qui nous a donné nos jours pour les sacrifier quand il le faut à l'honneur et à la patrie. La prière prononcée sous les armes n'étoit point réputée foiblesse; car le Vendéen qui élevoit son épée vers le ciel demandoit la victoire, et non pas la vie.

Dans le cours de sept années, depuis 1793 jusqu'à 1799, on compte dans la Vendée et dans les provinces de l'Ouest deux cents prises et reprises de villes, sept cents combats particuliers, et dix-sept grandes batailles rangées. La Vendée tint à diverses époques soixante-dix et soixante-quinze mille hommes sous les armes; elle combattit et dis-

persa à peu près trois cent mille hommes de troupes réglées, et six à sept cent mille réquisitionnaires et gardes nationaux; elle s'empara de cinq cents pièces de canon et de plus de cent cinquante mille fusils. On a vu ce qu'elle fit, par ses combats et par ses traités, pour la cause du roi légitime, et même pour celle de tous les souverains de l'Europe : quand on aura examiné ce qu'elle a souffert pour cette même cause, on aura une idée complète de ses sacrifices et de ses vertus.

CE QUE LA VENDÉE A SOUFFERT POUR LA MONARCHIE.

Les premiers martyrs vendéens furent les paysans pris à l'affaire de Bressuire, le 24 août 1792. Ils refusèrent de crier *vive la nation!* et on les fusilla pour s'être obstinés à crier *vive le Roi!* Bientôt aux fléaux ordinaires de la guerre se joignent des espèces d'atrocités légales, telles que pouvoient les inventer une Convention et un Comité de salut public. Les troupes républicaines eurent ordre de ne faire aucun prisonnier, de tout dévaster, de tout égorger, de brûler les chaumières, d'abattre les arbres, de faire de la Vendée un vaste tombeau.

« Il sera envoyé à la Vendée par le ministre de la « guerre, dit l'article 2 du décret de la Convention « du 2 août 1793, des matières combustibles de « toute espèce pour incendier les bois, les taillis et « les genêts. »

Article 7. « Les forêts seront abattues, les repaires « des rebelles seront détruits, les récoltes seront « coupées, et les bestiaux seront saisis. Les biens « des rebelles seront déclarés appartenir à la ré- « publique. »

Autre décret ainsi conçu : « Soldats de la liberté, « il faut que les brigands de la Vendée soient exter- « minés avant la fin du mois d'octobre. Le salut de

« la patrie l'exige, l'impatience du peuple françois « le commande, son courage doit l'accomplir. »

Autre décret qui ordonne que toutes les villes qui se rendront aux Vendéens seront rasées.

Les représentants du peuple, par un arrêté du 21 décembre, avoient organisé une compagnie d'incendiaires. On forma les fameuses colonnes infernales. Au moment où elles se mirent en marche, un général leur fit cette harangue :

« Mes camarades, nous entrons dans le pays in« surgé ; je vous donne l'ordre de livrer aux flammes « tout ce qui sera susceptible d'être brûlé, et de « passer au fil de la baïonnette tout ce que vous ren« contrerez d'habitants sur votre passage. » Il faut remarquer qu'avant cet ordre presque toutes les villes de la Vendée avoient été brûlées, et qu'il ne restoit plus à incendier que les hameaux et les chaumières isolées.

« En cinq jours, dit un nouvel historien[1], toute « la Vendée fut couverte de débris et de cendres. « Soixante mille hommes, le fer et la flamme à la « main, la traversèrent dans tous ses contours, sans « y laisser rien debout, rien de vivant. Toutes les « atrocités précédemment commises n'avoient été « qu'un jeu en comparaison de ces nouvelles hor-

[1] En rappelant toutes ces horreurs, la probité historique oblige de dire qu'il y eut dans la Vendée des chefs républicains pleins d'honneur et d'humanité. Non seulement ces chefs ne se souillèrent point par les forfaits que nous tirons à regret de l'oubli, mais ils s'y opposèrent de tout leur pouvoir. Le général Quétineau, par exemple, fut un digne et noble ennemi des Vendéens ; aussi fut-il fusillé par son parti, qui lui fit un crime de sa vertu.

« reurs. Ces armées vraiment infernales massacrè-
« rent à peu près le quart du reste de la population. »

Des républicains témoins oculaires décrivent ainsi la marche des colonnes infernales :

« On partit de la Floutière après avoir incendié le
« bourg. Le général m'ordonna de le suivre et de ne
« pas m'éloigner de lui : dans la route, on pilloit, on
« incendioit ; depuis la Floutière jusqu'aux Herbiers,
« dans l'espace d'une lieue, on suivoit la colonne
« autant à la trace des cadavres qu'elle avoit faite,
« qu'à la lueur des feux qu'elle avoit allumés : dans
« une seule maison, on tua deux vieillards, mari et
« femme, dont le plus jeune avoit au moins quatre-
« vingts ans... Les hussards surtout étoient les plus
« acharnés : ce sont des désorganisateurs qui ne
« savent que piller, massacrer et couper en mor-
« ceaux... La colonne de... a brûlé des blés, des
« fourrages, massacré des bestiaux...

« A peine les députés furent-ils de retour, que la
« colonne de Pouzange, sous les ordres du général,
« se porta dans la commune de Bonpère, l'incendia
« en grande partie, massacra indistinctement les
« hommes et les femmes qui se trouvèrent devant
« elle, fit périr par les flammes plus de trois mille
« boisseaux de blé, au moins huit cents milliers de
« foin, et plus de trois mille livres de laine...

« Le 12, la scène augmenta d'horreur. Le général
« part avec sa colonne, incendie tous les villages,
« toutes les métairies, depuis la Floutière jusqu'aux
« Herbiers : dans une distance de près de trois lieues,
« où rien n'est épargné, les hommes, les femmes, les

« enfants même à la mamelle, les femmes enceintes, « tout périt par les mains de sa colonne. Enfin de « malheureux patriotes, leurs certificats de civisme « à la main, demandent la vie à ces forcenés, ils ne « sont pas écoutés : on les égorge. Pour achever de « peindre les forfaits de ce jour, les foins ont été « brûlés dans les granges, les grains dans les gre- « niers, les bestiaux dans les étables ; et quand de « malheureux cultivateurs connus de nous par leur « civisme ont eu le malheur d'être trouvés à délier « leurs bœufs, il n'en a pas fallu davantage pour les « fusiller ; on a même tiré et frappé à coups de sabre « des bestiaux qui s'échappoient. »

« Si la population qui reste dans la Vendée n'étoit « que de trente à quarante mille ames (dit un re- « présentant du peuple), le plus court sans doute « seroit de tout égorger, ainsi que je le croyois d'a- « bord ; mais cette population est immense : elle s'é- « lève encore à quatre cent mille hommes, et cela « dans un pays où les ravins et les vallons, les mon- « tagnes et les bois diminuent nos moyens d'attaque, « en même temps qu'ils multiplient les moyens de « défense des habitants.

« S'il n'y avoit nul espoir de succès par un autre « mode, sans doute encore qu'il faudroit tout égor- « ger, y eût-il cinq cent mille hommes. »

Il ajoute ensuite : « Il ne faut point faire de pri- « sonniers ; dès que l'on trouve des hommes ou les « armes à la main, ou en attroupement de guerre, « quoique sans armes, il faut les fusiller sans dé- « placer.

« Il faut mettre à prix la tête des étrangers, pour-« vu qu'on les amène vivants, afin de n'être pas « trompés, et qu'on n'apporte point la tête des pa-« triotes.

« Il faut mettre les ci-devant nobles et les ci-devant « prêtres surtout à un prix, avec promesse d'indul-« gence, d'ailleurs, pour ceux des insurgés qui les « livreront.

« Il faut mettre la personne des chefs à un prix « très considérable, qui sera payé en entier si on « les amène réellement, et à moitié seulement si on « ne fait qu'indiquer le lieu où les prendre, pourvu « que le succès suive l'indication. »

Remarquez que ce représentant du peuple, qui est révolté des horreurs commises dans la Vendée, étoit accusé lui-même d'avoir tué de sa propre main, dans les prisons, des prisonniers vendéens, d'en avoir fait fusiller cinq cents autres, d'avoir fait manger le bourreau à sa table, et d'avoir forcé des enfants à tremper leurs pieds dans le sang de leurs pères.

Les vieillards, les femmes et les enfants qui suivirent l'armée vendéenne au delà de la Loire périrent en grande partie après la défaite du Mans. Les femmes, après avoir essuyé les derniers outrages, furent égorgées : on exposa dans les rues leurs cadavres nus, unis aux cadavres des Vendéens massacrés; et ces embrassements de la mort furent le sujet d'une plaisanterie républicaine.

Dans une dénonciation juridique, on trouve qu'un général « avoit voulu contraindre une servante

« à aller lui chercher une salade dans un jardin *où* « *étoit un cadavre détruit par son ordre*, en lui di- « sant... *Si tu n'y vas pas, je t'attacherai les mains*, « *je te violerai sur le cadavre, et te ferai fusiller* « *après.* »

Une pauvre fille, appelée Marianne Rustand, de la commune du petit bourg des Herbiers, déclara que lorsque les volontaires de la division de... arrivèrent chez elle, elle alla au devant d'eux pour leur faire voir un certificat qu'elle avoit du général Bard : ceux-ci lui répondirent qu'ils en vouloient à sa bourse et à sa vie; ils lui volèrent 49 livres et l'obligèrent, en la menaçant, de rentrer chez elle pour leur montrer l'endroit où elle pourroit avoir d'autre argent caché. « Dès qu'elle fut entrée, dit le « rapport, quatre d'entre eux la prirent et la tinrent, « tandis que les autres assouvirent leur brutale pas- « sion sur elle, et la laissèrent presque nue; après « quoi ils furent mettre le feu dans les granges; ce « que voyant la déclarante, elle rassembla toutes ses « forces pour aller faire échapper les bestiaux : ce « que trois d'eux voyant, ils coururent après elle « pour la faire brûler avec ses bœufs; et étant enfin « parvenue à s'en échapper, elle se rendit auprès « de sa mère, âgée d'environ soixante-dix ans, lui « trouvant un bras et la tête coupée, après lui avoir « pris environ 900 livres, seul produit de ses gages « et de leur travail. Enfin elle fut obligée de l'en- « terrer elle-même. Après quoi elle se couvrit des « hardes qu'on avoit laissées sur sa mère, et parvint « enfin à se rendre chez le citoyen Graffard des

« Herbiers, où elle fut en sûreté, et a déclaré ne « savoir signer. »

Nantes seul engloutit quarante mille victimes. Julien mandoit à Robespierre qu'une foule innombrable de soldats royaux avoient été fusillés à la porte de la ville, et que cette masse de cadavres entassés, jointe aux exhalaisons de la Loire toute souillée de sang, avoit corrompu l'air.

Un autre représentant écrivoit : « Les délits ne « sont pas bornés au pillage dans la Vendée : le viol « et la barbarie la plus outrée sont dans tous les « coins ; on a vu des militaires républicains violer « des femmes rebelles sur des pierres amoncelées le « long des grandes routes, et les fusiller ou les poi- « gnarder en sortant de leurs bras ; on en a vu « d'autres porter des enfants au bout de la baïon- « nette ou de la pique qui avoit percé du même « coup et la mère et l'enfant. »

Philippeaux (le conventionnel) attribue la disette qui affligeoit la France en 1793 aux horreurs gratuites dont la Vendée étoit le théâtre, à l'incendie des subsistances et des chaumières, à la destruction des animaux et de toutes les ressources agricoles, dans un pays qui fournissoit quatre cents bœufs par semaine au chef-lieu de la république.

Les prisonniers que par hasard on ne massacroit pas sur le champ de bataille, les vieillards, les femmes et les enfants étoient conduits en différents lieux, et principalement à Nantes. Là on les égorgeoit, on les guillotinoit. M. de Castelbajac a rapporté, dans un article sur la Convention, l'his-

toire déplorable de ces enfants vendéens des deux sexes qui se réfugioient entre les jambes des soldats chargés de les fusiller. Le philosophe Carrier inventa principalement pour les Vendéens les mariages républicains et le bateau à soupape. On sait que le Comité de salut public avoit fort encouragé le patriote qui proposoit la construction d'une guillotine à cinquante couteaux, pour faire tomber à la fois cinquante têtes.

Le chirurgien Geainou écrit à Robespierre : « Il « faut te dire que des soldats *indisciplinés* (les ordres « de tuer tout ce qui se présentoit étoient *légaux*) se « sont portés dans les hôpitaux de Fougères, y ont « égorgé les blessés des brigands dans leurs lits. « Plusieurs femmes des brigands y étoient malades. « Ils... et les ont égorgées après. »

Six cents détenus furent enfermés à Doué, dans une prison qui ne recevoit l'air que par un soupirail; les prisonniers y périssoient étouffés, en poussant de sourds mugissements. On n'enlevoit ni les ordures des moribonds, ni les cadavres des morts. Le règne de la raison et de la fraternité renouveloit le supplice de Mézence dans les cachots de la Vendée. Enfin la présence d'un soldat républicain finit par produire l'effet de la présence d'une bête féroce : les chiens des paysans, instruits par leurs maîtres, se taisoient quand ils voyoient un proscrit, et poussoient à l'approche d'un *bleu* d'affreux hurlements.

Le massacre des enfants et surtout des femmes est un trait caractéristique de la révolution. Vous

ne trouverez rien de semblable dans les proscriptions de l'antiquité. On n'a vu dans le monde entier qu'une révolution *philosophique*, et c'est la nôtre. Comment se fait-il qu'elle ait été souillée par des crimes jusqu'alors inconnus à l'espèce humaine? Voilà des faits devant lesquels il est impossible de reculer. Expliquez, commentez, déclamez, la chose reste. Nous le répétons : le meurtre général des femmes, soit par des exécutions militaires, soit par des condamnations prétendues juridiques, n'a d'exemple que dans ce siècle d'humanité et de lumières. Au reste, quand on nie la religion, on rejette le principe de l'ordre moral de l'univers; alors il est tout simple qu'on méconnoisse et qu'on outrage la nature.

Plus de six cent mille royalistes ont péri dans les guerres de la Vendée. Presque tous les chefs trouvèrent la mort sur le champ de bataille ou dans les supplices. On évalue à 150 millions la perte causée par l'incendie des moissons, des bois, des grains, des bestiaux. On porte à onze cent mille le nombre des bœufs brûlés ou égorgés. Cinq cents lieues planimétriques furent ravagées et converties en désert.

Nous traversâmes la Vendée en 1803. Sa population n'étoit pas encore rétablie. Des ossements blanchis par le temps, et des ruines noircies par les flammes, frappoient çà et là les regards dans des champs abandonnés. Un demi-siècle d'une administration paternelle ne feroit pas disparoître de ce sol les touchants et nobles témoins de sa fidélité. La

plupart des villes et des villages, Argenton, Bressuire, Châtillon, Chollet, Montaigu, Tiffauges, etc., sont à peine rebâtis à moitié.

Ministres du roi légitime, qu'avez-vous fait pour ce pays? Avez-vous pansé les plaies du Vendéen? avez-vous couvert sa nudité, relevé ses cabanes, soulagé son infortune? Quelle mesure avez-vous prise pour la restauration de cette province fidèle? quelle ordonnance est venue la consoler? quelle loi reconnoissante a voué à l'admiration de la postérité tant de nobles sacrifices? Loin d'accueillir le Vendéen, ne l'auriez-vous pas repoussé? ne vous auroit-il pas paru suspect? n'auriez-vous point cherché des conspirations dans le sanctuaire de la fidélité? n'auriez-vous point préféré aux habitants du Marais et du Bocage les hommes qui les ont égorgés, ou les hommes dont les principes menacent de nous ramener les mêmes crimes et les mêmes malheurs? Tel qui porta le fer et la flamme dans le sein de la Vendée ne jouit-il pas d'une pension considérable, tandis que tel Vendéen meurt de faim et de misère? Ministres du roi légitime, qu'avez-vous fait pour la Vendée? Voyons vos actes. Si vous vous étiez rendus coupables de la plus cruelle des ingratitudes envers un pays dont le dévouement marquera dans les annales du monde, sachez que vous auriez porté un coup mortel à cette monarchie que vous prétendez sauver.

CE QUE LES MINISTRES DU ROI ONT FAIT POUR LA VENDÉE.

Rome reconnoissoit que sa puissance lui venoit de sa piété envers les dieux. La liberté romaine, ayant ainsi au fond de ses lois une force sacrée, ne fut point emportée subitement de la terre; elle lutta long-temps dans une cruelle agonie contre la servitude des Césars.

La France, encore plus sainte et plus antique que Rome, s'est pareillement défendue dans la Vendée; sa résistance offre encore un plus grand caractère.

Lorsque Pompée combattit à Pharsale, Brutus aux champs de Philippes, Caton à Utique, une partie du gouvernement étoit avec ces puissants citoyens; ils étoient eux-mêmes les *rois* de Rome; ils appartenoient à ce sénat qui partageoit la souveraineté avec le peuple : des provinces considérables de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie reconnoissoient leur autorité.

Mais qu'étoit-ce que la Vendée? une petite contrée obscure, sans armes, sans richesses. Quels furent ses premiers chefs? des hommes jusqu'alors ignorés, quelques pauvres gentilshommes, un voiturier, un garde-chasse. Aucun pouvoir politique légal n'ajoutoit de poids aux efforts de ces défenseurs des anciennes institutions. La Vendée n'avoit

jamais vu les rois pour lesquels elle versoit son sang : l'un étoit mort sur l'échafaud, l'autre dans les fers, le troisième erroit exilé sur la terre. Que la Vendée dans cette position, abandonnée à ses seules ressources, ait été au moment de triompher d'une république dont les armes menaçoient le monde, n'est-ce pas un magnifique éloge de vos vieilles lois ? Quel principe de vie devoit exister dans les entrailles de ce gouvernement pour produire une résistance aussi prodigieuse ! Quand nous verrons les politiques du jour souffrir pour leurs doctrines ce que les Vendéens ont souffert pour leurs principes, alors nous dirons que ces doctrines sont fortes. Mais si les partisans de ces doctrines ont été depuis trente ans du côté des oppresseurs, et jamais parmi les opprimés ; si, au lieu d'élever contre la tyrannie une Vendée républicaine, ils ont porté tour à tour le bonnet de Robespierre et la livrée de Buonaparte, alors nous dirions que leurs doctrines sont foibles, qu'elles ne pourront fonder que des sociétés périssables comme elles.

Le tableau des faits d'armes et celui des souffrances des Vendéens sont sous les yeux des lecteurs ; ils cherchent sans doute à présent le troisième tableau ; ils espèrent lire en lettres d'or le catalogue des récompenses, après avoir lu en caractères de sang le dénombrement des services : ils savent que la France n'a jamais oublié ce qu'on a fait pour elle. Le trésor de nos Chartes est rempli des graces, des honneurs, des immunités accordées aux villes et aux provinces qui se sont dévouées à la

cause de nos rois. Par une ordonnance du mois de septembre 1347, « le Roi (Philippe de Valois) donne « aux habitans de Calais toutes les forfaitures, biens, « meubles et héritages qui échoiront au roi pour « quelque cause que ce soit, comme aussi tous les « offices, quels qu'ils soient, vacants, dont il appar- « tient au Roi ou à ses enfants d'en pourvoir, pour « la fidélité qu'ils ont gardée au Roi, et jusqu'à ce « qu'ils soient tous, et un chacun, récompensés des « pertes qu'ils ont faites à la prise de leur ville. »

A-t-on donné aux Vendéens des *meubles* et des *héritages?* Ont-ils reçu *des offices, quels qu'ils soient, vacants*, pour *la fidélité qu'ils ont gardée au roi*, jusqu'à ce qu'ils soient *tous*, *et un chacun*, *récompensés?* Le Vendéen n'a point été dégrevé d'impôts. Les ministres chassent les royalistes de toutes les places; ils ne reconnoissent que la *nation nouvelle*. Mais si la politique a ses lois *nouvelles*, la religion et la justice ont leurs *antiques* droits; et quand ceux-ci sont violés, tous les sophistes de la terre n'empêcheroient pas une société de se dissoudre.

Le souverain d'une monarchie constitutionnelle ne se découvre pas dans tous les actes du gouvernement : il sait, selon sa sagesse, quand il doit survenir, ou quand il doit laisser paroître ses ministres. Lorsqu'il s'est agi du sort de la Vendée, Louis XVIII a pensé qu'il ne devoit pas se retirer dans sa puissance; il a voulu montrer sa main au peuple généreux qui s'étoit donné pour lui en spectacle aux hommes. Ce que le roi a fait pour les royalistes de l'ouest est admirable : non content de prodiguer à

ces victimes les marques particulières de sa bienfaisance, il a exigé que ses ministres secondassent ses vues paternelles, que des actes du gouvernement assurassent à des sujets dévoués des secours mérités, une existence honorable : nous allons voir comment ses ordres ont été exécutés.

En 1814 on fit un travail relatif aux veuves et aux blessés vendéens; dans ce travail on oublia une partie des malheureux qui avoient des droits à la munificence royale. On s'occupa encore moins de retirer quelques bons, de payer quelques dettes contractées au nom du roi pour la subsistance des armées royales, après que les chefs et les soldats eurent épuisé leurs dernières ressources. Les bons étoient à peu près semblables à ceux que la Convention avoit consenti à payer.

Buonaparte reparut. La Vendée, oubliée des ministres, n'hésita pas à prendre les armes : l'honneur compte les périls et non les récompenses.

Pendant les négociations qui eurent lieu à Paris avec les puissances alliées, on fit valoir (on l'a déja dit) l'existence des armées vendéennes et bretonnes comme contingent du gouvernement royal. Il étoit juste alors de s'occuper de ces armées. Le roi le voulut : il ordonna à son ministre de la guerre de lui présenter un plan; il approuva, le 27 mars 1816, une proposition tendante à accorder aux officiers et soldats des paroisses une gratification qui leur tiendroit lieu de solde pour 1815. Le 1er avril 1816, des comités furent nommés dans chaque corps des armées royales de l'Ouest, afin d'en dresser les

contrôles; ces contrôles furent remis au ministre de la guerre, où ils sont restés ensevelis.

Le travail incomplet sur les blessés et les veuves, fait en 1814, n'a produit de résultat qu'en 1816: une ordonnance du 2 mars accorda des pensions à des officiers et soldats blessés dans les guerres antérieures à 1815. Quelques officiers ont eu 80, 90, 150 et jusqu'à 180 fr. de pension; les soldats ont eu 30, 40, 50, 80 et 90 fr. A la même époque on donna à d'autres royalistes blessés moins grièvement une gratification une fois payée. Ces gratifications ont été de 40, 50, 60, 80, 90 et 100 fr. Les veuves des Vendéens morts au champ d'honneur ont obtenu, d'après une ordonnance du 10 novembre 1815, des pensions de 50, 40 et 30 fr., ce qui fait pour les veuves de la troisième classe 2 fr. 50 c. par mois. Le comité qui avoit été chargé de dresser le contrôle du quatrième corps, lequel comité étoit composé d'un colonel, d'un conseiller de préfecture et d'un commissaire des guerres, trouva, en parcourant les communes, une si grande quantité de veuves et de blessés, oubliés sur le travail de 1814, qu'il crut devoir faire des propositions : il fournit une liste, courte à la vérité, car on auroit été épouvanté de trouver tant d'hommes fidèles. Voici cette liste :

Cinq cent soixante-sept blessés dans les guerres qui ont eu lieu depuis 1793 jusques et y compris celle de 1815.

Soixante-douze veuves dans les guerres antérieures.

Seize veuves dans la guerre de 1815.

Six femmes grièvement blessées dans les anciennes guerres, et si pauvres qu'elles sont à la charge de leurs paroisses.

Ce nouveau travail fut encore remis au ministère de la guerre, où on ne trouva pas le temps de s'en occuper, et d'où on l'a retiré pour ne pas le perdre.

Toutefois, quelques blessés et les veuves des royalistes de 1815 ont obtenu de foibles secours, parce qu'une ordonnance à laquelle on a bien voulu obtempérer assimiloit heureusement les veuves et les blessés vendéens de 1815 aux veuves et aux blessés de la ligne, c'est-à-dire des troupes qui avoient combattu à Waterloo, et dans l'Ouest contre MM. de La Rochejaquelein, Sapinaud, Suzannet et Canuel.

Le roi, qui n'oublie aucun service, et qui répare les injustices aussitôt qu'il les connoît, voulut enfin que son ministère cessât de récompenser des sacrifices réels par des récompenses dérisoires. Il ordonna, au mois de février 1817, la répartition de 250,000 fr. de rente entre les officiers et soldats des armées de l'Ouest. Il plut également à S. M. d'ordonner que des épées, des sabres, des fusils d'honneur et des lettres de remercîment soient distribués en son nom; récompenses dignes des Bretons et des Vendéens.

La part de la Vendée sur les 250,000 fr. fut de 115,000 fr., donnés sans beaucoup de discernement à quatre corps d'armée entre lesquels il ne pou-

voit exister d'autre différence que celle du nombre d'hommes.

Le premier corps eut	50,000 fr.
Le deuxième	18,000
Le troisième	40,000
Le quatrième.	7,000
Total.	115,000 fr.

Cette répartition ainsi arrêtée, on nomma de nouveaux comités qui devoient se transporter dans les chefs-lieux pour distribuer ou plutôt pour promettre à chaque corps les épées, les sabres, les fusils, les lettres de remercîment, et pour assigner les pensions que les 115,000 fr. devoient produire. Ces pensions étoient de 300, 200, 100 et 50 fr. par an. Les divers comités ayant terminé leur travail, le portèrent aux bureaux de la guerre; voici ce qui en est résulté :

Les armes d'honneur ont été fabriquées, remises au ministère de la guerre, et définitivement déposées à Vincennes. A-t-on craint d'augmenter les armes des royalistes par quelques centaines d'épées, de sabres et de fusils de parade, ou plutôt a-t-on voulu priver la Vendée d'une marque de la satisfaction du roi ? Il faut convenir que la Vendée méritoit bien une épée : il est triste pour la France que des étrangers se soient chargés d'acquitter sa dette. Étoit-ce le roi de Prusse qui, au nom de l'armée prussienne, devoit remettre une épée au jeune héritier de La Rochejaquelein ?

Les lettres de remercîment ont éprouvé le même sort que les armes d'honneur; elles n'ont point été expédiées. Peut-être les ministres n'ont-ils su quel langage ils devoient parler. Dans ce cas, ils auroient pu prendre pour modèle la lettre que le roi écrivit jadis à Charette; ils y auroient appris ce qu'ils ignorent, la convenance et la dignité; ils auroient trouvé dans cette admirable lettre, pureté de style, noblesse de sentiment, élévation d'ame, enfin une sorte d'éloquence royale, qui semble emprunter sa majesté des adversités de Henri IV et de la grandeur de Louis XIV.

Quant aux pensions, M. le ministre de la guerre ne sachant sur quels fonds les imputer, porta la somme des 250,000 fr. dans son budget de 1818, et elle lui fut allouée. Les Vendéens avoient cru, et on leur avoit annoncé qu'ils auroient sur la somme votée des pensions royales; cependant on ne leur délivra ni lettres, ni brevets, et on leur fit entendre, lors du premier paiement, que ce paiement étoit un *secours*, et non une *pension*. Le ministre a reproduit la même somme de 250,000 fr. dans son budget de 1819, à titre de secours aux Vendéens. Ainsi, les *pensions*, devenues des *secours*, pourront cesser d'être des secours aussitôt qu'il plaira à un ministre de la guerre de ne plus insérer la somme dans son budget, ou aux Chambres de ne plus l'accorder.

Voilà comment les bontés du roi pour sa fidèle Vendée ont été sans cesse contrariées par l'esprit ministériel. Après la seconde restauration, quelques

chefs royalistes se trouvant à Paris, et voyant qu'on payoit aux officiers de Waterloo l'indemnité d'entrée en campagne, leur traitement, pertes, etc., crurent les circonstances favorables pour réclamer modestement l'*égalité* des droits. On refusa d'écouter leur demande, sous prétexte qu'ils avoient fait la guerre sans *mission*. Ceux qui avoient reçu *mission* de Buonaparte pour fermer au roi l'entrée de son royaume furent payés, et ceux qui se battirent sans *mission* pour rouvrir à leur souverain légitime les portes de la France ne reçurent pas même de remercîment.

Arrêtons-nous à quelques exemples. Nous avons souvent cité le nom de M. Dupérat, de cet officier si brave et si loyal qui fit aux envoyés de la Convention, lors de la pacification de Charette, la belle réponse que nous avons rapportée. M. Dupérat vit encore. Volontaire et aide de camp de M. de Lescure dès 1793, il fit les premières guerres de la Vendée. Après la défaite des royalistes au Mans, et leur déroute à Savenay, il se jeta dans les bois, et travailla à l'organisation de l'armée bretonne. Revenu dans la Vendée, il commanda en 1795 l'infanterie de Charette, se trouva à tous les combats, et reçut plusieurs blessures. Charette ayant succombé, M. Dupérat fut proscrit. Arrêté à Nantes en 1804, il fut d'abord mis au Temple, ensuite enfermé à Vincennes, d'où il ne sortit que pour être envoyé, chargé de chaînes, au château de Saumur. Il seroit mort dans les fers si la restauration n'étoit venue délivrer la France. Dix ans de guerre, autant de

blessures, onze ans de cachot, la perte entière de sa fortune, ne lui avoient encore valu aucune récompense, lorsque le 20 mars arriva. Il courut aux armes, et succéda au comte Auguste de La Rochejaquelein dans le commandement du quatrième corps de l'armée royale.

La campagne de 1815 étant terminée, M. Dupérat fut appelé à jouir du traitement, et ensuite de la demi-solde de lieutenant-général; mais il plut à la commission de ne le reconnoître que comme maréchal de camp. Depuis, il a été privé de tout traitement et rayé du contrôle des officiers généraux. Lorsqu'on a fait des réclamations, les bureaux de la guerre ont répondu que le brevet du général Dupérat étoit *honorifique*. M. Dupérat vit sans secours dans les bois où il combattit si long-temps pour la cause royale, comme s'il étoit encore obligé de se cacher du Directoire ou de la Convention.

La noble veuve de Lescure, qui est aussi la veuve de La Rochejaquelein, cette veuve de deux officiers généraux morts si glorieusement pour la défense du trône, n'a pas de pension.

Et la sœur de Robespierre touchoit en 1814, sous la première restauration, une pension qu'elle touche peut-être encore : il y a des temps où les crimes d'un frère sont plus profitables que les vertus d'un mari.

Mme de Beauregard, sœur de Henri et de Louis La Rochejaquelein, veuve de M. de Beauregard, officier supérieur tué auprès de Louis de La Rochejaquelein dans la Vendée pendant les cent jours, a

été gratifiée d'une pension de *quatre cents francs.*

Et Buonaparte avoit offert à la veuve de M. de Bonchamp, le fameux général vendéen, une pension de *douze mille francs;* et il avoit donné une compagnie de cavalerie au jeune Charette de la Colinière, neveu du général Charette.

Nous avons parlé plus haut de ces autres veuves vendéennes qui touchent *cinquante sous par mois.* Dans les temps d'abondance, cela fait à peu près une demi-livre de pain par jour, pour des femmes dont on a massacré les maris, égorgé les bestiaux, brûlé les chaumières, et qui sont peut-être assez malheureuses aujourd'hui, dans leur détresse, pour avoir dérobé quelques uns de leurs enfants aux colonnes infernales.

Et ceux qui ont conduit ces colonnes, et ceux qui ont été dénoncés à la Convention même pour leurs cruautés, jouissent de pensions considérables. Nous ne les nommerons pas: on peut les chercher sur la liste des pensionnaires de l'état.

Et une foule de paysans bretons et vendéens mutilés meurent de faim auprès des hôpitaux militaires, qui ne leur sont pas même ouverts.

Et l'on a payé, placé, récompensé tous les hommes des cent jours; et l'on a soldé l'arriéré des fournitures des armées de Buonaparte, c'est-à-dire que le trésor royal a payé jusqu'aux balles qui pouvoient frapper le cœur de Mgr le duc d'Angoulême.

Enfin le bruit s'étoit répandu, il y a quelques mois, que les frais du procès et de l'exécution de Georges Cadoudal n'avoient pas été entièrement

acquittés; et il s'agissoit, au terme des lois, d'en demander le montant à la famille du condamné.

Il y a des régicides qui touchent 24,000 fr. de pension : seroit-ce aussi pour faire payer à la légitimité les frais du procès de Louis XVI ?

Tant de faits étranges s'expliquent pourtant : les ministres ayant embrassé le système des intérêts moraux révolutionnaires, ont dû sentir pour les habitants des provinces de l'Ouest une grande aversion. La politique philosophique, le jeu de bascule, la nation nouvelle, le gouvernement de fait, la supériorité de la trahison sur la loyauté, de l'intérêt sur le devoir, des prétendus talents sur le mérite réel, toutes ces grandes choses sont en effet peu comprises par des hommes qui s'en tiennent encore au vieux trône et à la vieille croix. De là il est advenu que depuis la restauration, le système ministériel, qui s'efforçoit de ne rien voir dans les affaires de Lyon et de Grenoble, a voulu trouver quelque chose dans les dispositions de la Vendée. Puisque la Vendée étoit en conspiration permanente contre la révolution, n'étoit-il pas évident qu'elle conspiroit contre la légitimité ? Si les jacobins de Lyon avoient réussi, ils n'auroient chassé que la famille royale ; mais si on laissoit faire les Vendéens, ils ôteroient des grands et petits ministères les hommes incapables, et les ennemis des Bourbons : il y a donc péril imminent.

Quoi ! la Vendée aura eu l'insolence de se battre trente ans pour le trône et l'autel, de ne pas reconnoître les progrès de l'esprit humain, de ne pas

admirer les échafauds et les livres dressés et écrits par tant de grands hommes! Vite, mettons en surveillance les vertus vendéennes : quiconque aime le roi et croit en Dieu est traître aux lumières du siècle.

On a donc cru devoir tenir les yeux ouverts sur la Vendée, placer un cordon de têtes pensantes autour de ce pays tout empesté de religion, de morale et de monarchie. Jadis les médecins révolutionnaires y avoient allumé de grands feux pour en chasser la contagion, et ils ne purent réussir. La Vendée, frustrée en partie des récompenses de la munificence royale, a eu la douleur de voir qu'on soupçonnoit sa loyauté. Des espions ont parcouru ses campagnes; on a cherché à l'aigrir, à la troubler : on sembloit désirer qu'elle devînt coupable, qu'elle fournît une conspiration pour justifier les calomnies, pour servir de contre-poids à la conspiration de Lyon et de Grenoble. L'ingratitude ministérielle a cru lasser la longanimité royaliste; et pour attaquer l'honneur vendéen dans la partie la plus sensible, on lui a demandé ses armes.

C'est surtout après l'ordonnance du 5 septembre, lorsque le ministère, se jetant dans le parti de la révolution, suspendit les surveillances, rendit la liberté à des coupables pour les envoyer voter aux collèges électoraux, fit voyager des commissaires, se permit d'exclure ouvertement des royalistes; c'est, disons-nous, peu de temps après cette époque, que l'on commença à demander les armes aux habitants des provinces de l'Ouest. Des lettres ministérielles

du 10 décembre 1816 enjoignirent aux préfets de suivre cette mesure; l'injonction a été souvent renouvelée, et notamment au commencement du mois de mai de cette année. Quelques unes des autorités qui ont requis la remise des armes vendéennes occupèrent des places pendant les cent jours : c'étoit alors qu'elles auroient dû faire leur demande; aujourd'hui il y a anachronisme.

M. le conseiller de préfecture Pastureau, par délégation de M. le préfet des Deux-Sèvres, absent, prit le 25 mai dernier l'arrêté qu'on va lire :

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

ACTES DE LA PRÉFECTURE.

Recherches des dépôts illicites d'armes et de munitions de guerre.

« Le préfet du département des Deux-Sèvres, of-
« ficier de la Légion-d'Honneur, informé qu'il a été
« découvert dernièrement, dans le département de
« la Vendée, deux dépôts de poudre, cartouches,
« boulets et autres munitions de guerre provenant
« du débarquement fait en 1815, et présumant qu'il
« peut en exister de semblables dans le départe-
« ment des Deux-Sèvres, sans que les dépositaires
« se croient pour ce fait passibles d'aucune peine
« ou condamnation;

« Voulant prévenir les dangers auxquels s'expo-
« seroient ses administrés, s'ils se trouvoient déten-

« teurs de pareils objets, et leur fournir les moyens « d'y obvier,

« Arrête :

« Art. 1er. Tout particulier détenteur ou dépositaire de munitions de guerre, armes de calibre ou « d'artillerie, devra, dans la quinzaine de la publication du présent arrêté, en faire la déclaration « au maire de sa commune; celui-ci, après en avoir « constaté par procès-verbal la nature, le poids, la « quantité et la qualité, lui en remettra décharge, « et fera transporter le tout, sans aucun délai et « avec les précautions convenables, au chef-lieu de « la sous-préfecture.

« Les frais de transport seront acquittés de suite « et sur la présentation des pièces régulières.

« Art. II. A défaut de la déclaration prescrite par « l'article ci-dessus, toute personne chez qui se trouveroient déposées des munitions de guerre ou des « armes de calibre et d'artillerie, sera traduite devant les tribunaux pour y être jugée et condamnée « conformément aux dispositions des lois et règlements dont les extraits sont relatés ci-après.

« Le présent sera imprimé, publié et affiché dans « toutes les communes du département. »

A la suite de cet arrêté se trouvent des extraits de la loi du 13 fructidor an V, et du décret du 23 pluviôse an XIII; le tout corroboré d'extraits d'ordonnance conformes à ladite loi et audit décret. Ces actes rappellent les peines encourues par les délinquants qui recèleroient poudres, armes de calibre, etc.

Mais quels sont les boulets, poudres, cartouches et autres munitions de guerre dont on a fait dans la Vendée la grande découverte? L'arrêté a pris soin de vous le dire : ce sont les boulets, poudres et cartouches qui furent débarqués pour le service du roi pendant les cent jours dans la Vendée. Ces munitions de guerre, dont l'entrée a coûté la vie à La Rochejaquelein, Beauregard et Suzannet, rendent passibles de *peines* et de *condamnation* les *Vendéens* qui en seroient dépositaires!

Et par quelles lois les Vendéens seront-ils frappés? par la loi du 13 *fructidor an V*, et par le décret du 23 *pluviose an XIII.* Ainsi les autorités ministérielles de la *légitimité* font exécuter contre les *Vendéens* les lois du *Directoire* et de l'*Empire.*

Buonaparte avoit aussi réclamé ces mêmes munitions de guerre; mais il s'en rapporta à la *loyauté des signataires* de l'acte de pacification pour les lui remettre. Il ne menaça point les Vendéens du décret du 13 fructidor. Toutefois il traitoit avec des ennemis, et les poudres n'avoient pas été fournies pour soutenir son autorité, mais pour la combattre.

L'article 2 de l'arrêté de M. le conseiller de préfecture ordonne la déclaration et la remise des armes de calibre ou d'artillerie. Nous ne savons pas si les Vendéens ont conservé des armes de calibre ou d'artillerie : nous ne le croyons pas; mais, dans tous les cas, ce sont donc les fusils et les canons qu'ils ont enlevés au prix de leur sang qu'on leur demande? Mais quand on leur aura ravi ces glorieux trophées de la fidélité, on n'aura désarmé ni

les Bretons ni les Vendéens. Ne leur restera-t-il pas les bâtons avec lesquels ils ont pris ces canons qui vous inquiètent? Voulez-vous aussi qu'on vous apporte ces bâtons suspects? Mais tous les bois n'ont pas été brûlés dans la Vendée, et ces arsenaux ne fourniront-ils pas au paysan de nouvelles armes pour enlever les canons aux ennemis du roi? Vous n'avez pas voulu distribuer aux royalistes de l'Ouest les armes d'honneur que la magnanimité du roi leur destinoit; ne peuvent-ils du moins garder celles qu'ils ont conquises pour le roi au champ d'honneur?

Vous réclamez les fusils des Cathelineau, des Stofflet, des Bonchamp, des Lescure! Que ne demandez-vous aussi l'épée des Charette et des La Rochejaquelein? Ah! la main qui porta cette épée ne put être désarmée par 400,000 soldats; elle ne s'ouvrit pour céder le fer que lorsque la mort vint glacer le cœur qui guidoit cette main fidèle! On avoit promis à cette épée la restauration de la monarchie; on lui avoit juré de livrer à sa garde le jeune Louis XVII et son auguste sœur. Le traité fut conclu à la vue des ruines de la Vendée, à la lueur des flammes qui dévoroient ce dernier asile de la monarchie. Quand on vous aura remis les armes vendéennes, qu'en ferez-vous? Elles ne sont point à votre usage : ce sont les armes de vieux Francs, trop pesantes pour votre bras.

Si les royalistes de l'Ouest ont des armes, si on les leur demande de par le roi, ils les abandonneront, puisqu'ils ne les ont prises que pour le roi.

Mais est-on bien sûr qu'on n'aura jamais besoin des Vendéens? Le système ministériel n'a-t-il pas produit un premier 20 mars, et ne peut-il pas en amener un second? Qui nous défendra alors? seront-ce les hommes qui nous ont déja trahis? Chose remarquable! on veut désarmer les paysans de la Bretagne et de la Vendée, et l'on a fait rendre les armes qu'on avoit prises aux paysans de l'Isère, dans un département qui s'étoit insurgé contre le souverain légitime.

La faction qui pousse les ministres, et dont ils seront la victime, a ses raisons pour presser le désarmement de la Vendée. A diverses époques on a tenté ce désarmement, et l'on n'a jamais pu y réussir. Le nom du roi présente une chance : en employant cet auguste nom, on peut espérer que les paysans royalistes s'empresseront d'apporter les fusils qu'ils pourroient encore avoir. Mais dans ce pays il y a aussi des jacobins, et ceux-là ont très certainement des armes, et ceux-là ne les rendront pas au nom du roi. Alors s'il arrivoit jamais une catastrophe, non seulement la population royaliste de l'Ouest deviendroit inutile dans le premier moment à la cause de la légitimité, mais encore elle seroit livrée sans armes à la population révolutionnaire armée. Voilà pourtant à quoi nous exposent ces mesures déplorables.

La Vendée, que la Convention laissa libre, qu'elle exempta de réquisitions et de conscriptions; la Vendée, à qui elle permit de garder ses armes, et même la cocarde blanche; la Vendée, dont elle paya les

dettes, et dont elle promit de relever les chaumières; les Vendéens, que Buonaparte appeloit un peuple de géants, et au milieu desquels il vouloit bâtir une ville de son nom; les Vendéens, que l'usurpateur traitoit avec estime; les Vendéens, dont il reconnoissoit la *loyauté*, dont il plaçoit les enfants, et pensionnoit les veuves: cette Vendée, ces Vendéens n'ont donc pu mériter par trente années de loyauté, de combats et de sacrifices, la bienveillance des ministres du roi?

Que si la loi des élections, en amenant une Chambre démocratique, produisoit, par une conséquence naturelle, des ministres semblables à cette Chambre; que si ces ministres, ennemis de toute monarchie, et surtout de toute monarchie légitime, conspiroient contre le gouvernement établi, que pourroient-ils faire de mieux que de persécuter la Vendée? Ils obtiendroient, par cette persécution, des résultats importants: ils feroient accuser le gouvernement monarchique d'ingratitude, d'absurdité et de folie; ils le rendroient méprisable aux yeux de tous, odieux à son propre parti; et quand la catastrophe arriveroit, ils auroient ou désarmé les seuls hommes qui pourroient s'opposer à cette catastrophe, ou refroidi dans le cœur de ces hommes le sentiment de la fidélité. En administration l'incapacité orgueilleuse et passionnée produit les mêmes effets que la trahison.

Heureusement il n'est donné à personne de détruire la haute vertu vendéenne; elle a résisté au fer et au feu de l'effroyable Convention, et ce ne

sont pas de tristes agents ministériels, d'obscurs traîtres des cent jours, des espions, des commissaires de police qui achèveront de démolir des débris impérissables : les petits serpents qui se cachent à Rome dans les fondements du Colisée peuvent-ils ébranler ces grandes ruines ?

Quiconque a quelque goût de la vertu aime à s'entretenir des hommes qui sont devenus illustres par de saintes adversités et des devoirs accomplis. Leur mémoire, bénie de race en race, fait le contrepoids de l'abominable renommée d'une autre espèce d'hommes, lesquels vont aux âges futurs tout chargés de prospérités maudites et de crimes si énormes, que ces crimes en prennent un faux air de gloire. Nous devions à la patrie et à l'honneur de venger la Vendée des outrages ministériels, de parler des Vendéens avec le respect et l'admiration qu'ils inspirent. Les noms immortels des Charette, des Cathelineau, des La Rochejaquelein, des Bonchamp, des Stofflet, des Lescure, des d'Elbée, des Suzannet et de tant d'autres, n'avoient pas besoin de nos éloges; mais du moins nous les aurons marqués dans cet écrit, comme le sculpteur inconnu qui grava les noms des compagnons de Léonidas sur la colonne funèbre aux Thermopyles.

NOTICES NÉCROLOGIQUES.

NOTICES NÉCROLOGIQUES.

SUR LA MORT DE M. DE LA HARPE.

FÉVRIER 1803.

La littérature vient de perdre presque à la fois M. de Saint-Lambert et M. de La Harpe. Le premier étoit âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans; son lit de mort a été entouré de nombreux amis; il a devancé dans la tombe ceux qui firent le bonheur de sa vie; ses opinions, toujours les mêmes, l'ont mis à l'abri des outrages dont on a accablé les derniers ans de l'auteur de *Philoctète* et du *Cours de Littérature;* on ne pourra donc pas dire de M. de Saint-Lambert :

Malheur à qui le ciel accorde de longs jours!

Tandis que l'auteur des *Saisons* mouroit au milieu de toutes les consolations de la philosophie, M. de La Harpe expiroit au milieu de toutes les consolations de la religion. L'un fut visité des hommes à son dernier soupir; l'autre fut visité *de Dieu,* selon la belle et tendre expression du christianisme pour peindre la mort du fidèle. M. de La Harpe quitta ce monde le vendredi 11 février 1803, entre sept et huit heures du matin. Il conserva

toute sa tête jusqu'à son dernier moment. Il put sentir avec reconnoissance ce que le ciel faisoit pour lui; plus heureux que M. de Saint-Lambert, qui ignora les derniers soins que lui rendoit la terre.

M. de La Harpe a montré le plus grand courage et la piété la plus sincère pendant sa longue maladie. Il se fit lire plusieurs fois les prières des agonisants. M. de Fontanes se présenta un jour au milieu de cette triste cérémonie : « Mon ami, lui dit « le mourant en lui tendant une main desséchée, je « remercie le ciel de m'avoir laissé l'esprit assez « libre pour sentir combien cela est consolant et « beau ; » c'est à la fois le dernier regard du chrétien et de l'homme de lettres.

Les obsèques de M. de La Harpe furent célébrées le dimanche matin à *Notre-Dame*. Il s'étoit retiré depuis quelques années dans le cloître de cette cathédrale, comme s'il avoit voulu se réfugier, loin d'un monde peu charitable, à l'ombre de la maison du Dieu de miséricorde. Ceux qui ont vu les restes de cet auteur célèbre renfermés dans un chétif cercueil ont pu sentir le néant des grandeurs littéraires, comme de toutes les autres grandeurs; heureusement c'est dans la mort que le chrétien triomphe, et sa gloire commence quand toutes les autres gloires finissent.

On eût dit que la présence du cercueil de cet homme, qui avoit si bien senti les beautés de l'Écriture, rendoit encore plus belles les prières que le christianisme a consacrées à la mort. Tous ces cris

d'espérance : *Requiem dabo tibi, dicit Dominus* : — JE VOUS DONNERAI LE REPOS, DIT LE SEIGNEUR ; — *Expectabo, Domine, donec veniat immutatio mea : Vocabis me ; et ego respondebo tibi : Operi manuum tuarum porriges dexteram* : — J'ATTENDS, SEIGNEUR, QUE MON CHANGEMENT ARRIVE : VOUS M'APPELLEREZ, ET JE VOUS RÉPONDRAI : VOUS TENDREZ VOTRE DROITE A L'OUVRAGE DE VOS MAINS ; l'épître de saint Paul : *O mort, où est ton aiguillon!* l'évangile de saint Jean : *Le temps viendra que tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu* ; tous ces soupirs de la religion, toutes ces paroles prophétiques attendrissoient profondément les cœurs. Quand les prêtres ont chanté, à la communion, *ut requiescant a laboribus suis*, DÈS A PRÉSENT ILS SE REPOSENT DE LEURS TRAVAUX, les larmes sont venues aux yeux de tous les amis de M. de La Harpe.

Le convoi est parti à une heure pour le cimetière de la barrière de Vaugirard. Nous avons sincèrement regretté de ne pas voir marcher à la tête du cortége cette croix qui nous afflige et nous console, et par laquelle un Dieu compatissant a voulu se rapprocher de nos misères. Lorsqu'on est arrivé au cimetière, on a déposé le cercueil au bord de la fosse, sur le petit monceau de terre qui devoit bientôt le recouvrir. M. de Fontanes a prononcé alors un discours noble et simple sur l'ami qu'il venoit de perdre. Il y avoit dans l'organe de l'orateur attendri, dans les tourbillons de neige qui tomboient du ciel, et qui blanchissoient le drap

mortuaire du cercueil, dans le vent qui soulevoit ce drap mortuaire, comme pour laisser passer les paroles de l'amitié jusqu'à l'oreille de la mort; il y avoit, disons-nous, dans ce concours de circonstances quelque chose de touchant et de lugubre.

On va maintenant entendre parler M. de Fontanes lui-même [1], interprète bien plus digne que nous d'honorer la mémoire de M. de La Harpe. Nous ferons observer seulement que l'orateur s'est trompé lorsqu'il a dit que la mort éteint toutes les haines. Les restes de M. de La Harpe n'étoient pas encore recouverts de terre; nous pleurions encore autour de son cercueil, près de sa fosse ouverte; et dans le moment même où M. de Fontanes nous assuroit que toutes les injustices alloient s'ensevelir dans cette tombe, que tout le monde partageoit nos regrets, un journal insultoit aux cendres d'un homme illustre; on l'accusoit d'avoir déshonoré le commencement de sa carrière par ses neuf dernières années. Nous appliquerons aux auteurs de cet article les paroles de l'Écriture que M. de La Harpe a citées à la fin de son dernier morceau sur l'Encyclopédie, et qui sont aussi les *dernières paroles* que ce grand critique ait fait entendre au public : *Malheur à vous qui appelez mal ce qui est bien, et bien ce qui est mal!*

[1] Voyez, ci-après, le *Discours de M. de Fontanes.*

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. DE FONTANES DEVANT L'INSTITUT

AUX FUNÉRAILLES DE M. DE LA HARPE.

Les lettres et la France regrettent aujourd'hui un poëte, un orateur, un critique illustre..... La Harpe avait à peine vingt-cinq ans, et son premier essai dramatique l'annonça comme le plus digne élève des grands maîtres de la scène françoise. L'héritage de leur gloire n'a point dégénéré dans ses mains, car il nous a transmis fidèlement leurs préceptes et leurs exemples. Il loua les grands hommes des plus beaux siècles de l'éloquence et de la poésie, et leur esprit comme leur langage se retrouva toujours dans celui d'un disciple qu'ils avoient formé : c'est en leur nom qu'il attaqua, jusqu'au dernier moment, les fausses doctrines littéraires ; et dans ce genre de combat, sa vie entière ne fut qu'un long dévouement au triomphe des vrais principes. Mais si ce dévouement courageux fit sa gloire, il n'a pas fait son bonheur. Je ne puis dissimuler que la franchise de son caractère et la rigueur impartiale de ses censures éloignèrent trop souvent de son nom et de ses travaux la bienveillance et même l'équité ; il n'arrachoit que l'estime où tant d'autres auroient obtenu l'enthousiasme. Souvent les clameurs de ses ennemis parlèrent plus haut que le bruit de ses succès et de sa renommée : mais à l'aspect de ce tombeau, tous les ennemis sont désarmés. Ici les haines finissent, et la vérité seule demeure.

Les talents de La Harpe ne seront plus enfin contestés ; tous les amis des lettres, quelles que soient leurs opinions, partagent maintenant notre deuil et nos regrets. Les circonstances où la mort le frappe rendent sa perte encore plus douloureuse ; il expire dans un âge où la pensée n'a

rien perdu de sa vigueur, et lorsque son talent s'étoit agrandi dans un autre ordre d'idées qu'il devoit aux spectacles extraordinaires dont le monde est témoin depuis douze ans. Il laisse malheureusement imparfaits quelques ouvrages dont il attendoit sa plus solide gloire, et qui seroient devenus ses premiers titres dans la postérité. Ses mains mourantes se sont détachées avec peine du dernier monument qu'il élevoit; ceux qui en connoissent quelques parties avouent que le talent poétique de l'auteur, grace aux inspirations religieuses, n'eut jamais autant d'éclat, de force et d'originalité. On sait qu'il avoit embrassé avec toute l'énergie de son caractère ces opinions utiles et consolantes sur lesquelles repose tout le système social; elles ont enrichi non seulement ses pensées et son style de beautés nouvelles, mais elles ont encore adouci les souffrances de ses derniers jours. Le Dieu qu'adoroient Fénelon et Racine a consolé sur le lit de mort leur éloquent panégyriste et l'héritier de leurs leçons. Les amis qui l'ont vu dans ce moment où l'homme ne déguise plus rien, savent quelle étoit la vérité de ses sentiments; ils ont pu juger aussi combien son cœur, malgré la calomnie, renfermoit de droiture et de bonté. Déja même des sentiments plus doux étoient entrés dans ce cœur trop méconnu et si souvent abreuvé d'amertume; les injustices se réparoient; nous étions prêts à le revoir dans ce sanctuaire des lettres et du goût, dont il étoit le plus ferme soutien; lui-même se félicitoit naguère encore de cette réunion si désirée : mais la mort a trompé nos vœux et les siens; puissent au moins se conserver à jamais les traditions des grands modèles qu'il sut interpréter avec une raison si éloquente! Puissent-elles, mes chers collègues, en formant de bons écrivains qui le remplacent, donner un nouvel éclat à cette Académie françoise qu'illustrèrent tant de noms fameux depuis cent cinquante ans, et que vient de rétablir un grand homme si supérieur à celui qui l'a fondée.

SUR LA MORT DE M. DE SAINT-MARCELLIN.

FÉVRIER 1819.

Monsieur de Saint-Marcellin, à peine âgé de vingt-huit ans, blessé à mort le 1er de ce mois, a expiré le 3, entre neuf et dix heures du soir. Il avoit fait l'apprentissage des armes dans la campagne de 1812, en Russie. Il donna les premières preuves de sa valeur dans le combat qui eut pour résultat la prise du village de Borodino et de la grande redoute qui couvroit le centre de l'armée russe. Le rapport du prince Eugène au major-général sur cette journée se termine par cette phrase : « Mon aide de camp de Sève et le jeune Fontanes « de Saint-Marcellin méritent d'être cités dans ce « rapport. »

M. de Saint-Marcellin s'étoit précipité dans les retranchements de l'ennemi, et avoit eu le crâne fendu de trois coups de sabre.

Après le combat, il se présenta dans cet état à un hôpital encombré de quatre mille blessés, où il n'y avoit que trois chirurgiens dénués de linge, de médicaments et de charpie ; il ne put même obtenir d'y être reçu. Il s'en retournoit, baigné dans son sang, lorsqu'il rencontra Buonaparte : « Je vais « mourir, lui dit-il ; accordez-moi la croix d'hon- « neur, non pour me récompenser, mais pour con-

« soler ma famille. » Buonaparte lui donna sa propre croix.

M. de Saint-Marcellin, jeté sur des fourgons, arriva à moitié mort à Moscou; il y séjourna quelque temps, et fut assez heureux pour trouver le moyen de revenir en France, où nous l'avons vu, pendant plus de dix-huit mois, porter encore une large blessure à la tête.

La France ayant rappelé son roi légitime, M. de Saint-Marcellin fut fidèle aux nouveaux serments qu'il avoit faits. Il étoit aide de camp du général Dupont à l'époque du 20 mars. Il se trouvoit à Orléans avec son général, lorsque les soldats séduits quittèrent la cocarde blanche; M. de Saint-Marcellin osa la garder : circonstance que peut avoir connue M. le maréchal Gouvion de Saint-Cyr, qui fit reprendre la cocarde blanche aux troupes égarées. Rentré à Paris, M. de Saint-Marcellin eut une altercation politique avec un officier, se battit, blessa son adversaire, et partit du champ clos pour aller rejoindre ceux à qui il avoit engagé sa foi.

Nommé capitaine à Gand, il sollicita l'honneur d'accompagner le général Donnadieu, chargé pour le roi d'une mission importante. Débarqué à Bordeaux, il fut arrêté et remis aux mains de deux gendarmes qui devoient le conduire à Paris pour y être fusillé. En passant par Angoulême, il échappa à ses gardes, excita un mouvement royaliste dans la ville, et rentra dans Paris avec le roi.

M. de Saint-Marcellin fut alors envoyé comme chef de bataillon dans un régiment de ligne à Or-

léans. Blessé de nouveau, il fut obligé de revenir à Paris. Depuis ce moment, il consacra ses loisirs aux lettres : il avoit de qui tenir. Il donna quelques ouvrages à nos différents théâtres lyriques. Compris comme chef d'escadron dans la nouvelle organisation de l'état-major de l'armée, il avoit refusé dernièrement un service actif qui l'eût éloigné de Paris. La Providence vouloit le rappeler à elle. Pour des raisons faciles à deviner, l'administration avoit subitement, dit-on, changé en rigueur sa bienveillance politique. On assure que M. de Saint-Marcellin alloit perdre sa place de chef d'escadron quand la mort est venue épargner aux ennemis des royalistes une destitution de plus, et rayer elle-même ce brave militaire du tableau d'où elle efface également et les chefs et les soldats.

M. de Saint-Marcellin n'a point démenti, à ses derniers moments, ce courage françois qui porte à traiter la vie comme la chose la plus indifférente en soi, et l'affaire la moins importante de la journée. Il ne dit ni à ses parents ni à ses amis qu'il devoit se battre, et il s'occupa tout le matin d'un bal qui devoit avoir lieu le soir chez M. le marquis de Fontanes. A trois heures, il se déroba aux apprêts du plaisir pour aller à la mort. Arrivé sur le champ de bataille, le sort ayant donné le premier feu à son adversaire, il se met tranquillement au blanc, reçoit le coup mortel, et tombe en disant : « Je devois « pourtant danser ce soir. » Rapporté sans connoissance chez M. de Fontanes, on sait qu'il y rentra à la lueur des flambeaux déja allumés pour la fête.

Lorsqu'il revint à lui, on lui demanda le nom de son adversaire : « Cela ne se dit pas, répondit-il en « souriant, seulement c'est un homme qui tire bien. » M. de Saint-Marcellin ne se fit jamais d'illusion sur son état; il sentit qu'il étoit perdu, mais il n'en convenoit pas, et il ne cessoit de dire à ses parents et à ses amis en pleurs : « Soyez tranquilles, ce n'est « rien. » Il n'a fait entendre aucune plainte; il n'a témoigné ni regrets de la vie, ni haine, ni même humeur contre celui qui la lui arrachoit; il est mort avec le sang-froid d'un vieux soldat et la facilité d'un jeune homme. Ajoutons qu'il est mort en chrétien.

Les lettres et l'armée perdent dans M. de Saint-Marcellin une de leurs plus brillantes espérances. On remarque dans les premiers essais échappés à sa plume une gaîté de bon goût appuyée sur un fonds de raison, et sur des sentiments nobles. Lorsqu'il parle d'honneur on voit qu'il le sent, et quand il rit on s'aperçoit qu'il méprise. Sa destinée paroissoit devoir être heureuse dans un ordre de choses différent de celui qui existe aujourd'hui; mais aussitôt qu'il est entré dans la ligne des devoirs légitimes, il a été atteint par cette fatalité qui semble s'attacher aux pas de tout ce qui est devenu ou resté fidèle. Est-ce une raison pour renoncer à une cause sainte et juste? Bien loin de là, c'est une raison pour s'y attacher : les hommes généreux sont tentés par les périls, et l'honneur est une divinité à laquelle on s'attache par les sacrifices mêmes qu'on lui fait.

Devons-nous plaindre ou féliciter M. de Saint-Marcellin ? Il n'étoit pas fait pour vivre dans ces temps d'ingratitude et d'injustice. Le sang lui bouilloit dans les veines; son cœur se révoltoit quand il voyoit récompenser la trahison et punir la fidélité. Son indignation avoit l'éclat de son courage, et il ne faisoit pas plus de difficulté de montrer ses sentiments que de tirer son épée : avec une pareille disposition d'ame, nous ne l'eussions pas gardé long-temps. D'ailleurs, nous marchons si vite, le système adopté nous prépare de tels événements, que Saint-Marcellin n'a peut-être perdu que des orages : il s'est hâté d'arriver au lieu de son repos, et du moins il n'entend plus le bruit de nos divisions.

Mille raisons nous commandoient de payer ce tribut d'éloges à la mémoire de Saint-Marcellin ; mais il y en a surtout une qu'une vieille amitié sentira. Cette amitié a été éprouvée par la bonne et la mauvaise fortune; elle nous retrouvera toujours, et particulièrement quand il s'agira de la consoler : *Ille dies utramque duxit ruinam.*

SUR LA MORT DE M. DE FONTANES.

MARS 1821.

A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL DES DEBATS.

MONSIEUR,

Il est de mon devoir de répondre à l'appel que vous avez fait à l'amitié, dans votre journal du 19 de ce mois. J'y répondrai mal, car ce n'est pas quand on a le cœur brisé qu'on peut écrire. L'école à jamais célèbre fondée par Boileau, Racine et Fénelon, finit en M. de Fontanes; notre gloire littéraire expire avec la monarchie de Louis XIV.

Mon illustre ami laisse entre les mains de sa veuve inconsolable et de sa jeune et malheureuse fille les manuscrits les plus précieux; et telle étoit son indifférence pour sa renommée, qu'il se refusoit à les publier. Ces manuscrits consistent en un Recueil d'odes et de poëmes admirables, en des Mélanges littéraires écrits dans cette prose où le bon goût ne nuit point à l'imagination, l'élégance au naturel, la correction à l'éloquence, et la chasteté du style à la hardiesse de la pensée.

Devois-je être appelé si tôt à parler des derniers ouvrages de l'écrivain supérieur qui annonça mes premiers essais? Personne (si ce n'est un de ses vieux amis qui est aussi le mien, M. Joubert) n'a

mieux connu que moi cette bonhomie, cette simplicité, cette absence de toute envie, qui distinguent les vrais talents, et qui faisoient le fond du caractère de M. de Fontanes. Singulière fatalité! notre amitié commença dans la terre étrangère, et c'est dans la terre étrangère que j'apprends la mort du compagnon de mon exil!

Comme homme public, M. de Fontanes a rendu à son pays des services inappréciables : il maintint la dignité de la parole, sous l'empire du maître qui commandoit un silence servile; il éleva dans les doctrines de nos pères des enfants qu'on vouloit séparer du passé pour bouleverser l'avenir. Vous aussi, monsieur, vous avez admiré et aimé ce beau génie, cet excellent homme, qui peut-être est déja oublié dans la ville où tout s'oublie.

Mais le temps de la mémoire reviendra; la postérité reconnoissante voudra savoir quel fut ce dernier héritier du grand siècle, dont elle lira les pages immortelles. Je suis incapable aujourd'hui d'entrer dans de longs détails sur la personne et les travaux de mon ami; la perte que je fais est irréparable, et je la sentirai le reste de ma vie. Au moment même où votre journal est arrivé, j'écrivois à M. de Fontanes : je ne lui écrirai plus! Pardonnez, monsieur, si je borne ma lettre à ce peu de mots que je vois à peine en les traçant.

J'ai l'honneur, etc.

CHATEAUBRIAND.

Berlin, 31 mars.

SUR M. LE GÉNÉRAL NANSOUTY.

FÉVRIER 1815.

Nansouty (Étienne-Antoine-Marie-Champion, comte de), né à Bordeaux le 30 mai 1768, descendoit d'une famille noble, originaire de Bourgogne, qui se distingua dans la double carrière des armes et de la magistrature. On trouve, au seizième siècle, un seigneur de Nansouty, qui contribua puissamment à faire rentrer la Bourgogne sous l'autorité légitime. Pour récompenser ses services, Henri IV l'admit dans son conseil; il accorda la même faveur à son fils, et ordonna que le château de Nansouty, à moitié détruit par les troubles de la Ligue, fût réparé aux frais du trésor. L'histoire remarquera que, dans notre siècle, si fécond en vertus guerrières, les anciennes races militaires ne dégénérèrent point de leur valeur : chevaleresques à la Vendée, héroïques à l'armée de Condé, aussi brillantes et plus heureuses dans les légions de la république et de l'empire, elles ont fourni des généraux habiles, des maréchaux célèbres; Buonaparte même est sorti de leurs rangs. Envoyé à l'âge de dix ans à l'École royale et militaire de Brienne, Étienne de Nansouty passa le 21 octobre 1779 à l'École militaire de Paris. Il obtint une sous-lieutenance d'infanterie le 30 mai 1785, et MONSIEUR, aujourd'hui le roi, le

créa chevalier novice du Mont-Carmel. La croix de cet ordre ne s'accordoit qu'à l'élève de l'École militaire qui, pendant deux ans, avoit été le premier dans toutes les classes, et qui s'étoit autant distingué par sa conduite que par ses études. Étienne de Nansouty étoit destiné à recevoir ses premiers et ses derniers honneurs de la main de son roi. Conduit au régiment de Bourgogne par son père, qui avoit laissé des souvenirs honorables dans son régiment, il obtint, en 1788, par la protection du maréchal de Beauvau, un brevet de capitaine de remplacement au régiment de Franche-Comté, cavalerie; il parut à peine à ce corps, et entra le 24 mai de la même année dans le sixième régiment de hussards, commandé par le duc de Lauzun, depuis duc de Biron : personnage trop petit pour la révolution, mais qui vivra pourtant, parce qu'il réunit quelque chose des aventures et des malheurs dont son premier et son dernier nom rappellent le souvenir. Étienne de Nansouty se trouva mêlé à Nancy dans l'affaire du régiment de Châteauvieux, et courut des dangers en restant fidèle aux ordres du roi. La révolution commençoit par accréditer ses doctrines; elle mit d'abord quelque discernement dans ses choix. Étienne de Nansouty, malgré sa jeunesse, fut désigné par les officiers et les soldats pour commander une compagnie de son régiment : chaque régiment, devenu une espèce de république militaire, avoit acquis ce droit d'élection. La guerre ayant éclaté, le capitaine Nansouty fut successivement nommé lieutenant-colonel du 9e régiment de

cavalerie (4 avril 1792), chef de brigade, ou colonel du même régiment (19 brumaire an II, 1793), général de brigade, ou maréchal de camp (17 fructidor an VII), général de division, ou lieutenant-général (3 germinal an XI, 1803), et enfin colonel des dragons (16 janvier 1813); tous grades qu'il acquit avec son épée. Il apprit en Allemagne avec le général Moreau, et en Portugal avec le général Leclerc, ce qui fait les succès et les revers à la guerre; il commandoit la grosse cavalerie sous les ordres du général Mortier, à la conquête du Hanovre. Nommé premier chambellan de madame Joséphine Buonaparte, alors impératrice, il donna bientôt sa démission d'une place peu compatible avec l'indépendance d'un soldat: il ne voulut ramper ni sous les crimes ni sous les honneurs de la révolution. Retourné aux camps, il attacha son nom à la plupart de ces grandes journées où nos soldats prodiguèrent leur sang pour faire oublier celui qu'on avoit versé sur les échafauds. Il se battit à Wertinghen et à Ulm, acheva la victoire à Austerlitz, commença celle de Wagram, se trouva au feu à l'affaire de Friedland, et fut blessé à la Moskwa; la cavalerie de l'armée et de la garde l'avoit pour chef à la bataille de Leipzig; et ce fut lui qui, dans le défilé de Hanau, rouvrit à nos étendards le chemin de la France. Dans la campagne de 1814, où Buonaparte manifesta pour la dernière fois son génie (car l'homme extraordinaire finit en lui au 20 mars, et Waterloo, placé hors des limites assignées à sa puissance, ne compte plus que dans sa destinée),

nos soldats étoient rentrés dans la cause de la monarchie, accompagnés plutôt que repoussés par l'Europe, qui les suivoit comme à la trace de leurs victoires. Après douze siècles, notre gloire militaire, débordée sur toutes les nations, se retira vers sa source; on se disputoit la capitale des Gaules dans les lieux mêmes d'où les premiers Francs avoient marché à sa conquête. L'éclat de nos armes faisoit sortir de l'obscurité les hameaux de l'Ile-de-France, comme il avoit donné un nom aux villages inconnus des Arabes et des Moscovites : les derniers boulets de cette guerre de vingt-cinq années, qui nous avoit soumis Berlin, Vienne, Moscou, Lisbonne, Madrid, Naples et Rome, vinrent tomber sur les boulevards de Paris. Le général Nansouty assiste à tous les combats livrés aux bords de la Marne et de la Seine, comme il s'étoit trouvé aux batailles données sur les rives du Borysthène et du Tage; il protége la retraite à Brienne, ouvre l'attaque à Montmirail, à Berry-au-Bac, à Craonne, et voit enfin la couronne impériale tomber à Fontainebleau, dans ce même palais où Buonaparte avoit retenu prisonnier le pontife qui l'avoit marqué du sceau des rois. Ainsi s'écroula, après trente années, ce prodigieux édifice de gloire, de folies et de crimes, qu'on appelle *la révolution*. Les conquêtes utiles de Louis XIV existent entières; et de l'Europe envahie, il ne restoit à la république et à l'empire que le camp des Cosaques autour du Louvre. Pendant la campagne de France, le général Nansouty ressentit les atteintes de la maladie à laquelle il devoit bientôt

succomber. Il manquoit souvent des secours que son état exigeoit; mais il voulut rester à cheval tant qu'il y eut un champ de bataille; il avoit vécu sous la tente au milieu des triomphes et loin de nos malheurs; lorsque le bruit des armes cessa, il fit parvenir à l'autorité cette adhésion, remarquable par sa simplicité: « J'ai l'honneur de prévenir le gouvernement provisoire de ma soumission à la Maison « de Bourbon. » Cette adhésion entraîna celle d'une grande partie de l'armée: en déterminant ses compagnons d'armes à rejoindre le drapeau blanc, le général Nansouty obtint pour sa patrie sa dernière et sa plus belle victoire. Les souverains de l'Europe, réunis à Paris en 1814, lui donnèrent des témoignages d'estime d'autant plus flatteurs, que, si la faveur étoit quelquefois venue le trouver, il ne l'avoit jamais recherchée; mais un suffrage que le cœur d'un François ambitionnera toujours lui étoit réservé: MONSIEUR l'accueillit avec bonté; Louis XVIII l'honora de sa confiance; le général parcourut la Bourgogne en qualité de commissaire du roi, et fut nommé, au retour de cette mission, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires. Le général Nansouty, un des meilleurs officiers de cavalerie que les guerres de la révolution aient produits, étoit brave, humain, désintéressé, et conservoit, au milieu de la rudesse des camps, la politesse de nos anciennes mœurs. Il sauva constamment la vie aux émigrés que le sort des armes jetoit entre ses mains; il épargna au Tyrol les horreurs du pillage, et fit distribuer aux hôpitaux une

somme considérable, que les autorités du pays avoient voulu lui faire accepter par reconnoissance. Logé à Moscou, avec des soldats affamés, dans le palais du prince Kourakin, on trouva, après son départ, les scellés intacts et tels qu'ils avoient été apposés sur les armoires par les ordres du prince. S'il avoit souvent gémi des maux que la guerre avoit fait souffrir sous ses yeux aux peuples étrangers, il fut plus sensible encore à ces mêmes maux quand il les vit retomber sur sa patrie. « On ne se « figure pas, disoit-il, ce que c'est que d'entendre « de malheureux paysans se plaindre en françois. » A une affaire près de Fontainebleau, Buonaparte lui commande d'enlever un retranchement d'où l'ennemi faisoit un feu épouvantable : des files entières de cavaliers tombent dans cette entreprise désespérée et inutile. Tout à coup le général Nansouty arrête les escadrons, et s'avance seul hors des rangs : Buonaparte lui envoie demander la raison de cet ordre, et pourquoi il cesse de marcher sur la redoute : « Dites-lui que j'y vais seul, répondit « le général : il n'y a là qu'à mourir. » Le général Nansouty ne vit point les nouveaux malheurs de la France : une maladie dangereuse l'emporta le 12 février 1815. Il expira dans ces sentiments religieux qui font de la mort la plus simple une grande action, et qui, donnant de la noblesse aux moindres faits d'une vie chrétienne, les élèvent à la dignité de l'histoire. Le comte de Nansouty avoit épousé, en 1802, Adelaïde de Vergennes, et, après avoir pu disposer d'une partie des dépouilles de l'Europe,

il laissa un fils sans fortune, qu'il a recommandé, en mourant, aux bontés d'un roi qui a connu l'adversité.

FIN DES NOTICES NÉCROLOGIQUES.

POLITIQUE HISTORIQUE.

LES QUATRE STUARTS.

LES QUATRE STUARTS.

JACQUES IER.

De 1603 à 1625.

Il naquit sans doute dans la Grande-Bretagne en 1603, à l'avénement de Jacques Ier, plusieurs individus qui ne moururent qu'en 1688, à la chute de Jacques II : ainsi tout l'empire des Stuarts, en Angleterre ne fut pas plus long que la vie d'un vieil homme. Quatre-vingt-cinq ans suffirent à la disparition totale de quatre rois qui montèrent sur le trône d'Élisabeth, avec la fatalité, les préjugés et les malheurs attachés à leur race.

Jacques, comme beaucoup de princes dévots, fut gouverné par des favoris : tandis qu'avec sa plume il combattoit pour le droit divin, il laissoit le sceptre à Buckingham, qui usoit et abusoit du droit politique ; le favori prenoit les vices de la royauté dont le monarque retenoit les vertus. Souvent les princes se plaisent à déléguer le pouvoir à un ministre dont ils reconnoissent eux-mêmes l'indignité ; imitant Dieu dont ils se disent l'image, ils ont l'orgueil de créer quelque chose de rien.

Jacques expira sans violence dans le lit de la

femme qui avoit tué Marie d'Écosse, de cette noble Marie, qui, selon une tradition, créa son bourreau gentilhomme ou chevalier; de cette belle veuve de François de France, laquelle désira avoir *la tête tranchée avec une épée à la françoise*, raconte Étienne Pasquier. *Le bourreau montra la tête séparée du corps*, dit Pierre de l'Estoile, *et comme en cette montre la coiffure chut en terre, on vit que l'ennui avoit rendu toute chauve cette pauvre reine de quarante-cinq ans, après une prison de dix-huit.* Mais Jacques n'en travailla pas moins à établir les principes qui devoient amener la fin tragique de Charles Ier : il mourut toujours tremblant entre l'épée qui l'avoit effrayé dans le ventre de sa mère, et le glaive qui devoit tomber sur la tête de son fils. Son règne ne fut que l'espace qui sépara les deux échafauds de Fortheringay et de Whitehall; espace obscur où s'éteignirent Bacon et Shakspeare.

Jacques étoit auteur, et auteur non sans mérite. Son *Basilicon Doron* qui servit de modèle à l'*Ikon Basiliké* renfermoit cette inutile leçon pour Charles son fils: « Ne vous en rapportez point à des gens qui « ont des intérêts à vous cacher les besoins de vos « sujets, afin de vous tenir dans la dépendance, et « qui ne portent jamais au souverain les plaintes pu- « bliques que comme des révoltes, donnant aux « larmes du peuple les noms de désobéissance et de « rébellion. »

CHARLES Ier.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE CHARLES Ier A LA COURONNE JUSQU'A LA CONVOCATION DU LONG PARLEMENT.

De 1625 à 1640.

Charles parvint à la puissance suprême, rempli des idées romanesques de Buckingham et des maximes de l'absolu Jacques Ier. Mais Jacques n'avoit défendu le droit divin que par la controverse; sa vanité littéraire et sa modération naturelle avoient permis la réplique: de là étoit née la liberté des opinions politiques; la liberté des opinions religieuses étoit déja sortie de la lutte entre l'esprit catholique et l'esprit protestant.

De très bonne foi dans ses doctrines, Charles tenoit des traditions paternelles que les priviléges de la couronne sont inaliénables, que le roi régnant n'en est que l'usufruitier, qu'il les doit transmettre intacts à son successeur.

La nation au contraire commençant à douter de l'étendue de ces priviléges, soutenoit que le trône en avoit usurpé une partie sur elle. Les premiers symptômes de division éclatèrent lorsque Charles voulut continuer la guerre allumée dans le Palatinat; le parlement refusa l'argent demandé : avant d'accorder le subside, il prétendit obtenir la répa-

ration des griefs dont il se plaignoit; il sollicitoit surtout l'éloignement d'un insolent favori. Charles crut son autorité attaquée : il s'entêta à soutenir Buckingham, cassa le parlement, et leva, en vertu de certaines vieilles lois, des taxes arbitraires. Le reste de son règne s'écoula dans le même esprit.

Charles fit des efforts pour gouverner sans parlement, mais la nécessité salutaire de la monarchie représentative, nécessité qui oblige le prince à la modération afin d'opérer la levée paisible de l'impôt, ramenoit de force la couronne au principe constitutionnel. Plus le roi avoit agi selon le bon plaisir, plus on exigeoit de lui de garanties : il cédoit ou s'emportoit de nouveau, et ses concessions et ses emportements finissoient toujours par la reconnoissance de quelques droits.

Dans ce conflit, de grands talents se formèrent, les limites de différents pouvoirs se tracèrent, le chaos politique se débrouilla : à travers beaucoup de passions on entrevit beaucoup de vérités, et quand les passions s'évanouirent, les vérités restèrent.

Buckingham, mignon de Jacques, et qui troubla les premières années du règne de Charles Ier, a fait plus de bruit dans l'histoire passée qu'il n'en fera dans l'histoire à venir, parce qu'il ne se rattache ni à quelque grand mouvement de l'esprit humain, ni à quelque grand vice ou à quelque grande vertu dans la chaîne de la morale.

Buckingham étoit un de ces hommes comme il y en a tant, prodigue, débauché, d'une beauté fade,

d'un orgueil démesuré, d'un esprit étroit et fou, un de ces hommes tout physiques, où la chair et le sang dominent l'intelligence. Le favori se croyoit un général et n'étoit qu'un soldat. Fanfaron de galanterie à la cour d'Espagne, insolent dans ses prétentions d'amour à la cour de France, et peut-être à celle d'Angleterre, il affectoit des triomphes que souvent il n'avoit pas obtenus.

Il est néanmoins remarquable que Buckingham brava impunément Richelieu, et que ces terribles parlementaires qui, quelque temps après, traînèrent à l'échafaud un grand homme, Strafford, souffrirent, bien qu'en l'accusant, les insolences d'un courtisan vulgaire. C'est qu'on pardonne plutôt à la puissance qu'au génie : reste à savoir encore si d'un côté Richelieu ne méprisa pas un aventurier, et si de l'autre il n'y avoit pas dans le caractère impérieux et déréglé de Buckingham quelque chose qui sympathisât avec le caractère national anglois.

Cet homme fut assassiné (1628) de la main d'un autre homme qui n'étoit le vengeur de rien : Felton poignarda un extravagant patricien par une extravagance plébéienne.

Buckingham laissa deux fils : le cadet périt au milieu de la guerre civile dans le parti de Charles Ier; l'aîné, devenu gendre de Fairfax, fut, sous Charles II, le chef de ce conseil connu sous le nom de la *Cabale*. Célèbre héréditairement par sa passion pour les femmes, il tua en duel le comte de Shrewsbury, tandis que la femme du comte, déguisée en page, tenoit la bride du cheval de ce second Buckingham.

Aussi désordonné que son père, mais d'un esprit brillant et cultivé, il écrivit des lettres, des poëmes, des satires, et travailla avec Butler à une comédie qui changea le goût du théâtre anglois.

Depuis l'avénement de Charles Ier au trône d'Angleterre jusqu'à la mort du duc de Buckingham, trois parlements avoient été convoqués : le premier ne vota qu'une somme insuffisante pour la continuation de la guerre continentale en faveur des protestants, et le second se montra infecté de l'esprit puritain. Déja l'Angleterre étoit partagée en deux grandes factions appelées le parti de la cour et le parti de la campagne.

Charles, après avoir cassé le second parlement, ne tarda pas à être obligé d'en convoquer un troisième (17 mars 1628). Ce parlement posa la première pierre de la liberté constitutionnelle angloise, en faisant passer la fameuse *pétition des droits;* bill qui tendoit, en vertu des principes de la grande charte, à régler les pouvoirs de la couronne. Les communes furent rendues intraitables par leur victoire, et après des scènes violentes ou quelques députés en vinrent aux mains, le roi se vit forcé de les renvoyer.

Buckingham assassiné, le troisième parlement dissous, douze années s'écoulèrent sans qu'aucun autre parlement fût appelé. Le conseil de Charles se composoit alors de ministres qui présentoient un contraste et un mélange de mérite et d'incapacité.

Le garde des sceaux, sir Thomas Coventry, joignoit à beaucoup d'érudition une éloquence simple

et la science des affaires, mais son caractère intègre manquoit de cette chaleur qui crée des amis et de ces passions qui font des disciples. Peu appuyé à la cour, il vit le mal s'accroître sans en avertir son maître : « Il eut le bonheur de mourir, dit Clarendon, dans un temps où tout honnête homme auroit désiré quitter la vie. »

Sir Richard Weston, premier lord de la trésorerie, avoit montré, dans un rang inférieur, un esprit et un courage qui l'abandonnèrent au degré plus élevé du pouvoir : hautain et timide, prompt à l'insulte, prompt à trembler devant l'insulté, il ne laissa à sa famille qu'indigence et malheur.

Des vertus, du génie même et une grace particulière faisoient remarquer le comte de Pembroke : on ne lui a reproché que sa passion pour les femmes, à laquelle il sacrifia des moments qu'il auroit dû donner aux adversités de son pays.

Le comte de Montgomery n'avoït réussi à la cour que par sa belle figure et ses talents pour la chasse; on ne l'eût pas aperçu dans un temps ordinaire. Sa médiocrité fut reprochée à Charles : dans les révolutions on fait un crime aux rois de ne pas s'entourer d'hommes égaux aux circonstances.

Un esprit agréable, un savoir universel, étoient le partage du comte de Dorset : il brilla également à la chambre des communes et dans la chambre héréditaire. Malheureusement son caractère fougueux le précipita dans des excès. Brave et passionné, il prodigua son temps à des amours sans honneur et son sang à des combats sans gloire.

La comte de Carlisle ne profita de la faveur que pour jouir des plaisirs. Il avoit aux affaires un talent naturel qu'il n'employa jamais. Il mourut insouciant, sans avoir été atteint de l'orage qu'il écouta de loin.

Flatteur de Charles dans la prospérité, lord Holland l'abandonna dans l'infortune; lâcheté vulgaire, commune à tant d'ames vulgaires: il devint un des boute-feux du parlement. Quand les factions commencent, elles saisissent au hasard leurs chefs; elles plongent ensuite dans l'abîme les singes qu'elles avoient pris pour des hommes.

Enfin, l'archevêque de Cantorbéry ferme la liste des conseillers de Charles, dans les temps qui précédèrent les troubles. Il parut à la cour avec cette roideur de caractère qui le rendit incapable de se plier aux circonstances. Haï des grands dont il méprisoit l'art et les mœurs, il n'eut pour se soutenir que l'autorité d'une vie sainte et la renommée d'une intégrité poussée jusqu'à la rudesse. De même qu'il dédaigna de s'abaisser devant la faveur des courtisans, il s'opposa aux excès du peuple, et de la persécution des intrigues il tomba dans la proscription des révolutions.

Charles, appuyé de ce conseil, régna l'espace de douze ans avec une autorité illimitée; il n'en fit pas un mauvais usage sous le rapport administratif, mais il cherchoit en théorie ce qui étoit devenu impossible en pratique, une monarchie absolue. Du gouvernement absolu au gouvernement arbitraire, la conversion est facile : l'absolu est la ty-

rannie de la loi; l'arbitraire est la tyrannie de l'homme.

Si l'Angleterre avoit voulu souffrir la levée d'un impôt d'ailleurs fort modéré, elle eût vécu sous un assez doux despotisme. Charles avoit des vertus domestiques, du courage, de la modération, de la probité; mais on lui disputoit, la loi à la main, tous ses actes; ils pouvoient être bons, mais ils n'étoient pas légaux. Une seule résistance amenoit l'emploi de la force et un scandale. Au défaut du pouvoir parlementaire, les conseillers du monarque suscitèrent le pouvoir de la chambre étoilée dont on augmenta les attributions; fatal auxiliaire de la couronne.

Le jugement rendu contre Hampden (1636) pour n'avoir pas voulu se soumettre à la taxe du *ship-money,* remua de plus en plus les esprits: une commotion religieuse ébranla l'Écosse. Par ce concours de circonstances qui produit le renouvellement des empires, le peuple d'Écosse et celui d'Angleterre inclinoient au puritanisme, au moment même où les évêques vouloient faire triompher l'église anglicane, et prétendoient introduire quelque chose de la pompe catholique dans le culte protestant.

La nouvelle liturgie est repoussée (1637) à Édimbourg: la foule s'écrie: le *pape!* le *pape!* l'*antechrist!* Le royaume se soulève et le *covenant* est signé.

C'est pourtant de cet acte fanatique, mystique, inintelligible, exprimant dans un jargon barbare les idées les plus rétrécies, que sont émanées la liberté, la tolérance, et la civilisation constitution-

nelle de l'Angleterre. C'est ainsi que des horribles comités de 1793 est pour ainsi dire sorti le pacte de notre nouvelle monarchie. Chaque trouble politique chez un peuple est fondé sur une vérité qui suivit à ce trouble. Souvent cette vérité est confusément enveloppée dans des mots sauvages et dans des actions atroces; mais dans les grands changements des états, les mots et les actions passent : le fait politique et moral qui reste d'une révolution est toute cette révolution. Quand celle-ci ne réussit pas, c'est qu'elle a été tentée ou trop tôt ou trop tard, en deçà ou au delà de l'époque où elle eût trouvé les choses et les hommes au degré de maturité propre à sa fructification.

Une assemblée générale de la nation écossoise succéda aux premiers troubles d'Édimbourg. L'épiscopat fut aboli (1638), et l'on commença des levées pour soutenir des opinions avec des soldats.

Sir Thomas Wentworth, membre du troisième parlement, avoit fortement provoqué dans ce parlement la fameuse *pétition des droits;* mais lorsque le fondement de l'indépendance constitutionnelle eut été posé, Wentworth devint le soutien de la prérogative royale attaquée, comme il avoit été le défenseur de la liberté populaire méconnue. Charles l'avoit nommé pair d'Angleterre et vice-roi d'Irlande. Ce monarque, dans les circonstance difficiles où il se trouva engagé, consulta le nouveau lord Wentworth. Ce sujet fidèle donna à son souverain des conseils énergiques. Que sert de recommander la force à la foiblesse?

Dans toute révolution, il y a toujours quelques moments où rien ne sembleroit plus facile que de l'arrêter; mais les hommes sont toujours faits de sorte, les choses arrangés de manière, qu'on ne profite jamais de ces moments. Au lieu de résister, Charles fit lui-même un *covenant*, comme Henri III avoit fait une ligue. Les covenantaires écossois traitèrent de *satanique* le covenant du roi. Après d'inutiles concessions, le roi réunit des troupes; lord Wentworth lui fournit de l'argent et pouvoit lui amener une seconde armée : il ne s'agissoit que d'avancer; Charles recula : il conclut une trève (17 juin 1639), lorsqu'il étoit assuré d'une victoire.

Bientôt les Écossois reprirent les armes. Lord Wentworth, créé comte de Strafford, vouloit qu'on portât la guerre dans le cœur du royaume rebelle, et qu'on assemblât un parlement anglois : Charles ne suivit que la moitié de ce conseil.

On auroit pu croire que ce quatrième parlement, rassemblé après un intervalle de douze années, éclateroit en justes reproches : Strafford le ménagea avec tant d'habilité, que les communes se montrèrent d'abord assez dociles. Elles étoient divisées en trois partis : les amis du roi, les partisans de la monarchie constitutionnelle et les puritains; ceux-ci vouloient un changement radical dans les lois et la religion de l'état; ces trois partis furent cependant au moment de se réunir pour voter les subsides. La trahison du secrétaire d'état, sir Henry Vane que protégeoit la reine, perdit tout.

Le roi et le parlement également trompés par ce

ministre se crurent brouillés, lorsqu'ils s'entendoient. Charles, avec sa précipitation accoutumée, s'imaginant qu'on lui alloit refuser les subsides, fit pour la dernière fois usage d'une prérogative dont il avoit abusé. Il cassa encore ce quatrième parlement (5 mai 1640), lequel devoit être suivi de l'assemblée qui brisa à son tour la couronne.

A l'instigation des puritains, les Écossois ayant envahi de nouveau l'Angleterre, surprirent les troupes du roi à Newborn. Charles, arrivé à York pour repousser les Écossois, manda un grand conseil des pairs. Il lui déclara tout à coup que la reine désiroit la réunion d'un cinquième parlement.

Arrêtons-nous ici pour parler de cette reine dont l'influence fut si grande sur la destinée de Charles Ier son mari, et sur celle de Jacques II son fils.

HENRIETTE-MARIE

DE FRANCE.

Sixième enfant et troisième fille de Henri IV, Henriette-Marie naquit le 25 novembre 1609, six mois avant l'assassinat de son père, et mourut neuf ans après le meurtre de son mari. Elle fut tenue sur les fonts de baptême par le nonce, qui devint pape sous le nom d'Urbain VIII. Elle épousa Charles, roi d'Angleterre (11 mai 1625). Le contrat de mariage, rédigé sous les yeux du pape, contenoit des clauses favorables à la religion catholique. Henriette-Marie arriva en Angleterre avec les instructions de la mère Madeleine de Saint-Joseph, carmélite, et sous la conduite du père Berulle accompagné de douze prêtres de la nouvelle congrégation de l'Oratoire : ceux-ci renvoyés en France furent remplacés par douze capucins. Rien ne pouvoit être plus fatal à Charles I[er] que le hasard de cette union catholique, d'ailleurs si noble, dans le siècle du fanatisme puritain. La haine populaire se tourna d'abord contre la reine et rejaillit sur le roi.

Il est impossible de pénétrer aujourd'hui dans le secret des raisons qui firent agir Henriette-Marie au commencement des troubles de la Grande-Bretagne: on la trouve placée dans l'intérêt parlementaire jus-

qu'au moment de l'explosion de la guerre civile; elle protége sir Henri Vane qui brouilla le roi et le quatrième parlement; elle demande la convocation de ce long parlement qui conduisit Charles à l'échafaud; elle arrache au roi la confirmation de l'arrêt qui frappa Strafford; ce fut par sa protection que le conseil du roi se remplit des ennemis ou des adversaires de la couronne.

Henriette-Marie étoit-elle en mésintelligence domestique avec le roi, comme le prétendoient les parlementaires? Bossuet laissa entendre quelque chose d'une division secrète. « Dieu, dit-il, avoit préparé « un charme innocent au roi d'Angleterre dans les « agréments infinis de la reine son épouse. Comme « elle possédoit son affection, car *les nuages qui « avoient paru au commencement furent bientôt dis- « sipés, etc.* »

Il n'y a plus aujourd'hui de doute sur le genre de division qui régna un moment entre Charles et Henriette-Marie : élevée dans une monarchie absolue, dans une religion dont le principe est inflexible, dans une cour où l'on passe tout aux femmes, dans un pays où l'humeur est mobile et légère, Henriette fut d'abord un enfant capricieux qui prétendit faire dominer à la fois sa volonté, sa religion, et son humeur. Les prêtres, les femmes et les gentilshommes qu'elle avoit amenés avec elle vouloient, les uns exercer leur culte dans tout son éclat, les autres établir leurs modes et se moquer des usages d'une *cour barbare*. Charles accablé de toutes ces querelles renvoya en France la suite de

la reine. Il se plaint de la conduite d'Henriette-Marie dans des instructions pour la cour de France datées du 12 juillet 1626.

« Le roi de France et sa mère n'ignorent pas, « dit-il[1], les aigreurs et les dégoûts qui ont eu lieu « entre ma femme et moi, et tout le monde sait que « je les ai supportés jusqu'ici avec beaucoup de pa- « tience, croyant et espérant toujours que les choses « iroient mieux parce qu'elle étoit fort jeune et que « cela venoit plutôt des mauvais et artificieux conseils « de ses domestiques qui n'avoient que leur propre « intérêt en vue, que de sa propre inclination. En « effet, lorsque je me rendis à Douvres pour la re- « cevoir, je ne pouvois pas attendre plus de marques « de respect et d'affection qu'elle n'en fit paroître « en cette occasion. La première chose qu'elle me « dit fut que comme elle étoit jeune, et qu'elle ve- « noit dans un pays étranger dont elle ignoroit les « coutumes, elle pourroit ainsi commettre quantité « d'erreurs, et qu'elle me prioit de ne me point fâcher « contre elle pour les fautes où elle pourroit tomber « par ignorance, jusqu'à ce que je l'eusse instruite « de la manière de les éviter... Mais elle n'a jamais « tenu sa parole. Peu de temps après son arrivée, « madame de Saint-Georges... mit ma femme de si « mauvaise humeur contre moi, que depuis ce temps- « là on ne peut pas dire qu'elle en ait usé envers moi

[1] Je me sers de la traduction de l'excellente édition des *Mémoires de Ludlow*, dans la collection des *Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, par M. Guizot.

« deux jours de suite avec les égards que j'ai mérités « d'elle...

« Je ne prendrai pas la peine de m'arrêter à quan« tité de petites négligences, comme le soin qu'elle « prend d'éviter ma compagnie, si bien que, lors« que j'ai à lui parler de quelque chose, il faut que « je m'adresse d'abord à ses domestiques, autrement « je suis assuré d'avoir un refus; son peu d'appli« cation à l'anglois et d'égards pour la nation en « général. Je passerai de même sous silence l'affront « qu'elle me fit avant que j'allasse à cette dernière « et malheureuse assemblée du parlement; on n'en « a déja que trop discouru, et vous en avez l'auteur « sous vos yeux en France... Après avoir donc sup« porté si long-temps avec patience les chagrins que « je reçois de ce qui devoit faire ma plus grande « consolation, je ne saurois plus souffrir autour de « ma femme ceux qui sont la cause de sa mauvaise « humeur, et qui l'animent contre moi; je devrois « les éloigner, quand ce ne seroit que pour une seule « chose, pour l'avoir engagée à aller en devotion à « Tiburn [1]. »

[1] Ce document, trouvé avec les lettres de la reine et du roi dans la cassette de Charles, perdue sur le champ de bataille de Naseby, est évidemment falsifié. On ne conçoit pas d'abord comment un document semblable a été conservé par Charles depuis l'année 1626 jusqu'à l'année 1645 parmi des papiers récents et une correspondance toute relative à la guerre civile. Ensuite ces paroles, *je passerai sous silence l'affront qu'elle me fit avant que j'allasse à cette dernière et malheureuse assemblée du parlement*, si elles signifient quelque chose, présentent un grossier anachronisme. Henriette-Marie débarqua à Douvres le 11 juin 1625; le roi Charles, nouvellement parvenu au

On ne peut donc attribuer la mésintelligence de Charles et d'Henriette qu'à une sorte d'incompatibilité d'humeur entre les deux époux. Si le temps et l'adversité l'affoiblirent, la vie de Charles ne fut pas assez longue pour la faire entièrement disparoître. Charles avoit quelque chose de doux, de facile et d'affectueux dans le caractère; sa femme étoit plus impérieuse, et l'on s'apercevoit qu'elle avoit un certain mépris pour la foiblesse de Charles. La reine étoit charmante : quoiqu'elle fût née d'un sang et dans une cour qui n'abondoit pas en austères vertus, les républicains même n'osèrent calomnier ses mœurs. Nous avons des portraits d'elle laissés par lord Kensington, par Ellis et Howell. Un des historiens françois de sa vie nous la dépeint ainsi au moment de son mariage : « Elle n'avoit pas « encore seize ans. Sa taille étoit médiocre, mais

trône, ouvrit son premier parlement le 18 du même mois, et en prononça la dissolution le 12 août. Il convoqua un second parlement en 1626; et ce parlement orageux, à cause de l'accusation de Buckingham, fut cassé au mois de juin de cette même année. Charles *n'alla point à cette dernière et malheureuse assemblée du parlement.* Il est évident que les faussaires ne faisant point attention aux dates, ont voulu parler du long parlement, où Charles se transporta en effet le 4 janvier 1642 pour faire arrêter six membres de la chambre des communes, lesquels avoient été avertis des projets du roi par la trahison de la comtesse de Carlisle, jadis maîtresse de Strafford, ensuite attachée à Pym et favorite de la reine. Enfin le roi parle dans ce document des dévotions de la reine à Tiburn : l'esprit de fanatisme accusoit Henriette-Marie d'être allée prier devant la potence à laquelle avoient été pendus quelques prêtres catholiques. Or il est démontré par les pièces diplomatiques angloises que cette imputation étoit dénuée de tout fondement. Charles ne pouvoit pas écrire ce que son gouvernement même ne croyoit pas.

« bien proportionnée. Elle avoit le teint parfaite-« ment beau, le visage long, les yeux grands, noirs, « doux, vifs et brillants, les cheveux noirs, les dents « belles, la bouche, le nez et le front grands, mais « bien faits, l'air fort spirituel, une extrême délica-« tesse dans les traits, et quelque chose de noble et « de grand dans toute sa personne. C'étoit, de toutes « les princesses ses sœurs, celle qui ressembloit le « plus à Henri IV son père : elle avoit comme lui le « cœur élevé, magnanime, intrépide, rempli de « tendresse et de charité, l'esprit doux et agréable, « entrant dans les douleurs d'autrui et compatissant « aux peines de tout le monde. »

Les historiens anglois la représentent petite et brune, mais remarquable par la beauté de ses traits et l'élégance de ses manières.

Charles aimoit Henriette avec passion : il ne paroît pas qu'elle éprouvât pour lui le même degré de tendresse; et pourtant tandis qu'il ne lui témoignoit aucune inquiétude, c'étoit elle qui se plaignoit et qui sembloit un peu jalouse. Dans les lettres de Charles, imprimées par ordre du parlement, respire le sentiment le plus touchant d'amour pour Henriette.

Le 13 février 1643, il lui mande : « Je n'avois « pas éprouvé jusqu'ici combien il est quelquefois « heureux d'ignorer, car je n'ai appris le danger « que tu as couru en mer par la violence de la tem-« pête, que lorsque j'avois déja la certitude que tu « en étois heureusement échappée... L'effroi que m'a « causé ce danger ne se calmera pas jusqu'à ce que

« j'aie eu le bonheur de te voir, car ce n'est pas à « mes yeux la moindre de mes infortunes que tu « aies couru pour moi un si grand péril, et tu m'as « témoigné en ceci tant d'affection, qu'il n'y a chose « au monde qui me puisse jamais acquitter, et des « paroles beaucoup moins que toute autre chose; « mais mon cœur est si rempli de tendresse pour « pour toi et d'une impatience passionnée de re- « connoissance envers toi, que ne n'ai pu m'em- « pêcher de t'en dire quelques mots, laissant à ton « noble cœur le soin de deviner le reste [1]. »

Il lui écrit d'Oxford, le 2 janvier 1645 : « En dé- « chiffrant la lettre qui arriva hier, je fus bien sur- « pris d'y trouver que tu te plains de ma négligence « à t'écrire... Je n'ai jamais manqué aucune occasion « de te donner de mes nouvelles... Si tu n'as point « la patience de t'interdire un jugement défavorable « sur mes actions jusqu'à ce que je t'en aie marqué « les véritables motifs, tu cours souvent risque d'a- « voir le double chagrin d'être attristée par de faux « rapports et d'y avoir cru trop vite. Ne m'estime « qu'autant que tu me verras suivre les principes « que tu me connois. »

Charles lui écrit du même lieu, le 9 avril de la même année : « Je te gronderois un peu, si je pou- « vois te gronder, sur ce que tu prends trop tôt « l'alarme. Songe, je te prie, puisque je t'aime plus « que toute autre chose au monde, et que ma satis- « faction est inséparablement unie avec la tienne, si

[1] *Note* des *Mémoires de Ludlow*, collect. Guiz.

« toutes mes actions ne doivent avoir pour but de « te servir et de te plaire... L'habitude de ta société « m'a rendu difficile à contenter; mais ce n'est pas « une raison pour que tu m'en plaignes moins, toi « le seul remède à cette maladie. Le but de tout « ceci est de te prier de me consoler par tes lettres « le plus souvent qu'il te sera possible. Et ne crois- « tu pas que les détails de ta santé soient des sujets « agréables pour moi, quand même tu n'aurois pas « autre chose à m'écrire? N'en doute pas, ma chère « ame, la tendresse est aussi nécessaire à la conso- « lation de mon cœur que ton secours à mes af- « faires. »

Lorsqu'on songe que Charles épanchoit ainsi son cœur au milieu des horreurs de la guerre civile, au moment de tomber entre les mains de ses ennemis, on est profondément attendri.

La reine, un an auparavant, lui écrivoit d'York, le 30 mars, ces paroles un peu rudes : « Souvenez- « vous de ce que je vous ai écrit dans mes trois « dernières lettres, et ayez plus de soin de moi que « vous n'en avez eu jusqu'ici, ou faites semblant du « moins d'en prendre davantage, afin qu'on ne s'a- « perçoive pas de votre négligence à mon égard. »

Charles crut devoir déclarer, en mourant, à sa jeune fille la princesse Élisabeth, qu'*il avoit toujours été fidèle* à la reine, et la lettre d'adieux qu'il écrivit à celle-ci se terminoit par ces mots : « Je « meurs satisfait, puisque mes enfants sont auprès « de vous. Votre vertu et votre tendresse me répon- « dent du soin que vous aurez de leur conduite. Je

« ne puis vous laisser des gages plus chers et plus « précieux de mon amour. Je bénis le ciel de faire « tomber sa colère sur moi seul. Mon cœur est plein « pour vous de la même tendresse que vous y avez « toujours vue. Je vais mourir sans crainte, me sen- « tant fortifié par le souvenir de la fermeté d'ame « que vous m'avez fait paroître dans nos périls « communs. Adieu, madame, soyez persuadée que « jusqu'au dernier moment de ma vie je ne ferai « rien qui soit indigne de l'honneur que j'ai d'être « votre époux [1]. »

Cette dernière lettre de Charles, qui n'est pas assez connue, montre que ses sentiments intimes étoient aussi nobles, et peut-être encore plus touchants que ceux qu'il fit éclater sur l'échafaud.

On peut reprocher à Henriette-Marie du penchant à l'intrigue, penchant qu'elle tenoit du sang des Médicis; elle se livra aussi à des moines sans prudence et à des favorites qui la trahirent. Elle avoit le courage du sang; le courage politique lui manquoit quelquefois, et quand les orages populaires grondoient, quoique femme de tête et de cœur, elle donnoit des conseils pusillanimes. Bienfaisante et magnanime, elle fit souvent accorder la liberté et la vie à ses ennemis. Elle ne vouloit pas même connoître le nom de ses calomniateurs. « Si « ces personnes me haïssent, disoit-elle, leur haine « ne durera peut-être pas toujours, et s'il leur reste « quelque sentiment d'honneur, ils auront honte de « tourmenter une femme qui prend si peu de pré-

[1] *Vie de Henriette-Marie.*

« caution pour se défendre. » Les infortunes d'Henriette-Marie avoient été, pour ainsi dire, prédites par François de Sales, qui reste à notre histoire au triple titre de saint, d'homme illustre et d'ami de Henri IV.

Quoi qu'il en soit des altercations religieuses et domestiques qui troublèrent la paix intérieure de Charles et d'Henriette; quoi qu'il en soit des causes qui amenèrent la liaison, jusqu'à présent inexplicable, de la reine et des premiers parlementaires, quand les malheurs de Charles éclatèrent, la fille du Béarnois retrouva comme lui dans la guerre civile le courage et la vertu.

Lorsqu'en 1625 elle alla recevoir la couronne de la Grande-Bretagne, la reine Marie de Médicis sa mère, la reine Anne d'Autriche sa belle-sœur, l'accompagnèrent jusqu'à Amiens. Toutes les villes sur son passage lui rendoient des honneurs extraordinaires: par une pompe digne de la royauté chrétienne, *les prisons étoient ouvertes à son arrivée, et elle voyoit devant elle une infinité de malheureux qui la remercioient de leur liberté, et la combloient de bénédictions*[1]. Les trois reines se quittèrent à Amiens. Vingt vaisseaux qui attendoient Henriette de France à Boulogne, la transportèrent à Douvres : elle y fut reçue au bruit de l'artillerie et aux acclamations du peuple. Il y eut des combats à la barrière, des jeux et des courses de bagues.

Quand la reine d'Angleterre revint en France, en 1544, elle y rentra en fugitive; les prisons ne

[1] *Vie de Henriette-Marie.*

s'ouvroient plus par le charme de son sceptre; elle se déroboit elle-même aux prisons. Voyageant d'un royaume à l'autre, échappant à des tempêtes pour arriver à des combats, quittant des combats pour retrouver des tempêtes, Henriette étoit saisie par la fatalité qui poursuivoit les Stuarts. On vit cette courageuse femme, canonnée jusque dans la maison qui lui servoit d'abri contre les flots, obligée de passer la nuit dans un fossé où les boulets la couvroient de terre. Une autre fois, le vaisseau qui la portoit étant près de périr, elle dit aux matelots ce mot qui rappelle celui de César : « Une reine ne se noie pas. »

Libre d'esprit au milieu de tous les dangers, elle écrivoit au roi, de Newark, le 27 juin 1643 : « Tout ce qu'il y avoit actuellement de troupes à « Nottingham s'est rendu à Leicester et à Derby, ce « qui nous fait croire qu'elles ont dessein de nous « couper le passage... J'emmène avec moi trois mille « hommes d'infanterie, trente compagnies de cava- « lerie ou de dragons, six pièces d'artillerie et deux « mortiers. Henri Germyn, en qualité de colonel de « mes gardes, commande toutes ces forces; il a sous « lui sir Alexandre Lesley qui commande l'infante- « rie, Gérard la cavalerie, et Robert Legg l'artil- « lerie; Sa Majesté est madame la généralissime, « pleine d'ardeur et d'activité; et en cas que l'on en « vienne à une bataille, j'aurai à commander cent « cinquante chariots de bagages[1]. »

[1] *Note* des *Mémoires de Ludlow*, collect. Guiz.

Après de nouveaux revers, privée de presque toute assistance dans la petite ville d'Exeter que le comte d'Essex se préparoit à assiéger, elle mit au monde, le 16 juin 1644, sa dernière fille.

A peine accouchée, elle fut forcée de fuir de nouveau, n'ayant pour tout aide que son confesseur, un gentilhomme et une de ses femmes, *qui avoient de la peine à la soutenir à cause de son extrême foiblesse.* Elle avoit été obligée d'abandonner à Exeter sa fille nouvellement née : c'étoit cette princesse prisonnière dix-sept jours après sa naissance, cette princesse frappée par la mort à Saint-Cloud dans toute la fleur de la beauté et de la jeunesse, cette duchesse d'Orléans, cette seconde Henriette que la gloire de Bossuet devoit atteindre comme la première.

Une cabane déserte, à l'entrée d'un bois, s'offrit à la fuite d'Henriette-Marie. Elle y demeura cachée pendant deux jours. Elle entendit défiler les troupes du comte d'Essex qui parloient de porter à Londres *la tête de la reine,* laquelle tête avoit été mise à prix pour une somme de 6,000 liv. sterl.

Henriette, arrivée à Plymouth à travers mille périls, s'embarque pour l'île de Jersey : l'amiral Batty la poursuit. Alors, comme la femme de saint Louis, elle fait promettre à un capitaine de la tuer et de la jeter dans la mer avant qu'elle tombât aux mains de ces infidèles d'une nouvelle sorte. Elle aborde avec quelques matelots parmi des rochers sur la côte de la Basse-Bretagne; les paysans prenant ces étrangers pour des pirates, s'arment contre

eux; Henriette-Marie se fait reconnoître, part pour Paris, arrive au Louvre et tombe dans de nouveaux malheurs.

Outragée par des libelles jusque sur le continent, elle tomboit des mains de la populace féroce de Londres dans celles de la populace insolente de Paris. Ballottée entre deux guerres civiles sur les bords de la Tamise, elle rencontre les crimes sérieux des révolutions; sur les rivages de la Seine, les pasquinades sanglantes de la Fronde; là le drame de la liberté, ici sa parodie. Les bouchers et les boulangers d'Angleterre veulent tuer Henriette-Marie dans le palais des Stuarts; les bouchers et les boulangers de France lui refusent des aliments, dans le palais des Bourbons, oubliant que leurs pères avoient été nourris par celui dont ils dédaignoient de nourrir la fille.

« Cinq ou six jours avant que le roi sortît de Paris, « dit le cardinal de Retz, j'allai chez la reine d'An« gleterre que je trouvai dans la chambre de Made« moiselle, sa fille, qui a été depuis madame d'Or« léans. Elle me dit d'abord : Vous voyez, je viens « tenir compagnie à Henriette; la pauvre enfant n'a « pu se lever aujourd'hui faute de feu... La postérité « aura peine à croire qu'une petite-fille d'Henri-le« Grand ait manqué d'un fagot pour se lever au mois « de janvier dans le Louvre et sous les yeux d'une « cour de France. »

Elle étoit souvent obligée de se promener des *après-dînées entières dans les galeries du Louvre pour s'échauffer... Elle appréhendoit non seulement*

les insultes du peuple de Paris, mais la dureté de ses créanciers... Les Parisiens ne la pouvoient souffrir, et un jour que le roi Charles II son fils se promenoit sur une terrasse qui donnoit du côté de la rivière, quelques mariniers lui firent des menaces, ce qui l'obligea de se retirer de peur de les aigrir davantage par sa présence [1].

Triste et extraordinaire complication et ressemblance de destinée! Henriette-Marie, en 1639, avoit reçu à Whitehall sa mère exilée, Marie de Médicis. Les habitants de Londres, déja soulevés contre la reine d'Angleterre, se portèrent à des excès contre l'ancienne reine de France. La fille de Henri IV, qui se défendoit à peine contre la haine publique, fut obligée de demander une garde pour protéger la veuve de Henri IV : et Anne d'Autriche fut impuissante, à son tour, dans Paris, pour mettre à l'abri la sœur fugitive de Louis XIII, et la tante de Louis-le-Grand.

Une fausse nouvelle parvint d'abord à la reine d'Angleterre sur la catastrophe du 30 janvier 1649: le bruit courut que Charles I[er] avoit été délivré sur l'échafaud par le peuple; mais la lettre d'adieu de l'infortuné monarque, qui fut remise à Henriette le 9 février, dans le couvent des Carmélites à Paris, la tira d'erreur; elle s'évanouit. Le lendemain, madame de Motteville la vint complimenter de la part de la reine régente. Le malheur donnoit le droit à la reine d'Angleterre de faire des leçons: elle chargea

[1] *Vie de Henriette-Marie.*

madame de Motteville de dire à Anne d'Autriche « que le roi son seigneur (Charles Ier) ne s'étoit « perdu que pour n'avoir jamais su la vérité... que « le plus grand des maux qui pouvoient arriver aux « rois, et celui qui seul dévoroit leurs empires, étoit « d'ignorer la vérité. »

Cette insistance d'Henriette n'expliqueroit-elle pas son premier penchant pour les parlementaires, et son antipathie pour Strafford, dont elle trouvoit peut-être l'esprit trop absolu? Elle ajouta dans cette conversation, « qu'il falloit prendre garde à irriter « les peuples. » Si Charles Ier ne s'étoit perdu que pour n'avoir pas connu la vérité, au dire de la reine, cette reine ne partageoit donc pas l'entêtement du roi sur l'étendue de la prérogative? Elle aimoit les parlements : lorsqu'elle songea à quitter l'Angleterre avec Marie de Médicis sa mère, les deux chambres lui présentèrent une humble pétition pour la supplier de ne pas s'éloigner. Henriette répondit en anglois par un gracieux discours qu'elle resteroit, et qu'il n'y avoit point de sacrifice que le peuple ne pût attendre d'elle[1].

Après la mort de son mari, elle se donna le surnom de *reine malheureuse*, et elle porta le deuil toute sa vie.

L'épreuve la plus rude que cette reine eut à soutenir fut de solliciter un douaire de veuve auprès de l'homme qui l'avoit faite veuve : Cromwell répondit au cardinal Mazarin qu'Henriette de France

[1] *Journaux du P.*, IV, 314.

n'avoit jamais été reconnue reine d'Angleterre. Cette réponse sauvage, qui transformoit en concubine d'un prince étranger la fille d'un de nos plus grands rois, étonne moins que la demande même de cette fille de Jeanne d'Albret. Lorsque Henriette apprit ce refus, elle dit noblement : « Ce n'est pas à moi, « c'est à la France que cet outrage s'adresse. » Telle étoit, en effet, l'abjection où la politique d'un ministre sans honneur avoit alors réduit notre patrie. Mazarin étoit descendu jusqu'à se faire l'espion de Cromwell auprès de la famille royale exilée : ce fait résulte d'une lettre de Cromwell, qui n'étoit lui-même qu'un grand espion couronné et armé.

Quelque temps auparavant, Henriette-Marie avoit été forcée de demander au parlement de Paris ce qu'elle appeloit une *aumône*.

Retirée à Chaillot chez des sœurs de la Visitation établies dans une maison bâtie par Catherine de Médicis, Henriette devint bigote : il est assez curieux de lire que Port-Royal lui avoit offert de l'argent et un asile. Dans les histoires de sa vie, tristes sont ces petits contes de religieux et de religieuses, ces conseils de nonnes qui parlent des plus grands événements dont elles entendent à peine le bruit, qui jugent du fond de leurs cellules les choses de la politique, et qui, immobiles dans leurs saints déserts, ne s'aperçoivent pas même que le monde marche et passe aux pieds des murs de leur cloître Henriette-Marie essaya de rendre ses enfants à l'église romaine. Charles II, indifférent à tout principe, préféra sa couronne à sa foi : il ne se fit ca-

tholique qu'en mourant, lorsqu'il n'avoit plus rien à perdre des biens de la terre. Le duc de Glocester et la princesse d'Orange restèrent zélés protestants; le duc d'York seul (Jacques II) reçut des impressions qui le devoient ramener un jour à Paris, pour y mourir dépouillé comme sa mère. La princesse Henriette, depuis duchesse d'Orléans, fut élevée dans la religion romaine.

A la restauration de Charles II, la veuve de Charles Ier passa en Angleterre et ne se put résoudre à y demeurer. Elle ne connoissoit plus personne; elle alloit pleurant dans les palais de Whitehall, de Saint-James et de Windsor, poursuivie qu'elle étoit par quelques souvenirs. Après avoir vu mourir deux de ses enfants (la princesse d'Orange, veuve de vingt-six ans, et le duc de Glocester) elle s'embarqua avec sa fille Henriette, pour revenir en France. Son vaisseau échoua; Henriette fut saisie d'une rougeole dangereuse, et resta, soignée par sa mère, un mois entier à bord du vaisseau. La compagne éprouvée de l'infortuné Charles maria Henriette au duc d'Orléans, et reçut à Chaillot le bref de la béatification de saint François de Sales : dernières grandeurs de la terre et du ciel qui la visitèrent dans sa solitude.

Vers l'an 1663, Henriette-Marie fit un dernier voyage à Londres. Enfin, rentrée pour toujours dans sa patrie, elle tomba malade à Sainte-Colombe, petite maison de campagne située à peu de distance de la Seine. Un grain d'opium qu'elle prit la plongea dans un sommeil dont elle ne se réveilla

plus. Elle expira vers minuit, le 10 septembre 1669. Un historien a dit qu'*elle avoit fait un saint usage de ses maux*. Bien que son corps fut porté à Saint-Denis et son cœur à la Visitation de Chaillot, elle seroit morte oubliée, si Bossuet ne s'étoit emparé de ce grand débris de la fortune, pour le façonner à la manière de son génie.

Le grand orateur, en envoyant l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre et de madame Henriette à l'abbé de Rancé, lui écrivoit : « J'ai laissé ordre de « vous faire passer deux oraisons funèbres qui, « parce qu'elles font voir le néant du monde, peu- « vent avoir place parmi les livres d'un solitaire, et « qu'en tout cas il peut regarder comme deux têtes « de mort assez touchantes. »

DE L'OUVERTURE

DU LONG PARLEMENT

AU COMMENCEMENT DE LA GUERRE CIVILE.

De 1640 à 1647.

Ce fut donc par l'avis de la reine que Charles I[er] annonça au conseil des pairs réunis à York la convocation d'un parlement.

Pour ne s'occuper que des affaires intérieures, il se falloit débarrasser des Écossois. En vain Straffort s'opposa au traité déshonorant que l'on conclut avec eux; en vain il montra, par une action hardie, combien il étoit facile de les vaincre; le roi n'écouta rien et se hâta de revenir à Londres. Le quatrième parlement avoit été dissous le 5 mai 1640, et le 3 novembre de la même année s'ouvrit cette cinquième assemblée si fameuse dans l'histoire sous le nom du *long parlement*.

Charles avoit passé douze années sans appeler les communes; il s'étoit hâté, après ce laps de temps, de les disperser de nouveau; on ne s'étonne donc pas de voir, par une réaction naturelle, les communes irritées établir le bill des parlements triennaux, enlever au roi le pouvoir de proroger ces parlements et de les dissoudre; par ce seul acte,

la monarchie constitutionnelle étoit changée en une démocratie royale. Le monarque qui avoit tant combattu pour la *prérogative*, lorsqu'elle n'étoit pas virtuellement attaquée, l'abandonna au moment même où on lui porta les plus rudes coups.

Désespérant d'être utile à un prince si foible, Strafford avoit voulu se retirer du ministère; Charles retint le conseiller fidèle qui, ne le pouvant plus servir, se dévoua.

Un dessein, tout-à-fait digne du caractère déterminé de Strafford, avoit été conçu : le ministre vouloit dénoncer au parlement même les membres de ce parlement, qui avoient appelé l'armée écossoise en Angleterre. Les preuves de l'appel existoient; mais ceux que Strafford prétendoit accabler le devancèrent : Pym présenta, au nom des communes, à la barre de la chambre des pairs, une accusation de haute trahison contre Strafford qui fut immédiatement saisi et envoyé à la Tour.

Charles alors croyant adoucir les communes consentit à tout ce qu'elles voulurent entreprendre contre l'autorité de la couronne; mais en renonçant, comme on vient de le dire, au pouvoir de dissoudre le parlement, il se priva du moyen le plus sûr de sauver son ami.

Les chefs du parti étoient dans la chambre des lords, le duc de Bedford, lord Say, lord Mandeville et le comte d'Essex.

Le duc de Bedford jouissoit d'un revenu immense qui provenoit en grande partie des confiscations dont la couronne avoit doté sa famille. Il

avoit ce commun bon sens que le vulgaire prend pour de la sagesse : orgueilleux d'une richesse de mauvaise origine et d'une raison suffisante pour vaquer aux intérêts ordinaires de la vie, regardant les bienfaits des cours non comme une faveur, mais comme un tribut payé à sa puissance, Bedford, si zélé pour le régime légal, et dont les biens étoient les iniques présents de l'arbitraire, se réservoit au jour du malheur le droit d'être ingrat.

Lord Say, violent puritain, n'avoit qu'une fortune médiocre : son ambition étoit démesurée, son esprit fin, son caractère réservé. Les royalistes n'avoient pas d'ennemi plus dangereux.

Sans talents réels, avec de l'urbanité et quelque chose de sincère, lord Mandeville gagna l'affection et la confiance des communes.

Quant au comte d'Essex, dupe des chefs populaires qui flattoient sa vanité, c'étoit un de ces hommes à l'esprit étroit et faux, pour qui l'expérience est nulle; un de ces hommes qui voient le bonheur de l'espèce dans le malheur de l'individu, toujours prêts à recommencer les mêmes fautes, toujours s'ébahissant de ce qui arrive; personnages qui sont les niais d'un parti, comme d'autres en sont les trafiquants ou les héros.

Dans la chambre des communes, Pym étoit chargé de toutes les propositions de lois; il n'avoit d'autre talent que celui des affaires auxquelles il sembloit donner du poids par une parole lourde et un ton dogmatique; il ne manquoit pas de conscience, et son jugement étoit droit. Il ne désiroit qu'une amé-

lioration dans le gouvernement : chef des réformateurs à la naissance des troubles, il se trouva loin derrière eux, quand la révolution eut fait des progrès.

Hampden vint à point pour aider au renversement d'un empire : passé tout à coup d'une vie dissipée aux mœurs les plus sévères, cachant sous les dehors de l'affabilité des desseins vastes, il est probable qu'il conçut l'idée d'une république, quand on ne songeoit encore qu'aux priviléges parlementaires.

Hampden prenoit une partie de sa force dans la flexibilité de ses talents : son éloquence et son esprit étoient à volonté concis ou diffus, clairs ou embarrassés, et cette obscurité, dont il étoit le maître, lui donnoit plus de puissance en le rattachant aux défauts de son siècle. Tantôt il résumoit les débats du parlement avec une précision admirable, quand ces débats menoient au triomphe de son opinion; tantôt il embrouilloit la question de manière à la faire ajourner, si elle paroissoit se résoudre contre son avis. Poli et modeste avec art, paroissant se défier de son jugement et céder à celui d'autrui, il finissoit toujours par emporter ce qu'il désiroit. Intrépide à l'armée, profond dans la connoissance des hommes, lui seul devina Cromwell alors que la foule n'apercevoit encore rien dans ce destructeur du trône des Stuarts. Sylla pénétra de même l'ame de César : les aigles voient de loin et de haut. On a cru pourtant qu'Hampden fut tenté par la proposition à lui faite d'être gouverneur du prince

de Galles, s'il vouloit, avec Pym et Hollis, s'engager à sauver Strafford[1].

Sombre, vindicatif, implacable, Saint-John formoit, avec Pym et Hampden, le triumvirat qui dominoit la nation. Ces trois hommes se servoient encore du fanatisme de Fiennes, et des talents de sir Henri Vane.

Celui-ci joignoit à une dissimulation profonde un esprit prompt et une parole mordante; dans la laideur bizarre de sa physionomie on croyoit lire des destinées extraordinaires. Emporté par une imagination inquiète et ardente, libertin à Londres, puritain à Genève, séditieux à Boston, Vane excitoit partout des troubles; il enflammoit les esprits pour des principes dont il se jouoit. Après avoir traîné une vie d'aventures sur tous les rivages, il revint dans son pays où la révolution sembloit attirer et demander son fatal génie.

Strafford ayant été mis en accusation, le parlement crut qu'il étoit temps de recourir aux grandes mesures populaires. On fit sortir des prisons et promener en triomphe trois écrivains condamnés pour des libelles. Dans les temps de troubles, la licence de la presse est souvent confondue avec la liberté de la presse, et l'on se sert ensuite de la crainte qu'inspire la première pour enchaîner la seconde: Milton prit la plume en faveur de celle-ci. On trouve pour la première fois le grand nom de l'Homère anglois, confondu parmi ceux des pam-

[1] Whitelocke.

phlétaires du temps, comme on lit le nom d'Olivier Cromwell sur la liste des colonels ou des capitaines de cavalerie de l'armée parlementaire.

Des pétitions étoient colportées de maison en maison, et revêtues de la signature d'honnêtes citoyens dont la bonne foi étoit surprise. Quiconque à la chambre basse se montroit modéré perdoit son siége : on trouvoit cent causes de nullité à son élection ; et quiconque entroit violemment dans les idées du jour restoit député, sa nomination fût-elle entachée de tous les vices. Le pouvoir passé entièrement aux communes, il fut aisé de prévoir la mort de Strafford.

Cet homme n'eut qu'un défaut, et ce défaut le perdit : il méprisoit trop les conseils et les obstacles. Fait par la nature pour commander, la moindre contradiction lui étoit insupportable. L'empire appartient sans doute aux talents, la souveraineté réside dans le génie, mais c'est un malheur quand le sentiment d'une supériorité incontestable est révélé à celui qui la possède dans une seconde place, alors qu'il lui est impossible d'atteindre à la première. Ce qui seroit grandeur et puissance légitime au plus haut degré de l'ordre social devient, un degré plus bas, orgueil et tyrannie.

Amené devant la chambre des pairs, Strafford sans assistance, sans préparation, sans connoître, même les accusations dont il étoit chargé, luttant seul contre la foiblesse du roi, la fougue des communes, le torrent de l'inimitié populaire, Strafford se défendoit avec tant de présence d'esprit, que

ses juges n'osèrent d'abord prononcer la sentence.

Toutes les paroles de l'illustre infortuné furent calmes, dignes, pathétiques et modestes. Son discours, qui nous est resté, n'est point souillé du jargon de l'époque. Strafford, dans son adversité, se montra aussi supérieur aux Pym et aux Fiennes par la beauté du génie que par la grandeur de l'ame. La conclusion de sa défense, citée partout, arracha des pleurs à ses ennemis.

« Milords, j'ai retenu ici vos seigneuries beau-« coup plus long-temps que je ne l'aurois dû; je « serois inexcusable si je n'avois parlé pour l'inté-« rêt de ces gages qu'une sainte, maintenant dans le « ciel, m'a laissés (il montroit ses enfants, et ses « pleurs l'interrompirent); ce que je perds moi-même « n'est rien; mais, je l'avoue, ce que mes indiscré-« tions vont faire perdre à mes enfants m'affecte « profondément: je vous prie de me pardonner cette « foiblesse. J'aurois voulu dire quelque chose de « plus, mais j'en suis incapable à présent: ainsi je « me tairai...

« Et maintenant, milords, je remercie Dieu de « m'avoir instruit, par sa grâce, de l'extrême vanité « des biens de la terre, comparés à l'importance de « notre salut éternel. En toute humilité et en toute « paix d'esprit, milords, je me soumets à votre sen-« tence. Que cet équitable jugement soit pour la vie « ou pour la mort, je me reposerai plein de grati-« tude et d'amour dans les bras du grand Auteur « de mon existence. »

Socrate fut moins soumis: il accusa ses juges à

la fin de son apologie. « Il est temps, leur dit-il, « que je me retire, vous, *pour vivre*, moi, pour « mourir. »

Ce ne fut qu'à force de menaces que l'on parvint à faire condamner Strafford dans la chambre des pairs : malgré ces violences, dix-neuf voix sur quarante-six l'osèrent encore absoudre.

L'accusé, dans sa défense, avoit surtout foudroyé Pym, l'accusateur, réduit à balbutier une misérable réplique. L'animosité des communes contre Strafford n'étoit peut-être si grande que parce que le noble pair avoit fait partie de la chambre populaire, et qu'il s'étoit montré lui-même ardent adversaire de la couronne. Les chefs plébéiens le regardoient comme un déserteur. L'envie s'attachoit aussi à l'élévation du ministre de Charles : le mérite oublié plaît; récompensé, il offusque.

Enfin, il faut dire encore que les partis ont un merveilleux instinct pour découvrir et pour perdre les hommes de taille à les combattre. Dans les grandes révolutions, le talent qui heurte de front ces révolutions est écrasé; le talent qui les suit peut seul s'en rendre maître : il les domine, lorsqu'ayant épuisé leurs forces, elles n'ont plus pour elles le poids des masses et l'énergie des premiers mouvements. Mais cette sorte de talent complice appartient à des personnages plus grands par la tête que par le cœur, car ils sont long-temps obligés de se cacher dans le crime, pour s'emparer de la puissance.

Charles dans son palais, tremblant pour les jours

de la reine, nomma une commission chargée de ratifier *tous* les bills portés à la sanction royale. Parmi ces bills se trouvoit celui qui condamnoit Strafford : dernière et misérable foiblesse d'un prince qui cherchoit à couvrir son ingratitude à ses propres yeux, en comprenant dans un acte *général* de l'autorité suprême l'acte *particulier* qui donnoit la mort à un ami ! On sait que le monarque fut déterminé à permettre l'exécution de la sentence par la chose même qui l'auroit dû affermir dans la résolution de s'y opposer. Le magnanime Strafford écrivit une lettre à Charles pour dégager la conscience de son roi, et lui donner la permission de le faire mourir.

« Ma vie, lui mandoit-il, ne vaut pas les soins « que Votre Majesté prend pour me la conserver : « je vous la donne avec empressement en échange « des bontés dont vous m'avez comblé, et comme « un gage de réconciliation entre vous et votre peu- « ple. Jetez seulement un regard de compassion sur « mon pauvre fils et sur ses trois sœurs. »

De tous les conseillers de la couronne, Juxon, évêque de Londres, eut seul le courage de dire au roi qu'il ne devoit pas souscrire à la condamnation, s'il ne trouvoit pas Strafford coupable. Exemple frappant de la justice divine! ce fut ce même Juxon, cet équitable et courageux prélat, qui assista Charles Ier à l'échafaud.

Lorsque Strafford apprit que son supplice avoit été autorisé, il se leva avec étonnement de son siége, et s'écria dans le langage de l'Écriture : « Ne

« mettez point votre confiance dans la parole des « princes ni dans les enfants des hommes. » Strafford avoit-il cru au courage du roi? un reste d'amour de la vie s'étoit-il caché au fond du cœur d'un grand homme?

Charles n'apaisa point les esprits en laissant verser le sang de son ministre : une lâcheté n'a jamais sauvé personne. Les princes de la terre, que des fautes ou des crimes exposent souvent à perdre la couronne, feroient mieux de la compromettre quelquefois pour des causes saintes.

Au surplus l'infortuné Stuard ne cessa de se reprocher sa foiblesse : condamné à son tour, il déclara que sa mort étoit un juste talion de celle de Strafford. Cette confession publique, prononcée à haute voix sur l'échafaud, est une des plus hautes leçons de l'histoire : la postérité n'a pas absous l'ami, mais elle a pardonné au monarque en faveur de la sincérité du repentir, et de la grandeur de l'expiation.

Strafford s'étoit certainement rendu coupable d'actes arbitraires en Irlande; mais l'Irlande avoit été gouvernée de tout temps par l'autorité militaire et par des lois exceptionnelles. D'ailleurs les limites des priviléges de la couronne et des droits du parlement étoient encore si confuses, que l'on se pouvoit ranger du côté d'un de ces deux pouvoirs d'après des antécédents d'une égale autorité. Cinquante ans plus tard, Strafford eût été sévèrement mais justement condamné; à l'époque de l'arrêt prononcé sur lui, les lois qu'on lui appliqua étoient

ou non faites, ou contestées, ou détruites par d'autres lois. Le bill d'*attainder* renferma implicitement le délit et la peine; la sentence fut à la fois un jugement et une loi, laquelle loi avoit un effet rétroactif: il y eut donc violence et iniquité.

Strafford se prépara au supplice avec le plus grand calme[1]. Le 22 mai 1641, au matin, on le conduisit au lieu de l'exécution : en passant au pied de la tour où l'archevêque Laud, accusé comme lui, étoit renfermé, il éleva la voix et pria le prélat de le bénir. Le vieillard parut à la fenêtre; ses cheveux étoient blancs; des larmes baignoient son visage; deux ecclésiastiques le soutenoient. Strafford se mit à genoux : Laud passa ses mains à travers les barreaux; il essaya de donner une bénédiction que l'âge, l'infortune et la douleur ne lui permirent pas d'achever; il défaillit dans les bras de ses deux assistants.

Strafford se releva, prit la route de l'échafaud où le vieil évêque le devoit suivre. Le ministre de Charles marcha au supplice d'un air serein, au milieu des insultes de la populace. Avant de poser le front sur le billot, il prononça ces paroles : « Je « crains qu'une révolution qui commence par ver- « ser le sang ne finisse par les plus grandes cala- « mités et ne rende malheureux ceux qui l'entre- « prennent. » Il livra sa tête et passa à l'éternité (1641).

La révolution précipite son cours; le roi part pour l'Écosse; la conspiration irlandoise éclate et

[1] J'invite à lire, dans la collection des lettres de Strafford, la lettre qu'il écrivit à son fils avant d'aller à l'échafaud.

est suivie d'un des plus horribles massacres dont il soit fait mention dans l'histoire; les chefs du parti puritain saisissent cette occasion pour hâter la marche des événements. Charles revient de l'Écosse; le parlement lui présente des remontrances séditieuses et fait emprisonner les évêques.

Irrité de tant d'affronts, le roi va lui-même accuser de haute trahison dans la chambre des communes les six membres les plus fameux de la faction puritaine. Ceux-ci, prévenus de cette imprudente démarche par une indiscrétion de la reine, se réfugient dans la cité. Une insurrection éclate; les bruits les plus absurdes se répandent : tantôt c'est la rivière que les *cavaliers* doivent faire sauter en l'air par l'explosion d'une mine; tantôt ce sont ces mêmes *cavaliers* (les royalistes) qui viennent mettre le feu à la demeure des *têtes rondes* (les parlementaires). Menacée d'un décret d'accusation, la reine force le roi à donner sa sanction à la loi qui privoit les évêques du droit de voter. Henriette quitte l'Angleterre; Charles se retire à York, après avoir refusé d'apposer sa signature au bill relatif à la milice; bill qui tendoit à mettre le pouvoir militaire aux mains de la chambre élective : de part et d'autre on se prépare à la guerre.

On remarque dans la conduite du roi, depuis son avénement au trône jusqu'à l'époque de la guerre civile, cette incertitude qui prépare les catastrophes. Entêté de la *prérogative*, il se la laissa d'abord arracher par lambeaux, et la livra ensuite toute à la fois; il étoit brave : il pouvoit en appeler

à l'épée, et il ne recourut aux armes que quand ses ennemis eurent acquis le pouvoir de résister; toutes les voies constitutionnelles lui étoient ouvertes pour agir au nom de la constitution, même contre le parlement, et il n'entra point dans ces voies. Enfin, Charles lutta inutilement contre la force des choses; son temps l'avoit devancé : ce n'étoit pas sa nation seule qui l'entraînoit, c'étoit le genre humain; il voulut ce qui n'étoit plus possible. La liberté conquise s'alla perdre d'abord dans le despotisme militaire, qui la dépouilla de son anarchie; mais enlevée aux pères, elle fut substituée aux fils, et resta en dernier résultat à l'Angleterre.

Dans les combats de plume qui précédèrent des combats plus sanglants, le parti de Charles eut presque toujours raison par le fond et par la forme : ce parti posa très nettement les questions relatives aux formes du gouvernement; il prouva que la constitution angloise étoit composée de monarchie, d'aristocratie et de démocratie (c'étoit la première fois que l'on s'exprimoit ainsi); il prouva que les demandes du parlement tendoient à dénaturer la constitution monarchique et à jeter la Grande-Bretagne dans l'état populaire, le pire de tous les états. Falkland et Clarendon écrivoient pour le roi; tous deux étoient ennemis déclarés des mesures arbitraires de la cour.

Pourquoi un parti si raisonnable dans ses doctrines ne fut-il pas écouté? C'est qu'on ne le crut pas sincère, et qu'ensuite il étoit froid; il se trou-

voit placé du côté d'un pouvoir qui tendoit à conserver, tandis que les passions étoient du côté d'un pouvoir qui vouloit détruire. Enfin ce parti étoit dépassé dans ses sentiments de liberté par les puritains, qui marchoient à la république. Plus tard on retourna aux principes de Clarendon et de Falkland, mais il fallut dévorer vingt ans de calamités. Ainsi nous sommes revenus en 1814 aux doctrines de 1789 : nous aurions pu nous épargner le luxe de nos maux.

Cependant (il est triste de le dire), les crimes et les misères des révolutions ne sont pas toujours des trésors de la colère divine, dépensés en vain chez les peuples. Ces crimes et ces misères profitent quelquefois aux générations subséquentes par l'énergie qu'ils leur donnent, les préjugés qu'ils leur enlèvent, les haines dont ils les délivrent, les lumières dont ils les éclairent. Ces crimes et ces misères, considérés comme leçons de Dieu, instruisent les nations, les rendent circonspectes, les affermissent dans des principes de liberté raisonnable; principes qu'elles seroient toujours tentées de regarder comme insuffisants, si l'expérience douloureuse d'une liberté sous une autre forme n'avoit été faite.

Falkland a laissé un de ces souvenirs mêlés de mélancolie et d'admiration qui attendrissent l'ame. Il étoit doué du triple génie des lettres, des armes et de la politique. Il fut fidèle aux Muses sous la tente, à la liberté dans le palais des rois, dévoué à un monarque infortuné, sans méconnoître les fautes

de ce monarque. Accablé des maux de son pays, fatigué du poids de l'existence, il se laissa aller à une tristesse qui se faisoit remarquer jusque dans la négligence de ses vêtements. Il chercha et trouva la mort à la bataille de Naseby : on devina son dessein de quitter la vie au changement de ses habits : il s'étoit paré comme pour un jour de fête.

Le chancelier Clarendon, qui de son côté servit si bien Charles Ier, vint dans la suite mourir à Rouen, exilé par Charles II, qui lui devoit en partie sa couronne. Sous le règne de ce dernier prince, on condamna à être brûlé par la main du bourreau le mémoire justificatif du vertueux magistrat dont les écrits mêlés à ceux de Falkland avoient fait triompher la cause royale.

L'étendard royal planté à Nottingham donna, dit Hume, le signal de la discorde et de la guerre civile à toute la nation. Clarendon remarque que les parlementaires avoient commis le premier acte d'hostilité en s'emparant des magasins de Hull. L'observation est juste, mais le parlement avoit agi dans ses intérêts : lorsque dans les troubles des empires on en est venu à l'emploi de la force, il s'agit moins de la première attaque que de la dernière victoire.

La fortune se déclara d'abord pour le roi : la reine lui amena des secours. Il assembla à Oxford les membres du parlement qui lui étoient demeurés fidèles, afin de combattre le parlement de Londres : ainsi sous la Ligue nous avions le parlement de Tours et celui de Paris ; « mais depuis, dit Bossuet,

« des retours soudains, des changements inouïs, la « rébellion long-temps retenue, à la fin tout-à-fait « maîtresse; nul frein à la licence; les lois abolies, « la majesté violée par des attentats jusqu'alors in- « connus; l'usurpation et la tyrannie sous le nom « de liberté. »

CROMWELL.

Tous ces revers tinrent à un homme : non que Cromwell fût l'adversaire de Charles (dans ce cas encore la lutte eût été trop inégale), mais Cromwell étoit la destinée visible du moment. Charles, le prince Rupert, les partisans du roi, remportoient-ils quelque avantage, cet avantage devenoit inutile par la présence de Cromwell. Moins les talents de cet homme étoient éclatants, plus il paroissoit surnaturel : bouffon et trivial dans ses jeux, lourd et ténébreux dans son esprit, embarrassé dans sa parole, ses actions avoient la rapidité et l'effet de la foudre. Il y avoit quelque chose d'invincible dans son génie, comme les idées nouvelles dont il étoit le champion.

Olivier Cromwell, fils de Robert Cromwell et d'Élisabeth Stewart, naquit à Huntingdon, le 24 avril v. s., la dernière année du seizième siècle. Robert eut dix enfants, et Olivier fut le second de ses fils. Les frères d'Olivier moururent en bas âge. Milton a exalté et d'autres ont ravalé la famille du Protecteur : il a dit lui-même dans un de ses discours qu'il n'étoit ni bien ni mal né, ce qui étoit modeste, car sa naissance étoit bonne, et ses alliances surtout remarquables. Les premiers biographes de Cromwell, particulièrement les premiers biographes fran-

çois, l'envoient servir d'abord sur le continent, et le font comparoître devant le cardinal de Richelieu, qui prédit la grandeur future du jeune Anglois : ces fables sont aujourd'hui abandonnées. Cromwell reçut les premiers rudiments des lettres à Huntingdon, sous un docteur Thomas Beard, ministre dans cette petite ville. Le docteur fut un mauvais maître, quoiqu'il composât des pièces de théâtre pour ses écoliers ; Cromwell ne sut jamais correctement l'orthographe.

Envoyé à Cambridge au collége de Sydney-Sussex (23 avril 1616), il étudia sous Richard Howlet, apprit un peu de latin : Waller veut qu'il sût bien l'histoire grecque et romaine. Il aimoit les livres, écrivoit facilement de mauvaise prose et de méchants vers.

Son père étant mort, sa mère le rappela auprès d'elle. Pendant deux années, Olivier fut la terreur de la ville d'Huntingdon par ses excès. Envoyé à Lincolns-Inn pour s'instruire dans les lois, au lieu de s'y appliquer, il se plongea dans la débauche. Revenu de Londres en province, il se maria à Élisabeth Bourchier, fille de sir James Bourchier, du comté d'Essex. Elle étoit laide et assez vaine de sa naissance : une seule lettre d'elle, qui nous reste, montre qu'elle avoit reçu l'éducation la plus négligée [1].

[1] Il ne faut pourtant pas confondre les fautes d'orthographe et de langue, dans les manuscrits de la première partie du dix-septième siècle, avec l'orthographe et les langues de cette époque qui n'étoient pas fixées et varioient encore dans chaque pays, selon les provinces.

Cromwell, qui n'avoit que vingt et un ans au moment de son mariage, changea subitement de mœurs, entra dans la secte puritaine, et fut saisi de l'enthousiasme religieux, tantôt feint, tantôt vrai, qu'il conserva toute sa vie. Nous verrons plus tard les contrastes de son caractère.

Une succession ayant donné quelque aisance à Cromwell, il devint *gentleman farmer* dans l'île d'Ély, et fut élu membre du troisième parlement de Charles en 1628 : il ne s'y fit remarquer que par son ardeur religieuse et par ses déclamations contre les évêques de Winchester et de Winton. Sa voix étoit aigre et passionnée, ses manières rustiques, ses vêtements sales et négligés. Cromwell étoit d'une taille ordinaire (cinq pieds cinq pouces environ); il avoit les épaules larges, la tête grosse, et le visage enflammé.

Après la dissolution du parlement de 1628; Cromwell disparoît; on ne le retrouve qu'à la convocation du parlement de 1640. On sait seulement que les censures et l'intolérance de la Chambre Étoilée, ayant déterminé beaucoup de citoyens à passer à la Nouvelle-Angleterre, Hampden et son cousin Olivier Cromwell résolurent de s'expatrier. Ils avoient choisi pour le lieu de leur résidence, dans des pays sauvages, une petite ville puritaine, fondée en 1635, sous le nom de Say-Brook, par lord Brook et lord Say. Cromwell et Hampden étoient déja à bord d'un vaisseau sur la Tamise, lorsque cette proclamation les contraignit de débarquer : « Il est défendu à tous marchands, maîtres

« et propriétaires de vaisseaux, de mettre en mer « un vaisseau ou des vaisseaux avec des passagers, « avant d'en avoir obtenu licence spéciale de quel- « ques uns des lords du conseil privé de Sa Majesté, « chargés des plantations d'outre-mer. »

Hampden et Cromwell, au lieu de s'aller ense- velir dans les déserts de l'Amérique, furent retenus en Angleterre par les ordres de Charles Ier : il n'y a pas, dans les annales des hommes, un exemple plus frappant de la fatalité.

Obligé de rester en Angleterre par la volonté du roi qu'il devoit conduire à l'échafaud, Cromwell ne sachant où jeter son inquiétude, s'opposa au desséchement très utile des marais de Cambridge, de Huntingdon, Northampton et Lincoln; desséche- ment entrepris par le comte de Bedfort. Les per- sonnages puissants qu'il attaquoit lui donnèrent le surnom dérisoire de *lord des marais;* mais le parti populaire et puritain, à cause même de cette attaque contre de nobles hommes, choisirent Cromwell, membre de la Chambre des communes pour Cam- bridge, au parlement du 5 mai 1640. Ce quatrième parlement ayant été subitement dissous, l'obscur député reparut enfin, la même année, dans ce long parlement qui devoit faire sa puissance, et qu'il devoit détruire.

La révolution qui commençoit sa marche ne se trompoit pas sur son chef, bien que ce chef fût encore le membre le plus ignoré de ces fameuses communes. Au premier cri de la guerre civile, le génie du Protecteur s'éveilla. Volontaire d'abord,

et puis colonel parlementaire, Cromwell leva un régiment de fanatiques qu'il soumit à la plus sévère discipline : le moine devient facilement soldat. Pour vaincre le principe d'honneur qui animoit les *cavaliers*, Cromwell enrôla à son service le principe religieux qui enflammoit les *têtes rondes*. Il fut bientôt l'ame de tout : il refondit et reconstitua l'armée ; et sachant se faire exempter des bills qu'il inspiroit au parlement, il restoit pouvoir arbitraire au milieu d'une faction toute démocratique.

DU COMMENCEMENT

DE LA GUERRE CIVILE

A LA CAPTIVITÉ DU ROI.

De 1642 à 1647.

Cromwell s'éleva principalement en adoptant un parti : il se plaça à la tête des *indépendants*, secte sortie du sein des puritains, et dont l'exagération fit la force. Les membres *indépendants* du parlement devinrent les tribuns de la république : les généraux et les officiers de l'armée furent remplacés par des généraux et des officiers *indépendants*. On établit auprès de chaque corps des commissaires qui contrecarroient les mesures des capitaines modérés ; l'esprit des troupes s'exalta jusqu'au plus haut degré du fanatisme.

En vain Charles, auquel il restoit encore une ombre de puissance, voulut traiter à Huxbridge : la négociation fut rompue et la guerre renouvelée. Montross obtint quelques succès inutiles en Écosse. « Le comte de Montross, Écossois et chef de la mai-« son de Graham, dit le cardinal de Retz, est le seul « homme du monde qui m'ait jamais rappelé l'idée « de certains héros que l'on ne voit plus que dans

« les Vies de Plutarque; il avoit soutenu le parti du « roi d'Angleterre dans son pays, avec une gran- « deur d'ame qui n'en avoit point de pareille en ce « siècle. »

Montross n'étoit point un homme de Plutarque; c'étoit un de ces hommes qui restent d'un siècle qui finit dans un siècle qui commence : leurs anciennes vertus sont aussi belles que les vertus nouvelles, mais elles sont stériles; plantées dans un sol usé, les mœurs nationales ne les fécondent plus.

Tandis qu'on s'égorgeoit dans les champs de l'Angleterre, les membres des communes livroient des batailles à Londres, abattoient des têtes sans exposer les leurs. L'archevêque Laud, prisonnier depuis plus de trois ans, fut tiré de son cachot, par la vengeance de Prynne, pour aller au supplice (10 janvier 1645). Ce prélat inflexible avoit fait beaucoup de mal à Charles, en l'entêtant de la suprématie épiscopale, en persuadant au roi d'entreprendre ce qu'il n'avoit pas la force d'accomplir. Laud, courbé sur son bâton pastoral, étoit naturellement si près du terme de sa course, qu'on auroit pu se dispenser de hâter le pas du vieux voyageur. « Agé de soixante-seize ans, vénérable par ses ver- « tus... Il regarda la mort sans tomber dans la pusil- « lanimité des vieillards qui, du bord de leur tom- « beau, font des vœux au ciel pour en obtenir « quelques malheureux moments qu'ils veulent at- « tacher au grand nombre de leurs années [1]. »

[1] *Vie de Henriette de France.*

Battu de toutes parts, défait complétement à Naseby (juin 1645), Charles crut trouver un asile parmi ses véritables compatriotes : il quitta Oxford où il s'étoit réfugié, et s'alla rendre à l'armée écossoise, avec les chefs de laquelle il avoit secrètement traité. On le conduisit à Newcastle, où s'ouvrirent de nouvelles négociations. Des commissaires du gouvernement anglois arrivèrent : tout le monde pressoit Charles d'accepter les conditions proposées : les Écossois ou les *saints* (c'est ainsi qu'ils se nommoient), les *presbytériens* effrayés des *indépendants*, l'ambassadeur de France, Bellièvre, la reine même absente, mais se faisant entendre par l'intermédiaire de Montreuil. Charles refusa l'arrangement, parce qu'il blessoit les principes de sa croyance. A cette époque la foi étoit partout, excepté chez un petit nombre de libertins et de philosophes; elle imprimoit aux fautes et quelquefois aux crimes des divers partis quelque chose de grave, de moral même, si l'on ose dire, en donnant à la victime de la politique la conscience du martyr, et à l'erreur la conviction de la vérité.

Un ministre écossois, prêchant devant Charles, commença le psaume 51 : *Pourquoi, tyran, te vantes-tu de ton iniquité?* Charles se leva et entonna le psaume 56 : *Seigneur, prends pitié de moi, car les hommes me veulent dévorer.* Le peuple attendri continua le cantique avec le souverain tombé : l'un et l'autre ne s'entendoient plus qu'à travers la religion.

Ces marques de pitié s'évanouirent; les *saints*

d'Écosse en vinrent à un marché avec les *justes* d'Angleterre, et l'armée covenantaire livra Charles au parlement anglois, pour la somme de 800,000 livres sterling. « Les gardes fidèles de nos rois, dit « Bossuet, trahirent le leur. » Lorsque Charles fut instruit de la convention, il prononça ces belles et dédaigneuses paroles : « J'aime mieux être au pou- « voir de ceux qui m'ont acheté chèrement que de « ceux qui m'ont lâchement vendu. »

Prisonnier des hommes qui alloient bientôt l'immoler, Charles fut conduit au château de Holmby (9 février 1647). Il reçut partout des témoignages de respect : la foule accouroit sur son passage; on lui amenoit des malades afin qu'il les touchât pour les rendre à la santé; vertu qu'il étoit censé posséder comme *roi de France*, comme héritier de saint Louis. Plus Charles étoit malheureux, plus on le croyoit doué de cette vertu bienfaisante : étrange mélange de puissance et d'impuissance! On supposoit au royal captif une force surnaturelle, et il n'avoit pas celle de briser ses chaînes; il pouvoit fermer toutes les plaies, excepté les siennes. Ce n'étoit pas sa main, c'étoit son sang qui devoit guérir cette maladie de liberté dont l'Angleterre étoit travaillée.

Les *Presbytériens* libres de crainte du côté du roi essayèrent de licencier l'armée où dominoient les *indépendants*; les *indépendants* l'emportèrent : ils formèrent entre eux dans leurs camps une espèce de parlement militaire aux ordres de Cromwell. Les officiers composoient la chambre haute, les soldats

qu'on nommoit *agitateurs*, la chambre basse : c'est ainsi que la constitution républicaine de Rome passa aux légions de l'empire. Soixante-deux membres indépendants du vrai parlement, ayant à leur tête les orateurs, allèrent rejoindre l'armée militante, prêchante et délibérante, laquelle vint à Londres et chassa qui bon lui plut de Westminster. En même temps, le cornette Joyce, qui jadis tailleur avoit quitté l'aiguille pour l'épée, enleva le roi du château d'Holmby, le conduisit prisonnier de l'armée à Newmarket, et de là à Hamptoncourt.

Les hommes qui se jettent les premiers dans les révolutions sont partis d'un point de repos; ils ont été formés par une éducation et par une société qui ne sont point celles que les révolutions produisent. Dans les plus violentes actions de ces hommes, il y a quelque chose du passé, quelque chose qui n'est pas d'accord avec leurs actions, c'est-à-dire des impressions, des souvenirs, des habitudes qui appartiennent à un autre ordre de temps. Ces athlètes expirent successivement dans la lice à des distances inégales, selon le degré de leurs forces, ou, s'arrêtant tout à coup, refusent d'avancer. Mais auprès d'eux sont nés d'autres hommes, factieux engendrés par les factions; aucune impression, aucun souvenir, aucune habitude ne contrarie ceux-ci dans les faits du présent; ils accomplissent par nature ce que leurs devanciers avoient entrepris par passion : aussi vont-ils beaucoup au delà de ces premiers révolutionnaires qu'ils immolent et remplacent.

DEPUIS

LA CAPTIVITÉ DU ROI

JUSQU'A L'ÉTABLISSEMENT DE LA RÉPUBLIQUE.

De 1647 à 1649.

Près d'une moitié de la propriété angloise avoit été séquestrée par le parlement, sous le prétexte de l'attachement que les propriétaires conservoient aux opinions royalistes. Le clergé anglican étoit errant dans les bois; des victimes entassées dans les pontons, sur la Tamise, périssoient de maladie, et quelquefois de faim. On avoit établi des comités investis du droit de vie et de mort, lesquels, sans forme de procès, dépouilloient les citoyens. Ces comités exerçoient des vengeances, vendoient la justice, et protégeoient le crime.

Tous ces maux rendirent l'entreprise de l'armée contre le parlement extrêmement populaire, car, dans le mouvement des ambitions et dans le ressentiment des misères publiques, on n'examina pas jusqu'à quel point le succès de la révolution n'avoit pas tenu à des rigueurs que l'humanité, l'équité et la morale ne pouvoient d'ailleurs justifier.

Après avoir chassé les *presbytériens* du parle-

ment, l'armée entama, à l'exemple de ce même parlement, des négociations avec le roi.

Cromwell pensa-t-il d'abord à se réunir à Charles? on l'a cru. John Cromwell, un de ses cousins, lui avoit entendu dire à Hamptoncourt : « Le roi est « injustement traité, mais voici ce qui lui fera rendre « justice; » il montroit son épée. Il est certain qu'Ireton et Cromwell eurent des pourparlers fréquents à Hamptoncourt, avec les agents du roi. Charles offroit, dit-on, à Cromwell l'ordre de la Jarretière et le titre de comte d'Essex; mais Cromwell prévit tant d'opposition de la part des *agitateurs* et des *niveleurs*, qu'il se décida à les suivre. L'esprit républicain, en forçant un simple citoyen à refuser un cordon, lui donna une couronne : Cromwell fût redevenu sujet obscur, mais vertueux; la liberté lui imposa le crime, le despotisme et la gloire.

Cromwell jouoit vraisemblablement un double jeu; si les négociations avec Charles réussissoient, elles le menoient à la fortune; si elles échouoient, il trouvoit, en abandonnant le roi, d'autres honneurs : d'un côté la prudence et l'intérêt lui conseilloient de se rapprocher de Charles; de l'autre, sa haine plébéienne et son ambition démesurée l'en écartoient. Ainsi s'expliqueroit mieux l'ambiguité de la conduite de Cromwell, que par la profonde hypocrisie d'une trahison non interrompue, et inébranlablement décidée d'avance à se porter aux derniers excès.

Dans ces négociations tant de fois reprises et rompues avec les divers partis, Charles lui-même

fut généralement accusé de fausseté. Il avoit le tort de trop écrire et de trop parler : ses billets, ses lettres, ses déclarations, ses propos finissoient par être connus de ses ennemis, qui, à cet effet, se servoient souvent de moyens peu honorables. Après la bataille de Naseby (14 juin 1645), on trouva dans une cassette perdue des lettres et des papiers importants : ils furent lus dans une assemblée populaire à Guildhall, et publiés ensuite avec des notes, par ordre du parlement, sous ce titre : *Le portefeuille du roi ouvert, etc.* Ces papiers et ces lettres (du roi et de la reine) prouvoient trop que Charles ne regardoit pas sa parole comme engagée, qu'il songeoit à appeler des armées étrangères, et qu'il étoit toujours entêté des maximes du pouvoir absolu [1].

C'est encore ainsi qu'avant de quitter Oxford pour se livrer aux Écossois, il avoit écrit à Digby que si les *presbytériens* ou les *indépendants* ne se joignoient à lui, ils s'égorgeroient les uns les autres, et qu'alors il deviendroit roi.

[1] J'ai déja cité ces papiers et ces lettres. Malgré la candeur des *saints*, et les *certifiés conformes*, il ne m'est pas prouvé que le texte soit religieusement conservé. Outre les raisons matérielles et morales que je pourrois apporter de mon opinion, je remarquerai que ce fut Cromwell, le plus grand des fourbes, qui vainquit les scrupules des parlementaires et les détermina à faire publier ces documents. Sous le Directoire, n'a-t-on pas falsifié et interpolé les *Mémoires* même de Cléry ? Sous Buonaparte même on employoit ces odieux moyens, bien indignes de son génie et de sa puissance. Pendant les cent Jours, ne publia-t-on pas à Paris les lettres altérées de Mgr le duc d'Angoulême à S. A. R. Mme la duchesse d'Angoulême, et jusqu'à une fausse édition de mon *Rapport fait au Roi dans son conseil à Gand ?* Les partis sont sans conscience : tout leur est bon pour réussir.

Lorsque saisi à Holmby par l'armée, Charles fut conduit à Hamptoncourt, il adressa à la reine une lettre dans laquelle, après s'être expliqué sur sa position, il ajoutoit : « En temps et lieu je saurai « agir comme il le faudra avec ces coquins-là. Je « leur donnerai un cordon de chanvre au lieu d'une « jarretière de soie. » Ireton et Cromwell, qui traitoient avec le roi, retirèrent cette lettre des panneaux d'une selle où elle avoit été renfermée. Comme homme, Charles étoit naturellement sincère ; comme roi, l'orgueil du sang et du pouvoir le rendoit méprisant et trompeur. Montross, allant au supplice, employa plus noblement cette image des cordons. « Le feu roi, dit-il, m'a fait l'honneur de me gra« tifier de l'ordre de la Jarretière ; mais la corde « rend ma position plus illustre. »

Les *niveleurs*, à la politique desquels Cromwell dut sa puissance, étoient une autre faction engendrée par les *indépendants*, et poussant les principes de ceux-ci à leur dernière conséquence.

Effrayé par des menaces, ne pouvant s'entendre avec l'armée et le parlement qui traitoient séparément avec lui, le roi eut la foiblesse de s'échapper de Hamptoncourt, laissant sur sa table une déclaration adressée aux deux chambres, et divers papiers. Huntingdon prétend que Cromwell avoit écrit une lettre au gouverneur de Hamptoncourt pour l'avertir du danger de Charles.

Ce prince croyoit sa cause bien abandonnée, puisqu'il n'essaya pas de s'enfoncer dans l'Angleterre et d'y retrouver son parti, quoiqu'il eût un

moment la pensée de se retirer à Berwick. Après avoir marché toute la nuit accompagné seulement du valet de chambre Legg, et de deux gentilshommes, Ashburnham et Berckley, il arriva sur la côte; il ne vit qu'une mer déserte. Celui qui commande à l'abîme, et qui le mit à sec pour laisser passer son peuple, n'avoit pas même permis qu'une barque de pêcheur se présentât pour ouvrir un chemin sur les flots au monarque fugitif. Charles alla frapper à la porte du château de Tichfield, où la comtesse douairière de Southampton lui donna l'hospitalité; il prit ensuite le parti désespéré de solliciter la protection du gouverneur de l'île de Wight, le colonel Hammond, créature de Cromwell.

Prévenu par Jacques Ashburnham et par Berckley, Hammond refusa de promettre sa protection à Charles, et demanda à être conduit vers lui. Le roi, apprenant l'arrivée inattendue du gouverneur, se crut encore une fois victime d'une de ces trahisons dont il avoit l'habitude. Il s'écria : « Jacques, tu m'as perdu! » Ashburnham fondant en larmes proposa à Charles de poignarder Hammond qui attendoit à la porte. Charles refusa de consentir à l'assassinat d'Hammond, assassinat qui l'eût peut-être sauvé.

Le roi devint une seconde fois prisonnier de la faction militaire, au château de Carisbrook. Cromwell, qui par ses tergiversations étoit devenu suspect au parlement et aux soldats, assembla les officiers : dans un conseil secret il fut résolu, quand l'armée auroit achevé de s'emparer de tous les

pouvoirs, de mettre le roi en jugement pour crime de tyrannie; crime que cette indépendante armée employoit à son profit, le regardant sans doute comme un de ses priviléges ou l'une de ses libertés.

Or le parlement, tout mutilé qu'il étoit déja, essayoit de résister encore; il continuoit de traiter avec le roi. Lorsque les commissaires de cette assemblée devenue impuissante furent introduits au château de Carisbrook, ils demeurèrent frappés de respect à la vue de cette tête blanchie et *découronnée*, comme l'appelle Charles dans quelques vers qui nous restent de lui. Les débats entre les commissaires et le roi s'ouvrirent sur des points de discipline religieuse, et l'on ne s'entendit point; tel étoit le génie de l'époque: on sacrifioit tout à l'entêtement d'une controverse. Cependant les libertés publiques, et notamment la liberté de la presse, pour lesquelles on prétendoit tout faire, étoient sacrifiées aux partis tour à tour triomphants. Des brochures intitulées, *Cause de l'armée*, *Accord du peuple*, étoient déclarées, par les parlementaires, attentatoires à l'autorité du gouvernement; la force militaire, de son côté, obtenoit, sur la demande du général Fairfax, que tout écrit seroit soumis à la censure, et que le censeur seroit désigné par le général. Les *factions*, même les *factions républicaines*, n'ont jamais voulu la liberté de la presse: c'est le plus grand éloge que l'on puisse faire de cette liberté.

Cependant les *niveleurs* poussèrent si loin leur politique de théorie, qu'ils donnèrent des craintes

sérieuses à Cromwell. Il se présente tout à coup à l'un de leurs rassemblements avec le régiment *rouge* qu'il commandoit, et dont les soldats étoient surnommés *côtes de fer*. Il tue deux démagogues de sa main, en fait pendre quelques autres, dissipe le reste. Que disoient les lois de ces homicides arbitraires, dans ce temps de liberté légale? Rien.

Les Écossois, honteux d'avoir livré leur maître, courent aux armes; Cromwell les bat et fait prisonnier leur général, le duc d'Hamilton; des royalistes obligés de capituler dans la ville de Colchester sont exposés au marché comme un troupeau de nègres, et encaqués pour la Nouvelle-Angleterre: Charles II, rendu à sa puissance, oublia de les racheter : l'ingratitude des rois fit de la postérité de ces infortunés prisonniers des hommes libres, sur le même sol où ils avoient été vendus comme esclaves des rois.

L'armée victorieuse demanda, d'abord en termes couverts, et ensuite patemment, le jugement du roi. Diverses garnisons du royaume appuyèrent cette demande. Louis XVI fut victime de la violence d'un corps politique; Charles Ier ne succomba qu'à l'animosité de la faction militaire : ses accusateurs, une partie de ses juges, et jusqu'à ses bourreaux, furent des officiers.

Épouvanté de tant de démarches audacieuses, le parlement presse les négociations avec l'auguste prisonnier, afin d'opposer le pouvoir de la couronne au pouvoir de la soldatesque : pour toute réponse Cromwell marche à Londres.

En même temps l'ordre est expédié au colonel Hammond, dans l'île de Wight, d'aller rejoindre le général Fairfax et de remettre la garde de la personne du roi au colonel Ewers.

Le parlement défend à Hammond d'obéir; Hammond se seroit soumis à l'injonction de l'autorité civile, mais, trouvant les soldats de la garnison disposés à la révolte, il partit pour le camp où on l'arrêta. Le roi fut saisi, conduit de l'île de Wight au château de Hurst, et bientôt à Windsor. Charles avoit envoyé son *ultimatum* aux communes, et avoit promis à Hammond d'attendre vingt jours dans l'île de Wight la réponse définitive du parlement; il ne tenta donc point de s'échapper, ce qu'il auroit pu faire aisément: sa fidélité à sa parole le conduisit à l'échafaud; l'honneur du prince fit le crime de la nation.

Les *indépendants* avoient précédemment expulsé de la chambre élective les presbytériens les plus probes; ils en alloient être chassés à leur tour. Ce fut la seule circonstance où ces fameuses communes montrèrent du courage: à la face de l'armée qui assiégeoit les portes de Westminster, elles déclarèrent que les conditions venues de l'île de Wight étoient suffisantes, et qu'on pouvoit conclure un traité avec le roi. Les grandes résolutions tardives ne réussissent presque jamais, parce que, n'appartenant ni à l'inspiration de la vertu, ni à l'impulsion du caractère, elles ne sont que le résultat d'une position désespérée qui fait un moment surmonter la peur; alors, ou l'on manque du cou-

rage suffisant pour soutenir ces résolutions, ou des moyens nécessaires pour les exécuter.

L'équitable histoire doit remarquer que ce vote des communes fut principalement l'ouvrage de Prynne, de ce presbytérien si persécuté par le parti de la couronne et de l'épiscopat, de cet homme qui, pour l'indépendance de ses opinions, avoit subi deux fois la mutilation, trois fois l'exposition au pilori, huit années de prison, et des amendes considérables.

Le lendemain de la résolution parlementaire, le colonel Pride, charretier par état, arrêta quarante-sept membres des communes lorsqu'ils se présentèrent aux portes de Westminster. Le jour suivant, l'entrée de la Chambre fut refusée à quatre-vingt-dix-huit autres; Prynne déclara qu'il ne se retireroit jamais volontairement, et l'on fut obligé de l'entraîner de force. Après diverses épurations, le long parlement se trouva réduit à soixante-dix-huit membres, et bientôt à cinquante-trois par des retraites volontaires : trois cent quarante votants avoient été présents à la délibération relative aux négociations avec le roi. La poignée de séditieux conservée par la dérision des soldats retint le nom de parlement : le mépris populaire y ajouta le surnom de *rump* qui lui est resté.

Le *rump* rejeta tout projet d'accommodement avec Charles; il parla aussi de forger un de ces plans de république qui ébaudissent les dupes, et dont les fripons profitent. Le bill pour mettre Charles en jugement, et pour ériger à cet effet

une cour de justice, fut proposé et voté dans la prétendue Chambre des communes. La Chambre haute, dont il n'existoit plus que l'ombre, et qui ne comptoit que seize pairs dans son sein, rejeta à l'unanimité le double bill. Le *rump* rendit aussitôt cet arrêt : « Attendu que les membres des com-« munes sont les véritables représentants du peuple, « de qui après Dieu émane tout pouvoir, la loi naît « des communes, et n'a besoin pour être obliga-« toire ni du concours des pairs, ni de celui du « roi. »

Un acte fut passé, autorisant cent quarante-cinq juges nommés dans cet acte, ou trente seulement parmi eux, à se former en haute cour, afin de faire le procès à Charles Stuart, roi d'Angleterre. Coke fut l'avocat général, et Bradshaw eut la présidence de cette cour dont Cromwell faisoit partie. Il ne se trouva à l'ouverture de la procédure que soixante-six membres, et soixante seulement au prononcé de la sentence.

Le roi fut conduit de Windsor au palais de Saint-James, et de là à la barre de la cour qui siégeoit au bout de la grande salle de Westminster. Le président Bradshaw étoit assis dans un fauteuil de velours cramoisi, et les soixante-six commissaires, rangés des deux côtés du président, sur des banquettes recouvertes d'écarlate : un autre fauteuil, en face du président, avoit été préparé pour l'*accusé*. Lorsqu'on annonça l'arrivée du roi, Cromwell se précipita à une fenêtre pour le voir, et s'en retira tout aussi vite, pâle comme la mort.

Charles entra d'un pas ferme, le chapeau sur la tête, une canne à la main; il s'assit d'abord, puis se leva et promena sur ses juges un regard assuré; c'étoit le 20 janvier 1649, jour qui devoit avoir son anniversaire : le 20 janvier 1793 fut lue à Louis XVI, prisonnier au Temple, la sentence de mort.

Amené quatre fois devant ses meurtriers, Charles montra une noblesse, une patience, un sang-froid, un courage, qui effacèrent le souvenir de ses foiblesses. Il déclina la compétence de la cour, et, la tête couverte, parla en roi.

Bradshaw opposa à Charles la souveraineté du peuple; il accusa le prince d'avoir violé la loi, opprimé les libertés publiques et versé le sang anglois. Cette controverse politique n'étoit qu'une plaidoirie dérisoire devant la mort séant au tribunal. On entendit des témoins qui prouvèrent que le roi avoit commandé ses troupes dans diverses affaires : en France, on n'auroit pas tué un roi pour s'être battu.

Lady Fairfax montra la généreuse audace particulière aux femmes : de la tribune où elle assistoit au procès elle osa contredire les commissaires. On la menaça de faire tirer les soldats sur les tribunes.

Les juges, se reconnoissant bourreaux, avoient déposé une épée sur la table à laquelle étoient assis les deux secrétaires du tribunal. Charles, passant devant cette table, toucha le glaive du bout de la canne qu'il tenoit à la main et dit « Il ne me fait pas peur. » Il disoit vrai.

Il avoit pareillement touché avec cette canne l'épaule de l'avocat général Coke, en lui adressant le cri parlementaire *hear! hear!* (écoutez! écoutez!) lorsque Coke commença la plaidoirie. La pomme d'argent de la canne tomba. Amis et ennemis en conclurent que le roi seroit décapité.

Charles, entendant autour de lui les exclamations : « Justice! justice! Exécution! exécution! » sourit de pitié.

Un misérable, peut-être un des juges, lui crache au visage : il s'essuie tranquillement. « Les pauvres « soldats, dit-il ensuite à Herbert (le Cléry du de- « vancier de Louis XVI), les pauvres soldats ne m'en « veulent pas; ils sont excités à ces insultes par « leurs chefs, qu'ils traiteroient de la même manière « pour un peu d'argent. » Un de ces soldats, qui lui témoignoit quelque commisération, fut rudement frappé par un officier. « La punition me semble « passer l'offense, dit Charles. »

La religion soutenoit le monarque : il pensoit partager ces ignominies avec le roi des Rois, et cette comparaison élevoit son ame au dessus des misères de la vie. Il ne s'attendrit qu'en entendant le peuple s'écrier derrière les gardes : « Que Dieu préserve votre majesté! » Ce ne sont pas les outrages, ce sont les marques de bonté qui brisent le cœur des malheureux.

Dans les intervalles des séances, les commissaires se retiroient pour délibérer entre eux dans *la chambre peinte.* C'est ce qui arriva surtout le troisième jour du jugement, lorsque le roi proposa

de s'expliquer devant un comité composé de lords et de membres des communes, ayant à faire, disoit-il, une proposition propre à rendre la paix à son peuple. Bradshaw repoussa la demande du roi; le colonel Downes, un des juges, réclama; la cour alla délibérer dans la chambre voisine; Cromwell l'emporta sur le colonel : il fut décidé qu'on n'admettroit point la proposition du roi. Charles avoit dessein, du moins on l'a cru, de déclarer qu'il abdiquoit la couronne en faveur du prince de Galles.

Avant et pendant l'instruction du procès, on essaya par toutes sortes de jongleries d'échauffer l'esprit du peuple.

Un prédicateur annonça en chaire « qu'il venoit « d'avoir une révélation; que pour assurer le bon-« heur du peuple, il étoit urgent d'abolir la mo-« narchie; que le roi étoit visiblement Barrabas, et « l'armée le Christ; qu'il ne falloit pas imiter les « Juifs, délivrer le voleur au lieu du juste; que plus « de cinq mille *saints* étoient dans l'armée, et des « saints tels qu'il n'y en avoit pas de plus grands « dans le paradis; qu'ainsi justice devoit être faite « du grand Barrabas de Windsor. » Ce prédicant, venu de la Nouvelle-Angleterre, s'appeloit Peters; singulière ressemblance de nom avec cet autre Peters qui contribua à la perte de Jacques second.

On vit dans ce moment critique ce que l'on a vu trop souvent : la probité commune, suffisante dans le temps de calme, insuffisante au moment du péril. Cette espèce d'honnêtes gens qui avoient

voulu la révolution de bonne foi, manquèrent d'énergie pour la retenir dans de justes bornes. Whitelocke, de ce troupeau des foibles, déclare qu'on rejetoit la *sale besogne* du procès fait au roi sur l'armée; chose naturelle, selon lui, puisque l'armée avoit demandé l'accusation. Whitelocke avoit raison, mais l'armée n'entendoit pas la chose comme cela; elle prétendoit rendre les parlementaires exécuteurs de ses hautes œuvres. Whitelocke, commissaire du sceau, s'alla cacher à la campagne avec son collègue Weddrington; Elsing, clerc du parlement, résigna sa charge.

John Cromwell, alors au service de Hollande, vint en Angleterre de la part du prince de Galles et du prince d'Orange pour tâcher de sauver le roi. Introduit, avec beaucoup de peine, auprès d'Olivier, son cousin, il chercha à l'effrayer de l'énormité du crime prêt à se commettre; il lui représenta, à lui Olivier Cromwell, qu'il l'avoit vu jadis à Hamptoncourt dans des opinions plus loyales. Olivier répliqua que les temps étoient changés, qu'il avoit jeûné et prié pour Charles, mais que le ciel n'avoit point encore donné de réponse. John s'emporta et alla fermer la porte; Olivier crut que son cousin le vouloit poignarder : « Retournez à votre auberge, lui dit-il, et ne vous « couchez qu'après avoir entendu parler de moi. » A une heure du matin, un messager d'Olivier vint dire à John que le conseil des officiers avoit *cherché le Seigneur*, et que le Seigneur vouloit que le roi mourût. Dans une autre occasion on avoit entendu

Cromwell s'écrier : « Il s'agit de ma tête ou de celle « du roi; mon choix est fait. »

L'ordre pour l'exécution de l'arrêt de mort fut signé dans la *salle peinte* par une soixantaine de membres qui le scellèrent de leurs sceaux; l'original de cet ordre existe : plusieurs noms des signataires sont écrits de manière à ce qu'on ne les puisse lire; d'autres sont effacés et remplacés par des noms en interligne. La lâcheté du présent et la crainte de l'avenir avoient commandé ces viles précautions d'une conscience épouvantée.

Cromwell apposa son nom à l'ordre d'exécution avec ces bouffonneries qu'il avoit coutume de mêler aux actions les plus sérieuses; soit qu'il fût ou qu'il voulût avoir l'air d'être au dessus de ces actions, soit que son caractère se composât du burlesque et du grand, l'un servant de délassement à l'autre.

On avoit vu Cromwell dans sa première jeunesse si mauvais sujet, que les maîtres des tavernes fermoient leur porte lorsqu'il passoit dans les rues d'Huntingdon. Une fois, chez un de ses oncles, il obligea les assistants à fuir d'un bal par le choix du parfum dont il avoit frotté ses gants et ses habits. Plus tard, s'occupant d'une constitution pour l'Angleterre, il jeta un coussin à la tête de Ludlow, qui lui lança un autre coussin dans les jambes comme il s'enfuyoit. Des *saints* le surprirent un jour occupé à boire. « Ils croient, dit-il « à ses joyeux amis, que nous *cherchons le Seigneur*, « et nous cherchons un tire-bouchon. » Le tire-bouchon étoit tombé.

Cromwell donc, en signant l'ordre de l'exécution de Charles Ier, barbouilla d'encre le visage de Henri Martyn qui signoit après lui; le régicide Martyn rendit jeu pour jeu à son camarade de forfait : cette encre étoit du sang; elle leur laissa la marque qu'on voyoit au front de Caïn.

Le colonel Ingoldsby, parent d'Olivier, nommé commissaire à la haute cour où il ne siégea pas, entra par hasard dans la *chambre peinte* au moment de la signature; Cromwell le presse de joindre son nom aux noms déja inscrits; le colonel s'y refuse. Les commissaires se saisissent d'Ingoldsby; Cromwell lui mit de force la plume entre les doigts avec de grands éclats de rire, et, lui conduisant la main, le contraint de tracer le mot *Ingoldsby*.

Au surplus, cette nargue abominable se retrouve souvent dans l'histoire. Les plus grands révolutionnaires de France étoient bavards, indiscrets, et affectoient de verser le sang avec la même indifférence que l'eau. Une conscience paralysée et une conscience vertueuse produisent la même paix; elles portent légèrement la vie, avec cette différence : l'une ne sent pas le fardeau du remords, l'autre le poids de l'adversité.

Cromwell joua auprès de Fairfax une autre comédie : celui-ci vouloit, avec son régiment, tenter de délivrer le roi. Cromwell, secondé d'Ireton, s'efforça de persuader à Fairfax que le Seigneur avoit rejeté Charles. Ils l'engagèrent à implorer le ciel pour en obtenir un oracle, cachant toutefois à

leur honorable dupe qu'ils avoient déja signé l'ordre de l'exécution.

Le colonel Harrison, aussi simple que Fairfax, mais dans d'autres idées que lui, fut laissé par le gendre et le beau-père auprès de Fairfax : il fit durer les prières jusqu'au moment où la nouvelle arriva que la tête du roi étoit tombée.

Les lords Richmond, Lindesay, Southampton, Herforth, jadis ministres de Charles, demandèrent à subir la mort pour leur maître, comme seuls responsables, selon l'esprit de la constitution, des actes de la couronne. Les factions ne reconnurent point cette noble responsabilité : le crime donna un bill d'indemnité aux ministres. L'Écosse menaça; la France et l'Espagne firent des représentations, assez froides à la vérité; la Hollande agit plus vivement, en vain.

Charles avoit écouté sa sentence sans donner d'autre signe d'émotion qu'une contraction dédaigneuse des lèvres lorsqu'il s'entendit déclarer tyran, traître, meurtrier, ennemi de la république, et condamné comme tel à avoir la tête tranchée. Les soixante-treize commissaires restant des cent quarante-quatre nommés, se levèrent tous en signe d'adhésion à l'arrêt, qui fut lu à haute voix. Charles témoigna le désir de parler après la lecture; on lui interdit la parole : il n'étoit plus vivant aux yeux de la loi.

Pendant les trois jours accordés au prisonnier pour se préparer à la mort, le seul bruit de la terre qui lui parvint dans sa solitude, fut celui des ou-

vriers qui dressoient l'échafaud. Deux enfants de Charles restoient entre les mains des républicains, la princesse Élisabeth, et le duc de Glocester, âgé de six ans; on les lui amena. Il prit ce dernier sur ses genoux et lui dit : « Ils vont couper la tête à ton « père; peut-être te voudront-ils faire roi; mais tu « ne peux pas être roi tant que tes frères aînés, « Charles et Jacques, seront vivants. » L'enfant répondit : « Je me laisserai plutôt mettre en pièces. » Le père embrassa bientôt l'orphelin, en répandant des larmes de tendresse. Cromwell, qui se réservoit la couronne, vouloit faire du duc de Glocester un marchand de boutons. Le jeune roi, Louis XVII, et sa sainte et noble sœur, reçurent depuis, dans le Temple, les bénédictions de Louis XVI.

Un comité nommé par la haute cour avoit choisi le lieu de l'exécution; l'échafaud fut bâti devant le palais de Whitehall, et élevé au niveau de la salle des *banquets*. En conséquence de cette disposition, Charles se devoit trouver de plain-pied avec son trône nouveau, lorsqu'il sortiroit par les fenêtres. La main de Dieu avoit écrit sur la muraille de cette salle des festins la ruine de l'empire des Stuarts[1].

Le roi avoit demandé l'assistance de l'évêque Juxon, vertueux défenseur de Strafford; elle lui fut accordée à la sollicitation de Peters, ce prédicant fanatique qui ressembloit assez aux curés de Paris sous la Ligue. Herbert, qui ne quittoit point

[1] Quelques Mémoires disent qu'on avoit pratiqué une ouverture dans le mur.

son maître, couchoit sur un grabat auprès de son lit.

Dans la nuit du 29 au 30 janvier, le roi dormit profondément jusqu'à quatre heures du matin. Alors il réveilla Herbert, et lui dit : « Le jour de « mon second mariage est arrivé; il me faut des « vêtements dignes de la pompe. » Il indiqua les habits qu'il vouloit porter; il mit deux chemises à cause de la rigueur de la saison : « Si je tremblois, « dit-il, mes ennemis l'attribueroient à la peur. »

Charles s'étoit aperçu qu'Herbert avoit eu un sommeil agité; il lui en demanda la cause : « J'ai « rêvé, dit le serviteur, que je voyois entrer l'ar- « chevêque Laud dans votre chambre; vous lui avez « ordonné de s'approcher de vous, et vous lui avez « parlé d'un air triste. L'archevêque a poussé un « profond soupir, et s'est retiré en se prosternant. » Charles, frappé de ce songe, répliqua : « L'arche- « vêque est mort; s'il étoit vivant, je lui aurois dit « quelque chose qui l'auroit fait soupirer. »

Le monarque passa quelques heures en prières avec l'évêque, et reçut la communion de la main de ce véritable ami de Dieu. Le républicain Ludlow travestit cette scène pathétique : il raconte que Juxon, appelé par Charles, mit en hâte son attirail épiscopal, et que le prélat, n'ayant rien de préparé sur la matière, lut à son pénitent un de ses vieux sermons. Les Mémoires de Cléry falsifiés par ordre des intéressés altèrent les paroles du roi martyr, et tournent en moquerie les actions de la vertu et du malheur.

Herbert rentra dans la chambre du roi, et bientôt le colonel Hacker vint annoncer qu'il étoit temps de partir pour Whitehall.

Charles vêtu de deuil, le collier de Saint-Georges sur la poitrine, un chapeau orné d'un panache noir sur la tête (ainsi Falkland s'étoit paré pour mourir), sortit à pied du palais de Saint-James, le 30 janvier 1649 (vieux style), vers les huit heures du matin. Il traversa le parc entre deux détachements de soldats : ses serviteurs et ses geôliers, le colonel Thomlinson lui-même, chef de sa garde funèbre, l'accompagnoient tête nue; le respect étoit égal à la grandeur de la victime.

Le roi entra dans son palais de Whitehall : on lui avoit préparé un dîner; il ne prit qu'un peu de pain et de vin, encore par le conseil de Juxon. Deux heures s'écoulèrent avant qu'il fût appelé au supplice : on n'a pu que former des conjectures sur ce délai mystérieux.

Les ambassadeurs de Hollande n'étoient arrivés à Londres que le 25 janvier; ils n'eurent audience des communes que le 29 au soir, la veille même de la catastrophe.

Seymour étoit avec eux; il apportoit deux lettres du prince de Galles, l'une adressée au roi, l'autre à Fairfax, et de plus un blanc-seing du prince : Seymour avoit ordre de déclarer que les parlementaires pouvoient écrire sur ce blanc-seing toutes les conditions qu'ils jugeroient à propos d'imposer pour le rachat de la vie du prisonnier; le nom de l'héritier de la couronne qui se trouveroit au bas de ces

conditions deviendroit le garant de leur acceptation pleine et entière. Cet incident put jeter de l'incertitude dans les esprits; et s'il fût arrivé quelques jours plus tôt, il auroit peut-être sauvé le roi. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on délibéra au pied de l'échafaud; le sacrifice fut suspendu deux heures par une raison qu'on ignore. On trouve une preuve singulière de l'hésitation des conjurés jusqu'au dernier moment.

Fairfax étoit à Whitehall pendant l'exécution; il avoit refusé d'être du nombre des juges; il s'étoit opposé à l'arrêt, et lady Fairfax encore plus que lui; il avoit menacé de soulever les soldats de son régiment; il ne fut trompé, comme nous l'avons vu, que par les jongleries de Cromwell. Herbert le rencontra entouré de quelques officiers dans un corridor de Whitehall; Fairfax l'apercevant, lui dit aussitôt: « Comment se porte le roi? » La question parut étonnante à Herbert. Fairfax croyoit donc qu'on négocioit? il ignoroit donc où en étoient les choses? La droiture sans les lumières a les résultats de la méchanceté: si elle n'accomplit pas les faits, elle les laisse accomplir, et sa conscience même lui est un piége.

Peut-être aussi le retard provient-il de la difficulté de trouver des bourreaux, et de les habiller pour la scène. Le jugement des régicides fait voir qu'on ne se servit pas de l'exécuteur ordinaire, que tous les soldats d'un régiment appelés sous serment secret à cette œuvre, dénièrent leurs bras, et que Hulet (officier accusé au procès d'avoir été le

bourreau) soutint, dans sa défense, qu'on l'avoit retenu prisonnier à Whitehall pour avoir refusé la hache d'honneur des régicides.

Le colonel Thomlinson eut l'humanité de permettre à Seymour de donner à Charles la lettre de son fils. Seymour reçut les dernières instructions du roi pour le prince de Galles. A peine s'étoit-il retiré que le colonel Hacker entra : il venoit annoncer au monarque le dernier moment.

Charles suivit sans hésiter le colonel. Il traversa, accompagné de Juxon, une longue galerie bordée de soldats : ceux-ci étoient bien changés; leur contenance annonçoit la part qu'ils prenoient enfin à une si haute infortune. Le roi sortit par l'extrémité de la galerie, et se trouva soudain sur l'échafaud : dix heures et demie sonnoient.

L'échafaud étoit tapissé de noir. Deux bourreaux masqués, mystérieux fantômes qui augmentoient la terreur de la catastrophe, se tenoient debout auprès du billot sur lequel on voyoit briller la hache : tous les deux étoient uniformément vêtus d'un habit de boucher, espèce de sarrau étroit de laine blanche; l'un à cheveux et à barbe noirs, portoit un chapeau retroussé; l'autre avoit une longue barbe grise; sa tête étoit couverte d'une perruque également grise, dont les poils épars pendoient sur son masque. Quatre anneaux de fer étoient scellés dans l'échafaud; on y devoit passer des cordes pour forcer le roi à poser la tête sur le bloc, en cas qu'il eût fait résistance [1], comme les

[1] *Regicide's tryal.*

anciens sacrificateurs attachoient le taureau à l'autel. Des régiments de cavalerie et d'infanterie, en casaques rouges, environnoient l'échafaud : un peuple innombrable, placé hors de la portée de la voix de son souverain, se pressoit en silence au delà des troupes.

Charles, du haut du monument funèbre, dominoit ce formidable spectacle : il y avoit dans ses regards quelque chose d'intrépide et de serein. Ne se pouvant faire entendre de la foule, il parla de toutes sortes d'affaires aux personnes qui l'environnoient. Il ne se montroit ni effrayé ni pressé de mourir; on l'eût pris pour un homme occupé dans sa chambre de l'action la plus commune, tandis que ses serviteurs préparent le lit de son repos.

On vendit le soir, dans les rues de Londres, une relation populaire des derniers moments du roi : elle abonde en ces petits détails où se plaisent les Anglois. Dans ces portraits faits sur le modèle vivant, il y a une naïveté, une nature que toutes les copies du monde ne peuvent reproduire. Voici cette relation : on y remarquera la liberté d'esprit de Charles, les discours de ce prince mêlés de controverse religieuse et politique : le royal orateur sembloit oublier qu'il étoit là pour mourir, seulement ses parenthèses relatives à la hache montroient qu'il se souvenoit de tout. On sera encore frappé, dans ce récit, de la douleur des assistants et du respect même du bourreau : Hulet, le masque à la barbe grise, ne porta le coup que par l'ordre

de celui qui seul avoit le droit de le commander. Nous nous servons de la traduction françoise de cette pièce, faite en 1649, et qui est aussi naïve que l'original.

RELATION VÉRITABLE

DE LA MORT DU ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE,

AVEC

LA HARANGUE FAITE PAR SA MAJESTÉ SUR L'ÉCHAFAUD, IMMÉDIATEMENT AVANT SON EXÉCUTION.

« Le vingt-neuvième jour de janvier, sur les dix heures du matin, le roi fut conduit de Saint-James, à pied par dedans le parc, au milieu d'un régiment d'infanterie, tambour battant, et enseignes déployées avec sa garde ordinaire, armée de pertuisanes, quelques uns de ses gentilshommes devant et après lui la tête nue. Le sieur Juxon, docteur en théologie, ci-devant évêque de Londres, le suivoit, et le colonel Thomlinson, qui avoit la charge de Sa Majesté parlant à lui la tête nue depuis le parc de Saint-James, au travers de la galerie de White-hall, jusques en la chambre de son cabinet [1], où il couchoit ordinairement et faisoit ses prières; où étant arrivé, il refusa de dîner pour autant que (ayant communié une heure avant) il avoit bu ensuite un verre de vin et mangé un morceau de pain.

« De là il fut accompagné par ledit sieur Juxon, le colonel Thomlinson et quelques autres officiers qui avoient charge de le suivre, et de sa garde du

[1] Le roi avoit demandé le cabinet et la petite chambre prochaine. (*Cette note et les suivantes sont de l'auteur de la relation.*)

corps, environné de mousquetaires depuis la salle à banqueter joignant laquelle l'échafaud[1] étoit dressé, tendu de deuil avec la hache et le chouquet au milieu. Plusieurs compagnies de cavalerie et d'infanterie étoient rangées aux deux côtés de l'échafaud avec confusion de peuple pour voir ce spectacle. Le roi étant monté sur l'échafaud jeta les yeux attentivement sur la hache et le chouquet, et demanda au colonel Hacker s'il n'y en avoit point de plus haut, puis parla comme il s'ensuit, adressant ses paroles particulièrement au colonel Thomlinson :

« J'ai fort peu de chose à dire, c'est pourquoi je « m'adresse à vous, et vous dirois que je me tairois « fort volontiers si je ne craignois que mon silence « ne donnât sujet à quelques uns de croire que je « subis la faute, comme je fais le supplice; mais je « crois que pour m'acquitter envers Dieu et mon « pays, je dois me justifier comme bon chrétien et « bon roi, et finalement comme homme de bien.

« Je commencerai, premièrement, par mon inno- « cence; et en vérité je crois qu'il ne m'est pas né- « cessaire de vous entretenir long-temps sur ce sujet. « Tout le monde sait que je n'ai jamais commencé la « guerre avec les deux chambres du parlement, et « j'appelle Dieu à témoin (auquel je dois bientôt « rendre compte) que je n'ai jamais eu intention « d'usurper sur leurs priviléges; au contraire ils « commencèrent eux-mêmes en se saisissant des

[1] C'étoit proche ou en ce lieu-là même que fut tué un bourgeois et trente blessés; premier sang de cette dernière guerre.

« arsenaux; ils confessent qu'ils m'appartiennent, « mais ils jugèrent qu'il étoit nécessaire de me les « ôter, et pour le faire court, si quelqu'un veut re- « garder les dates des commissions de leurs députés « et des miens, comme des déclarations, il verra « évidemment qu'ils ont commencé ces malheureux « désordres, et non pas moi : de sorte que j'espère « que Dieu vengera mon innocence... Non, je ne le « veux pas! j'ai de la charité; à Dieu ne plaise que « j'en impute la faute aux deux chambres du parle- « ment; il n'est pas besoin ni de l'une ni de l'autre, « j'espère qu'ils sont exempts de ce crime, car je « crois que les mauvais ministres d'entre eux et moi « ont été les causes principales de tout ce sang ré- « pandu. Tellement que par manière de parler, « comme je m'en trouve exempt, j'espère (et prie « Dieu qu'ainsi soit) qu'ils le soient aussi. Néan- « moins à Dieu ne plaise que je sois si mauvais chré- « tien que je ne confesse que les jugements de Dieu « sont justes contre moi; car souventes fois il pu- « nit justement par une injuste vengeance; cela se « voit ordinairement. *Je dirai seulement qu'un in- « juste arrêt*[1] *que j'ai souffert être exécuté, est puni « à présent par un autre injuste donné contre moi- « même.* Ce que j'ai dit jusqu'ici est pour vous faire « voir mon innocence.

« Maintenant, pour vous faire voir que je suis un « bon chrétien, voilà un honnête homme (montrant « au doigt le sieur Juxon), lequel portera témoi-

[1] L'arrêt de mort du comte de Strafford.

« gnage que j'ai pardonné à tout le monde, et en « particulier à ceux qui sont auteurs de ma mort, « quels y sont, Dieu le sait, je prie Dieu de leur « pardonner. Mais ce n'est pas tout; il faut que ma « charité passe plus avant : je souhaite qu'ils se re- « pentent; car véritablement ils ont commis un « grand péché en cette occurrence. Je prie Dieu « avec saint Étienne qu'ils n'en reçoivent pas la pu- « nition; non seulement cela, mais encore qu'ils « puissent prendre la vraie voie d'établir la paix « dans le royaume; car la charité me recommande « non seulement de pardonner aux personnes par- « ticulières, mais aussi de tâcher jusqu'à mon der- « nier soupir de mettre la paix dans le royaume.

« Ainsi, messieurs, je le souhaite de toute mon « ame, et espère qu'il y a quelques uns ici [1] qui le « feront connoître plus loin, afin d'aider à la paci- « fication du royaume.

« Maintenant, messieurs, il vous faut faire voir « comme vous êtes en un mauvais chemin, et vous « remettre en un meilleur. Premièrement, pour vous « montrer que vous vous détournez de la justice, je « vous dirai que tout ce que vous avez jamais fait, « à ce que j'en ai pu concevoir, a été par voie de « conquête; certainement c'est une fort mauvaise « voie : car une conquête, messieurs, n'est jamais « juste, s'il n'y a quelque bonne et légitime cause, « soit pour quelque tort reçu, ou en ayant droit

[1] Se tournant vers quelques gentilshommes qui écrivoient ce qu'il disoit.

« légitime; et alors si vous outrepassez cela, la pre-
« mière contestation que vous en avez rend votre « cause injuste à la fin, quoiqu'elle fût juste au « commencement; mais si ce n'est par conquête, « c'est une grande volerie, comme un pirate re- « procha un jour à Alexandre qu'il étoit le grand « voleur; et pour lui, qu'il se contentoit d'avoir le « nom de petit. De sorte, messieurs, que je trouve « la voie que vous prenez fort mauvaise à présent. « Messieurs, pour vous mettre en un bon chemin, « soyez assurés que vous ne ferez jamais bien, et « que Dieu ne vous assistera jamais, que vous ne « donniez à Dieu ce qui appartient à Dieu, et au « roi ce qui appartient au roi (je veux dire à mes « successeurs) et au peuple. Je suis autant pour le « peuple qu'aucun de vous. Il vous faut donner à « Dieu ce qui appartient à Dieu, en réglant son « église droitement (selon l'Écriture), laquelle est à « présent en désordre. Pour vous en dire la voie en « détail présentement, je ne le puis faire; je vous « dirai seulement qu'il seroit bon d'assembler un « synode national, où chacun pourroit disputer avec « toute liberté, et que les opinions qui paroîtroient « évidemment bonnes fussent suivies.

« Quant au roi, en vérité, je ne veux pas... » puis se tournant vers un gentilhomme qui touchoit la hache, dit: Ne gâtez pas la hache[1]. « Quant au roi, « les lois du royaume vous en instruisent claire- « ment et partant, d'autant que cela me touche

[1] Voulant dire qu'il n'en gâtât pas le tranchant.

« en particulier, je ne vous en dis qu'un mot en « passant.

« Pour le peuple, certainement je désire autant « sa liberté et franchise que qui que ce soit, mais il « faut que je vous dise qu'elle consiste à être con- « servée par les lois, par lesquelles ils soient assurés « de leur vie et de leurs biens : ce n'est pas qu'il « faille qu'ils aient part au gouvernement, messieurs, « cela ne leur appartient pas. Un souverain et un « sujet sont bien différents l'un de l'autre, et par- « tant jusques à ce que vous fassiez cela (je veux « dire que vous mettiez le peuple en cette sorte de « liberté), certainement ils n'en auront jamais.

« Messieurs, c'est pour ce sujet que je suis ici. Si « j'eusse voulu donner lieu à un arbitrage, afin de « changer les lois suivant la puissance du glaive, « j'eusse pu éviter ceci, et partant je vous dis (et « prie Dieu qu'il en détourne son châtiment de « dessus vous) que je suis martyrisé pour le peuple.

« Véritablement, messieurs, je ne vous tiendrai « pas plus long-temps; je vous dirai seulement que « j'eusse bien pu demander quelque peu de temps « pour mettre ceci en meilleur ordre, et le digérer « mieux; partant j'espère que vous m'excuserez.

« J'ai déchargé ma conscience, je prie Dieu que « vous preniez les voies les plus propres pour le « bien du royaume et votre propre salut. »

« Alors le sieur Juxon dit au roi : « Plaît-il à Votre « Majesté (encore que l'affection qu'elle a pour la « religion soit assez connue) de dire quelque chose « pour la satisfaction du peuple ? »

— « Je vous remercie de tout mon cœur, mon-« seigneur, parce que je l'avois presque oublié. Cer-« tainement, messieurs, je crois que ma conscience « et ma religion est fort bien connue de tout le « monde, et partant je déclare devant vous tous que « je meurs chrétien, professant la religion de l'église « anglicane, en l'état que mon père me l'a laissée, « et je crois que cet honnête homme (montrant le « sieur Juxon) le témoignera. »

« Puis se tournant vers les officiers dit : « Mes-« sieurs, excusez-moi en ceci, ma cause est juste et « mon Dieu est bon; je n'en dirai pas davantage. »

« Puis il dit au colonel Hacker : « Ayez soin, s'il « vous plaît, que l'on ne me fasse point languir. »

« Et alors un gentilhomme approchant auprès de la hache, le roi lui dit : « Prenez garde à la hache, « je vous prie; prenez garde à la hache. »

« Ensuite de quoi, le roi parlant à l'exécuteur, dit : « Je ferai ma prière fort courte, et lorsque j'étendrai « les bras... »

« Puis le roi demanda son bonnet de nuit au sieur Juxon, et l'ayant mis sur sa tête, il dit à l'exécuteur : « Mes cheveux vous empêchent-ils ? » Lequel le pria de les mettre sous son bonnet, ce que le roi fit étant aidé de l'évêque et de l'exécuteur. Puis le roi, se tournant derechef vers le sieur Juxon, dit : « Ma « cause est juste, et mon Dieu est bon. »

« *Le sieur Juxon :* « Il n'y a plus qu'un pas, mais « ce pas est fâcheux; il est fort court, et pouvez « considérer qu'il vous portera bien loin prompte-« ment; il vous transportera de la terre au ciel, et

« là vous trouverez beaucoup de joie et de recon-
« fort. »

« *Le roi :* « Je vais d'une couronne corruptible à « une incorruptible, où il ne peut pas y avoir de « trouble; non, aucun trouble du monde. »

Juxon : « Vous changez une couronne temporelle « à une éternelle; un fort bon change. »

« Le roi dit à l'exécuteur : « Mes cheveux sont-ils « bien? » Le roi ôta son manteau, et donna son cordon bleu, qui est l'ordre de saint Georges, audit sieur Juxon, disant : « Souvenez-vous... »

« Puis le roi ôta son pourpoint, et étant en chemisette, remit son manteau sur ses épaules, puis, regardant le chouquet, dit à l'exécuteur : « Il vous « le faut bien attacher. »

« *L'exécuteur :* Il est bien attaché.

« *Le roi :* On le pouvoit faire un peu plus haut.

« *L'exécuteur :* Il ne sauroit être plus haut, sire.

« *Le roi :* Quand j'étendrai les bras ainsi, alors.... Après quoi ayant dit deux ou trois paroles tout bas, debout, les mains et les yeux levés en haut, s'agenouilla incontinent, mit son col sur le chouquet, et lors l'exécuteur remettant encore ses cheveux sous son bonnet, le roi dit (pensant qu'il l'alloit frapper :) « Attendez le signe. »

« *L'exécuteur :* Je le ferai s'il plaît à Votre Majesté.

« Et une petite pause après, le roi étendit les bras. L'exécuteur sépara la tête de son corps d'un seul coup, et quand la tête du roi fut tranchée, l'exécuteur la prit dans sa main et la montra aux spec-

tateurs, et son corps fut mis en un coffre couvert, pour ce sujet, de velours noir. Le corps du roi est à présent dans sa chambre à Whitehall. »

Sic transit gloria mundi.

(*Fin de la relation.*)

Clarendon raconte que le corps du roi, qui se voyoit le soir de l'exécution *dans sa chambre à Whitehall*, ne put être retrouvé à la restauration de Charles II. Cependant Herbert avoit donné positivement écrit que l'inhumation avoit eu lieu à Windsor, dans le caveau du chœur de la chapelle de Saint-Georges, où reposoient les restes de Henri VIII et de Jeanne Seymour. Des ouvriers travaillant dans cette chapelle, en 1813, ouvrirent par hasard le caveau. Le prince régent, aujourd'hui Georges IV, ordonna des recherches; on découvrit un cercueil de plomb; sur ce cercueil étoit une plaque portant ces mots: CHARLES ROI; ce qui étoit conforme en tout au récit d'Herbert.

Une entaille fut pratiquée dans le couvercle, et, après l'enlèvement d'une toile imprégnée d'une matière grasse, on vit apparoître le visage d'un mort, dont les traits brouillés et confus ressembloient au portrait de Charles Ier. D'après le procès-verbal de sir Henri Halford, la tête du cadavre, séparée du tronc, avoit les yeux à demi ouverts, et l'on put teindre un mouchoir blanc d'un sang encore assez liquide. Ce témoin extraordinaire, de re-

tour de la tombe après le meurtre de Louis XVI, est venu déposer des fautes des rois, des excès des peuples, de la marche du temps, de l'enchaînement des événements, et de la complicité du crime de 1649 avec celui de 1793.

Une omission frappe dans la relation populaire de l'exécution de Charles : cette relation ne parle point du masque des bourreaux. Ludlow, le régicide, se tait aussi sur ce fait. La petite feuille dont il s'agit ne put être vendue dans les rues de Londres qu'après avoir passé à la *censure* des hommes de la *liberté*. Or, des bourreaux sous le masque étoient ou une affreuse saturnale, ou l'aveu qu'un meurtre avoit été accompli sur une tête qu'aucune créature à visage d'homme n'avoit le droit de toucher.

Pour arriver à la fatale exécution, Cromwell avoit eu besoin de ces ris et de ces larmes qui, se contrariant en lui, déjouoient leur mutuelle hypocrisie; il redevint franc après le coup : il se fit ouvrir le cercueil, et s'assura, en touchant la tête de son roi, qu'elle étoit véritablement séparée du corps; il remarqua qu'un homme aussi bien constitué auroit pu vivre de longues années. Le terrible Cromwell, obscur et inconnu comme le destin, en avoit dans ce moment l'orgueil inexorable : il se délectoit dans la victoire par lui remportée sur un monarque et sur la nature.

Les meurtriers, ses compagnons, ne partageoient pas dans ce moment son assurance et sa joie. Tous s'étoient hâtés de quitter la scène sanglante. Le principal bourreau Hulet, capitaine au régiment

de cavalerie du colonel Hewson, se jeta, pour traverser la Tamise, dans le bateau d'un marinier appelé Smith : celui-ci fut contraint par des mousquetaires de le prendre à son bord. S'étant éloigné du rivage, Smith dit au sinistre passager : « Êtes-« vous le bourreau qui a coupé la tête du roi ? » — « Non, répondit Hulet, vrai comme je suis un « pécheur devant Dieu. » Et il trembloit de tout son corps. Smith toujours ramant reprit : « Êtes-vous le « bourreau qui a coupé la tête du roi ? » Hulet nia de nouveau, raconta qu'on l'avoit retenu prisonnier à Whitehall, mais qu'on s'étoit emparé de ses *instruments*. Smith lui dit : « Je coulerai bas mon ba-« teau si vous ne me dites la vérité. » La tête du roi avoit été payée 100 liv. sterling à Hulet. « Je prou-« verai que c'est toi qui as porté le coup, lui dit « l'avocat général Turner lors du procès des régi-« cides, et je t'arracherai ton masque [1]. »

[1] *Regicide's tryal.*

LA RÉPUBLIQUE
ET LE PROTECTORAT.

De 1649 à 1658.

Deux effets furent produits en Angleterre par l'exécution de Charles.

D'une part, les hommes de bien furent consternés; il y eut des douleurs profondes, des morts subites causées par ces douleurs; et comme la nation étoit religieuse, il y eut aussi des remords. L'*Eikon Basiliké* fit regretter Charles Ier, de même que le testament de Louis XVI a fait admirer ce dernier roi. L'*Eikon Basiliké* n'étoit point de Charles : le docteur Gauden en est aujourd'hui reconnu l'auteur. Milton eut l'odieuse commission d'éclaircir ce point de critique : toute la sublimité de son génie, appuyée de la vérité du fait, ne put néanmoins triompher d'une imposture, ouvrage d'un esprit commun, mais fondée sur la vérité du malheur.

Que reste-t-il aujourd'hui de toutes ces douleurs en Angleterre? Une cérémonie établie par Charles second, et qui se célèbre le 30 janvier de chaque année. On est censé jeûner, et l'on ne jeûne point; les spectacles sont fermés, et l'on se divertit dans les salons et dans les tavernes; la bourse est aussi

fermée, au grand ennui des spéculateurs, qui se soucient fort peu de trouver sur le chemin de leur fortune ou de leur ruine la tête d'un roi. Les siècles n'adoptent point ces legs de deuil; ils ont assez de maux à pleurer, sans se charger de verser encore des larmes héréditaires.

D'une autre part, la confusion se répandit dans les trois royaumes, après la mort de Charles Ier. Chacun avoit un plan de république et de religion. Les Millenaires ou les hommes de la cinquième monarchie, demandoient la loi agraire et l'abolition de toute forme de gouvernement, afin d'attendre le gouvernement prochain du Christ; il n'y avoit d'après eux d'autre charte que l'Écriture. Les Antinoniens prétendoient que la loi morale étoit détruite, que chacun se devoit conduire désormais par ses propres principes, et non plus d'après les anciennes notions de justice et d'humanité; ils réclamoient la liberté de tout faire : la fornication, l'ivrognerie, le blasphème, sont, disoient-ils, selon les voies du Seigneur, puisque c'est le Seigneur qui parle en nous. Ils n'étoient pas loin de devenir Turcs, et se plaisoient à la lecture du Coran nouvellement traduit. Les quakers, et surtout les quakeresses, passoient aussi pour une secte mahométane. Des politiques, s'élevant contre toute espèce de culte, vouloient que le pouvoir ne reconnût aucune religion particulière; d'autres prétendoient refondre les lois civiles et effacer complétement le passé. Dépouillés de leurs biens et de leurs honneurs, les épiscopaux gémissoient dans l'oppres-

sion, et les presbytériens voyoient le fruit d'une révolution qu'ils avoient semée, recueillie par les indépendants, les agitateurs et les niveleurs.

Ces niveleurs étoient de plusieurs espèces : les uns, les *fouilleurs* et *déracineurs*, s'emparoient des bruyères et des champs en friche; les autres, les *guerriers* et les *turbulents*, soulevoient les soldats ou devenoient voleurs de grands chemins : tous demandoient la dissolution du long parlement et la convocation d'un parlement nouveau. Dans cette désorganisation complète de la société, au milieu des potences et des échafauds qui s'élevoient pour punir le crime et la vertu, on n'avoit aucun parti arrêté : par une sorte de bonne foi que l'anarchie laissoit libre, il étoit très commun d'entendre des républicains parler de mettre Charles second à la tête de la république, et des royalistes déclarer qu'une république étoit peut-être ce qu'il y avoit de mieux.

Il restoit cependant à Londres deux principes de gouvernement et d'administration : le *rump* et le conseil des officiers qui avoit déja subjugué le *rump*.

On examina d'abord si la chambre des pairs faisoit partie intégrante du pouvoir législatif : malgré l'opinion de Cromwell qui, dans ses intérêts, vouloit garder la pairie, il fut décidé que la chambre héréditaire étoit inutile et dangereuse; sa suppression fut décrétée. La monarchie éprouva le même sort : le maire de Londres refusa de proclamer l'acte d'abolition de la royauté.

Le royaume d'Angleterre se trouvant transformé en république, un nouveau grand sceau fut gravé; il représentoit d'un côté la chambre des communes, avec cette inscription : *Le grand sceau de la république d'Angleterre;* sur le revers on voyoit une croix et une harpe, armes de l'Angleterre et de l'Irlande, avec ces mots : *Dieu avec nous;* dans l'exergue on lisoit : *L'an premier de la liberté, par la grace de Dieu.* 1649. C'est une mauvaise date pour la liberté que celle d'un crime.

Cinq membres des communes furent chargés (Ludlow en étoit un) de composer un conseil de Quarante, auquel seroit dévolu le pouvoir exécutif. Ce comité des Cinq présenta trente-cinq candidats; on leur adjoignit le comité des Cinq. Celui-ci fut en outre chargé d'examiner la conduite des parlementaires qui n'avoient pas siégé à Westminster durant le procès du roi.

Il étoit convenable d'immoler des victimes en l'honneur des funérailles du prince; le duc d'Hamilton, le Earl de Holland et lord Capell, prisonniers, furent décapités; le premier contre le droit des gens, les deux derniers contre le droit de la guerre. Tous les partis regrettèrent lord Capell; Cromwell fit de lui un éloge magnifique, mais il prétendit qu'on le devoit sacrifier à cause même de sa vertu. Le noble pair, étant sur l'échafaud, s'adressa à l'exécuteur : « Avez-vous coupé la tête « de mon maître ? » — « Oui, » répondit l'exécuteur. « Où est l'instrument qui porta le coup ? » Le bourreau montra la hache. « Êtes-vous sûr que ce soit

« la même? » reprit lord Capell. Sur la réponse affirmative, le royaliste prit la hache, la baisa avec respect, la rendit au meurtrier public, en lui disant: « Misérable! n'étois-tu pas effrayé? » Le bourreau repartit : « Ils me forcèrent de faire mon métier, et « j'eus trente livres sterl. pour ma peine. »

Eh bien! le bourreau mentoit; il se vantoit d'une victoire qui n'étoit pas la sienne; il n'avoit souillé ni sanctifié ses mains et sa hache dans le sang de son roi. Cet homme, qui se nommoit Brandon, n'étoit que le bourreau ordinaire; on ne l'avoit point appelé (ou peut-être avoit-il refusé par frayeur son ministère) à la grande exécution. La peur cessant, la vanité revint; Brandon songea à sauver ses droits et son *honneur* : le soir même de la mort de Charles, Brandon tint dans un cabaret le propos qu'il redit à lord Capell, se parant du crime qu'il n'avoit pas commis [1].

Lord Capell livra sa tête après avoir déclaré qu'il mouroit pour Charles I[er], pour son fils Charles II et pour tous les héritiers légitimes de la couronne.

Le *rump*, feignant de céder à l'opinion publique, s'occupa, en apparence, de sa dissolution, et recherchal les principes d'après lesquels un parlement nouveau pourroit être élu. Le *rump* n'étoit pas sincère; il ne songeoit qu'à se perpétuer en attendant les événements, grands débrouilleurs de la politique.

Cependant le comte d'Ormond, lord Inchiquin

[1] *Tryal of twenty nine regicides*, p. 33.

et le général Preston avoient soulevé l'Irlande où Monk, qui défendoit Dundalk pour le parlement, avoit capitulé.

Cromwell, malgré les prétentions de Lambert et de Fairfax, fut nommé au gouvernement militaire et civil d'Irlande. Il partit accompagné d'Ireton, son gendre, après avoir cherché *le Seigneur* devant Harrison, et expliqué les Écritures.

Il aborde à l'île dévouée avec dix-sept mille vétérans et une garde particulière de quatre-vingts hommes, tous officiers. Trédall est emporté d'assaut; Cromwell monte lui-même à la brèche : tout périt du côté des Irlandois. Le commandant, sir Arthur Ashton, est tué; ce vieux militaire avoit une jambe artificielle; elle passoit pour être d'or : les soldats républicains se disputèrent cette jambe royaliste, qui n'étoit que le trésor de bois de l'honneur et de la fidélité.

Wexford est saccagé, Goran rendu par les soldats; les officiers sont fusillés. Kilkenny, Youghall, Cooke, Kingsale, Colonmell, Dungarvan et Carrik se soumettent. Cromwell et Ireton portent à l'Irlande, comme ils l'avoient annoncé, l'extermination et l'enfer.

Cromwell, au milieu de ses victoires, est rappelé pour repousser les Écossois : ceux-ci s'étoient décidés à reconnoître les droits de Charles second; et bien qu'ils eussent pendu le royaliste Montross, parce qu'il n'étoit pas covenantaire, ils étoient eux-mêmes royalistes. Rien de plus commun que ces inconséquences des partis dans les discordes civiles.

Les négociations entre Charles II et les Écossois avoient été plusieurs fois interrompues. Charles enfin, privé de toutes ressources, s'étoit rendu à Édimbourg : là il avoit repris le sceptre de Marie Stuart, à la charge de publier cette déclaration déshonorante :

« Que son père avoit péché en prenant femme « dans une famille idolâtre ;

« Que le sang versé dans les dernières guerres « devoit être imputé à son père ;

« Qu'il avoit une profonde douleur de la mau- « vaise éducation qu'on lui avoit donnée, et des « préjugés qu'on lui avoit inspirés contre la cause « de Dieu, et dont il reconnoissoit à présent l'in- « justice ;

« Que toute sa vie précédente n'avoit été qu'un « cours suivi d'inimitié contre l'œuvre de Dieu ;

« Qu'il se repentoit de la commission donnée à « Montross, et de toutes ses actions qui avoient pu « scandaliser ;

« Qu'il protestoit devant Dieu qu'il étoit à présent « sincère dans cette déclaration, et qu'il s'y tiendroit « jusqu'à son dernier soupir, tant en Écosse qu'en « Angleterre et en Irlande. »

Cependant Charles II n'étoit ni sans honneur, ni sans courage. Jeune encore, il avoit combattu pour son père à la tête des forces de terre et de mer. Mais c'étoit bien le prince le moins fait qu'il y eût au monde pour entendre six sermons de presbytériens par jour. Lorsque accablé de ces prédications, il cherchoit quelque distraction, il ne pouvoit sor-

tir d'Édimbourg, sans passer sur les membres mutilés de Montross, attachés aux portes de la ville. Montross, en mourant, avoit souhaité que son corps fût mis en autant de morceaux qu'il y avoit de villes dans les trois royaumes, afin qu'on rencontrât partout des témoins de sa fidélité. Un de ses bras fut exposé sur un gibet à Aberden; les habitants l'enlevèrent secrètement et le cachèrent : après la restauration ils le mirent dans une cassette couverte de velours cramoisi brodé d'or, et le portèrent en triomphe dans toute leur ville.

Cromwell marcha contre les Écossois à la tête de dix-huit mille hommes. Il les attaqua à Dunbar, et les défit (3 septembre 1650). L'année suivante, après avoir conquis une partie de l'Écosse, il s'attacha aux pas de Charles II qui s'étoit avancé en Angleterre avec une armée : il l'atteignit à Worcester. Le génie si fatal au père n'est pas moins fatal au fils; le combat se livre le 3 septembre 1651, jour anniversaire de la bataille de Dunbar : deux mille royalistes sont tués; huit mille prisonniers sont encore vendus comme esclaves. On retrouve cette habitude de trafiquer des hommes jusque sous Jacques II.

Le jeune roi fuit seul, se coupe les cheveux, de peur, comme Absalon ou comme les rois chevelus, d'être reconnu au bel ornement de sa tête. Ce prince nous a laissé le récit de ses aventures : son déguisement en bûcheron, sa tentative pour entrer dans le pays de Galles avec le pauvre Pendrell, sa journée passée avec le colonel Careless au haut du chêne

qui retint le nom de chêne royal, ses aventures chez un gentilhomme appelé Lane, dans le comté de Strafford, son voyage à Bristol, voyage qu'il fit à cheval menant en croupe la fille de son hôte, son arrivée chez M. Norton, sa rencontre d'un des chapelains de la cour qui regardoit jouer aux quilles, et d'un vieux serviteur qui le nomma en fondant en larmes; son passage chez le colonel Windham, le danger qu'il courut par la sagacité d'un maréchal qui, visitant les pieds des chevaux, affirma qu'un de ces chevaux avoit été ferré dans le nord, enfin l'embarquement de Charles à Brightelmsted et son débarquement en Normandie, firent, de ce moment de la vie de ce prince, un moment de gloire romanesque qui lutta avec la gloire historique de Cromwell. Ludlow se contente de dire que Charles s'enfuit avec une mistriss Lane.

Cromwell revint triompher à Londres. Le parlement envoya une députation au devant de lui. Le général fit présent à chaque commissaire d'un cheval et de deux prisonniers : toujours même mépris des hommes parmi ces républicains. Les historiens n'ont pas remarqué ce trait de mœurs qui distingue les Anglois d'alors de tous les peuples chrétiens de l'Europe civilisée, et les rapproche des peuples de l'Orient. Monk laissé en Écosse par Cromwell l'acheva de soumettre; le royaume de Marie Stuart fut réuni par acte du *rump* à l'Angleterre, ce que n'avoient pu faire les plus puissants monarques de la Grande-Bretagne.

Autant le corps législatif étoit méprisé, autant

le conseil exécutif avoit montré de vigueur et de talent : c'est ce qu'on a vu en France, sous les fameux comités émanés de la Convention. Les terres du clergé avoient été mises en vente ainsi que les domaines de la couronne, et ceux-ci tant en Angleterre qu'en Écosse. Les propriétés nationales, proposées d'abord au prix de dix années de leur affermage annuel, s'élevèrent avec les succès de la république au taux de quinze, seize et dix-sept années de leur revenu net : on vendoit les bois à part. Les royalistes dont les biens avoient été séquestrés ou confisqués en obtenoient le retour ou la main-levée moyennant une finance plus ou moins forte payée argent comptant. Une taxe de 120 mille livres sterling par mois suffisoit, avec ces différentes sommes, au besoin des services de l'état.

Toutes les puissances de l'Europe, et l'Espagne la première, avoient reconnu la république. L'Irlande étoit domptée, l'Écosse soumise et réunie à l'Angleterre ; une flotte commandée par le fameux Robert Blake, devenu amiral de colonel qu'il étoit, gardoit les mers autour des îles Britanniques ; une autre, sous le pavillon d'Édouard Popham, croisoit sur les côtes du Portugal. Les Indes occidentales, les Barbades et la Virginie, soulevées d'abord, furent réduites à l'obéissance. Le fameux acte de navigation proposé par le conseil d'état au parlement en 1651, rendu exécutoire le 1er décembre de cette même année, n'est point, comme on l'a écrit mille fois, l'ouvrage de l'administration de Cromwell, mais de la république avant l'établissement

du protectorat. Cet acte fit éclater la guerre entre la Hollande et la Grande-Bretagne en 1652. Blake, Aiskew, Monk et Dean soutinrent en onze combats, depuis le 17 mai 1652, vieux style, jusqu'au 10 août 1653, l'honneur du pavillon anglois contre Tromp, Ruyter, Van Galen et de Witte.

Les classes populaires que les révolutions font monter à la surface des sociétés donnent un moment aux vieux peuples une énergie extraordinaire; mais ces classes chez qui l'ignorance et la pauvreté ont conservé la vigueur, se corrompent vite au pouvoir, parce qu'elles y arrivent avec des besoins violents et des appétits long-temps excités par la misère et l'envie; elles prennent et exagèrent les vices des grands qu'elles remplacent, sans avoir l'éducation qui du moins tempère ces vices. Une nation ainsi renouvelée par l'invasion d'une sorte de Barbares indigènes, ne conserve que peu de jours son énergie; n'étant plus jeune par nature, elle n'est jeune que par accident; or, les mœurs ne se renouvellent pas comme les pouvoirs, et tant que les premières ne sont pas changées, il n'y a rien de durable.

Cromwell s'aperçut que ce reste d'assemblée, soumis d'abord et humilié; commençoit à être jaloux du pouvoir que lui, Cromwell, avoit acquis. L'autorité dictatoriale des camps avoit dégoûté le futur usurpateur de l'autorité légale: son ambition, comme son caractère et son génie, le poussoit à la souveraine puissance.

Il avoit manœuvré long-temps entre les divers

partis, tour à tour presbytérien, niveleur et même royaliste, mais s'appuyant toujours sur l'armée où l'esprit républicain dominoit, autant que cet esprit peut exister au milieu des armes. Les officiers vouloient l'égalité et la liberté, avec la fortune, les honneurs et le pouvoir absolu : c'est ainsi que sous la tente, depuis les légions romaines jusqu'aux Mamelouks, on a toujours compris la république.

Cromwell, après ses victoires, ayant repris son siége au parlement (16 septembre 1651), pressa la rédaction du bill pour mettre fin à ce parlement interminable : il ne le put obtenir qu'à la majorité de deux voix, quarante-neuf contre quarante-sept; encore l'exécution du bill fut-elle remise au 3 novembre 1654.

Ce bill procédoit à la réforme radicale parlementaire, si souvent et si inutilement demandée depuis. La chambre des communes devoit être composée à l'avenir de quatre cents membres, sans compter les députés de l'Irlande et de l'Écosse. Les bourgs pourris disparoissoient; on ne donnoit le droit d'élire qu'aux villes et aux bourgs principaux; deux cents livres sterling en meubles ou immeubles étoient la propriété exigée du citoyen pour l'exercice du droit électoral.

Cromwell ne désiroit la dissolution du *rump* que dans l'espoir d'obtenir le suprême pouvoir, au moyen de députés choisis par son influence, et dévoués à ses intérêts. Afin de préparer les idées à un changement de choses, il avoit encouragé des discussions sur l'excellence du gouvernement mo-

narchique; mais n'ayant pu amener le *rump* à prononcer la dissolution, il prit un chemin plus court pour y parvenir.

Le rusé général avoit eu l'adresse de remplir toutes les places de ses créatures : les soldats lui étoient dévoués. Depuis la bataille de Worcester, qu'il appela, dans sa lettre au parlement, la *victoire couronnante*, il dissimuloit à peine ses projets. La modération, besoin de tout homme qui, près d'arriver au pouvoir, s'y veut maintenir, étoit devenue l'arme de Cromwell : il avoit fait publier une amnistie générale et se montroit favorable aux royalistes; il les trouvoit par principe moins opposés que les autres partis à l'autorité d'un seul, et à son tour il avoit besoin de fidélité.

Les communes qui se sentoient attaquées essayèrent de se défendre : tantôt elles se plaignoient des calomnies que Cromwell faisoit semer contre elles; tantôt elles songeoient encore à se perpétuer d'une manière moins directe, en procédant à l'élection des places vacantes au parlement. Cromwell ne s'endormoit pas; il présidoit à des assemblées, à des colloques, à des traités entre les partis, et trompoit tout le monde. Le colonel Harrison, franc républicain, mais aveugle d'esprit, prétendoit toujours que le général, loin de se vouloir faire roi, ne songeoit qu'à préparer le règne de Jésus. « Que Jésus vienne « donc vite, répondit le major Streater, ou il arri- « vera trop tard. » Cromwell, de son côté, déclaroit que le Psaume CX[e] l'encourageoit à mettre la nation en république; et à cette fin il engageoit le comité

d'officiers à présenter des pétitions qui devoient amener, par l'opposition des parlementaires, la destruction de la république. Une de ces pétitions demandoit le paiement des arrérages de l'armée et la réforme des abus; une autre sollicitoit la dissolution immédiate du parlement et la nomination d'un conseil pour gouverner l'état jusqu'à la prochaine convocation du parlement nouveau. Emportées par leur ressentiment, les communes déclarèrent que quiconque présenteroit à l'avenir de pareilles doléances seroit coupable de haute trahison. On vint apprendre cette résolution à Cromwell, qui s'y attendoit. Il s'écria, animé d'une feinte colère, au milieu des officiers : « Major-général Vernon! je me « vois forcé de faire une chose qui me fait dresser « les cheveux sur la tête. » Il prend trois cents soldats, marche à Westminster, laisse les trois cents soldats en dehors, et pénètre seul dans la chambre : il étoit député.

Il écoute un moment en silence la délibération, puis appelant Harrison, membre comme lui de l'assemblée, il lui dit à l'oreille : « Il est temps de « dissoudre le parlement. » Harrison répondit : « C'est « une dangereuse affaire, songez-y bien. »

Cromwell attend encore; puis se levant tout à coup, il accable les communes d'outrages, les accuse de servitude, de cruauté, d'injustice : « Cédez la « place, s'écrie-t-il en fureur; le Seigneur en a fini « avec vous! il a choisi d'autres instruments de ses « œuvres. » Sir Peters Wentworth veut répondre; Cromwell l'interrompt : « Je ferai cesser ce bavar-

« dage. Vous n'êtes pas un parlement; je vous dis « que vous n'êtes pas un parlement. »

Le général frappe du pied; les portes s'ouvrent; deux files de mousquetaires, conduits par le lieutenant-colonel Worsley, entrent dans la chambre et se placent à droite et à gauche de leur chef. Vane veut élever la voix : « O sir Henri Vane! sir Henri « Vane! dit Cromwell : le Seigneur me délivre de « sir Henri Vane! » Désignant alors tour à tour quelques uns des membres présents : « Toi, dit-il, tu es « un ivrogne, toi un débauché (c'étoit Martyn, ce « régicide dont il avoit barbouillé le visage d'encre), « toi un adultère, toi un voleur. » Ce qui étoit vrai. Harrison fait descendre l'orateur de son fauteuil en lui tendant la main. Le troupeau épouvanté sort pêle-mêle; tous ces hommes s'enfuient sans oser tirer l'épée que la plupart portoient au côté. « Vous « m'avez forcé à cela, disoit Cromwell; j'avois prié « le Seigneur nuit et jour de me faire mourir plutôt « que de me charger de cette commission. »

Alors montrant du doigt aux soldats la masse d'armes : « Emportez ce jouet [1]. » Il sort le dernier, fait fermer les portes, met les clefs dans sa poche, et se retire à Whitehall. Le lendemain on trouva suspendu à la porte de la chambre des communes un écriteau ainsi conçu : *Chambre à louer, non meublée.* Ainsi fut chassé de Westminster le parlement : la liberté y resta.

Remarquons les justices du ciel : ces députés qui

[1] Whitelocke dit : *Cette marotte.*

avoient tué leur prince légitime, prétendant qu'il avoit violé les droits du peuple; ces députés qui avoient eux-mêmes précipité violemment de leurs siéges un grand nombre de leurs collègues, furent dispersés par un de leurs complices, bien autrement coupable que Charles envers les droits de la nation. Mais souvent ce que l'on conteste à la légitimité, on l'accorde à l'usurpation : les hommes dans leur orgueil se consolent de l'esclavage lorsqu'ils ont eux-mêmes choisi leur maître parmi leurs égaux.

Buonaparte à Saint-Cloud fit sauter les républicains par les fenêtres, avec moins de fermeté et moins de décision politique que Cromwell n'en mit à dissoudre le long parlement. L'Angleterre républicaine accepta le joug : les tempêtes avoient enfanté leur roi; elles s'y soumirent.

La véritable république ne dura en Angleterre que quatre ans et trois mois, à compter de la mort du roi (30 janvier 1649), jusqu'à la dislocation totale du *rump* (20 avril 1653.) Cette courte république ne fut pas sans gloire au dehors, ni même sans vertu, sans liberté et sans justice au dedans. Les membres des communes s'exclurent, il est vrai, mutuellement de l'assemblée législative; mais ils ne se décimèrent point, ne s'assassinèrent point tour à tour, comme les conventionnels. La république françoise exista douze années, de 1792 à 1804, à l'érection de l'empire, temps de gloire et de conquête au dehors, mais de crimes, d'oppression et d'iniquités au dedans. Cette différence entre deux

révolutions qui ont cependant produit, en dernier résultat, la même liberté, vient du sentiment religieux qui animoit les novateurs de la Grande-Bretagne, et des principes d'irréligion qu'affichoient les artisans de nos discordes. Quelques vertus peuvent exister dans la superstition, il n'y en a point dans l'impiété. Les révolutionnaires anglois, fanatiques, connurent le repentir; les révolutionnaires françois, athées, ont tous été sans remords : ils étoient insensibles à la fois comme la matière et comme le néant.

LE PROTECTORAT.

De 1653 à 1658.

Il étoit facile à Cromwell de convoquer un parlement libre, il ne le voulut pas; il cherchoit le pouvoir, non la liberté. L'Angleterre d'ailleurs étoit lasse de parlements; après l'anarchie on soupiroit pour le despotisme. Le conseil des officiers qui avoit présenté la pétition décisive s'arrogea le droit d'élection; il choisit (toujours à la suggestion de Cromwell) dans le parti millénaire les hommes les plus obscurs, les plus ignorants, les plus fanatiques: cent quarante-quatre personnages, ainsi triés, furent revêtus du pouvoir souverain. Le major-général Lambert, qui se disoit républicain et qui n'étoit que servile, Harrison, sincère démocrate, mais d'un esprit borné, prêtoient les mains à toutes ces violences. Harrison, sectaire de la *cinquième monarchie*, demandoit seulement que le nouveau conseil fût composé de soixante-dix membres, pour mieux ressembler au sanhédrin des juifs. Dans le club législatif des cent quarante *saints*, il falloit avoir de longs noms composés et tirés de l'Écriture, comme dans nos clubs on s'appeloit *Scævola* et *Brutus*. Des deux frères Barebone, l'un, le corroyeur, s'appeloit *Loue-Dieu;* l'autre, *Si Christ n'é-*

toit pas mort pour vous, vous seriez damné, Barebone. Ce Barebone, dont le nom signifie en françois *décharné*, donna son nom aux cent quarante-quatre : au parlement *croupion* succéda le parlement *damné Barebone*, ou le *damné décharné*.

Sur une liste de jurés du comté de Sussex on voit les noms de White d'Emer, *combats pour la bonne cause de la foi;* de Pimple de Whitam, *tue le péché;* de Harding de Lewes, *plein de la grace.* Lorsque les *saints* entroient en séance à Westminster, ils récitoient des prières, cherchoient le Seigneur des journées entières, et expliquoient l'Écriture : cela fait, ils s'occupoient des affaires, dont ils se croyoient saisis. Cromwell ouvrit la session des *décharnés* par un discours qu'il accompagna de pieuses larmes, remerciant le ciel d'avoir assez vécu pour assister au commencement du règne des *saints* sur la terre. Au fond de toutes ces folies, les nouvelles mœurs se formoient, et les institutions prenoient racine. Ces caractères n'étoient si ridicules que parce qu'ils étoient originaux; or tout ce qui est fortement constitué a un principe de vie. Les courtisans de Charles second purent rire, mais ces fanatiques de bonne foi laissèrent une arrière-postérité qui a fait raison des courtisans.

Whitelocke prétend que quelques hommes éclairés et d'un rang élevé se trouvoient dans le parlement Barebone; Ludlow représente les *décharnés* comme un troupeau d'honnêtes niais, ressemblant assez à nos théophilanthropes. Whitelocke étoit un parle-

mentaire timide, qui avoit fui, de peur de condamner Charles Ier, et qui se rangeoit toujours du parti du plus fort; Ludlow étoit un parlementaire décidé, meurtrier du roi et ennemi de Cromwell.

Cinq mois s'étoient à peine écoulés lorsque les cent quarante-quatre *saints*, ne pouvant plus gouverner au milieu de la risée publique, chargèrent Rouse, leur orateur, créature de Cromwell, de remettre l'autorité entre les mains de celui qui les en avoit revêtus. Cromwell l'avoit prévu : il accepta en gémissant le poids de l'autorité souveraine.

Quelques pauvres d'esprit qui n'étoient pas de la faction militaire s'obstinèrent à siéger, malgré la désertion de l'orateur et du sergent qui avoit emporté la masse. Le capitaine White entra dans la chambre, et demanda à ces saints entêtés ce qu'ils faisoient là (12 décembre 1653.) « Nous cherchons « le Seigneur, répondirent-ils. — Allez donc ailleurs, « s'écria White, le Seigneur n'a pas fréquenté ce lieu « depuis longues années; » et il les fit chasser par ses sbires. Le véritable principe républicain existoit pourtant alors dans l'armée angloise plus que dans les autorités civiles, mais il ne peut y avoir d'alliance durable entre le pouvoir constitutionnel et l'autorité militaire : quand la liberté se réfugie à l'autel de la victoire, elle y est bientôt immolée; on la sacrifie pour obtenir le vent de la fortune.

Tous les différents partis, excepté celui des *saints* et celui des républicains véritables, le parti du roi, le parti de l'épiscopat, le parti militaire, le parti des gens de loi qui avoient craint la réforme des

coutumes et la simplification du Code de procédure; tous les intérêts, toutes les ambitions, toutes les corruptions, toutes les lassitudes applaudissoient aux entreprises de Cromwell : il fut complimenté par l'armée, la flotte, les autorités civiles. On attendoit avec curiosité et anxiété ce qu'il alloit faire du pouvoir : sa fabrique étoit toute prête, et ses ouvriers à l'œuvre.

Le conseil des officiers est convoqué. Le major-général Lambert lit un écrit intitulé : *Instrument de gouvernement :* c'étoit une constitution qui plaçoit la puissance législative dans un parlement et dans un *protecteur*. Il y étoit statué que les membres de ce parlement seroient choisis par le peuple; qu'ils siégeroient tous les ans cinq mois selon le bon plaisir du *protecteur;* que le *protecteur* auroit le *veto* suspensif; qu'il nommeroit à tous les emplois civils et militaires; que, dans l'intervalle des sessions, la nation seroit gouvernée par le *protecteur* et par un conseil composé de vingt et un membres au plus, de treize au moins.

On supplia Cromwell d'accepter le protectorat; il se rendit gracieusement aux vœux de ses peuples. Le maire et les aldermen de Londres furent requis de se trouver à une parade d'installation à la salle de Westminster. Le Protecteur prêta serment à l'*instrument de gouvernement* qui étoit son œuvre. Le général Lambert, un genou en terre, lui présenta une épée dans le fourreau; les commissaires lui remirent les sceaux; le maire de Londres lui donna une épée nue, et le sujet des Stuarts alla,

monarque absolu des trois royaumes, coucher dans le palais du roi qu'il avoit assassiné.

Le premier parlement convoqué par Cromwell ne répondit pas à son attente : il s'y manifesta un esprit de liberté que l'oppression militaire n'avoit pu étouffer. En vain le Protecteur, à l'ouverture de ce parlement, parla des excès de cette liberté, déclama contre ce qui lui avoit donné la puissance, les agitateurs, les niveleurs, les millénaires et les diverses autres sectes; en vain il s'éleva contre une égalité chimérique et loua la division des classes en nobles, gentilshommes et bourgeois : son discours étoit raisonnable au fond, d'accord même avec l'opinion nationale, encore arrêtée aux principes de l'ancienne société; mais ce n'étoit pas là la question pour les communes. Elles ne s'occupèrent que du pouvoir du Protecteur, et de la mauvaise origine de ce pouvoir. Le parlement ne voyoit pas qu'il étoit tout aussi illégitime que le protectorat; l'un et l'autre n'existoient qu'en vertu d'une prétendue constitution faite par qui n'avoit pas eu droit de la faire.

Cromwell en péril n'hésita pas : violer la représentation nationale étoit devenu, depuis l'épuration du long parlement, une sorte de jurisprudence politique. Le Protecteur plaça des gardes à la porte de Westminster; ils avoient ordre de ne laisser entrer que les députés consentant à souscrire un engagement en vertu duquel ils reconnoîtroient l'autorité du parlement et *d'un seul*. Cent trente membres signèrent tout d'abord; plusieurs autres

membres s'empressèrent ensuite d'imiter la turpitude de leurs collègues. Rien n'est plus rempli d'émulation que la bassesse : il y a des espèces de vils héros que les succès de la lâcheté empêchent de dormir.

Cromwell, devenu Protecteur, prit le titre d'Altesse. Des médailles furent frappées en son honneur; l'une le représentoit en buste avec cette inscription : *Oliverius Dei gratia, Reipublicæ Angliæ, Scotiæ et Hiberniæ Protector;* au revers étoit l'écusson d'Angleterre; autour on lisoit ces mots, gravés depuis sur les monnoies du temps, *Pax quæritur bello.* D'autres médailles offrent un grand olivier, à l'ombre duquel s'élèvent deux petits oliviers, symboles du Protecteur et de ses deux fils. L'inscription porte : *Non deficient olivarii.* La flatterie ne parloit pas aussi bien latin qu'au temps de Tibère.

Lorsque les officiers vinrent complimenter Cromwell sur sa modestie à n'avoir accepté que le titre de *Protecteur,* il porta la main à son épée : « Elle « m'a élevé, leur dit-il; si je veux monter plus haut, « elle me maintiendra au rang qu'il me plaira d'oc- « cuper. »

Quelles que soient néanmoins la pusillanimité des hommes et la crainte du pouvoir, il est impossible d'éteindre, dans une assemblée délibérante, tout principe vital. Les membres des communes, malgré leur engagement signé, tout en examinant avec modération l'*instrument de gouvernement*, se réservèrent la nomination du successeur de Cromwell; ils rejetèrent le principe du protectorat hé-

réditaire, à la majorité de deux cents voix contre soixante.

Les cinq mois de la session expirés, Cromwell rassembla le parlement (22 janvier 1655) dans la *chambre peinte*. Il se répandit en outrages, traita les députés de parricides pour lui avoir contesté son autorité, à lui régicide; il leur déclara que si la république devoit souffrir, meilleur étoit qu'elle fût dépendante des riches que des pauvres, qui, selon Salomon, lorsqu'ils oppriment, ne laissent rien après eux. Cromwell avoit été blessé de la discussion relative à l'hérédité du protectorat; il vouloit dissimuler sur ce point, mais entraîné, comme le sont tous les hommes, à parler de la chose même où il se sentoit foible, il déclama lui-même contre le protectorat héréditaire, laissant par là aux principaux officiers, et particulièrement au major-général Lambert, l'espoir de lui succéder.

Le parlement dissous, Cromwell en convoqua un autre pour lever, disoit-il, l'argent nécessaire au service de l'armée et de la flotte, pour confirmer l'*instrument de gouvernement*, et enfin pour légaliser l'autorité des *majors-généraux*. Ces majors étoient des commissaires militaires, chargés de lever sur les biens des royalistes, à cause de quelques mouvements insurrectionnels, une contribution arbitraire d'un dixième de la valeur de ces biens. Cromwell corrompit autant qu'il le put les élections, et cassa celles qui lui étoient le moins favorables.

De tout cela sortit enfin un parlement qui sous le nom d'*humble pétition et avis*, invitoit le Protecteur à prendre le titre de roi et à former *une autre chambre*, c'est-à-dire une espèce de chambre des pairs, composée de soixante-dix membres à la nomination de Cromwell.

Cromwell se crut obligé de refuser la couronne par un long et obscur discours, où l'on découvroit à la fois ses regrets de repousser le diadème, et sa satisfaction de remettre au théâtre la parade de César. Il avoit plusieurs fois fait traiter devant lui la question du *meilleur gouvernement* ; c'étoit à peu près à la même époque que le grand Corneille écrivoit la scène de Cinna.

Buonaparte n'hésita pas à se couronner, soit qu'ayant plus de gloire il eût plus d'audace, soit que la France, plus malheureuse dans sa révolution que l'Angleterre ne l'avoit été dans la sienne, craignît moins de perdre la liberté.

Le nouveau parlement confirma et conféra de nouveau à Cromwell le titre de protecteur, avec la faculté de nommer son successeur, ce qui, par le fait, rendoit le protectorat héréditaire. Ce parlement fut encore renvoyé à cause des alarmes qu'il inspira à son maître; peut-être Cromwell en vouloit-il secrètement à ces députés trop naïfs, de ne lui avoir pas mis de force la couronne sur la tête. L'usurpation se livroit ainsi à ces fréquentes dissolutions qui avoient perdu la légitimité; mais le bras de Cromwell étoit autrement puissant que celui de Charles; ce bras pouvoit soutenir debout

des ruines qu'une force ordinaire n'auroit pu empêcher de tomber.

Mettez à part l'illégalité des mesures de Cromwell, illégalité dont après tout il étoit peut-être obligé d'user pour maintenir son illégale puissance, l'usurpation de ce grand homme fut glorieuse. Au dedans il fit régner l'ordre : comme beaucoup de despotes, il étoit ami de la justice en tout ce qui ne touchoit pas à sa personne, et la justice sert à consoler les peuples de la perte de la liberté. Le fanatique, le régicide Cromwell, parvenu au pouvoir, fut tolérant en religion et en politique; il fit passer le bill de la liberté de culte et de conscience; il employa des royalistes avoués : Hale, magistrat intègre, zélé partisan des Stuarts, fut placé à la tête de la magistrature; Monk, qui commanda les armées et les flottes du Protecteur, étoit un royaliste fait jadis prisonnier sur le champ de bataille par les parlementaires; il s'en souvint lors de la restauration.

Cromwell aimoit et protégeoit la noblesse angloise. Cette noblesse ne périt point, comme de nos jours la noblesse françoise, parce qu'elle ne sépara pas tout-à-fait sa cause de la cause générale, et qu'en même temps la révolution de 1640 entreprise en faveur de la liberté, et non de l'égalité, n'étoit point dirigée contre l'aristocratie. Les Falkland, les Strafford, les Clarendon avoient été membres de l'opposition dans ces fameux parlements qui contribuèrent à restreindre les priviléges excessifs de la couronne : il y eut une chambre des

pairs jusqu'à la mort de Charles Ier. Essex, Denbigh, Manchester, Fairfax et tant d'autres se distinguèrent dans le service parlementaire de terre et de mer; une foule de lords entrèrent dans l'administration, se firent élire membres des communes aux parlements de la république et du protectorat, parurent dans les conseils, et jusqu'à la cour de Cromwell. Il n'y eut point d'émigration systématique; quelques individus nobles périrent, mais le corps patricien, ayant suivi et même devancé le mouvement de la nation, resta tout entier dans cette nation.

L'administration de Cromwell fut active, vigilante, vigoureuse, mais trop fondée sur la corruption de la police, pour qui Cromwell avoit un penchant décidé, et à laquelle il sacrifioit des sommes considérables. Tous les services étoient payés régulièrement un mois d'avance; de grosses pensions, accordées à des hommes considérables, créoient des intérêts, s'ils ne pouvoient créer des devoirs.

Au dehors, Cromwell acheva d'humilier la Hollande et de faire reconnoître la supériorité du pavillon anglois; les nations étrangères recherchèrent l'alliance du Protecteur. Richelieu avoit favorisé les premiers troubles de l'Angleterre; il les avoit pris pour des orages passagers qui, en occupant chez eux des ennemis, donnoient du repos à la France: il ne s'étoit pas aperçu qu'il s'agissoit d'une révolution qui, en accroissant la vigueur d'un peuple, ne laisseroit à Mazarin que des mépris à dévorer; nour-

riture d'ailleurs analogue au tempérament du cardinal.

Dunkerque fut par Mazarin livré à Cromwell; Blake prit la Jamaïque; l'Espagne fut contrainte d'offrir de grandes réparations. On a remarqué que Cromwell s'abandonna à sa passion religieuse plus qu'il ne suivit une saine politique, en s'alliant avec la France contre l'Espagne. Cette remarque faite après coup n'a rien de profond aujourd'hui; il est curieux seulement de la trouver dans les *Mémoires de Ludlow*. Ludlow, il est vrai, vit les triomphes de Louis XIV, et survécut long-temps à Cromwell dont il étoit l'ennemi.

Le Protecteur traita l'Irlande domptée en pays de conquête. Les malheureux Irlandois furent transportés par milliers aux colonies; un grand nombre périt dans les supplices. Des lois draconiennes et étrangères remplacèrent ces vieilles coutumes nées du sol, dont l'autorité se perpétuoit par traditions devant quelque image de la Vierge sur une bruyère, au son d'une musette. Les terres furent vendues: on donnoit mille acres de terrain pour 1,500 livres sterling dans le comté de Dublin, pour 1,000 dans celui de Kilkenny, pour 800 dans le comté de Wexford, et pour 600 dans les divers comtés de la province de Leinster. Des colonies militaires eurent en partage les terres situées aux environs de Slego, de Colke et de Collel. Les naturels du sol devinrent les serfs des soldats anglois dans le Connaught.

Olivier étendit son autorité protectrice jusque sur les Vaudois, dans les montagnes de la Suisse.

Le frère de l'ambassadeur de Portugal à Londres tua un Anglois; Cromwell le fit décapiter. Le fier usurpateur signant un traité mit son nom au dessus de celui de Louis XIV. En 1657, il envoya son portrait à la reine Christine, avec un distique qui disoit que le front de Cromwell *n'étoit pas toujours l'épouvante-roi.*

C'est de cet orgueil du protecteur qu'est née la superbe affectée par nos voisins pendant un siècle et demi, et qui n'a disparu qu'avec les victoires de notre révolution : elles nous ont remis au niveau de la révolution angloise.

Pourtant Cromwell ne fut pas heureux; toute sa puissance ne put empêcher la vérité de faire entendre sa voix. Quand il descendoit en lui-même, il trouvoit toujours qu'il avoit tué le roi ou la liberté; il lui falloit opter entre l'un ou l'autre remords.

Le Protecteur racontoit que dans son enfance une femme lui étoit apparue; elle lui avoit annoncé, comme les magiciennes de Macbeth, qu'il seroit roi. La conscience de Cromwell lui présenta, lorsqu'il étoit encore innocent, la vision de la royauté; quand il devint coupable, elle lui en envoya le fantôme. Placé entre les royalistes et les républicains qui le menaçoient également, Olivier étoit peu satisfait du titre équivoque dont la légitimité et la liberté l'avoient obligé de se contenter. Plusieurs conspirations des *cavaliers* éclatèrent : celles de Bagnal, fils de lady Terringham, de Penruddock, du capitaine Grove, du docteur Hervet, et de sir

Henry Slingsby. Quelques hommes de la *cinquième monarchie* s'agitèrent aussi : un cornette, nommé Day, étoit de l'assemblée républicaine de Coleman-Street, ou l'on traitoit Cromwell de coquin et de traître. Quelques régicides suspects furent enfermés dans ce château de Carisbrook, qui avoit servi de prison à Charles I[er]. Les juges, et surtout les jurés, contrarioient le despotisme du Protecteur, qui retrouvoit la liberté retranchée derrière cette barrière. Olivier étoit alors obligé de chercher les tribunaux naturels à son gouvernement, les conseils de guerre et les commissions.

Les brochures politiques, une pétition signée de plusieurs officiers, un libelle intitulé le *Memento*, surtout le fameux écrit *Killing no murder* (tuer n'est pas assassiner), achevèrent de troubler le repos de Cromwell. Le colonel Titus, sous le nom de *William Allen*, étoit l'auteur du dernier pamphlet. Dans une dédicace ironique adressée à *Son Altesse Olivier Cromwell*, Titus invitoit son altesse à mourir pour le bonheur et la délivrance des Anglois; il lui disoit que sa mort étoit le vœu général, la prière commune de tous les partis, qui ne s'entendoient que sur ce point. Titus signoit W. A., *de présent votre esclave et vassal.*

Enfin la famille de Cromwell étoit pour lui un autre sujet de tourment et d'angoisse.

Il rencontroit parmi les siens deux espèces d'oppositions aussi violentes l'une que l'autre : ses trois sœurs épousèrent trois hommes qui tous trois votèrent la mort de Charles I[er]. Il eut deux fils et

quatre filles. Richard, Protecteur après lui, étoit royaliste; Henry, lord lieutenant d'Irlande, partageoit une partie des talents et des opinions de son père, mais avec plus de modération que lui.

Sa fille aînée, lady Briget, étoit républicaine; elle fut mariée d'abord au fameux Ireton, et après la mort de celui-ci au lieutenant-général Fleetwood. Lady Élisabeth, sa seconde fille et sa fille chérie, avoit épousé lord Claypole, homme ennemi de la tyrannie : lady Élisabeth étoit ardente royaliste.

Lady Marie, dont l'opinion est peu connue, épousa lord Falconbridge qui fut actif dans la restauration. Enfin lady Francis, la plus jeune des filles du Protecteur, se maria clandestinement, en apparence à Robert Rich, petit-fils du comte de Warwick. Robert ne vécut que trois mois, et sa veuve épousa sir John Russel.

La destinée de cette dernière fille de Cromwell fut assez singulière. Lord Broghill avoit eu la pensée de la donner en mariage à Charles II. Lady Francis consentoit à cet étrange projet; Cromwell, assez tenté, ne le repoussoit qu'en disant : « Charles II est trop damnablement débauché pour me « pardonner la mort de son père. » Il est difficile de juger si Charles n'auroit pas, par politique ou par légèreté, approuvé cette union parricide. L'affaire manqua; lady Francis s'éprit d'inclination pour Jerry White, tout à la fois chapelain et bouffon de Cromwell, lequel White, surpris aux genoux de lady Francis par le Protecteur, fut obligé, pour se sauver, d'épouser une des femmes de chambre de

sa maîtresse. Le mariage d'abord clandestin de lady Francis avec Robert Rich fut ensuite célébré publiquement (11 novembre 1657). Le Protecteur se souvenant, à ce mariage, des jeux de sa première jeunesse, arracha la perruque de son gendre, et répandit des confitures liquides sur les robes des femmes : du moins, cette fois, on put rester dans la salle du bal.

Ainsi Cromwell dans sa famille trouvoit tantôt des républicains et des républicaines qui détestoient sa grandeur; tantôt des royalistes qui lui reprochoient ses crimes. Lady Claypole ne le laissoit pas respirer; Richard s'étoit jeté aux pieds de son père pour obtenir la vie de Charles I[er]. La femme du Protecteur, bien que vaine, portoit avec crainte sa fortune : décemment traitée, mais peu aimée de son mari, elle auroit voulu qu'on s'arrangeât avec le souverain légitime. Enfin la mère de Cromwell, qu'il chérissoit et respectoit, l'avoit aussi supplié de sauver le roi : elle trembloit pour les jours de son Olivier; elle le vouloit voir une fois le jour au moins, et si elle entendoit l'explosion d'une arme à feu, elle s'écrioit : « Mon fils est mort! »

Ces tracasseries intérieures et de tous les moments qui troublent la vie d'un homme bien plus que les grands événements politiques, ne se pouvoient perdre dans les distractions que cherchoit Cromwell : il s'étoit attaché à lady Dysert, duchesse de Lauderdale; les *saints* se scandalisèrent. On trouvoit aussi que Cromwell faisoit de trop longues prières avec mistriss Lambert. Plusieurs bâtards,

qui se sont peut-être vantés faussement de leur naissance, ont prouvé que ce rigide Cromwell, ce sévère ennemi de la débauche et de la licence, ce prophète qui communiquoit directement avec Dieu, étoit tombé dans la foiblesse commune à presque tous les grands hommes, d'autant plus attaqués et plus fragiles qu'ils ont plus de gloire.

Tous les monarques avoient renoncé à divertir leur orgueil du spectacle de la dégradation humaine, blessés peut-être encore qu'ils étoient de quelques vérités cachées sous de basses bouffonneries; ils n'entretenoient plus dans leur cour ces misérables appelés *fous*. Cromwell en avoit quatre; soit que ce tueur de rois aimât à s'environner de ce qui avoit dégradé les rois, régicide encore envers leur mémoire; soit que n'osant porter leur sceptre, il affectât d'imiter leurs mœurs; soit enfin qu'il trouvât dans son penchant naturel aux scènes grotesques un rapport avec ces joies royales. Mais tous les bouffons de la terre n'auroient pu chasser du cœur de Cromwell la tristesse qui s'y étoit glissée. Sa cour, ou plutôt sa maison, étoit à la fois une espèce de caserne et un séminaire, où quelques pompes bruyantes venoient, deux ou trois fois l'an, dérider le front des prédicants et des vieux soldats. Depuis la publication du pamphlet *Killing no murder*, on ne vit plus Cromwell sourire, il se sentoit abandonné par l'esprit de la révolution, d'où lui étoit venue sa grandeur. Cette révolution qui l'avoit pris pour guide ne le vouloit plus pour maître; sa mission étoit accomplie; sa nation et son siècle

n'avoient plus besoin de lui : le temps ne s'arrête point pour admirer la gloire; il s'en sert et passe outre[1].

Ce grand renégat de l'indépendauce soupçonnoit jusqu'à ses gardes, qu'il faisoit relever trois et quatre fois par jour, et dont lui-même, déguisé, épioit les propos. Il passoit sa vie à entendre les rapports de ses nombreux espions; il n'osoit plus se montrer en public que revêtu d'une cuirasse cachée sous ses habits, misérable cilice de la peur. Il portoit des pistolets chargés dans ses poches : un jour qu'il essayoit un attelage de chevaux frisons, il tomba, et l'un de ses pistolets partit. Quand il voyageoit, c'étoit avec une rapidité extrême : on n'apprenoit qu'il avoit passé en un lieu que quand il n'y étoit plus. Dans ce palais de Whitehall, témoin de la grande immolation, Cromwell erroit la nuit, comme un spectre poursuivi par un autre spectre : il ne couchoit presque jamais deux fois de suite dans la même chambre, tourmenté en cette demeure par ses remords, comme la veuve de Charles y fut dans la suite désolée par ses souvenirs.

La mort de lady Claypole vint ajouter à la noire mélancolie de Cromwell : cette femme, encore jeune, consumée à Hamptoncourt d'une douloureuse maladie, succomba en accablant son père de reproches, et en l'appelant pour ainsi dire après elle.

[1] Cette dernière phrase se retrouve dans mon Discours non prononcé sur la liberté de la presse; je l'avois enlevée à ce passage des *Quatre Stuarts* : je l'ai laissée ici à sa première place.

Il ne tarda pas à la suivre; depuis quelque temps il souffroit d'une humeur à la jambe : la fièvre le prit dans le même château où sa fille avoit rendu le dernier soupir; on le transporta à Londres. Fidèle à son caractère, Cromwell déclara qu'il avoit eu des révélations, qu'il guériroit pour être utile à son pays. Les chapelains de Whitehall annonçoient le prochain rétablissement du prophète : il mourut pourtant. Il expira dans sa cinquante-neuvième année, le 3 septembre 1658, anniversaire des victoires de Dunbar, Worcester, et de l'ouverture du premier parlement protectoral.

« Cromwell alloit ravager toute la chrétienté, dit « Pascal, la famille royale étoit perdue et la sienne « à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui « se mit dans son uretère; Rome même alloit trem- « bler sous lui; mais ce petit gravier, qui n'étoit rien « ailleurs, mis dans cet endroit, le voilà mort, sa « famille abaissée et le roi rétabli. »

Il n'y a de vrai dans cette remarque de Pascal que le néant de la gloire et de la nature humaine. Une de ces tempêtes qui précèdent, accompagnent ou suivent les équinoxes, éclata au moment de la mort du Protecteur : le poëte Waller, qui chantoit tout le monde, annonça en fort beaux vers que les derniers soupirs de Cromwell avoient ébranlé l'île des Bretons; que l'Océan s'étoit soulevé en perdant son maître; que Cromwell, comme Romulus, avoit disparu dans un orage. Les faits se réduisoient à une fièvre et à un coup de vent.

Cromwell eut quelque chose de Hildebrand, de

Louis XI et de Buonaparte ; il eut du prêtre, du tyran et du grand homme : son génie remplaça pour son pays la liberté. Il y avoit trop de puissance en Cromwell pour qu'il pût créer une autre puissance ; il tua toutes les institutions qu'il trouva ou qu'il voulut donner.

La plupart des souverains de l'Europe mirent des crêpes funèbres pour pleurer la mort d'un régicide : Louis XIV porta le deuil de Cromwell auprès de la veuve de Charles I[er]. Une couronne, même usurpée, absout-elle d'un crime ?

Ce nom de Cromwell, qui produisoit la lâcheté européenne, faisoit passer en Angleterre le pouvoir absolu entre les mains du foible Richard : tant il y a de puissance dans la gloire! Cromwell laissa l'empire à son fils ; mais ces génies en qui commence un autre ordre de choses, soit en bien, soit en mal, sont solitaires ; ils ne se perpétuent que par leurs œuvres, jamais par leurs races.

Le Protecteur vécut l'âge des hommes de sa nature : leur règne le plus court est ordinairement de neuf à dix ans, et le plus long de vingt à vingt-deux. Ces calculs historiques, que rien ne semble démentir, reposent sans doute sur quelque vérité naturelle : il se peut faire que la force physique d'un homme placé au plus haut point des révolutions, se trouve épuisée dans une période de trois ou quatre lustres.

Achevons de suite, en anticipant même un peu sur les faits, ce qui a rapport à Cromwell.

Thurloe déclaroit que Cromwell étoit monté au

ciel, embaumé des larmes de son peuple : Cromwell, plus franc au moment où la grande vérité, la mort, se présente aux hommes, avoit dit : « Plusieurs « m'ont trop estimé, d'autres souhaitent ma fin. » La bassesse de la flatterie qui survit à l'objet de l'adulation n'est que l'excuse d'une conscience infirme : on exalte un maître qui n'est plus, pour justifier par l'admiration la servilité passée.

Richard fit de magnifiques funérailles à son père. Le corps embaumé du Protecteur fut exposé pendant deux mois au palais de Sommerset, dans une salle tendue de velours noir, et où l'on ne comptoit pas moins de mille flambeaux. Portant un vêtement de brocard d'or fourré d'hermine, une figure en cire, l'épée au côté, un sceptre dans la main droite, un globe dans la gauche, représentoit le Protecteur : elle étoit couchée sur un lit funèbre. Une épitaphe racontoit en abrégé l'histoire de Cromwell et de sa famille. « Il mourut, disoit « l'épitaphe, avec grande assurance et sérénité d'ame, « dans son lit. » Paroles qui s'appliquoient mieux à Charles I[er], excepté les trois dernières.

La figure en cire fut ensuite mise debout sur une estrade, comme pour annoncer une résurrection, ou, comme disoient les *indépendants* indignés de ces pompes *papistes*, pour représenter le passage d'une ame du purgatoire dans le paradis. Le 23 novembre, l'image de cire fut couchée de nouveau, mais dans un beau cercueil qu'enlevèrent dix gentilshommes pour le placer sur un char ; le tout s'en alla en pompe à Westminster : lord Claypole menoit le

cheval de Cromwell. Le cercueil fut déposé dans la chapelle de Henri VII. On ne voit plus aujourd'hui l'effigie de Cromwell à Westminster, mais celle de Monk : on y cherche vainement aussi les cendres du Protecteur.

On se plut à dire et à écrire, au moment de la restauration de Charles II, que Cromwell, prévoyant les outrages qu'on pourroit faire à ses restes, avoit ordonné qu'on précipitât son corps dans la Tamise, ou qu'on l'enterrât sur le champ de bataille de Naseby, à neuf pieds de profondeur : Barkstead, régicide, lieutenant de la Tour, et protégé de Cromwell, auroit, disoit-on, fait exécuter cet ordre par son fils. On racontoit enfin que les corps de Charles Ier et de Cromwell, échangés, avoient été transportés de l'un à l'autre tombeau; de sorte que Charles II, dans sa vengeance, auroit pendu au gibet le corps de son propre père, au lieu de celui de l'assassin de son père. Ces noires imaginations angloises disparoissent devant les faits : si l'on ne vit que l'image de cire du Protecteur à la pompe funèbre, c'est que l'état des chairs, malgré l'embaumement, obligea de porter le cadavre à Westminster avant la cérémonie publique : l'enterrement précéda les funérailles. Le corps de Charles Ier, retrouvé de nos jours à Windsor, prouve que le meurtrier n'étoit pas allé dormir dans la couche du meurtri, et que, satisfait de lui avoir ravi la couronne, il lui laissa son cercueil.

S'il falloit des témoignages de plus, nous dirions que l'on conserve la plaque de cuivre doré trou-

vée sur la poitrine de Cromwell lors de l'ouverture de sa tombe à Westminster. Cette plaque, renfermée dans une boîte de plomb, fut remise à Norfolk, sergent d'armes de la chambre des communes. Elle porte cette inscription :

Oliverius Protector reipublicæ Angliæ, Scotiæ, et Hiberniæ, natus 25^{0} *aprilis anno* 1599^{0}, *inauguratus* 16^{0} *decembris* 1653, *mortuus* 3^{0} *septembris anno* 1658^{0}, *hic situs est.*

Une autre preuve de l'exhumation nous reste : la redoutable histoire a gardé dans *le trésor de ses chartes* la quittance du maçon qui brisa, par ordre, le sépulcre du Protecteur, et qui reçut une somme de 15 shellings pour sa besogne. Nous donnerons cette quittance dans la langue originale, afin que les fautes mêmes de l'ignorant ouvrier attestent l'authenticité de la pièce.

May the 4th day, 1661, *recd then in full, of the worshipful serjeant Norforke, fiveteen shillinges, for taking up the corpes of Cromell, et Ierton et Brasaw.*

Rec. by me JOHN LEWIS.

« Mai le 4me jour 1661, reçu alors en totalité, du respec- « table sergent Norfolke, quinze shellings, pour enlever le « corps de *Cromel* et *Ierton* et *Brasaw*.

« Reçu par moi JOHN LEWIS. »

On voit par la date de la pièce, 4 mai 1661, que John Lewis avoit fait un long crédit au gouvernement : les os de Cromwell furent exposés à Tyburn le 30 janvier de la même année.

La France garde aussi quelques quittances des assassins du 2 septembre 1792, lesquels déclarent avoir reçu 5 francs *pour avoir travaillé pour le peuple.* Sur l'une de ces quittances est demeurée la trace des doigts sanglants du signataire.

Enfin voici la pièce officielle qui rend compte de l'exhumation. Nous la traduisons littéralement.

Janvier 30 (1661), vieux style.

«Les odieuses carcasses de O. Cromwell, H. Ireton et «J. Bradshaw, traînées sur des claies jusqu'à Tyburn, et «étant arrachées de leur cercueil : là pendues aux différents «angles de ce triple arbre (*triple tree*) jusqu'au coucher du «soleil; alors descendues, décapitées et leurs troncs infects «jetés dans un trou profond au dessous de la potence. Leurs «têtes furent après cela exposées sur des pieux au sommet «de Westminster-Hall.»

Il est donc certain qu'Olivier mort fut déposé à Westminster : il n'y resta pas long-temps. Qu'avoit-on à craindre de lui ? Son squelette pouvoit-il emporter les têtes des squelettes couronnés, s'emparer de la poussière des rois, usurper leur néant ? Quoi qu'il en soit, le 30 janvier 1661, anniversaire du régicide, les restes du Protecteur pendillèrent au haut d'un gibet.

Cromwell avoit visité Stuart dans son cercueil; il l'avoit touché de sa main, il s'étoit assuré que le chef étoit séparé du tronc : Charles II vint en son temps, et appuyé aussi d'une chambre des communes, il rendit aux os du Protecteur la visite faite à ceux de Charles Ier; vengeance malavisée, car,

si d'un côté on ne peut empêcher de vivre ce qui est immortel, de l'autre on ne donne pas la mort à la mort.

Les dispendieuses funérailles qui n'ajoutoient rien à la grandeur de l'homme, et qui ne légitimoient pas l'usurpateur, ruinèrent Richard Cromwell; il fut obligé de demander aux communes un bill suspensif des lois, afin de n'être pas arrêté pour les dettes contractées à l'occasion des obsèques de son père. L'Angleterre, qui ne paya pas l'enterrement de celui qu'elle avoit reconnu pour maître, s'est chargée depuis des frais d'inhumation d'un simple ministre des finances.

Que devint la famille de Cromwell?

Richard eut un fils et deux filles; le fils ne vécut pas. Henri habita une petite ferme, où Charles II entra un jour par hasard, en revenant de la chasse. Il est possible qu'un héritier direct d'Olivier Cromwell par Henri soit maintenant quelque paysan irlandois inconnu, catholique peut-être, vivant de pommes de terre dans les tourbières d'Ulster, attaquant la nuit les orangistes, et se débattant contre les lois atroces du Protecteur. Il est possible encore que ce descendant inconnu de Cromwell ait été un Franklin ou un Washington en Amérique.

Lady Claypole mourut sans enfants. Nous savons par une mauvaise plaisanterie d'un chapelain de Cromwell, que lady Falconbridge fut également privée de postérité. Restent lady Rich, depuis lady John Russel, et lady Ireton, qui épousa en se-

condes noces le général Fletwood. Nous trouvons une mistriss Cook de Newington en Middlesex, petite-fille du général Fleetwood, qui communiqua une lettre de Cromwell à William Harris, biographe du Protecteur.

La famille de Buonaparte ne se perdra pas comme celle de Cromwell : le perfectionnement de l'administration civile ne permettroit plus cette disparition. D'ailleurs rien ne se ressemble, sous ce rapport, dans la position et la destinée des deux hommes.

Le Protecteur ne sortit point de son île : les troubles de 1640 commencèrent et finirent dans la Grande-Bretagne. Nos discordes se sont mêlées à celles du monde entier; elles ont bouleversé les nations, renversé les trônes. Ce qui distingue les derniers mouvements politiques de la France de tous les mouvements politiques connus, c'est qu'ils furent à la fois un affranchissement pour nous et un esclavage pour nos voisins, une révolution et une conquête. Demandez aux Arabes de la Libye et de la mer Morte; demandez aux nababs des Indes le nom de Cromwell; ils l'ignorent. Demandez-leur le nom de Napoléon, ils vous le diront comme celui d'Alexandre.

Cromwell immola Charles I[er] et prit sa place; Buonaparte, retournant dix siècles en arrière, ne s'empara que de la couronne de Charlemagne; il fit et défit des rois, mais n'en tua point.

Cromwell prit à femme Élisabeth Bourchier; il eut pour principal gendre un procureur : tous les

enfants d'Élisabeth Bourchier retombèrent dans l'état obscur de leur mère, quand leur père fameux disparut.

Buonaparte épousa la fille des Césars, maria ses sœurs à des souverains qu'il avoit créés, et ses frères à des princesses dont il avoit protégé la race. Il n'appartint jamais à aucune assemblée législative; il ne fut jamais, comme Cromwell, un tribun populaire; moins coupable que lui envers la liberté, puisqu'il avoit pris moins d'engagements avec elle, il se crut libre d'écrire son nom avec son épée dans la généalogie des rois : les siècles à venir se sont chargés de fournir ses titres de noblesse.

RICHARD CROMWELL.

De 1658 à 1660.

Richard, devenu Protecteur, étoit un homme commun; il ne sut que faire de la gloire et des crimes de son père. L'armée, depuis long-temps domptée par son chef, reprit l'empire. L'oncle de Richard, Desborough, son beau-frère Fleetwood, se mirent avec le général Lambert à la tête des officiers, et forcèrent le foible Protecteur de dissoudre le parlement qui seul le soutenoit.

Chaque jour amena un nouvel embarras, une nouvelle peine : Richard, qui s'oublioit et qu'on oublioit, qui détestoit le joug militaire et qui n'avoit pas la force de le rompre, qui n'étoit ni républicain ni royaliste, qui ne se soucioit de rien, qui laissoit les gardes lui dérober son dîner et l'Angleterre aller toute seule, Richard abdiqua le Protectorat (22 avril 1659).

De tous les soucis du trône le plus grand pour lui fut de sortir de Whitehall, non qu'il tînt au palais, mais parce qu'il falloit faire un mouvement pour en sortir. Il n'emporta que deux grandes malles remplies des *adresses* et des *congratulations* qu'on lui avoit présentées pendant son petit règne : on lui disoit dans ces félicitations, à la gloire

de tous les hommes puissants et à l'usage de tous les hommes serviles, que Dieu lui *avoit donné*, à lui Richard, *l'autorité pour le bonheur des trois royaumes*. Quelques amis lui demandèrent ce que ces malles renfermoient de si précieux : « Le bon-« heur du bon peuple anglois, » répondit-il en riant. Long-temps après, retiré à la campagne, il s'amusoit, après boire, à lire à ses voisins quelques pièces de ces archives de la bassesse humaine et des caprices de la fortune. Cette moquerie philosophique ne le rendoit pas un fils digne de son père, mais le consoloit. Son frère Henri, lord-lieutenant d'Irlande, projeta de remettre cette île entre les mains du roi, mais quoique plus ferme et plus habile que Richard, il céda au torrent qui emportoit sa famille, revint à Londres et tomba presque aussi obscurément que Richard.

Le conseil des officiers, demeuré maître, rappela sous la présidence du républicain Lenthal le *rump* parlement, et dans le jargon des partis, les principes du *rump* se nommèrent *la vieille bonne cause*. Il ne se trouva qu'une quarantaine de députés à la première réunion, encore fallut-il aller chercher en prison deux de ces législateurs enfermés pour dettes. Cette momie estropiée, arrachée de son tombeau, crut un moment qu'elle étoit puissante, parce qu'elle se souvenoit d'avoir fait juger un roi. A peine ressuscitée, elle attaqua l'autorité militaire qui lui avoit rendu la vie, mais le *rump* étoit sans force, car il étoit placé entre les royalistes unis aux presbytériens qui vouloient le retour de la monar-

chie légitime, et les officiers indociles au joug de l'autorité civile.

Le général Lambert ayant marché contre un parti royaliste, qui s'étoit levé trop tôt, le dispersa. Lâche régicide, courtisan disgracié de Cromwell, Lambert, qui s'étoit toujours flatté d'hériter d'une puissance trop pesante pour lui, osa tout après sa misérable victoire. Il fit présenter au *rump* une de ces humbles pétitions gonflées de menaces, dont la révolution avoit introduit l'usage. Le rump s'emporta, destitua Lambert et Desborough, et abolit le généralat. Lambert, selon l'usage de la *bonne vieille cause*, bloqua si étroitement Westminster avec ses satellites, qu'un seul membre du prétendu parlement, Pierre Wentworth, y put entrer. Sur ces entrefaites, Bradshaw, le fameux président de la commission qui jugea Charles, mourut. Monk, qui gouvernoit l'Écosse, et qui, sans s'en ouvrir à personne, méditoit le rétablissement de la monarchie, entra en Angleterre avec douze mille vieux soldats : il s'avança vers Londres.

Le comité des officiers s'adresse à lui; le parlement, qui ne siégeoit plus, le sollicite. Monk se déclare républicain, et l'ennemi de Stuart en venant le couronner. Il prend parti contre les officiers pour la cause constitutionnelle, installe le *rump* de nouveau, mais en même temps il y fait rentrer les membres presbytériens, exclus par violence avant la mort de Charles Ier : de ce seul fait résultoit le triomphe certain des royalistes. Le long parlement, après avoir ordonné des élections générales, pro-

nonça sa dissolution, et mit fin lui-même à sa trop longue existence, dans laquelle se trouvoit déja la lacune des années du protectorat. Le peuple brûla en réjouissance, sur les places publiques, des monceaux de croupions de divers animaux. Quelques vrais républicains, comme Vane et Ludlow, s'enfuirent; d'autres étoient destitués, non par le fait de Monk, mais par les proscriptions dont ils s'étoient frappés les uns les autres. Le régiment d'Haslerig fut donné par Monk à lord Falconbridge, qui, quoique gendre de Cromwell, servit Charles II. Le colonel Hutchinson, dont la femme nous a laissé des Mémoires pleins d'intérêt, se retira en province. Lambert, à la restauration, s'avoua coupable, obtint grace de la vie, et vécut trente ans relégué dans l'île de Guernesey, sous le double poids du régicide et du mépris.

Le nouveau parlement, divisé, selon l'ancienne forme, en deux chambres, s'assembla le 25 avril 1660: les communes, sous la présidence d'Harbotele-Green-stone, ancien membre exclu du long parlement pour avoir dénoncé l'ambition de Cromwell; la chambre des pairs, sous la présidence de lord Manchester, qui jadis avoit fait la guerre à Charles Ier.

Un commissaire de Charles II, Grenville, s'étoit entendu avec Monk. De retour des Pays-Bas, Grenville apporta la déclaration royale de Charles : elle ne promettoit rien; ce n'étoit pas une Charte. Charles ne faisoit ni la part aux conquêtes du temps, ni les concessions nécessaires aux mœurs, aux idées, à la

possession et aux droits acquis; dès lors une seconde révolution devenoit inévitable, et le prince légataire du trône déshéritoit sa famille. On reprocha à Monk de n'avoir obtenu aucune garantie pour la monarchie constitutionnelle : à l'immortel honneur des royalistes, ce fut un royaliste de la chambre des communes qui réclama les libertés de la nation, ce fut sir Mathew Hale, ce juge si intègre et si estimé, que Cromwell l'avoit employé malgré le dévouement connu de Hale à ses souverains légitimes. Monk répondit que si on délibéroit, il ne répondoit pas de la paix de l'Angleterre : « Que « craignez-vous? dit-il, le roi n'a ni or pour vous « acheter, ni armée pour vous conquérir. »

On n'écouta plus aucune représentation; on avoit soif de repos après de si longs troubles. Des commissaires du parlement allèrent déposer aux pieds du souverain, à Bréda, les vœux et les présents du peuple des trois royaumes. Charles II monta sur un vaisseau de la flotte angloise à La Haye, et débarqua à Douvres le 26 mai 1660 : il embrassa Monk qui l'attendoit sur le rivage, et voyant une foule immense ivre de joie, il dit gracieusement : « Où sont « donc mes ennemis? » Monk jouoit alors le plus grand rôle : quel petit personnage aujourd'hui que ce Monk, auprès de Cromwell, bien que sa figure en cire à la Curtius soit dans une armoire à Westminster!

Le fils de Charles Ier fit son entrée dans Londres le 29 mai, anniversaire de sa naissance, ce qui parut d'un bon augure. Il accomplissoit sa trentième an-

née; il étoit jeune, spirituel, affable; il reparoissoit sur une terre où naguère il n'avoit trouvé d'abri que dans les branches d'un chêne; il étoit roi, il avoit été malheureux : on l'adora. Qui l'auroit cru? c'étoit le peuple de la *bonne vieille cause* qui poussoit des cris d'allégresse à cette descente des nains dans l'île des géans!

Les corps politiques commencent les révolutions les corps politiques les terminent : une assemblée délibérante, souvent même illégale et sans droits réels, a plus de puissance pour rappeler un souverain au trône, que ne l'auroit une armée. Sans un arrêt du parlement de la Ligue, qui déclara la couronne de France incommunicable à tout autre prince qu'à un prince françois, Henri IV n'auroit jamais régné. Il y a dans la loi une force invincible, et c'est de la loi que les monarques doivent tirer leur vraie puissance.

CHARLES II.

De 1660 à 1685.

S'il étoit possible de supposer que la corruption de mœurs répandue par Charles II en Angleterre fût un calcul de sa politique, il faudroit ranger ce prince au nombre des plus abominables monarques; mais il est probable qu'il ne suivit que le penchant de ses inclinations et la légèreté de son caractère. Assez souvent les hommes se font un plan de vertu, rarement un système de vice : la foiblesse emprunte un appui pour marcher ferme : elle n'a pas besoin de secours pour l'aider à tomber. Entre son père décapité et son frère qui devoit perdre la couronne, Charles ne se sentit jamais bien assuré au pouvoir. Il voulut du moins achever dans les plaisirs une vie commencée dans les souffrances.

Les fêtes de la restauration passées, les illuminations éteintes, vinrent les supplices. Charles s'étoit déchargé sur le parlement de toute responsabilité de cette nature, et celui-ci n'épargna pas les réactions et les vengeances. Cromwell fut exhumé; Richard son fils émigra au continent : à la vérité, il fuyoit moins devant son roi que devant ses créanciers. Il alla se faire insulter par le prince de Conti qui, ne le connoissant pas, lui demanda qu'étoit devenu ce *sot et poltron de Richard?*

Se souvient-on aujourd'hui qu'il exista un Thomas *Cromwell*, comte d'Essex, et qui, favori d'Henri VIII, fut décapité par le bon plaisir du tyran, son maître? Olivier *Cromwell* tue son nom chez les hommes qui le précédèrent, et le fait vivre chez les hommes qui l'ont suivi et le suivront : une grande gloire obscurcit le passé et illumine l'avenir.

Une commission de trente-quatre membres s'assembla, le 9 octobre 1660, à Hicks's-hall, pour commencer le procès des régicides : vingt et un jurés composoient le grand jury. On remarque dans la liste des juges plusieurs fauteurs de la révolution, entre autres Monk qui, humble serviteur du régicide Cromwell, étoit devenu Chevalier de la Jarretière et duc d'Albermarle. Lorsqu'au tirage de la grande loterie des révolutions, chacun ouvre son billet, il se fait une amère et ironique distribution des dons de la fortune : un homme se couvre d'honneurs et de cordons, un homme monte à l'échafaud; tous deux ont fait la même chose, ont risqué le même enjeu. Pierre est plongé dans la richesse, c'étoit un ennemi; Paul dans la misère, c'étoit un ami. Celui-ci est récompensé de sa trahison, celui-là puni de sa fidélité.

Le pauvre Harrison, traduit devant ses juges, leur dit : « Plusieurs d'entre vous, mes juges, furent « *actifs* avec moi dans les choses qui se sont passées « en Angleterre... Ce qui a été fait l'a été par l'ordre « du parlement, alors la suprême autorité. »

L'excuse étoit de bonne foi, mais mauvaise. Il suffiroit qu'un pouvoir *légal* nous commandât une

action injuste, pour que nous fussions obligés de la commettre. La loi morale l'emporte en certains cas sur la loi politique, autrement on pourroit supposer une société constituée de sorte que le crime y fût le droit commun. Enfin le *rump* n'étoit pas le *vrai* parlement, le parlement *légal*.

Harrison étoit un homme simple d'esprit et de cœur, une espèce de fou fanatique de la *cinquième monarchie;* franc républicain, il s'étoit séparé de Cromwell, oppresseur de la liberté. Ce fut à propos d'Harrison qu'un juge appliqua au peuple anglois le bel apologue de l'enfant devenu muet, qui recouvre la parole en apercevant le meurtrier de son père [1]. Tout criminel qu'il étoit, Harrison étoit plus estimable que beaucoup d'autres hommes; mais il y a des fatalités dans la vie : tel, d'un caractère noble et pur, tombe dans une impardonnable erreur; chacun le repousse : tel vil et corrompu par nature, n'a point eu l'occasion de faillir; chacun le recherche. L'un est condamné au tribunal des hommes; l'autre au tribunal de Dieu.

On découvrit au procès des juges de Charles I[er], que les deux bourreaux masqués étoient un nommé Walker et un nommé Hulet, tous deux militaires : Hulet étoit capitaine. *Garlland,* qui occupoit le fauteuil dans la *mitting* régicide, fut accusé par un témoin d'avoir craché à la figure du roi; Axtell, monstre de cruauté, qui tuoit, dit le procès, les Irlandois comme *la vermine,* Axtell, anabaptiste et

[1] J'ai cité ce passage du procès de Harrison dans le ch. II des *Réflexions politiques*, tom. XV.

agitateur, fut convaincu d'avoir obligé les soldats de crier *justice, exécution!* de les avoir pressés de tirer sur la tribune de lady Fairfax, de leur avoir fait brûler de la poudre au visage de l'auguste prisonnier. Tous ces hommes soutinrent que leur cause étoit *celle de Dieu.* Thomas Scott montra le plus de fermeté. Il avoit déclaré dans le parlement « qu'il « ne se repentiroit jamais d'avoir jugé le roi, et qu'il « vouloit que l'on gravât sur sa tombe: *Ci gît Tho-« mas Scott, qui condamna le feu roi à mort.* » Il ne démentit point ce langage au milieu des plus cruels supplices. La sentence prononcée à tous étoit ainsi conçue:

« Vous serez traîné sur une claie au lieu de l'exé-« cution; là pendu, et étant encore en vie, on cou-« pera la corde. Vous serez mutilé (*your privy mem-« ber to be cutt off*); on vous arrachera les entrailles « (et vous vivant), elles seront brûlées devant vos « yeux. Votre tête sera coupée, vos membres divisés « en quatre quartiers. Votre tête et vos membres « seront mis à la disposition du roi, et Dieu ait merci « de votre ame. »

De quatre-vingts régicides qui restoient en Angleterre au moment de la restauration, cinquante et un se présentèrent à la proclamation du roi, se reconnurent coupables, et jouirent de l'amnistie; vingt-neuf furent mis en jugement; dix soutinrent qu'ils n'étoient pas criminels, et volèrent martyrs au supplice. Le prédicant Hugh Peters partagea leur sort. John Jones à la potence déclara le roi innocent de sa mort; Charles II ne faisoit selon la

conscience de Jones, que remplir les devoirs d'un bon fils envers un père.

C'est ainsi que des exhumations et des exécutions ouvrirent un règne que des échafauds devoient clore. Vingt-deux années de débauche passèrent sous des fourches patibulaires; dernières années de joie à la façon des Stuarts, et qui avoient l'air d'une orgie funèbre.

Dans les premiers jours de la restauration, on chercha comment on pourroit jamais être assez esclave pour expier le crime d'indépendance: c'étoit une émulation domestique qui débarrassoit le maître des actes de rigueur; le clergé et le parlement se chargeoient de tout. Les communes passèrent un acte afin d'établir ou de rétablir la doctrine de l'obéissance passive. Le bill des convocations triennales fut aboli: une espèce de long parlement royal dura dix-sept années pour la corruption, l'impiété et la servitude, comme le long parlement républicain en avoit existé vingt pour le rigorisme, le fanatisme et la liberté. Tout prit le caractère d'une monarchie absolue dans une monarchie représentative: on copia la cour de Louis XIV sans en avoir la grandeur; on cabala pour être ministre; il y eut des influences de maîtresses à Windsor comme à Versailles; les intérêts publics étoient traités comme des intérêts privés; ce ne furent plus les révolutions, mais les intrigues qui élevèrent les échafauds.

La peste et un vaste incendie ne troublèrent point la vie voluptueuse de Charles. A l'instigation de la France et par les séductions d'Henriette, du-

chesse d'Orléans, il fit la guerre à la Hollande dans l'unique but de détourner au profit de ses plaisirs les subsides du parlement.

Les malheureux *cavaliers*, ces royalistes qui avoient tout sacrifié à la cause des Stuarts, oubliés maintenant, languissoient dans la misère; les *têtes rondes* jouissoient des biens et des honneurs qu'ils avoient acquis, en s'armant contre la famille légitime. Waller, conspirateur poltron sous le long parlement, poëte adulateur de l'usurpation heureuse, faisoit les délices de la légitimité restaurée, tandis que le fidèle et courageux Butler mouroit de faim. Charles savoit pourtant par cœur et se plaisoit à répéter les vers d'*Hudibras*. Cette satire pleine de verve contre les personnages de la révolution charmoit une cour où brilloient la débauche de Rochester et la grace de Grammont : le ridicule étoit une espèce de vengeance tout-à-fait à l'usage des courtisans. Au surplus les républiques sont-elles plus reconnoissantes que les monarchies? Charles II a-t-il oublié ses amis plus que ne l'ont fait les autres rois? Il y a des infirmités qui appartiennent aux couronnes, quels que soient d'ailleurs les qualités et les défauts des hommes couronnés. « Entrez dans la basse-cour du château (de Henri IV), « dit l'ingénieuse duchesse de Rohan dans son apo- « logie ironique, vous oyrez des officiers crier : *Il y « a vingt-cinq et trente ans que je fais service au « roi sans pouvoir être payé de mes gages : en voilà « un qui lui faisoit la guerre ; il n'y a que trois jours « qu'il vient de recevoir une telle gratification*. Mon-

« tez les degrés, entrez jusque dans son anticham-
« bre, vous oyrez les gentilshommes qui diront :
« *Quelle espérance y a-t-il à servir ce prince? j'ai*
« *mis ma vie tant de fois pour son service, j'ai été*
« *blessé, j'ai été prisonnier, j'y ai perdu mon fils,*
« *mon frère ou mon parent; au partir de là il ne me*
« *connoît plus, il me rabroue si je lui demande la*
« *moindre récompense...* Tout beau, messieurs, au-
« rez-vous tantôt tout dit? Écoutez-moi un peu à
« mon tour; sachez que ce prince est doué de ver-
« tus surnaturelles; il dit en bon langage : *Mes amis,*
« *offensez-moi, je vous aimerai; servez-moi, je vous*
« *haïrai...* O valeureux prince, et généreux cou-
« rage, qui ne se rend qu'aux généreux, qui ne se
« laisse forcer que par la seule force! »

Quelques souvenirs, quelques ambitions privées, quelques rêveries particulières à des esprits faux qui s'imaginoient pouvoir faire revivre le passé, fermentèrent dans un coin, sous la protection de Jacques, alors duc d'York et catholique de religion. Ces ambitions, ces rêveries, ces souvenirs pris mal à propos pour une opinion possible ou applicable, donnèrent à la nation la crainte d'un règne opposé au culte établi et à la liberté des peuples. La correspondance diplomatique nous apprend le rôle odieux que joua Louis XIV alors, et la funeste influence qu'il exerça sur la destinée de Charles et de Jacques : en même temps qu'il encourageoit le souverain à l'arbitraire, il poussoit les sujets à l'indépendance, dans la petite vue de tout brouiller et de rendre l'Angleterre impuissante au dehors. Les

ministres de Charles et les membres les plus remarquables de l'opposition du parlement étoient pensionnaires du grand roi.

L'église épiscopale se mêloit de toutes les transactions : proscrites durant les derniers troubles par des fanatiques, l'intérêt et la vengeance l'avoient rendue à son tour fanatique. Infecté de cet esprit de réaction, le parlement vouloit l'uniformité du culte et persécutoit également catholiques et presbytériens, bien qu'un bon nombre des membres de ce parlement n'eût aucune croyance. Sous le règne de Charles Ier, la politique n'avoit été que l'instrument de la religion; sous le règne de Charles II, la religion ne fut que l'instrument de la politique. Les principes avoient changé de place, et par la manière dont ils s'étoient coordonnés, ils conduisoient plus directement à la liberté civile, tout en opprimant la liberté de conscience. Les indépendants avoient disparu; la cour étoit déiste ou athée.

En 1673, le parlement passa l'acte du test; précaution prise dans l'avenir contre le duc d'York, comme papiste. Effet miraculeux, et toutefois naturel, de la marche des siècles! ce fameux acte qui servit à précipiter les Stuarts et qui devint la sauvegarde d'une nouvelle dynastie s'abolit au moment même où je trace ces mots. L'abolition n'est pas encore pleine et entière, mais elle ne peut tarder à le devenir. Si la race des Stuarts n'étoit pas éteinte, elle ne trouveroit plus dans sa religion d'obstacle à remonter sur le trône : en trouveroit-

elle dans sa politique ? Tout est là aujourd'hui pour les peuples et pour les rois.

Une prétendue conspiration découverte par l'infame Titus Oates compromit la reine dont le parlement alla jusqu'à demander l'exil, et envoya au gibet quelques jésuites. Shaftesbury, flatteur de Cromwell et instrument de la restauration, homme d'un esprit, d'un caractère et d'un talent assez semblables à ceux du cardinal de Retz, Shaftesbury, père d'un fils célèbre, passoit d'une intrigue à l'autre. Un bill, ouvrage de son antipathie plus que de sa conviction, fut présenté à la chambre des communes pour exclure le duc d'York de la succession à la couronne; la chambre des pairs repoussa le bill. Les communes s'indignèrent; Charles casse le parlement, en convoque un autre à Oxford: celui-ci, plus séditieux que l'autre, représente le bill rejeté. Charles brise de nouveau le parlement, dépouille Londres et quelques villes municipales de leurs Chartes, règne jusqu'à sa mort en maître, et, par les conseils de son frère, devient cruel et persécuteur.

De là les conspirations opposées et mal conçues de Monmouth, bâtard de Charles, des lords Shaftesbury, Essex, Grey, Russel, de Sidney, et d'Hampden, petit-fils du fameux parlementaire. Ces trois derniers sont célèbres : lord Russel est la seule victime de ces temps qui ait mérité l'estime complète de la postérité. Hampden fut misérable dans le procès; il eut de moins ce que son aïeul avoit de trop. Quant au républicain Sidney, il recevoit de

l'argent de Louis XIV : il s'étoit arrangé de manière à vivre à son aise pour le despotisme, et à mourir noblement pour la liberté.

L'inquiétude croissante du règne futur, les prétentions de Marie, fille du duc d'York et femme du prince d'Orange, la profonde et froide ambition de ce gendre de Jacques, autour duquel les mécontents de tous les partis commençoient à se rallier, empoisonnèrent les derniers jours d'une cour frivole. Charles mourut subitement le 16 février 1685 d'une apoplexie, suite assez commune de la débauche dans le passage de l'âge mûr à la vieillesse. Les plaisirs de ce prince lui rendirent un dernier service; ils l'enlevèrent à une nouvelle révolution ou plutôt au dernier acte de la révolution, puisque les Stuarts n'avoient pas voulu jouer eux-mêmes ce dernier acte, et prendre à leur profit ce que Guillaume sut recueillir. Les uns ont cru que Charles II avoit été empoisonné; il est plus certain qu'il mourut catholique, si toutefois il étoit quelque chose en religion.

Ce fils de Charles Ier fut un de ces hommes légers, spirituels, insouciants, égoïstes, sans attachement de cœur, sans conviction d'esprit, qui se placent quelquefois entre deux périodes historiques pour finir l'une et commencer l'autre, pour amortir les ressentiments sans être assez forts pour étouffer les principes; un de ces princes dont le règne sert comme de passage ou de transition aux grands changements d'institutions, de mœurs et d'idées chez les peuples; un de ces princes tout exprès

créés pour remplir les espaces vides qui, dans l'ordre politique, séparent souvent la cause de l'effet.

L'intelligence humaine avoit marché en raison des progrès de la science sociale. La poésie brilla du plus vif éclat. C'est l'époque de Milton, de Waller, de Dryden, de Butler, de Cowley, d'Otway, de Davenant, les uns admirateurs, les autres dépréciateurs du génie de Cromwell, et tous plus ou moins soumis à Charles. « Nourrie dans les factions, « exercée par tous les fanatismes de la religion, de « la liberté et de la poésie, cette ame orageuse et su- « blime (Milton), en perdant le spectacle du monde, « devoit un jour retrouver dans ses souvenirs le « modèle des passions de l'enfer, et produire du « fond de sa rêverie, que la réalité n'interrompoit « plus, deux créations également idéales, également « inattendues dans ce siècle farouche, la félicité du « ciel et l'innocence de la terre. » Nous empruntons cette peinture admirable à l'*Histoire de Cromwell* par M. Villemain.

Tillotson, Burnet, Shaftesbury, Hobbes, Locke et Newton avoient paru ou commençoient à paroître : les sciences, selon les temps, sont filles ou mères de la liberté.

JACQUES II.

De 1685 à 1688.

Quand les révolutions doivent s'accomplir, on voit naître ou se maintenir aux affaires les hommes qui, par leurs vertus ou leurs crimes, leur force ou leur foiblesse, conduisent ces révolutions à leur terme; on voit en même temps mourir ou s'éloigner les hommes qui pourroient arrêter la marche des événements. Charles Ier n'étoit que le troisième fils de Jacques Ier; si ses frères aînés avoient vécu, il ne seroit pas arrivé à la couronne: son père dévot le destinoit à l'église; il se seroit assis paisiblement sur le trône archiépiscopal de Cantorbéry, au lieu de monter à l'échafaud. Toute la série des événements eût été changée par l'influence personnelle des monarques qui auroient régné au lieu de Charles Ier et de ses deux fils; les Stuarts gouverneroient peut-être encore la Grande-Bretagne.

Jacques II, homme dur et foible, entêté et fanatique, n'avoit pas, lorsqu'il prit en main les rênes des trois royaumes, la moindre idée de la révolution accomplie dans les esprits; il étoit resté en arrière de ses contemporains de plus d'un siècle. Il voulut tenter en faveur de l'église romaine ce que son père n'avoit pas pu même exécuter pour l'épis-

copat : il se croyoit le maître d'opérer un changement dans la religion de l'état aussi facilement qu'Henri VIII ; mais le peuple anglois n'étoit plus le peuple des Tudors, et quand Jacques eût distribué à ses sujets tous les biens du clergé anglican, il n'auroit pas fait un seul catholique. Son plus grand tort fut de jurer, en parvenant à la couronne, ce qu'il n'avoit pas l'intention de tenir : la foi gardée n'a pas toujours sauvé les empires ; la foi mentie les a souvent perdus.

Jacques eut tout d'abord le cœur enflé par la folle rébellion du duc de Monmouth, si facilement réprimée. Monmouth, battu à Segmore, découvert après le combat dans des broussailles, conduit à Londres, présenté à Jacques, ne put sauver sa vie par les humbles soumissions que Jacques exilé a complaisamment racontées, croyant excuser sa foiblesse en divulguant celle des autres. La certitude de la mort rendit à Monmouth le courage ; il se montra brave et léger comme Charles II son père ; il avoit toutes les graces de la courtisane, sa mère : il joua avec la hache dont il fallut cinq coups pour abattre sa belle tête. On a voulu faire de Monmouth le *Masque de fer* : c'est toujours du roman.

Jacques, naturellement cruel, trouva un bourreau : Jeffries avoit commencé ses œuvres vers la fin du règne de Charles II, dans le procès ou Russel et Sidney perdirent la vie. Cet homme, qui, à la suite de l'invasion de Monmouth, fit exécuter dans l'ouest de l'Angleterre plus de deux cent cinquante personnes, ne manquoit pas d'un certain esprit de

justice : une vertu qu'on n'aperçoit pas dans un homme de bien se fait remarquer quand elle est placée au milieu des vices.

Emporté par son zèle religieux, le monarque n'écoutoit que les conseils de son confesseur, le jésuite Péters, qu'il avoit entrepris de faire cardinal. Missionnaire dans sa propre cour, Jacques avoit converti son ministre Sunderland, qui n'étoit pas plus fidèle à son nouveau dieu qu'il ne l'étoit à son roi. Le nonce du pape fit une entrée publique à Windsor, en habits pontificaux : ces choses qui, dans l'esprit tolérant ou indifférent de ce siècle, seroient fort innocentes aujourd'hui, étoient alors criminelles aux yeux d'un peuple instruit à regarder la communion romaine comme ennemie des libertés publiques.

Le roi, ne pouvant parvenir directement à son but, voulut l'atteindre par une voie oblique; il se fit le protecteur des quakers, et demanda la liberté de conscience pour tous ses sujets : Cromwell avoit aussi recherché cette liberté, mais pour se défendre, et non pour attaquer comme Jacques. Le roi intrigua sans succès, afin d'obtenir une majorité sur ce point dans le parlement. Ayant échoué, il publia de sa propre autorité une déclaration de liberté de conscience. Sept évêques refusèrent de la lire dans leurs églises : conduits à la Tour, puis acquittés par un jugement, leur captivité et leur élargissement devinrent un triomphe populaire. Jacques avoit formé un camp qu'il exerçoit à quelques milles de Londres; il ne trouva pas les soldats plus

disposés à admettre la liberté de conscience que les évêques.

Ainsi ce fut par un acte juste et généreux en principe que Jacques acheva de mécontenter la nation. On trouve aisément la double raison de cette sorte d'iniquité des faits : d'un côté il y avoit fanatisme protestant; de l'autre on sentoit que la tolérance royale n'étoit pas sincère et qu'elle ne demandoit une liberté particulière que pour détruire la liberté générale.

Il est difficile de s'expliquer la conduite du roi. Sous le règne même de son frère, il avoit vu proposer un bill d'incapacité à la possession de la couronne; incapacité fondée sur la profession de toute religion qui ne seroit pas la religion de l'état : ces dispositions hostiles pouvoient sans doute avoir irrité secrètement Jacques le catholique; mais aussi comment ne comprit-il pas que pour conserver la couronne chez un pareil peuple, il ne le falloit pas frapper à l'endroit sensible ? Loin de là, au lieu de se modérer en parvenant au souverain pouvoir, Jacques abonda dans les mesures propres à le perdre.

La Hollande étoit depuis long-temps le foyer des intrigues des divers partis anglois : les émissaires de ces partis s'y rassembloient sous la protection de Marie, fille aînée de Jacques, femme du prince d'Orange; homme qui n'inspire aucune admiration, et qui pourtant a fait des choses admirables. Souvent averti par Louis XIV, Jacques ne vouloit rien croire : il lui fallut pourtant se rendre à l'évidence;

une dépêche du marquis d'Abbeville, ambassadeur de la Grande-Bretagne à La Haye, déroula à ses yeux tout le plan d'invasion. Abbeville tenoit ses renseignements du grand-pensionnaire Fagel; le comte d'Avaux avoit su beaucoup plus tôt toute l'affaire. Une flotte étoit équipée au Texel; elle devoit agir contre l'Angleterre où le prince d'Orange se disoit appelé par la noblesse et le clergé.

Louis XIV, dont la politique avoit été désastreuse et misérable jusqu'au dénouement, retrouva sa grandeur à la catastrophe; il fit des offres magnanimes, et les auroit tenues, mais il commit en même temps une faute irréparable : au lieu d'attaquer les Pays-Bas, ce qui eût arrêté le prince d'Orange, il porta la guerre ailleurs. La flotte mit à la voile; Guillaume débarqua avec treize mille hommes à Broxholme, dans Torbay.

A son grand étonnement, il n'y trouva personne: il attendit dix jours en vain. Que fit Jacques pendant ces dix jours? rien. Il avoit une armée de vingt mille hommes, qui se fût battue d'abord, et il ne prit aucune résolution. Sunderland son ministre le vendoit; le prince Georges de Danemarck son gendre, et Anne sa fille favorite, l'abandonnoient de même que sa fille Marie et son autre gendre Guillaume. La solitude commençoit à croître autour du monarque qui s'étoit isolé de l'opinion nationale : il demanda des conseils au comte de Bedford, père de lord Russel, décapité sous le règne précédent à la poursuite de Jacques. « J'avois un fils, répondit « le vieillard, qui auroit pu vous secourir. »

Jacques ne montra de fermeté dans ce moment critique que pour sa religion : elle avoit dérobé à son profit le courage naturel du prince. Jacques rappela, il est vrai, les mesures favorables aux catholiques, et toutefois, bravant l'animadversion publique, il fit baptiser son fils dans la communion romaine : le pape fut déclaré parrain de ce jeune roi, qui ne devoit point porter la couronne. La conscience étoit la vertu de ce Jacques II, mais il ne l'appliquoit qu'à un seul objet : cette vive lumière devenoit pour lui des ténèbres lorsqu'elle frappoit autre chose qu'un autel.

Le prince d'Orange avançoit lentement vers Londres, où la seule présence de Jacques combattoit l'usurpateur. Peu à peu la défection se mit dans l'armée angloise. Le *Lilli-Ballero*, espèce d'hymne révolutionnaire, fut chanté parmi les déserteurs. « Qu'on leur donne des passe-ports en mon nom, « dit Jacques, pour aller trouver le prince d'O- « range ; je leur épargnerai la honte de me « trahir. »

Cependant le roi prenoit la plus fatale des résolutions, celle de quitter Londres. Il fit partir d'abord la reine et son jeune fils qu'accompagnoit Lauzun, favori de la fortune, comme ses suppliants en étoient le jouet. Jacques lui-même s'embarqua sur la Tamise, y jeta le sceau de l'état ou plutôt sa couronne, que le flot ne lui rapporta jamais. Arrêté par hasard à Feversham, il revint à Londres, où le peuple le salua des plus vives acclamations : cette inconstance populaire pensa renverser l'œuvre

de la patiente et coupable ambition du prince d'Orange. Ce duc d'York, si brave dans sa jeunesse sous les drapeaux de Turenne et de Condé, si vaillant et si habile amiral sur les flottes de son frère Charles II, ce duc d'York ne retrouvoit plus comme roi son ancien courage; il ne s'agissoit cependant pour lui que de rester et de regarder en face son gendre et sa fille. Guillaume lui fit ordonner de se retirer au château de Ham : le monarque, au lieu de s'indigner contre cet ordre, sollicita humblement la permission de se rendre à Rochester. Le prince d'Orange devina aisément que son beau-père, en se rapprochant de la mer, avoit l'intention de s'échapper du royaume; or c'étoit tout ce que désiroit l'usurpateur : il s'empressa d'accorder la permission. Jacques gagna furtivement le rivage, monta sur un vaisseau qui l'attendoit et que personne ne vouloit prendre.

L'austère catholique qui sacrifioit un royaume à sa foi étoit suivi de son fils naturel, le duc de Berwick, qu'il avoit eu d'Arabelle Churchill, sœur du duc de Marlborough. Marlborough devoit sa fortune à Jacques; il déserta son bienfaiteur et son maître infortuné pour se donner à un coupable heureux. Berwick et Marlborough, l'un bâtard et l'autre traître, devoient devenir deux capitaines célèbres : Marlborough ébranla l'empire de Louis XIV; Berwick assura l'Espagne au petit-fils de ce grand roi, et ne put rendre l'Angleterre à son père, Jacques second. Berwick eut la gloire de mourir d'un coup de canon à Philipsbourg pour la France

(12 juin 1734), et d'avoir mérité les éloges de Montesquieu.

Jacques aborda les champs de l'éternel exil, le 2 janvier 1689 (nouveau style), mois funeste. Il débarqua à Ambleteuse, en Picardie. Il n'avoit fallu que quatre ans au dernier fils de Charles Ier pour perdre un royaume.

Une assemblée nationale convoquée à Westminster, sous le nom de *Convention*, déclara, le 23 février 1689, que Jacques, second du nom, en quittant l'Angleterre, avoit abdiqué; que son fils le prince de Galles étoit un enfant supposé (impudent mensonge); que Marie, fille de Jacques, princesse d'Orange, étoit de droit l'héritière d'un trône délaissé : l'usurpation s'établit sur une fiction de légitimité.

Le prince d'Orange et sa femme Marie acceptèrent la succession royale non vacante à des conditions qui devinrent la constitution écrite de la Grande-Bretagne : tel fut le dernier acte et le dénouement de la révolution de 1640; ainsi furent posées, après des siècles de discordes, les limites qui séparent aujourd'hui en Angleterre le juste pouvoir de la couronne, des libertés légales du peuple.

Au reste, ni Jacques ni les Anglois n'eurent aucune dignité dans cet événement mémorable : ils laissèrent tout faire à Guillaume avec une foible armée de treize mille hommes, où l'on comptoit douze ou quatorze cents soldats et officiers françois protestants : ceux-ci, chassés de France par la ré-

vocation de l'édit de Nantes, allèrent détrôner en Angleterre un prince catholique, allié de Louis XIV; ainsi s'enchaînent les choses humaines. Ce fut une garde hollandoise qui fit la police à Londres et qui releva les postes de Whitehall. Les historiens de la Grande-Bretagne appellent la révolution de 1688 la *glorieuse* révolution; ils se devroient contenter de l'appeler la révolution *utile :* les faits en laissent le profit, mais en refusent la gloire à l'Angleterre. Le plus léger degré de fermeté dans le roi Jacques auroit suffi pour arrêter le prince Guillaume; presque personne dans le premier moment ne se déclara en sa faveur.

Au surplus, cette révolution, qui auroit pu être retardée, n'en étoit pas moins inévitable, parce qu'elle étoit opérée dans l'esprit de la nation. Si Jacques parut frappé de vertige au moment décisif; si pendant son règne on ne le vit occupé qu'à se créer une place de sûreté en Angleterre, ou un moyen de fuite en France; s'il se laissa trahir de toutes parts; s'il ne profita ni des avis ni des offres de Louis XIV, c'est qu'il avoit la conscience que ses destins étoient accomplis. La liberté méconnue sous Jacques Ier, ensanglantée sous Charles Ier, déshonorée sous Charles II, attaquée sous Jacques II, avoit pourtant été conservée dans les formes constitutionnelles, et ces formes la transmirent à la nation qui continua de féconder le sol natal après l'expulsion des Stuarts.

Ces princes ne purent jamais pardonner au peuple anglois les maux qu'il leur avoit fait endurer;

le peuple anglois ne put jamais oublier que ces princes avoient essayé de lui ravir ses droits : il y avoit de part et d'autre trop de justes ressentiments et trop d'offenses. Toute confiance réciproque étant détruite, on se regarda en silence pendant quelques années. Les générations qui avoient souffert ensemble, également fatiguées, consentirent à achever leurs jours ensemble ; mais les générations nouvelles qui ne sentoient pas cette lassitude, qui, ne nourrissant plus d'inimitiés, n'avoient pas besoin d'entrer dans les compromis du malheur : ces générations revendiquèrent les fruits du sang et des larmes de leurs pères : il fallut dire adieu aux choses du passé. Il ne restoit dans les deux partis, à la révolution de 1688, que quelques témoins de la catastrophe de 1649 : Jacques luimême, qui alloit mourir dans l'exil ; et le vieux régicide Ludlow, qui revint de l'exil pour jouir du plaisir de voir chasser un roi dont il avoit condamné le père. Ludlow se trouva d'ailleurs tout aussi étranger dans Londres avec ses principes républicains, que Jacques avec ses maximes de pouvoir absolu.

Mais nous nous trompons dans ce récit : un autre personnage assista encore à l'avénement de Guillaume. Le nommé *Clark* du comté d'Erford avoit eu un procès avec ses filles. Après la mort de son fils unique, il vint plaider à Londres ; il lui prit envie d'assister à une séance de la chambre haute. Un homme lui demanda s'il avoit jamais rien vu de semblable. « Non pas, répondit Clark, depuis

« que j'ai cessé de m'asseoir dans ce fauteuil. » Il montroit le trône : c'étoit Richard Cromwell.

Les Stuarts auroient-ils pu régner après la restauration ? Très facilement, en faisant ce que fit Guillaume en Angleterre, ce qu'a fait Louis XVIII en France, en donnant une Charte, en acceptant de la révolution ce qu'elle avoit de bon, d'invincible, ce qui étoit accompli dans les esprits et dans le siècle, ce qui étoit terminé dans les mœurs, ce qu'on ne pouvoit essayer de détruire sans remonter violemment les âges, sans imprimer à la société un mouvement rétrograde, sans bouleverser de nouveau la nation. Les révolutions qui arrivent chez les peuples dans le sens naturel, c'est-à-dire dans le sens de la marche progressive du temps, peuvent être terribles, mais elles sont durables ; celles que l'on tente en sens contraire, c'est-à-dire en rebroussant le cours des choses, ne sont pas moins sanglantes, mais fléau d'un moment, elles ne fondent, elles ne créent rien ; tout au plus elles peuvent exterminer.

Les Stuarts ont passé, les Bourbons resteront, parce qu'en nous rapportant leur gloire ils ont adopté les libertés récentes, douloureusement enfantées par nos malheurs. Charles II débarqua à Douvres les mains vides ; il n'avoit dans ses bagages que des vengeances et le pouvoir absolu : Louis XVIII s'est présenté à Calais tenant d'une main l'ancienne loi, de l'autre la loi nouvelle avec l'oubli des injures et le pouvoir constitutionnel : il étoit à la fois Charles II et Guillaume III ; la légitimité déshéri-

toit l'usurpation. Le loyal Charles X, imitant son auguste frère, n'a voulu ni changer le culte national, ni détruire ce qu'il avoit juré de maintenir. Alors le drame de la révolution s'est terminé; la France entière s'est reposée avec joie, amour et reconnoissance sous la protection de ses anciens monarques. Tout a été renversé par la tempête autour du trône de saint Louis, et ce trône est demeuré debout : il s'élève au cœur de la France comme ces antiques et vénérables ouvrages de la patrie, comme ces vieux monuments des siècles qui dominent les édifices modernes, et au pied desquels vient se jouer la jeune postérité.

Retournons au roi Jacques : que devint-il? « Le « lendemain, jour que le roi d'Angleterre arrivoit, « le roi l'alla attendre à Saint-Germain dans l'ap« partement de la reine. Sa Majesté y fut une demi« heure ou trois quarts d'heure avant qu'il arrivât : « comme il étoit dans la garenne, on le vint dire à « Sa Majesté, et puis on vint avertir quand il arriva « dans le château. Pour lors Sa Majesté quitta la « reine d'Angleterre, et alla à la porte de la salle « des gardes au devant de lui. Les deux rois s'em« brassèrent fort tendrement, avec cette différence « que celui d'Angleterre, y conservant l'humilité « d'une personne malheureuse, se baissa presqu'aux « genoux du roi. Après cette première embras« sade, au milieu de la salle des gardes, ils se « reprirent encore d'amitié, et puis, en se tenant « la main serrée, le roi le conduisit à la reine « qui étoit dans son lit. Le roi d'Angleterre n'em-

« brassa point sa femme, apparemment par respect.

« Quand la conversation eut duré un quart « d'heure, le roi mena le roi d'Angleterre à l'ap- « partement du prince de Galles. La figure du roi « d'Angleterre n'avoit pas imposé aux courtisans : « ses discours firent encore moins d'effet que sa « figure. Il conta au roi, dans la chambre du prince « de Galles, où il y avoit quelques courtisans, le « plus gros des choses qui lui étoient arrivées, et « il les conta si mal, que les courtisans ne voulurent « point se souvenir qu'il étoit Anglois, que par « conséquent il parloit fort mal françois, outre « qu'il bégayoit un peu, qu'il étoit fatigué, et qu'il « n'est pas extraordinaire qu'un malheur aussi con- « sidérable que celui où il étoit diminuât une élo- « quence beaucoup plus parfaite que la sienne. »

Louis XIV donna une flotte au roi Jacques, et l'envoya en Irlande. Il perdit la bataille de la Boyne (juin 1690) et revint à Saint-Germain. Un parti assez nombreux le vouloit rappeler au trône; il négocioit et brouilloit tout par ses prétentions. Bossuet se montroit moins exigeant que lui; il soutenoit qu'un roi catholique pouvoit tolérer la prééminence de la religion protestante dans ses états; toutefois Bossuet laisse apercevoir, en avançant ce principe, une arrière-pensée peu digne de son génie et de sa vertu.

Jacques vit du cap de la Hogue la destruction de la seconde flotte qui le devoit porter une seconde fois dans les trois royaumes. « Ma mauvaise « étoile, écrivit-il à Louis XIV, a fait sentir son in-

« fluence sur les armes de votre majesté, toujours « victorieuses jusqu'à ce qu'elles aient combattu « pour moi; je vous supplie donc de ne plus pren- « dre intérêt à un prince aussi malheureux. »

Louis XIV sentit la valeur de ces paroles, et son intérêt redoubla pour son auguste client : il arma encore en 1696 au soutien du parti jacobite. Jacques se refusa à tout complot d'assassinat sur Guillaume; il ne voulut point non plus monter au trône de Pologne que son hôte royal se chargeoit de lui faire obtenir. A l'époque du traité de Ryswick, Louis XIV, qui alloit être forcé de reconnoître Guillaume pour roi d'Angleterre, proposa à Guillaume de reconnoître à son tour le jeune fils de Jacques pour héritier de lui Guillaume. Le prince d'Orange, qui n'avoit point d'enfants, y consentoit; Jacques s'y refusa. « Je me résigne à l'usur- « pation du prince d'Orange, dit-il, mais mon fils « ne peut tenir la couronne que de moi; l'usurpa- « tion ne sauroit lui donner un titre légitime. » Il y a dans tout cela de la grandeur, et une sorte de politique négative magnanime. Jacques détrôné et n'étant plus qu'un simple chrétien cessoit d'être un homme vulgaire. N'être frappé que des dévotions de ce prince avec les jésuites, c'est prendre la moquerie pour l'histoire.

Jacques eut la consolation et la douleur de voir quelquefois dans sa retraite les sujets fidèles à sa mauvaise fortune. « Ils se formèrent en une com- « pagnie de soldats au service de France, dit Dal-

« rymple; ils furent passés en revue par le roi « (Jacques) à Saint-Germain-en-Laye. Le roi salua « le corps par une inclination et le chapeau bas : il « revint, s'inclina de nouveau et fondit en larmes. « Ils se mirent à genoux, baissèrent la tête contre « terre; puis se relevant tous à la fois, ils lui firent « le salut militaire... Ils étoient toujours les pre- « miers dans une bataille et les derniers dans la « retraite. Ils manquèrent souvent des choses les « plus nécessaires à la vie; cependant on ne les en- « tendit jamais se plaindre, si ce n'est des souf- « frances de celui qu'ils regardoient comme leur « souverain. »

Il y a un fait assez peu connu : Marie Stuart avoit désiré que la compagnie écossoise au service de France fût commandée par un des fils des rois d'Écosse; on trouve en effet que Charles Ier et Jacques II furent tour à tour capitaines de cette compagnie. Les jacobites, qui prirent plusieurs fois les armes ou pour Jacques ou pour le prétendant son fils, marquèrent d'un caractère touchant une vieille société expirante. Guillaume avoit chassé Jacques de l'Angleterre au refrain d'une chanson révolutionnaire : on croit que le fameux *God save the king*, dont l'air est d'origine françoise, est un hymne religieux entonné par les jacobites en marchant au combat. La loyauté, la légitimité et la religion catholique de la vieille Angleterre, ont légué une chanson à la liberté, à l'usurpation et à la communion protestante de l'Angleterre nouvelle.

Afin de punir les montagnards écossois qui se soulevèrent dans la suite pour le fils de leur ancien maître, le gouvernement anglois ne vit pas de moyen plus sûr que de les obliger à quitter le vêtement et les usages de leurs pères : leur petit jupon et leur musette. En les dépouillant de leur ancien habit, on espéra leur enlever leur antique vertu.

Jacques passa le reste de son exil à écrire les Mémoires de sa vie : la piété lui tenoit lieu de puissance; retiré dans sa conscience, empire dont il ne pouvoit être chassé, ses souvenirs le faisoient vivre dans le passé, sa religion dans l'avenir. Il avoit écrit de sa propre main cette courte prière : « Je vous « remercie, ô mon Dieu ! de m'avoir ôté trois « royaumes, si c'étoit pour me rendre meilleur. » Il mourut en paix à Saint-Germain le 16 septembre 1701.

Le prince de Galles son fils, qui porta quelque temps le nom de Jacques III, et qui quitta ce monde le 2 janvier 1766 (toujours ce mois de janvier), eut deux fils : Charles-Édouard, le prétendant, et Henri Benoît, cardinal d'York. Le prince Édouard avoit du héros, mais il n'étoit plus dans ce siècle des Richard Cœur-de-Lion, où un seul chevalier conquéroit un royaume. Le prétendant aborda en Écosse au mois d'août 1745 : un lambeau de taffetas apporté de France lui servit de drapeau; il rassembla sous ce drapeau dix mille montagnards, s'empara d'Édimbourg, passa sur le ventre de quatre mille Anglois à Preston, et s'avança jusqu'à

quatorze lieues de Londres. S'il eût pris la résolution d'y marcher, on ne peut dire ce qui seroit arrivé.

Obligé de faire un mouvement rétrograde devant le duc de Cumberland, le prétendant gagna néanmoins la bataille de Falkirk, mais il essuya une défaite complète à Culloden. Errant dans les bois, couvert de haillons, exténué de fatigue, mourant de faim, le souverain de droit de trois royaumes vit se renouveler en lui les aventures de son oncle, Charles second : mais il n'y eut point de restauration pour Édouard, et il ne laissa à ses amis que des échafauds.

Revenu en France, il en fut chassé par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748). Arrêté au spectacle, conduit à Vincennes presque enchaîné, il se retira d'abord à Bouillon, ensuite à Rome : Louis XIV ne régnoit plus. Le pape Grégoire-le-Grand renvoyoit comme missionnaires dans l'île des Bretons de jeunes esclaves bretons baptisés; douze siècles après, la Grande-Bretagne renvoyoit à son tour aux souverains pontifes des rois bretons confesseurs de la foi.

L'illustre banni s'attacha à une princesse dont Alfieri a continué la généreuse renommée. Édouard éprouva ce qu'éprouvent les grands dans l'adversité : on l'abandonna. Il avoit pour lui son bon droit, mais le malheur prescrit contre la légitimité. Les petits-fils de Louis XV devoient errer en Europe comme le prétendant; ils devoient lire cet

ordre sur des poteaux en Allemagne : « Il est dé-« fendu à tous mendiants, vagabonds et *émigrés* de « s'arrêter ici plus de vingt-quatre heures. »

Édouard ne pardonna jamais au gouvernement françois sa lâcheté. Vers la fin de sa vie, il s'abandonna à la passion du vin; passion ignoble, mais avec laquelle du moins il rendoit aux hommes oubli pour oubli. Il mourut à Florence le 31 janvier 1788 (toujours ce mois de janvier), un peu plus d'un an avant le commencement de la révolution françoise. Nous avons vu nous-même mourir son frère, le cardinal d'York, le dernier des Stuarts, dans la capitale du monde chrétien. Les deux frères ont un mausolée commun : Rome leur devoit bien une place dans la poussière de ses grandeurs évanouies.

Quand la Maison de Marie d'Écosse a failli, le cercueil de l'Exilé de 1688 a été retrouvé en France presque au moment où l'on retrouvoit en Angleterre le cercueil de la Victime de 1649. Si l'on eût dit à Louis XIV : « En moins d'un siècle, votre dé-« pouille mortelle aura disparu; celle du prince « votre royal hôte sera tout ce qui restera de vous « dans le palais où vous l'avez reçu,... » qu'auroit pensé Louis-le-Grand?

Par la volonté de Dieu, les cendres d'un monarque étranger réclament vainement aujourd'hui au milieu de nous les cendres des rois de la patrie. La vieille abbaye de Dagobert a mal gardé ses trésors; Jacques II, en se réveillant à Saint-Germain,

n'a aperçu à Saint-Denis que Louis XVI. La tombe du fils de Charles I[er] s'élève au dessus de nos ruines; triste témoin de deux révolutions; preuve extraordinaire de la contagieuse fatalité attachée à la race des Stuarts.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.

SECONDE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

PIÈCES JUSTIFICATIVES DES MÉMOIRES.

FIN DE LA TABLE.

DUE DATE


0040703410



